

Hauts-de-France, Nord, Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins -Boulevard Alexandre III. Le " Projet Parc Marine ": un faubourg sud de Dunkerque aux périodes médiévale et moderne: Rapport de Diagnostic.

Thierry Marcy, Vaiana Vincent, Mathieu Lançon, Estelle Delmont, Benjamin Jagou

▶ To cite this version:

Thierry Marcy, Vaiana Vincent, Mathieu Lançon, Estelle Delmont, Benjamin Jagou. Hauts-de-France, Nord, Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins -Boulevard Alexandre III. Le "Projet Parc Marine": un faubourg sud de Dunkerque aux périodes médiévale et moderne: Rapport de Diagnostic.. [Rapport de recherche] Inrap Hauts-de-France. 2017. hal-02152140

HAL Id: hal-02152140 https://inrap.hal.science/hal-02152140v1

Submitted on 11 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Hauts-de-France, Nord, Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins - Boulevard Alexandre III

le « Projet Parc Marine » : un faubourg sud de Dunkerque aux périodes médiévale et moderne

par

Thierry Marcy

Hauts-de-France, Nord, Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins - Boulevard Alexandre III

le « Projet Parc Marine » : un faubourg sud de Dunkerque aux périodes médiévale et moderne

par

Thierry Marcy

avec la collaboration de

Vaiana Vincent Mathieu Lançon Estelle Delmont Benjamin Jagou

Inrap Hauts-de-France

32 avenue de l'Étoile du Sud 80440 Glisy Tél. 03 22 33 50 30 nord-picardie@inrap.fr

Septembre 2017

Sommaire

14	Fiche signalétique
15	Mots-clefs des thesaurus
16	Intervenants
18	Notice scientifique
18	État du site
19	Localisation de l'opération
20	Extrait du plan cadastral
21	Arrêté de prescription
24	Arrêté de prescription modificat
26	Projet scientifique d'intervention
28	Arrêté de désignation

Résultats

33	1 Introduction
33	1.1 Le projet
34	1.2 État des connaissances avant l'opération (repris de Lançon 2017)
34	1.2.1 Cadre géographique
35	I.2.2 Contexte géomorphologique
38	I.2.3 Contextes historique et archéologique
38	I.2.3.1. Brève histoire de la cité (Fig. 5 et 6)
41	1.2.3.2 Les données archéologiques
44	I.2.3.3 L'Arsenal Royal de la Marine
50	1.2.3.4 Le réseau hydrographique et les implantations antérieures à l'Arsenal
50	1.3 Déroulement de l'opération
50	1.3.1 Les contraintes de terrain
52	1.3.2 Techniques et moyens d'intervention
57	2 Résultats archéologiques
57	2.1 Descriptions des tranchées et sondages
57	2.1.1 Tranchée 1
57	2.1.1.1 Situation et objectif
57	2.1.1.2 Résultats
62	2.1.2 Tranchée 2
62	2.1.2.1 Situation et objectif
62	2.1.2.2 Résultats
70	2.1.3 Sondage 4
70	2.1.3.1 Situation et objectif
70	2.1.3.2 Résultats
72	2.1.4 Sondage 5
72	2.1.4.1 Situation et objectif
72	2.1.4.2 Résultats
76	2.1.5 Sondage 2
76	2.1.5.1 Situation et objectif
76	2.1.5.2 Résultats
81	2.1.6 Sondage 18
81	2.1.6.1 Situation et obiectif

Sommaire - Index - Inrap 3

01	2.1.6.2 Résultats
81	2.1.7 Tranchée 3
86	2.1.7.1 Situation et objectif
86	2.1.7.2 Résultats
86	2.1.8 Sondages 14 et 15
89	
89	2.1.8.1 Situation et objectif
90	2.1.8.2 résultats
91	2.1.9 Sondage 3
91	2.1.9.1 Situation et objectif
91	2.1.9.2 Résultats
94	2.1.10 Sondage 12
94	2.1.10.1 Situation et objectif
95	2.1.10.2 Résultats
100	2.1.11 Sondage 13
100	2.1.11.1 Situation et objectif
101	2.1.11.2 Résultats
104	2.1.12 Sondage 8
104	2.1.12.1 Situation et objectif
105	2.1.12.2 Résultats
108	2.1.13 Sondage 9
108	2.1.13.1 Situation et objectif
108	2.1.13.2 Résultats
112	2.1.14 Sondage 10
112	2.1.14.1 Situation et objectif
112	2.1.14.2 Résultats
116	2.1.15 Sondage 16
116	2.1.15.1 Situation et objectif
116	2.1.15.2 Résultats
119	2.1.15 Sondage 11
119	2.1.15.1 Situation et objectif
120	2.1.15.2 Résultats
121	2.1.16 Sondage 7
121	2.1.16.1 Situation et objectif
121	2.1.16.2 Résultats
122	2.1.17 Sondage 17
122	2.1.17.1 Situation et objectif
123	2.1.17.2 Résultats
125	2.2 Études complémentaires
125	2.2.1 Étude céramologique
125	2.2.1.1. Introduction
126	2.2.1.2. Détermination chronologique
126	2.2.1.2.a Le mobilier du Bas Moyen Âge : seconde moitié du XIIIe-XIVe siècle
130	2.2.1.2.b La seconde phase : seconde moitié XVIº- début XVIIº siècle
135	2.2.1.2.c La céramique moderne antérieure à la construction de l'Intendance de Marine : XVIIe siècle
142	2.2.1.2.d Le matériel moderne et contemporain postérieur à l'Intendance
142	2.2.1.3. Synthèse
144	2.2.2 Étude du bâti civil
144	2.2.2.1 Méthodologie et objectifs de l'étude du bâti
144	2.2.2.2 Terminologie
145	2.2.2.3 Le bâtiment de la Tranchée 2
152	2.2.2.4 Un second îlot situé au nord-ouest de l'emprise
152	2.2.2.5 Conclusion
154	2.2.3 Étude paléo-métallurgique
154	2.2.3.1. Méthodologie
154	2.2.3.2. Les résultats
158	2.2.3.3. Interprétations
159	2.2.3.4. Perspectives
*~~	Lie oropoutivo

159	3 Synthèse et conclusion
159	3.1 Les niveaux naturels
160	3.2 Une première occupation : seconde moitié XIIIe-XIVe siècle
160	3.3 Un hiatus d'occupation au XV ^e -début XVI ^e siècle
160	3.4 Un faubourg actif : fin XVI°-XVII° siècle
161	3.5 L'Arsenal de Marine : fin XVIIº-début XXº siècle
162	3.6 Bilan et perspective
163	Bibliographie

Inventaires techniques

173	Inventaire des unités stratigraphiques
206	Inventaire du mobilier archéologique
217	Inventaire des documents graphiques
219	Inventaire des documents photographiques et audiovisuels
233	Inventaire des prélèvements
233	Inventaire des documents numériques
233	Inventaire de la documentation écrite

Sommaire - Index - Inrap

Index des figures

33

Fig. 1 : Extrait de la carte IGN avec localisation de l'emprise du diagnostic, au 1/25 000

34	Fig. 2 : Vue aérienne de la zone prescrite avant travaux
35	Fig. 3 : Localisation des plaines maritimes de la mer du Nord
37	Fig. 4 : Évolution supposée de la ville et du trait de côte
38	Fig. 5 : Frise chronologique, période médiévale
39	Fig. 6 : Frise chronologique, période moderne
40	Fig. 7 : Plan de la ville de Dunkerque, Jacob de Deventer (XVIº siècle). En achuré, position approximative du diagnostic
42	Fig. 8 : Localisation des opérations d'archéologie préventive sur la commune de Dunkerque
45	Fig. 9 : « Plan de Partie de la Ville et Citadelle ; Arcenal de Marine et du nouveau Canal du Port de Dunkerque Le 27e Juillet 1687 », Atlas de Frederik V du Danemark, BD 10, Tvl 65.
46	Fig. 10 : Porte de l'arsenal de Marine, dite porte de «Berry», dernier vestige de l'ancien arsena encore debout
46	Fig. 11 : La façade de l'Hôtel de la Marine au début du XX $^{\rm e}$ siècle. Ce bâtiment est certainement l'Hôtel de l'Intendant de Marine, construit vers 1675
47	Fig. 12 : Report de l'emprise de diagnostic sur le cadastre de 1888. On remarquera que l'implantation des bâtiments de l'Intendance de Marine n'ont que peu changé depuis leur construction au XVIIe siècle
48	Fig. 13 : Comparaison de deux photos aériennes du secteur du diagnostic, l'une en 1936 (en haut), l'autre en 1947 (en bas). On remarquera, dans ce laps de temps de dix années, la destruction des bâtiments de l'Intendance, surtout au sud, durant la seconde guerre mondiale
49	Fig. 14 : En 1953 (en haut), la reconstruction a débuté ; le nouveau réseau viaire est désormais en place. En 1957 (en bas), les bâtiments sont construits ; au centre de l'emprise, l'école élémentaire du Parc de la Marine, à gauche, le bâtiment des Affaires Maritimes
51	Fig. 15 : Évolution de l'hydrographie du site : en 1687 (en haut), deux canaux sillonent l'emprise, à l'est, le canal de Furnes, à l'ouest, le canal des Moëres ; en 1772 (au centre), le canal des Moëres a été rebouché ; en 1831 (en bas), l'emprise est une zone totalement asséchée
53	Fig. 16 : Plan masse du diagnostic montrant en particulier les zones inaccessibles ou présentant des contraintes techniques majeures
54	Fig. 17 : Vues des façades avant (à gauche) et arrière (à droite) du bâtiment de Affaires Maritimes
54	Fig. 19 : Vues de la cave de l'école élémentaire après démolition du bâtiment et précédemment au diagnostic
54	Fig. 18 : Vue de la Rotonde centrale

58	Fig. 20 : Localisation et plan de détail de la Tranchée 1 (échelle : 1/200)
59	Fig. 21 : Vue générale des maçonneries de la Tranchée 1 vue depuis le nord-est
59	Fig. 22 : Vue des latrines après fouille du niveau de comblement
60	Fig. 23 : Stratigraphie de la coupe sud du Sondage 6
61	Fig. 24 : Détail de la stratigraphie supérieure du Sondage 6 en relation avec le mur 7
61	Fig. 25 : Vue du fond du Sondage 6 en relation avec le mur 7 au moment de l'apparition de l'eau
63	Fig. 26 : Localisation et plan de détail de la Tranchée 2 (échelle : 1/350)
63	Fig. 27 : Détail de l'ensemble des maçonneries 85 et 86 en Tranchée 2.
64	Fig. 29 : Détail de l'espace carrelé 105 (premier plan) et du pavement de briques 108 (second plan à droite)
64	Fig. 28 : Détail de l'ensemble des maçonneries découvertes au centre de la Tranchée 2 (échelle : 1/150)
65	Fig. 30 : Vue générale du centre de la Tranchée 2 vue depuis le nord-est
65	Fig. 31 : Détail du secteur est du bâtiment de la Tranchée 2. Au premier plan, le trottoir 110 ; en arrière l'espace briqueté 531.
67	Fig. 33 : Détail des maçonneries découvertes au sud-ouest du grand ensemble de la Tranchée 2
67	Fig. 32 : Détail des maçonneries découvertes à l'ouest du grand ensemble de la Tranchée 2
68	Fig. 34 : Localisation des coupes stratigraphiques relevées dans la Tranchée 2 (échelle : 1/350)
68	Fig. 35 : relevé et photographie de la coupe 23 en Tranchée 2 (échelle : 1/50)
69	Fig. 36 : relevé et photographie de la coupe 24 en Tranchée 2 (échelle : 1/50)
69	Fig. 37 : relevé et photographie de la coupe 25 en Tranchée 2 (échelle : 1/50)
69	Fig. 38 : relevé et photographie de la coupe 26 en Tranchée 2 (échelle : 1/50)
69	Fig. 39 : relevé et photographie de la coupe 51 en Tranchée 2 (échelle : 1/50)
71	Fig. 40 : Localisation du Sondage 4 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200)
71	Fig. 41 : Assemblage des coupes stratigraphiques du sondage 4 (échelle : 1/50)
73	Fig. 42 : Localisation du Sondage 5 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200)
74	Fig. 43 : Vue générale (à gauche) et de détail (à droite) des litages naturels (turbidites) observés sur l'ensemble du site
75	Fig. 44 : Assemblage des coupes stratigraphiques du sondage 5 (échelle : 1/50)
77	Fig. 45 : Localisation du Sondage 5 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200)

Sommaire - Index - Inrap

78	Fig. 46 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face nord du sondage 2 (échelle : 1/50) ; les cotes relevées au cours du sondage profond y sont reportées
78	Fig. 47 : Vue générale du sondage 2 depuis le sud
79	Fig. 48 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face est du sondage 2 (échelle : 1/50)
79	Fig. 49 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face ouest du sondage 2 (échelle : 1/50)
81	Fig. 50 : Localisation du Sondage 18 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : $1/200$)
82	Fig. 51 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face est du sondage 18 (échelle : 1/50)
82	Fig. 52 : Vue générale de la face est du sondage 18
83	Fig. 53 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face sud du sondage 18 (échelle : 1/50)
83	Fig. 55 : Vue de la coupe 53 sur la face sud du sondage 18
83	Fig. 54 : Vue de la coupe 50 sur la face sud du sondage 18
84	Fig. 56 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face ouest du sondage 2 (échelle : 1/50)
84	Fig. 57 : Vue générale de la face ouest du sondage 1
85	Fig. 58 : Vue générale du sondage 18 depuis le nord
86	Fig. 59 : Vue des maçonneries 78 et 79, possibles fragments du mur de berge nord du canal des Moëres (fin XVIII°-début XVIII°)
87	Fig. 60 : Localisation de la Tranchée 3, plan masse des structures découvertes (échelle : $1/750$) et zoom sur la zone de concentration des structures en creux (échelle : $1/300$)
88	Fig. 61 : Plan, coupe et photographie de la structure 55, dans la Tranchée 3 (échelle : 1/50)
88	Fig. 62 : Plan et coupe des structures 44 et 45, dans la Tranchée 3 (échelle 1/50)
89	Fig. 63 : Plan, coupe et photographie de la structure 49, dans la Tranchée 3 (échelle : 1/50)
89	Fig. 64 : Plan, coupe et photographie de la structure 48, dans la Tranchée 3 (échelle 1/50)
90	Fig. 65 : Localisation des Sondage 14 et 15
90	Fig. 66 : Log du sondage 14 (échelle 1/50)
90	Fig. 67 : Log du sondage 15 (échelle 1/50)
91	Fig. 68 : Localisation et plan des structures maçonnées du Sondage 3 (échelle : 1/300)
93	Fig. 69 : Vue du mur 151 dans le cadre du sondage profond pratiqué dans le Sondage 3
94	Fig. 70 : Localisation et plan des structures maçonnées du Sondage 12. Implantation des coupes (échelle : $1/150$)
96	Fig. 71 : Vue photographique redressée du niveau d'habitat découvert dans le sondage 12 (échelle : $1/150$)
96	Fig. 73 : Sd. 12 - Zone de carrelage brulée le long du mur 104

113

96	Fig. 72 : Sd. 12 - Vue de l'espace carrelé
97	Fig. 74 : Coupes stratigraphiques du sondage 12 (échelle : 1/50)
99	Fig. 75 : Sd. 12 - Vue générale du système de circulation mis au jour
99	Fig. 77 : Sd. 12 - Détail du caniveau
99	Fig. 76 : Sd. 12 - Détail des ornières laissées sur la voirie
100	Fig. 78 : Localisation et plan du Sondage 13. Implantation des coupes (échelle : 1/75)
101	Fig. 79 : Sd. 13 - vue de la coupe 43
101	Fig. 80 : Coupe stratigraphique sud-ouest du sondage 13 (échelle : 1/50)
102	Fig. 81 : Assemblage des coupes stratigraphiques sud-est du sondage 13 (échelle : 1/50)
102	Fig. 82 : Coupe stratigraphique nord-est du sondage 13 (échelle : 1/50)
103	Fig. 84 : Sd. 13 - Vue générale du sondage avec, en fond, les maçonneries anciennes (US 521, 522 et 523 au premier plan ; US 524 en haut à droite)
103	Fig. 83 : Sd. 13 - vue générale du sondage avec, au fond, une vue du sol 432, radier de pose d'un carrelage disparu
104	Fig. 85 : Localisation et plan du Sondage 8. Implantation des coupes (échelle : 1/300)
105	Fig. 86 : Sd. 8 - Vue d'ensemble de la coupe nord et des murs 252 (en bas) et 262, face externe de la berge ouest du Canal de Furnes
106	Fig. 87 : Sd. 8 - Vue panoramique des maçonneries découvertes
106	Fig. 88 : Sd. 8 - Vue de l'écart de construction entre les maçonneries supérieure (mur 262) et inférieure (mur 252)
107	Fig. 89 : Assemblage des coupes stratigraphiques nord du sondage 8 (échelle : 1/50)
107	Fig. 90 : Vue générale des sondages 8 et 9
108	Fig. 91 : Localisation et plan du Sondage 9. Implantation des coupes (échelle : 1/300)
109	Fig. 92 : Sd. 9 - Vue panoramique de l'arche 277 et du mur 278
109	Fig. 93 : Sd. 9 - Aménagements dans le mur 278
110	Fig. 95 : Coupe stratigraphique nord du sondage 9 (échelle : 1/50)
110	Fig. 94 : Sd. 9 - Détail de la coupe 34 (nord) et de l'arrachage du mur 262
111	Fig. 98 : Vue générale du Sondage 9
111	Fig. 96 : Assemblage des coupes stratigraphiques ouest du sondage 9 (échelle : 1/50)
111	Fig. 97 : Sd. 9 - Vue générale des coupes 33 et 35
112	Fig. 99 : Localisation et plan du Sondage 10. Implantation des coupes (échelle : 1/150)
442	Fig. 101 and 10 March prove 200 hours analysis du Const de Figure -

Fig. 101 : Sd. 10 - Vue du mur 328, berge occidentale du Canal de Furnes

Sommaire - Index - Inrap

113	Fig. 100 : Vue générale du Sondage 10 depuis l'est
113	Fig. 102 : Sd. 10 - Vue du mur 333 (au premier plan), berge orientale du Canal de Furnes, et des aménagements postérieurs 331 et 332
114	Fig. 103 : Coupe stratigraphique sud du sondage 10 ; seul le second palier est représenté (échelle : $1/50$)
115	Fig. 104 : Assemblage des coupe stratigraphique nord du sondage 10 (échelle : 1/50)
117	Fig. 105 : Localisation et plan du Sondage 16 (échelle : 1/150)
118	Fig. 106 : Sd. 16 - Vue de l'arche incluse dans le mur de berge occidentale du Canal de Furnes
118	Fig. 107 : Sd. 16 - Vue panoramique de l'arche 437 qui barre le Canal de Furnes d'est en ouest ; en bas à droite, l'arche dans la berge occidentale
119	Fig. 108 : Localisation et plan du Sondage 11 (échelle : 1/150)
120	Fig. 109 : Vue générale du sondage 11 depuis le nord
121	Fig. 110 : Positionnement du sondage 7 dans l'emprise du diagnostic
122	Fig. 111 : Localisation et plan du Sondage 17 (échelle : 1/200)
123	Fig. 113 : Vue de la reprise de maçonnerie sur le mur 440
123	Fig. 112 : Vue générale du sondage 17 depuis le nord
125	Fig. 114 : Deux panses agglomérées, avec une pâte sombre cloquée, US 114
129	Fig. 115 : Planche céramique de la première phase, seconde moitié des XIII ^e -XIV ^e siècles
130	Fig. 116 : Fragments de terres cuites architecturales provenant sans doute d'un four de potier US 114
131	Fig. 117 : Fragments de panses d'assiettes décorée a sgraffiato, US 114
131	Fig. 118 : Écuelle décorée a sgraffiato du Beauvaisis, US 114
133	Fig. 119 : Planche céramique liée au rejet de production de la phase 2, fin XVI ^e début XVII ^e siècle
135	Fig. 120 : Planche céramique de consommation de la phase 2, XVIº siècle
136	Fig. 121 : Fond d'assiette de faïence blanche avec décor bleu monochrome floral, US 103
136	Fig. 122 : Planche céramique de consommation de la phase 3, trois premiers quarts du XVIIe siècle
139	Fig. 123 : Planche céramique de la vaisselle de table du comblement du canal de Furnes (644) de la phase 3, seconde moitié du XVIIe siècle
141	Fig. 124 : Planche céramique du comblement du canal de Furnes (644) de la phase 3, seconde moitié du XVIIe siècle
142	Fig. 125 : Fond de faïence blanche avec cachet « CREIL ET MONTEREAU », US 18
145	Fig. 126 : Vue du trottoir 110 et de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2

147	Fig. 127 : Vue vers le sud de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2
149	Fig. 128 : Vue générale de la partie ouest du bâtiment découvert en Tr. 2
150	Fig. 129 : Vue vers le nord du parement 492, pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2
150	Fig. 130 : Vue vers le nord, détail de la sape dans le parement 492, pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2
155	Fig. 131 : Tableau et graphique issu de l'inventaire général des déchets
156	Fig. 132 : Culots de forge à traces jaunes
157	Fig. 133 : Fragments de charbon de terre
157	Fig. 134 : Lot de battitures

Sommaire - Index - Inrap 11

Index des tableaux

43	Tab. 1 : Opérations archéologiques réalisées sur la commune de Dunkerque
126	$\label{thm:continuous} Tab. 2 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la phase 1$
130	Tab. 3 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour le rejet de production de la phase 2
131	Tab. 4 : Tableau de répartition du nombre minimum d'individus et du pourcentage de nombre minimum d'individus par fonction pour le rejet de production de la phase 2
134	Tab. 5 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique de consommation de la phase 2
135	Tab. 6 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique de la phase 3
137	Tab. 7 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique du canal de Furnes de la phase 3
148	Tab. 8 : Tableau des matériaux de construction de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2
148	Tab. 9 : Tableau des terres cuites architecturales de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2
151	Tab. 10 : Tableau des matériaux de construction de la pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2
153	Tab. 11 : Tableau des matériaux de construction prélevées dans le sondage 13
153	Tab. 12 : Tableau des terres cuites architecturales prélevées dans le sondage 13
156	Tab. 13 : Tableau descriptif des culots SGD à traces jaunes
157	Tab. 14 : Tableau récapitulatif des poids des refus de tamis

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Hauts-de-France

Département

Nord

Commune

Dunkerque

Adresse ou lieu-dit

Rue des Fusiliers Marins - Boulevard Alexandre III

Codes

Code INSEE

59183

Numéro de dossier Patriarche

158347

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x:655976,00

y: 7104321,00

z:5,50

Références cadastrales

Commune

Dunkerque

Année

2017

Section(s)

AP et YB

Parcelle(s)

8, 9, 10, 303, 421, 422 et 27, 221

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Communauté urbaine de Dunkerque et Commune de Dunkerque

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

15-169

Numéro de l'opération

158347

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Communauté urbaine de Dunkerque

Nature de l'aménagement

construction d'un nouvel ensemble immobilier et commercial

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Thierry Marcy, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Hauts-de-France 32 avenue de l'Étoile du Sud 80440 Glisv Tél. 03 22 33 50 30. nord-picardie@inrap.fr

Surfaces

Surface prescrite

13 455 m²

Pourcentage de la surface sondée

14,62 %

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation

10-11/04/2017

Fouille

12/04/2017 au 12/05/2017

Post-fouille

06-09/2017

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie		Sujets et thèmes Mobilier					
Cnr	onologie		Sujets et tilemes				
			4 un		nbr		
Ш	Paléolithique		Édifice public		Industrie lithique		
	Inférieur	Ш	Édifice religieux		Industrie osseuse		
	Moyen		Édifice militaire		Céramique		
	Supérieur		Bâtiment	Ш	Restes		
	Mésolithique et Épipaléolithique		Structure funéraire		Végétaux		
	Néolithique		Voirie		Faune		
	Ancien	Ш	Hydraulique		Flore		
	Moyen	Ш	Habitat rural	Ш	Objet métallique		
	Récent		Villa	Ш	Arme		
	Protohistoire		Bâtiment agricole		Outil		
	Âge du Bronze		Structure agraire		Parure		
	Ancien		Urbanisme		Habillement		
	Moyen		Maison		Trésor		
	Récent		Structure urbaine		Monnaie		
	Âge du Fer		Foyer		Verre		
	Hallstatt (premier Âge du Fer)		Fosse		Mosaïque		
	La Tene (second Âge du Fer)		Sépulture		Peinture		
	Antiquité romaine (gallo-romain)		Grotte		Sculpture		
	République romaine		Abri		Inscription		
	Empire romain		Mégalithe				
	Haut-Empire (jusqu'en 284)		Artisanat				
	Bas-Empire (de 285 a 476)		Argile : atelier	Étu	des annexes		
	Époque médiévale		Atelier		aco annoxes		
	haut Moyen Âge		Fossé		Géologie		
	Moyen Âge			$\overline{\Box}$	Datation		
	bas Moyen Âge				Anthropologie		
	Temps modernes				Paléontologie		
	Époque contemporaine				Zoologie		
	Ère industrielle				Botanique		
	_						
					Palynologie		
					Macrorestes		
					An. de céramique		
					An. de métaux		
					Aca. des données		
					Numismatique		
					Conservation		
					Restauration		

Traitement topographie, SIG

Intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance Tâches génériques Tâches affectées dans le cadre de l'opération Philippe Hannois, SRA Conservateur en charge du dossier Prescription et contrôle scientifique Laurent Sauvage, Inrap Directeur adjoint scientifique et technique Mise en place et suivi de l'opération Patrick Lemaire, Inrap Délégué du directeur adjoint scientifique et Mise en place et suivi de l'opération technique

Thierry Marcy, Inrap Chargée d'opération et de recherche Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom. Prénom, organisme d'appartenance Tâches génériques Tâches affectées dans le cadre de l'opération Jean-Luc Collart, SRA Conservateur régional Prescription et contrôle scientifique Philippe Hannois, SRA Conservateur en charge du dossier Prescription et contrôle scientifique Directeur interrégional Hauts-de-France Pascal Depaepe, Inrap Mise en place et suivi de l'opération Laurent Sauvage, Inrap Directeur adjoint scientifique et technique Mise en place et suivi de l'opération Patrick Lemaire, Inrap Délégué du directeur adjoint scientifique et Mise en place et suivi de l'opération technique Pierre-Yves Lesimple, Communauté urbaine de Mise en place de l'opération Représentant de l'aménageur Dunkerque

Catherine Martos, Communauté urbaine de Représentant de l'aménageur Mise en place de l'opération

Equipe de fouille

Marc Canonne, Inrap

Dunkerque

Nom, Prénom, organisme d'appartenance Tâches génériques Tâches affectées dans le cadre de l'opération Chargé d'opération et de recherche Responsable scientifique de l'opération Thierry Marcy, Inrap Dominique Favier, Inrap Assistant d'étude et d'opération Fouille, enregistrement, relevés, photos Hervé Trawka, Inrap Assistant d'étude et d'opération Fouille, enregistrement, relevés, photos Véronique Devred, Inrap Assistant d'étude et d'opération Fouille, enregistrement, relevés, photos David Gaillard, Inrap Technicien Fouille, enregistrement, relevés, photos Technicien Sébastien Van acker, Inrap Fouille, enregistrement, relevés, photos Anne-Lise Le Bayon, Inrap Technicienne Fouille, enregistrement, relevés, photos Yves Créteur, Inrap Topographe Traitement topographie, SIG

Topographe

Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance Tâches affectées dans le cadre de l'opération Tâches génériques Vaiana Vincent, Inrap Assistant d'étude et d'opération Étude céramologique Estelle Delmont, Inrap Assistant d'étude et d'opération Étude du bâti Assistant d'étude et d'opération Étude paléo-métallurgique Benjamin Jagou, Inrap Mathieu Lancon, Inrap Assistant d'étude et d'opération Apport historique et paléo-environnementale

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance Tâches génériques Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Thierry Marcy, Inrap Chargé d'opération et de recherche Reprise de la Base de Données et de

la chronostratigraphie, coordination

scientifique et rédaction

Dominique Favier, Inrap Assistant d'étude et d'opération DAO des minutes de terrain

David Gaillard, Inrap Technicien Traitement primaire du mobilier,

Inventaires

Véronique Devred, Inrap Assistant d'étude et d'opération Traitement primaire du mobilier,

Inventaires

Notice scientifique

Sur prescription du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) a procédé au diagnostic d'une parcelle d'1,3 ha dans le centre-ville de Dunkerque. Cette parcelle est destinée à recevoir un nouvel espace commercial ouvert qui fera la jonction entre une des grandes artères de la ville desservant le centre de la cité (Boulevard Alexandre III) et l'un des plus grand espace vert de la commune (Parc de la Marine). Cet espace permettra également de faire le lien avec la rue des Fusiliers marins qui longe les bassins de plaisance. Au terme de l'opération, l'ensemble de l'emprise soumise au diagnostic a montré que son sous-sol recelait, de façon plus ou moins importante, des vestiges du passé historique de Dunkerque.

Ainsi, au travers d'une stratigraphie pouvant atteindre jusqu'à 3,50 m d'épaisseur (globalement entre 6 et 2,50 m NGF), on peut découvrir les premières occupations humaines du secteur entre la fin du XIII^e et le XIV^e siècle, à une époque où l'endroit se situe encore hors des murs de la ville et constitue un faubourg au sud de l'enceinte urbaine; une occupation beaucoup plus structurée lui succède aux XVIIe et XVIIe siècles, formée cette fois d'un îlot dans lequel se trouvent des habitats maçonnés (au moins trois états détectés en stratigraphie, sans compter les traces multiples de reprises observées sur chaque maçonnerie) et des traces d'artisanats (forge, production de céramique...). Le passage sous la férule française à la fin du XVII^e siècle verra la ruine de ce faubourg laissant place à des bâtiments de l'Intendance de l'Arsenal de Marine royale. Ce nouvel ensemble immobilier façonnera le quartier jusqu'au milieu du XX^e siècle et les phases de reconstruction postérieures à la Seconde Guerre mondiale.

Il faut signaler également que l'ensemble du secteur oriental de l'emprise garde les traces du système hydrographique local, marqué en particulier par la découverte des berges de l'ancien canal de Furnes. L'aménagement des bords de ce canal persiste encore de façon importante de la surface actuelle de circulation jusqu'à des profondeurs dépassant les 5 m. Outre ces aménagements, les niveaux d'envasement de ce bras d'eau, de par les contextes particuliers de conservation qu'ils fournissent, ont permis de constater la richesse de ce milieu en procurant des ensembles clos d'artefacts de toutes natures (céramique, verre, bois, cuir...).

L'observation de la stratigraphie profonde, préalable à l'installation humaine, serait l'occasion d'affiner les connaissances sur ce milieu humide à caractère marin formant, jusqu'au XIVe siècle, la hanse de Dunkerque.

Cette opération de grande ampleur (1,3 ha) dans l'hyper-centre dunkerquois fournit donc l'occasion d'appréhender l'occupation de cet espace sur une longue période allant du XIIIe au XXe siècle. Une opération archéologique plus poussée permettrait donc d'approfondir l'histoire de ce secteur gagné sur le domaine maritime en suivant son évolution de faubourg de la ville à centre militaire englobé, à terme, dans le centre urbain contemporain. Elle donnerait par ailleurs l'occasion d'établir des parallèles avec les importantes opérations archéologiques antérieures, « Place Salengro » (Labarre 2012) ou « Cœur d'Agglomération » (Lançon 2011) par exemple, qui, elles, fournissaient des données sur l'histoire médiévale et moderne à l'intérieur des murs de la cité de Jean Bart.

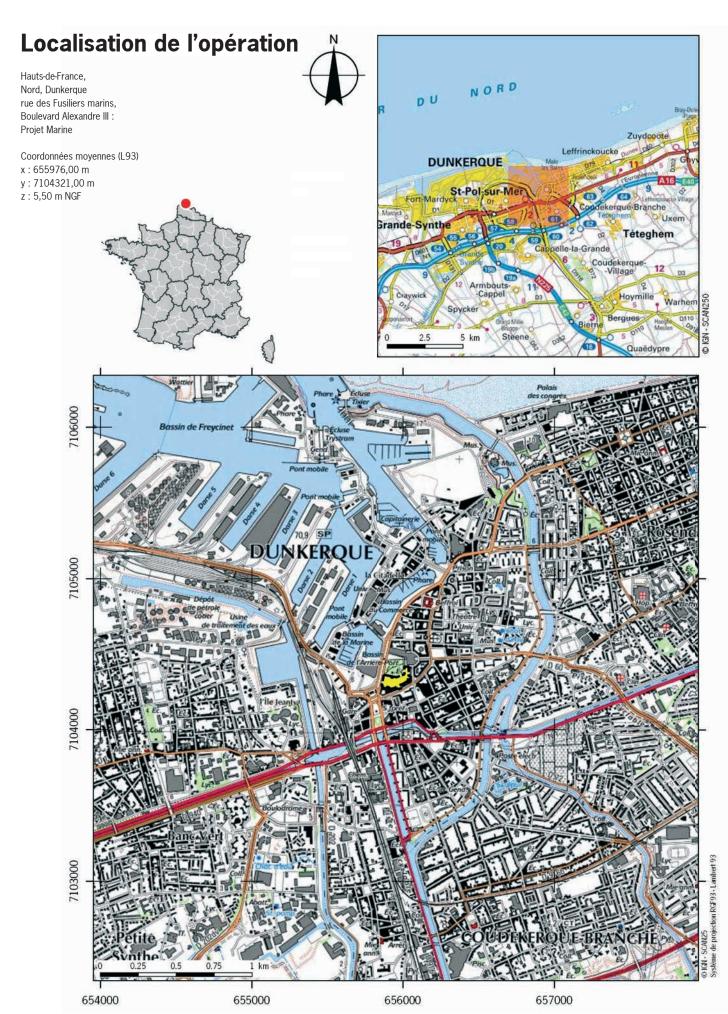
État du site

La parcelle soumise au diagnostic se situe dans le centre-ville actuelle de la ville de Dunkerque.

Préalablement, elle était occupé principalement par les locaux d'une école primaire (École du Parc de la Marine), le front de la rue des Fusiliers Marins étant occupé par les anciens bâtiments de l'administration des Affaires Maritimes. Les bâtiments de l'école ont été détruits avant notre intervention alors que ceux des Affaires Maritimes sont préservés afin d'être réhabilité et inclus dans le futur projet d'aménagement.

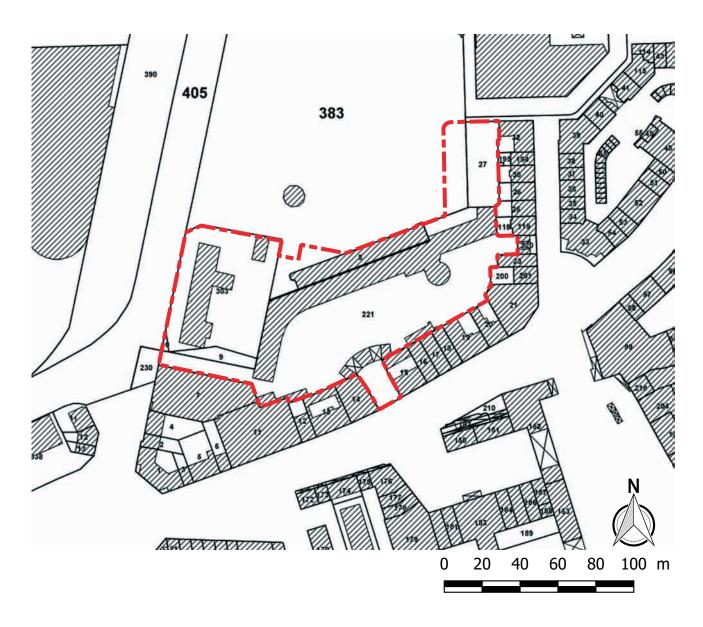
Dans ce contexte très urbanisé, les sondages archéologiques ont toutefois révélé une importante stratigraphie de plus de 3 m d'épaisseur prouvant l'occupation sans discontinuité du lieu entre le XIII^e et le XX^e siècle.

Au terme de l'opération, l'ensemble des ouvertures archéologiques a été rebouchées. Toutefois, au préalable, les ensembles construits verticaux (murs en élévation) ou horizontaux (sols construits) ont été préservés par un géotextile et/ou un grillage avertisseur orange. De même, la numérotation des différentes stratigraphies a été laissé en place afin de faciliter une remise en contexte des découvertes dans le cadre d'une éventuelle réouverture.



Extrait de la carte IGN au 25000°. Mise à disposition PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»

Extrait du plan cadastral



Extrait du plan parcellaire. Données fournies par la BD Parcellaire en ligne du Géoportail

Arrêté de prescription





0/30 NOV. 2015

INDAE STAND PROPERTY

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 15-169

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 19 août 2014, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :

par:

saisine anticipée

Communauté Urbaine

Dunkerque Grand Littoral Service Aménagement

adresse de l'aménageur :

Service Aménagemer Pertuis de la Marine

BP 85530

59386 DUNKERQUE Cedex 1

localisation:

Rue des Fusiliers Marins, boulevard Alexandre III

Section AP 8, 9 et 10. Section YB 27 et 221.

reçu le:

Vu la demande de prescription faite le 23-10-2015, par la communauté urbaine de Dunkerque, et accompagnée du bordereau de redevance ;

Considérant que, les terrains concernés par l'aménagement sont situés au cœur de la ville médiévale et moderne de Dunkerque ;

Considérant que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet;

ARRETE

Arrêté de prescription

Article 1er - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en:

Région:

Nord - Pas-de-Calais

Département :

Nord Dunkerque

Commune: Localisation

Rue des Fusiliers Marins, boulevard Alexandre III Section AP 8, 9 et 10. Section YB 27 et 221.

Propriétaire :

Communauté Urbaine **Dunkerque Grand Littoral**

Service Aménagement

Coordonnées Lambert 1:

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation (lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du Service Régional de l'Archéologie), une phase d'exploration du terrain, ainsi qu'une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la responsabilité de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, sous celle des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R 523-38 du livre V du code du Patrimoine.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs:

Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie. l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, et doit dépasser le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

Emprise:

Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (12500.0 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

Principes méthodologiques:

La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.

S'agissant d'une opération réalisée en contexte urbain, le diagnostic devra développer une technique d'exploration mixte qui mettre en œuvre des ouvertures en plan et des sondages permettant une évaluation de la stratigraphie.

Les ouvertures devront être répartie sur l'intégralité de l'emprise.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière

Arrêté de prescription

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le Document Final de Synthèse, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

Article 5 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral Service Aménagement, Pertuis de la Marine BP 85530 59386 DUNKERQUE Cedex 1 et à l'Inrap

Fait à Lille, le

1 2 NOV. 2015

Par délégation,

la directrice régionale des affaires culturelles

Marie-Christiane DE LA CONTÉ

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Arrêté de prescription modificatif

Dunkerque (Nord) Arrêté modificatif de prescription de diagnostic archéologique n° 2015-169-2



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Préfet de Région Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le livre V du code du Patrimoine ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-169 du 22 novembre 2015 prescrivant un diagnostic archéologique sur le terrain sis à :

> Dunkerque (Nord) Lieu-dit: « Ecoles de la Marine » section cadastrale: AP parcelles 8, 9, 383p et 10; section cadastrale: YB parcelles 27 et 221

Vu le courriel du 20 janvier 2017de Monsieur Lesimple de la Communauté Urbaine de Dunkerque, indiquant que l'emprise initialement prévue pour le projet est augmentée ;

Considérant que les données relatives à l'emprise du diagnostic doivent être modifiées ;

ARRETE

Article 1 : l'article 2 de l'arrêté n° 2015-169 susvisé est modifié comme suit :

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 13455 m², conformément au plan annexé au présent arrêté

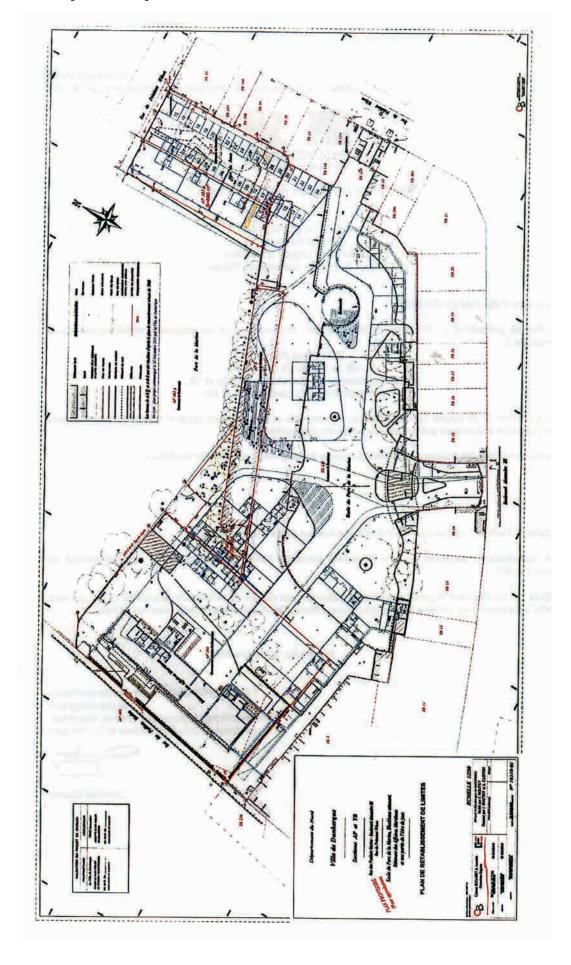
Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral (Service Aménagement), ainsi qu'à l'Inrap

Fait à Lille, le 8 mars 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France et par délégation Pour le directeur régional des affaires culturelles Le directeur du pôle Patrimoines et Architecture

Christian Douale

Arrêté de prescription modificatif



Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D112583 DUNKERQUE(59)- RUE DES FUSILIERS MARINS, 15/169

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Hauts-de-France	Département	Nord
Commune	Dunkerque	and the latest the teachers	
Lieu-dit	rue des Fusiliers Marins		HITTER IN THE
Cadastre	Dunkerque : AP 8-9-10- YB 27-2	21	

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	15/169	18-11-2015	12500 m²	18/11/2015	a statemen
Modification	?				

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Profil du responsable d'opération :

Moderne

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

Fond de forme projet non précisé ; secteur reconstruction d'après-guerre ; proximité d'un ancien blockhaus

4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation d'une rapide étude documentaire préalable
- ouverture de fenêtres et/ou sondages, mécanisés ou manuels, dans la limite des contraintes techniques (dont gestion des déblais), en respectant la cote de fond de forme
- enregistrement de la stratigraphie du secteur et de l'état des destructions
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

Projet scientifique d'intervention

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation	711/	Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	3	J	20	J	12	J	35	J
Responsable Secteur	100000	J		J	1100	J	0	J
Spécialiste		J	1	J	6	J	7	J
Technicien		J	40	J	6	J	46	J
Technicien Spécialisé		J		J	7	J	7	J
Topographe		J	5	J	2	J	7	J
Totaux	3	J	66	J	33	J	102	J

· Moyens particuliers

Etude
Training to the second

6.- Délais de réalisation

Préparation	3 jours	Terrain	20 jours	Etude	12 jours
Remise rapport	75 jours apr	ès la fin de la p	hase terrain		

7.- Observations complémentaires

Rebouchage INRAP de Sécurité		

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
SAUVAGE, Laurent

Arrêté de désignation





PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction regionale des affaires culturelles

N° PATRIARCHE 158347

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 15169

> Le Préfet de Région Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n° 36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15169 ;

ARRETE

Article 1 - MARCY Thierry (INRAP) est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins, boulevard Alexandre III. Section AP 8, 9 et 10. Section YB 27 et 221.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché. Il devra comporter :

- les données administratives et techniques
 - 1. région, département, commune, lieu-dit ;
 - numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG);

Arrêté de désignation

- références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles);
- 4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
- cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements;
- 6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
- 7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
- notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
 La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

la présentation des résultats scientifiques

- un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic;
- 2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
- un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation;
- 4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification;
- la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif;
- 6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
- une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 – Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 10 avril 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France, et par délégation, pour le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

Copie: M. Thierry MARCY

II. Résultats

II. Résultats - Inrap

1 Introduction

1.1 Le projet

Dans le cadre de la restructuration du centre urbain, la Communauté Urbaine de Dunkerque envisage la création d'un nouvel îlot comprenant des lots d'habitats et de commerces. Ce projet a pour ambition de relier par un axe piétonnier nord-sud le Boulevard Alexandre III, l'une des artères commerçante de la ville, au Parc de la Marine, vaste espace vert de l'hyper-centre urbain à proximité des bassins de plaisance. Ce nouvel ensemble immobilier remplacera les bâtiments d'une école élémentaire construite dans les années 1950 lors de la reconstruction de la ville après le second conflit mondial et qui était enclavé en cœur d'îlot, de même qu'un vaste blockhaus, vestige de la seconde guerre mondiale qui servait de dépôt de munitions à l'armée allemande. A contrario, un autre bâtiment, témoin du programme de reconstruction de la ville au milieu du XXe siècle, sera conservé dans le projet. Il s'agit de l'ancien siège des Affaires Maritimes dont la façade donne sur la rue des Fusiliers Marins (Fig. 1 et 2). La vocation de ce dernier bâtiment, ainsi que l'appellation du parc arboré (Parc de la Marine) qui jouxte l'emprise du projet au nord, rappellent que ce vaste espace d'environ 1,3 ha était, antérieurement aux destructions massives de la première moitié du XX^e siècle, l'emplacement d'une partie des installations de l'Arsenal de marine royale voulu par Louis XIV à la fin du XVIIe siècle.

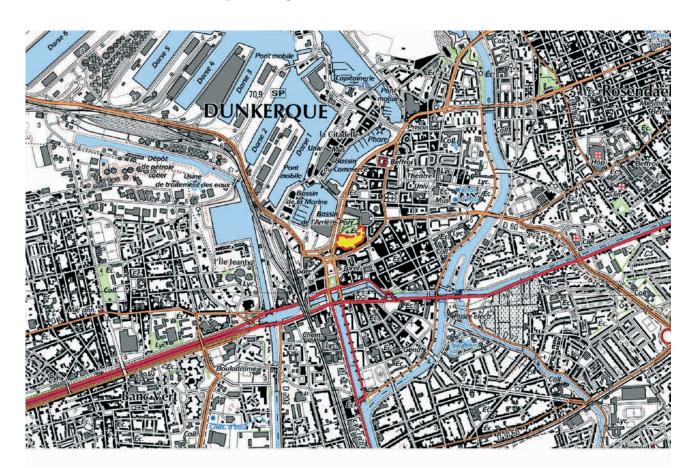


Fig. 1 : Extrait de la carte IGN avec localisation de l'emprise du diagnostic, au 1/25 000 Mise à disposition PPIGE du scan 25 © SCAN 25 ® TOUR de l'IGN

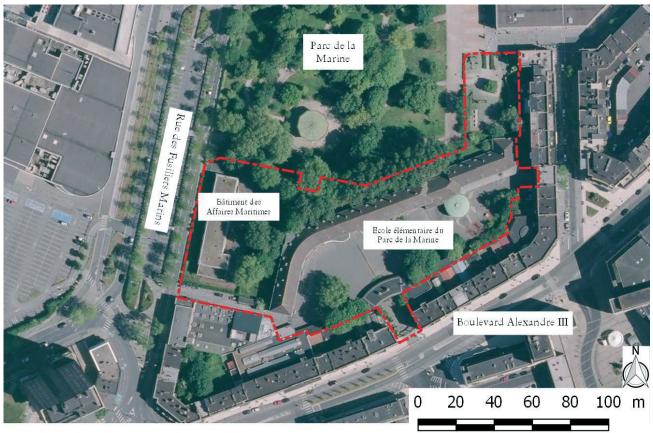


Fig. 2: Vue aérienne de la zone prescrite avant travaux Orthophotographie fournie par © Géoportail

L'ampleur foncière du projet, sa position dans l'hyper-centre dunkerquois ainsi que le passé connu de l'endroit ont dès lors motivé une prescription de diagnostic émise par le service régional de l'archéologie Hauts-de-France (site de Lille). L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a été attributaire du diagnostic.

1.2 État des connaissances avant l'opération (repris de Lançon 2017)1

1.2.1 Cadre géographique

Dunkerque est la sous-préfecture la plus septentrionale de France; située dans le département du Nord, à 70 km au nord-ouest de Lille et à 295 km au nord de Paris. Cette ville est à moins de 300 km de quatre autres capitales européennes : Amsterdam, Bruxelles, Londres et Luxembourg. Située sur le Méridien de Paris, elle est baignée par la mer du Nord. C'est le troisième port de France en matière de tonnage.

La superficie de l'agglomération est de 43,89 km², ce qui en fait la ville de plus de 20 000 habitants la plus étendue du Nord-Pas-de-Calais, devant Lille et Calais notamment. Malgré son implantation sur un cordon dunaire, l'espace urbain est extrêmement plat. Hormis les buttes qui se trouvent dans le quartier du « Grand Large » et dont la plus orientale est le point culminant de Dunkerque avec 17 m d'altitude, quelques pentes dans le quartier de Malo à proximité de la plage et des dunes, le paysage dunkerquois est nivelé à environ 4 m NGF. Le point culminant des quartiers habités de Dunkerque est situé en plein centre-ville, à mi-distance entre l'hôtel de ville et la place Jean-Bart.

Le point le plus bas de Dunkerque est situé au niveau de la mer sur la plage. Cependant, au moment de la marée haute, le fond du « canal exutoire » se trouve

^{1.} Les données de ce chapitre sont amplement reprises des rapports antérieurs concernant les opérations effectuées dans la ville de Dunkerque, en particulier par Mathieu Lançon (Inrap).

sous le niveau de la mer, l'écluse Tixier faisant alors barrage à l'eau de mer. La ville est située au cœur de la plaine maritime flamande, une zone largement polderisée à la période médiévale. Le havre de Dunkerque est l'exutoire de plusieurs canaux destinés à drainer et irriguer les zones basses de son arrièrepays. Les canaux des Moëres, de Bergues, de Bourbourg, de Furnes, et de la Colme y débouchent. Le centre-ville est circonscrit par le canal exutoire, qui reprend pour partie le tracé de l'ancienne fortification moderne.

I.2.2 Contexte géomorphologique

La plaine maritime flamande, qui n'est que la partie sud-occidentale de la vaste plaine côtière de la mer du Nord² (le Wetland), s'étend de Calais à la Flandre Occidentale en Belgique (Fig. 3). D'une largeur moyenne de 12 km, elle atteint une largeur maximale de 20 km au niveau des anciens estuaires de la Hem et de l'Aa. Il s'agit d'une zone à topographie basse, située entre 2 et 5 m au-dessus du niveau moyen de la mer et protégée par un cordon dunaire quasi continu. L'épaisseur des dépôts de remplissage Holocène de cette plaine peut atteindre exceptionnellement 25 m dans l'axe des anciennes vallées. L'occupation de ce milieu spécifique a suscité, depuis le XIX^e siècle, de nombreuses interrogations et hypothèses. C'est H. Rigaux³ qui, en 1873, pose les bases d'une réflexion sur l'occupation de la plaine maritime, s'appuyant sur les quelques découvertes antiques (toutes antérieures au IVe siècle) et les premières mentions de localités de la plaine maritime (pour la plupart aux alentours du Xe siècle). Il propose, au regard d'une analyse stratigraphique simple, un envahissement de la plaine maritime entre ces deux périodes. La thèse de l'inondation n'a cessé de s'étoffer depuis, flux et reflux de la mer prenant alors le nom de transgressions et de régressions « dunkerquiennes ». Géologues, archéologues et historiens ont tracé sur cette base les contours d'un édifice théorique, renvoyant l'absence de données archéologiques et de sources écrites pour les premiers temps du Moyen Âge à des phases successives de pénétration et de recul de la mer. La chronologie de ces phases, suite aux travaux de Dubois4, de Briquet5, et de Verhulst6, n'a cessé de s'affiner de part et d'autre des littoraux de la Manche et de la mer du Nord. Elle a abouti à la définition de trois phases de transgressions marines dont il est encore fait

- 2. Sommé 1998, p. 449-441
- 3. Rigaux 1873, p. 192-234
- 4. Dubois 1924
- 5. Briquet 1930
- 6. Verhulst 1959, 1966

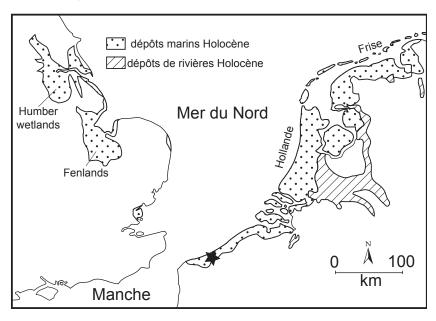


Fig. 3 : Localisation des plaines maritimes de la mer du Nord © Inrao

mention dans de récentes publications françaises d'archéologie⁷ et qui perdure dans la littérature grise de l'archéologie préventive :

- « Transgression Dunkerque I (650 à 100 av. J.-C.) puis retrait à l'époque romaine;
- Transgression Dunkerque II (IVe- VIIIe siècles) au cours de laquelle la mer envahie la totalité de la plaine maritime;
- Transgression Dunkerque III (IXe-XIe siècles), plus limitée, à la suite de laquelle se forme le littoral actuel par la mise en place des cordons dunaires. »

Pourtant, les limites de ce modèle, jugé « fécond mais trop précis » par Alain Derville8, ont été depuis longtemps révélées au Pays-Bas, en Belgique9 et dans les travaux de Stéphane Lebecq¹⁰. La transgression Dunkerque III apparaît, dans ces recherches, comme le résultat d'épiphénomènes très localisés dans l'espace et le temps (tempête, raz-de-marée), mentionnés dans de nombreuses sources historiques du IXe au XIIe siècle, et qui pourraient être la conséquence des premiers endiguements de la plaine. L'eau de mer, ayant moins d'espace pour s'étaler dans un espace endigué¹¹ durant les périodes de fortes marées, exerce une plus forte pression sur les digues, engendrant parfois leur rupture. Plus récemment, il a été démontré, à partir de plus de 1000 datations ¹⁴C que l'histoire du niveau marin pendant l'Holocène n'a pas été caractérisée par des régressions et des transgressions marines mais a plutôt été continue dans le temps¹². Les multiples carottages réalisés côté belge par Cécile Baeteman et côté français par Méha Mrani-Allaoui¹³ illustrent la grande variabilité des comblements de la plaine maritime. Ces variations résultent essentiellement de l'héritage Pléistocène et des espaces d'accommodations disponibles aux sédiments continentaux et marins durant la transgression Holocène. La phase finale de comblement de la plaine maritime, dont la chronologie varie énormément selon les secteurs (de 2500 BP à 1200 BP), est caractérisée par la réapparition de dépôts marins sur la tourbe dite « de surface ». Ces dépôts, caractéristiques d'une plaine tidale, résultent de la réactivation de plusieurs chenaux de marées qui divaguent dans la plaine maritime, érodant les tourbes, et distribuant dans la plaine aussi bien les sédiments marins que les matériaux continentaux apportés par les fleuves et les rivières.

Plus spécifiquement, la commune de Dunkerque s'implante sur le cordon dunaire. Celui-ci peut culminer jusqu'à 17 m d'altitude aux alentours de Rosendaël. L'altitude moyenne du secteur d'étude varie entre 5 et 6 m, sur l'un des points hauts de la ville. La géomorphologie initiale du site est difficile à appréhender du fait de l'urbanisation du secteur. On suppose que la formation de ce cordon dunaire continu a débuté aux alentours de l'an mille, mais on ne dispose pas pour ce secteur littoral d'une étude aussi poussée que celle de Murielle Meurisse¹⁴ pour le cordon dunaire de la Manche. Le site se situe plus spécifiquement dans la zone d'estuaire qui se développe à l'ouest de la ville ; la hanse primitive a été modifiée tout au long de l'histoire de la ville pour intégrer les diverses structures et aménagements portuaires (Fig. 4).

^{7.} De Saulce dir. 2004, p. 10

^{8.} Derville 1984, p. 1052

^{9.} Verhulst, Gottschalk 1980, p. 9-19

^{10.} Lebecq 1996, p. 182

^{11.} Vos, Van Heeringen 1997, p. 5-110

^{12.} Baeteman, Denys 1995, p. 1-19; Baeteman 1999, p. 39-72; Baeteman et alii 2002, p. 547-559

^{13.} Mrani-Allaoui 2006, passim

^{14.} Meurisse 2008

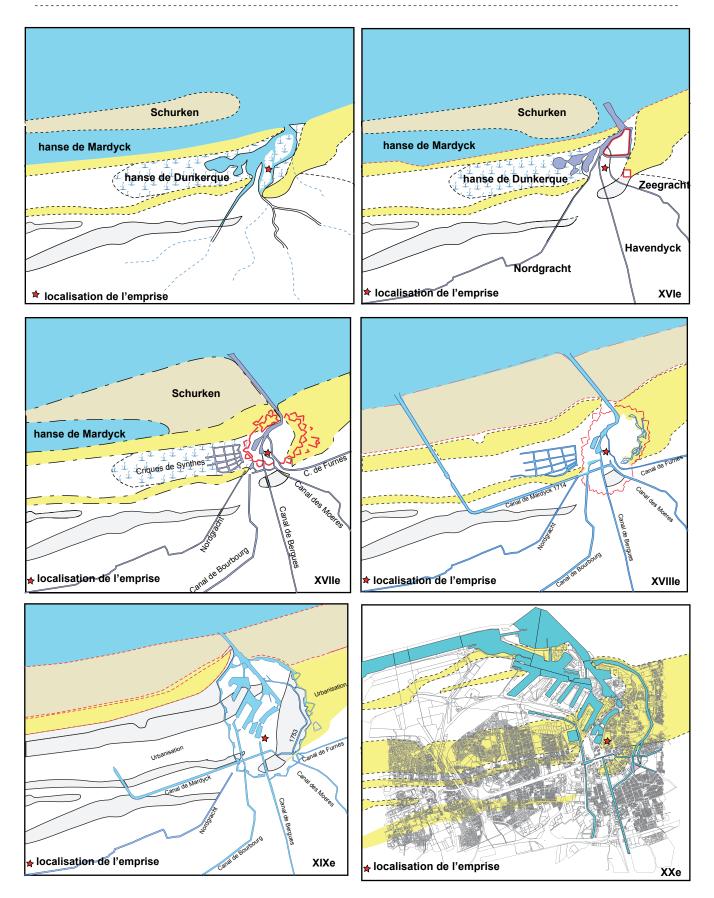


Fig. 4 : Évolution supposée de la ville et du trait de côte © Inrap

I.2.3 Contextes historique et archéologique

I.2.3.1. Brève histoire de la cité (Fig. 5 et 6)

Dunkerque aurait été, à l'origine, une petite bourgade de pêcheurs, située à l'extrémité ouest d'une longue dune, ce qui permet de comprendre l'étymologie du toponyme West-Duynkerke¹⁵. Sa fondation est située, dans l'histoire mythique de la ville, au VIIe siècle et est associée à l'édification d'une chapelle dans les dunes par Saint Éloi. Plusieurs auteurs¹⁶ évoquent une apparition de la ville dans le courant du Xe siècle et la construction d'une enceinte circulaire par le comte Bauduin III, avant 964.

Le bourg se serait constitué autour de deux hameaux primitifs¹⁷, l'un situé hors les murs (Saint-Éloi) et l'autre intra-muros (le hameau de Saintgillisdorp), répartis de chaque côté d'un chenal de marée qui pénètre dans la plaine maritime à cet endroit, formant une crique naturelle à l'abri des dunes.

Le nom de Dunkerque est attesté pour la première fois dans un acte de 1067 dans lequel Bauduin V, comte de Flandre de 1035 à 1067, offre à l'abbaye Saint-Winoc de Bergues le droit de percevoir la dîme de plusieurs bourgades du littoral. En 1126, Jean, évêque des Morins, octroie à l'abbaye de Bergues l'autel de Dunkerque. La dépendance de la cité maritime par rapport à Bergues, centre politique de l'Ambacht18, est donc nettement ressentie dans les premières sources dont nous disposons.

Ce n'est qu'à la fin du XIIe siècle, en 118319, que Dunkerque est reconnue comme ville par Philippe d'Alsace, comte de Flandres de 1157 à 1191. Celui-ci serait à l'initiative de la fondation des trois ports de Gravelines, Dunkerque et Nieuwpoort, afin de remplacer les anciens centres commerciaux coupés de la mer par l'endiguement progressif de la plaine maritime²⁰.

Durant le XIII^e siècle, la cité maritime s'organise, se dote d'institutions et possède en 1226 son propre sceau. Vers 1230, la ville édifie son premier Stadthuys²¹ et le port est pourvu de deux jetées. La ville s'avère être, à cette période, un petit port de pêche encore très dépendant de Bergues et beaucoup moins dynamique que ses deux villes jumelles Gravelines et Nieuwport.

Avec la guerre de Cent Ans, qui débute en 1337, la région se trouve entraînée dans un conflit qui la dépasse. Louis de Nevers, comte de Flandre de 1322 à 1346, se rallie au roi de France et empêche tout commerce de son fief avec l'Angleterre d'Edouard III. Il s'aliène ainsi les villes flamandes vivant du tissage des draps de laine, matière première importée du pays de Galles. Les villes de Flandre prennent le parti de l'Angleterre, de 1338 à 1341. Après une trêve de deux ans, les hostilités reprennent et la bataille de Crécy (1346) donne l'avantage aux français. En 1348, Louis de Mâle, comte de Flandre de 1346 à 1384, signe une trêve entre son comté et l'Angleterre dite « paix de Dunkerque ». Les Anglais débarquent à nouveau sur la côte française, à Calais, le 23 avril 1383. Le 24 avril, ils prennent Gravelines puis Dunkerque « mal défendue, mais riche et opulente »22. L'année suivante (1384), la ville passe sous l'influence bourguignonne par le second mariage de la fille de Louis de Mâle, Marguerite de Flandre, avec Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne.

Vers 618 Clotaire II confie le gouvernement de la Flandre à des officiers Une première chapelle serait édifiée dans les dunes Le territoire de Dunkerque est sous la tutelle des premiers comtes de Flandre des comtes de Flandre (862-1384) 1067 Première mention écrite de la ville Dunkerque est édifiée en tant que ville par Philippe d'Alsace comte de Flandre 1233 Edification du premier hôtel de ville Le royaume de France s'empare momentanément de Dunkerque et ensuite restituée à la Flandre Dunkerque est incendiée lors de la révolte contre Louis de Nevers

Suite à la bataille de Crécy, la ville est ravagée par les Anglais

Nouveau pillage Anglais

Philippe le Hardi, Duc de Bougogne, devient comte de Flandre

1400

Robert de Bar autorise la construction d'une enceinte fortifiée

Edification du Beffroi et de l'église Saint-Eloi

Futelle des Ducs de Bourguogne (1384-1477)

Construction de l'hôpital Saint-Julien (rue Faulconnier)

Fig. 5 : Frise chronologique, période médiévale

^{15.} Église des dunes de l'ouest. On trouve Oost-Duynkerke de l'autre côté de la frontière belge, à proximité de Koksijde (Belgique)

^{16.} Faulconnier 1730, Derode 1852, Lemaire 1976

^{17.} Derode 1852

¹⁸ Châtellenie

^{19.} Curveillier 1989

^{20.} De Meulemeester 1992

^{21.} Maison commune

^{22.} S. de Meyer, Annales Flandriae, t.I

Dunkerque est pillée et incendiée par les Français 1577 Tutelle Espagnole (1520-Dunkerque est occupée par les Hollandais iusqu'en 1583 Creusement du canal des Moëres Construction du fort de MArdyck Après 17 jours de siège, les Français prennent Dunkerque aux Espagnols Batailles des Dunes: Les Français livrent Dunkerque aux Anglais Début de la construction de la citadelle Louis XIV rachète Dunkerque aux Anglais Construction de fort Louis Bataille du Texel où Rattachement à la France (1662 s'illustre Jean Bart Dunkerque est bombardée par les flottes anglaises et hollandaise. 1702 Décès de Jean Bart Etablissement du Camp retranché de Dunkerque ouverture de l'hôpital général Nouvelle destruction des fortifications de Dunkerque Siège de Dunkerque par le duc

Fig. 6: Frise chronologique, période moderne © Mathieu Lancon - Inrap

d'York et bataille d'Hondschoote

En 1400, la ville se dote d'une nouvelle enceinte. Cette enceinte est celle représentée sur le plan de la ville dessiné par Jacques de Deventer et daté de la seconde moitié du XVI^e siècle (1560-1570) (Fig. 7).

Au milieu du XV^e siècle, les Dunkerquois construisent un amer, point remarquable aidant les marins à se positionner en mer. Dix ans après, l'église Saint-Éloi l'utilise comme clocher. Il s'agit actuellement du beffroi de la commune. La ville de Dunkerque est, à cette époque, entièrement tournée vers la mer et le commerce.

Au XVI^e siècle, le nord de la France est au cœur des conflits de successions des grands royaumes européens. En 1520, Charles Quint est reçu triomphalement dans la ville en tant que trente-et-unième comte de Flandre. Dunkerque est impliquée dans la guerre qu'il mène contre le roi de France, François I^e. En représailles, les pêcheurs dunkerquois sont attaqués par les corsaires français. Le magistrat de Dunkerque prend alors la décision d'armer des bateaux en course afin de protéger ses bateaux de pêche, initiant ainsi la fonction militaire future de la ville.

Lors de la guerre franco-espagnole (1635-1659), le maréchal Turenne fait le siège de la ville (à partir du 25 mai 1658). Dix-neuf jours plus tard (14 juin 1658), une coalition franco-anglaise menée par Turenne et Lockhart attaque la ville au cours de la bataille des Dunes. Le 25 juin 1658 reste une date symbolique dans l'histoire de la ville, soumise à de multiples convoitises. Au cours de ce qui est nommé la « folle journée », la ville est espagnole le matin, française en cours de journée et anglaise le soir. Le 27 octobre 1662, Dunkerque devient toutefois définitivement française. Le 2 décembre, Louis XIV fait une entrée solennelle dans la ville qu'il vient de racheter aux Anglais. Les travaux engagés au lendemain du rachat ont pour ambition de faire de la ville une place forte imprenable²³. Cette campagne d'aménagement modifie profondément la trame urbaine et constitue une réelle mutation de la ville. Dès 1670, Louis XIV encourage la course à Dunkerque. À la fin du XVII^e siècle, Vauban, nommé commissaire général des fortifications en 1678, dote la ville de l'un des plus grands ports de guerre du royaume. C'est à cette époque que s'illustre Jean Bart, le plus célèbre des corsaires dunkerquois.

En 1700, une chambre de commerce est créée. Cette nouvelle institution fait prospérer les commerçants et, en ce début de XVIII^e siècle, la ville devient une puissante place commerciale. Grâce aux fortifications de Vauban et à ses corsaires, la ville est imprenable par la mer. Mais celles-ci seront démantelées suite au traité d'Utrecht du 11 avril 1713 qui stipule « Le Roi très Chrétien fera raser les fortifications de la ville de Dunkerque, combler le port, ruiner les écluses qui servent au nettoiement du port, le tout à ses dépens [...et] que les dites fortifications, port et écluses ne pourront jamais être rétablis... ». Au XVIII^e siècle, le port de Dunkerque, associé à celui de Boulogne-sur-Mer, est également une des plaques tournantes de la fraude avec les Anglais (*smogglage*). Les contrebandiers viennent alors par centaines chercher des alcools et des produits de luxe. Le *smogglage* perdure jusqu'à la Révolution française, pour être ensuite mis en veille avec la guerre maritime contre l'Angleterre.

À la fin de la Guerre de sept ans (1756-1763), la ville et son port furent également le lieu de garnison d'une unité de soldats de marine, l'éphémère Régiment des Étrangers de Dunkerque.

Au XX° siècle, la ville est impliquée directement dans les deux conflits mondiaux. Elle est bombardée par les allemands, en 1940, durant la bataille de Dunkerque (opération Dynamo d'évacuation du corps expéditionnaire anglais et des troupes françaises vers l'Angleterre) puis plusieurs fois par les Anglais jusqu'à la libération de la poche de Dunkerque le 9 mai 1945. À l'issue de la dernière guerre, la ville est détruite à plus de 90 %. Un important programme de reconstruction est alors entrepris. Il modifie la trame urbaine et l'organisation de la ville s'appuyant sur le peu de patrimoine hors-sol encore existant.



Fig. 7 : Plan de la ville de Dunkerque, Jacob de Deventer (XVIe siècle). En achuré, position approximative du diagnostic © Archives Municipales de Dunkerque

I.2.3.2 Les données archéologiques

Depuis la fin des années 1990, les opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) ont permis de mieux percevoir les modalités d'occupations de la plaine maritime française dans un secteur allant des rives de l'Aa à la frontière belge. Loin de l'image d'une terre désolée conquise sur la mer suite au dur labeur des moines comme il ressort des cartulaires des grandes abbayes du XI^e siècle²⁴, les nombreux sites archéologiques (Brouckerque, Téteghem, Craywick, Loon-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa²⁵) suggèrent un paysage déjà densément occupé au X^e siècle. Les populations qui y résident tirent largement profit des ressources de ce milieu de marais maritime pourtant réputé hostile et peu favorable aux occupations pérennes. La plaine maritime se caractérise par une densité d'occupation, à associer probablement à la croissance démographique du X^e siècle et au dynamisme économique de la Mer du Nord.

Ces données, qui concernent essentiellement le milieu rural, manquent plus largement pour étudier le fait urbain dans ce secteur et notamment à Dunkerque. Contrairement à de nombreuses villes françaises, la connaissance du patrimoine historique de la cité, tant archéologique qu'architectural, reste largement méconnue. L'importance du programme de reconstruction d'après-guerre ne facilite pas la lecture physique de l'histoire des dynamiques urbaines. La ville n'a, par ailleurs, pas bénéficié du suivi archéologique que peuvent connaître d'autres zones urbaines, notamment les villes anciennes encore pour partie en élévation. Notre connaissance du passé enfoui se résume alors à quelques opérations archéologiques réalisées au cœur de la ville historique (Fig. 8 et Tab. 1). Les rapports de ces opérations, majoritairement des diagnostics ou des évaluations, font souvent état d'une très bonne conservation des vestiges médiévaux et modernes. Cependant, le nombre de fouilles, à proprement parler, reste extrêmement limité. Cet état de fait ne favorise pas l'analyse des dynamiques de mise en place du fait urbain. Les questions liées à la genèse de la ville et à son développement sont également compliquées par les processus naturels qui affectent les villes littorales. La répartition des zones habitées et des zones d'entrées maritimes reste encore très confuse. De même, la tumultueuse relation de la ville avec les évolutions rapides du massif dunaire est mal comprise voir jamais prise en compte. Le diagnostic réalisé en 2010²⁶ place du général De Gaulle avait permis de mettre en évidence un hiatus dunaire de plus d'un mètre d'épaisseur entre les niveaux d'occupation du Xe siècle et ceux du XIVe siècle. De même, l'opération de fouille réalisée par la société Arkémine²⁷, sous le lycée Benjamin Morel en 2012, montre à quel point il peut être difficile de percevoir les horizons d'occupations dans un tel substrat. Elle a néanmoins permis de mettre en évidence un horizon de sol daté du VIIe siècle par 14C au sommet de la dune.

^{24.} Curveillier 2004, p. 27-42

^{25.} Routier 2004 a ; Lançon, Routier 2004 ; Desoutter, Routier 2007 et 2009 ; Desoutter 2016 ; Herbin, Loridant 2007 ; Delaunay 2012

^{26.} Lançon 2011 a et b

^{27.} Colliou 2014

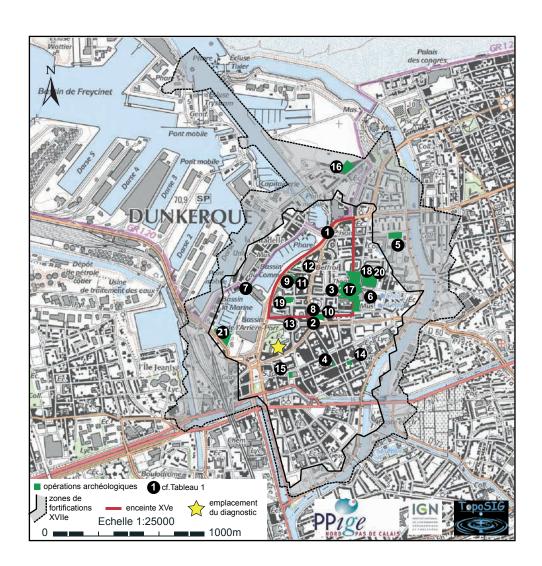


Fig. 8 : Localisation des opérations d'archéologie préventive sur la commune de Dunkerque © IGN, Ppige, Y. Créteur (Toposig) Inrap

N°Fig.	Année	Туре	Structure	Responsable	Adresse	thématiques		source
1	1901	fouille		Durin H.	Nouveau Mink	fortification	Xe?- XVe	Bulletin de l'Union Faulconnier, 1901,IV, pp.380- 392
2	1992	surveillance	Graal	Beauchamp Y.	rue Jean Bart	enceinte	XVe	
3	1992	évaluation	Graal	Beauchamp Y.	Pôle universitaire Lamartine: rue Saint-Gilles	habitat urbain	XVe-XXe	BSR 1992
4	1992	surveillance	Graal	Beauchamp Y.	rue de Beaumont	funéraire	?	BSR 1992
5	1993	surveillance	Graal	Beauchamp Y.	Les Estudiantines: rue des Arbres	fortification	XVIIe	BSR 1992
6	1993	sondage	Graal	Beauchamp Y.	Jardin du Musée des Beaux-Arts	couvent	XVIIe	BSR 1993
7	1993	surveillance	Sra	Roumegoux Y.	Pertuis de la Marine	hydraulique	XVIIIe-XIXe	BSR 1993
8	1993	diagnostic	Sra	Roumegoux Y.	Place Jean Bart	fortification	XIVe-XVIIe	BSR 1993
9	1994	évaluation	Graal	Beauchamp Y.	Rue du Maréchal French	couvent, habitat urbain	XIIIe-XVIe	BSR 1994
10	1994	fouille	Sra/Afan	Roumegoux Y.	Place Jean Bart	habitat urbain, fortification	XIVe-XVIIe	BSR 1994
11	1995	fouille	Graal	Beauchamp Y.	Rue du Maréchal French	habitat urbain	XIIIe-XVIe	BSR 1995
12	1998	diagnostic	SRA	Roumegoux Y.	Ruelles aux Pommes	habitat urbain	XIIIe-XXe	BSR 1998
13	1999	surveillance	Graal	Elleboode F.	Neptunes: Place Emile Bollaert	hydraulique, habitat urbain	XVIIe-XXe	BSR 1999
14	2002	diagnostic	Inrap	Marcy T.	Rue de Soubise	fortification?	XVIIe	BSR 2002
15	2003	diagnostic	Inrap	Notte L.	25, 27 angle de la rue Thiers et de la rue de Dampierre	habitat urbain	XVIIe-XXe	BSR 2003
16	2006	diagnostic	Inrap	Blamangin O.	Z.AC. des Bassins-construction d'un groupe scolaire	négatif		BSR 2006
17	2010	diagnostic	Inrap	Lançon M.	Aménagement cœur de ville Tr1: place du général de Gaulle	habitat urbain, fortification	Xe-XXe	BSR 2010
18	2011	diagnostic	Inrap	Lançon M.	Aménagement cœur de ville Tr2: Lycée Benjamin Morel	habitat urbain	XIVe-XXe	BSR 2011
19	2011	diagnostic	Inrap	Labarre D.	Place Salengro	hydraulique, habitat urbain	XIVe-XXe	BSR 2011
20	2012	fouille	Arkémine	Colliou C.	Lycée Benjamin Morel	métallurgie, paysage	VIIe-XIVe	BSR 2012
21	2017	diagnostic	Inrap	Lançon M.	Quai de Leith	bâtiments de l'Arsenal de Marine	XVIIe-XXe	Rapport de diagnostic

Tab. 1 : Opérations archéologiques réalisées sur la commune de Dunkerque @ Mathieu Lançon · Inrap

I.2.3.3 L'Arsenal Royal de la Marine

L'emprise de l'opération se situe à proximité immédiate des zones humides de la cité et concerne dans une large mesure les infrastructures annexes au développement portuaire. Elle occupe en effet la frange méridionale de l'Arsenal de Marine (Fig. 9) dont la construction a été ordonnée par Louis XIV, au lendemain du rachat de la ville de Dunkerque en 1662. Au cours de cette phase, la ville connaît un profond renouveau de ses infrastructures, civiles ou militaires. Un vaste programme d'aménagement est alors engagé.

En 1669, Louis XIV ordonne en effet la réalisation à Dunkerque d'un arsenal de marine pour la construction, l'accastillage et l'entretien des navires de guerre et corsaires. En 1670, l'approbation des plans et la destruction des îlots sud-ouest de la ville est délivrée. De 1671 à 1685, on édifie l'hôtel de l'Intendance de Marine, la chapelle dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, des logements d'officiers et enfin on installe les chantiers navals, magasins, ateliers, entrepôts, bassins, darses, écluses et pont. En 1686, la construction de la porte de l'Arsenal dite « de Berry » (Fig. 10) est réalisée sous la direction de Vauban et de Colbert.

Ce projet monumental n'aura qu'une existence brève puisqu'en 1713, le comblement du port et des bassins, la destruction des écluses, des darses et des quais est ordonnée suite au traité d'Utrecht.

Par la suite, entre 1740 et 1758, les installations portuaires sont remises en état d'après les plans de l'ingénieur militaire Delafons.

Au début du XIX^e siècle, les magasins, ateliers, et entrepôts sont détruits. Vers 1870, la vaste esplanade qui servait de chantier naval à l'Arsenal est déclassée de son rôle militaire et rendue au domaine public. La municipalité la transforme en jardin public sous le nom de Parc de la Marine et, en 1885, on v installe un kiosque à musique. En 1896, les casernes, les logements d'officiers et le magasin général sont détruits. L'atelier de corderie est quant à lui démantelé au début du XX^e siècle. Durant ce temps, et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale (1935), les bâtiments administratifs de l'Intendance ainsi que l'hôtel de l'Intendant demeureront debout, certaines parties ayant été transformées en hôtel (Fig. 11). Durant le second conflit mondial, les troupes allemandes implantent trois blockhaus à vocation de dépôts de munitions dans l'enceinte du Parc de la Marine. Lourdement touché par les bombardements tant allemands que britanniques entre 1940 et 1944, le quartier de l'Intendance de Marine sera lourdement remanié lors des phases de reconstruction de la ville dans les années 1950-1960.

Le présent diagnostic concerne en grande partie le secteur des bâtiments administratifs de l'Intendance de Marine qui borde l'Arsenal sur sa face sud. Ces bâtiments se situent directement au sud de la grande esplanade servant de chantier naval et à l'est des bassins du port. Les plans figurants l'Arsenal de Marine royale sont relativement nombreux, et ce dès sa mise en projet à la fin du XVIIe siècle. L'analyse de ces plans et de l'évolution qu'ils représentent est relativement intéressante. En effet, certains plans ou certaines illustrations figurent le projet, souvent idéalisé, plus que les réalisations. Ils diffèrent souvent significativement des plans postérieurs, tant dans le nombre de bâtiments réalisés que dans leur organisation. De fait, entre le début du projet et l'ordre de destruction des infrastructures, seules une quarantaine d'années se sont écoulées. On peut supposer que malgré l'utilisation d'une main d'œuvre importante, les premiers efforts se soient portés sur la réalisation des fortifications et la construction des bâtiments principaux. Ainsi, le plan de l'Arsenal repris dans l'Atlas de Frederik V du Danemark (Fig. 9), daté de 1687, et qui fait figurer en jaune les projets de constructions, montre déjà le rang de bâtiments administratifs de l'Intendance en place dans sa conformité finale et ce alors même que de nombreuses installations portuaires autour des bassins ne sont encore qu'à l'état de projet. Or, et c'est un point d'accroche important pour la compréhension chronologique générale de l'espace prescrit, seuls l'hôtel de l'intendant de marine (et son jardin attenant au nord) et les bâtiments attenants à l'ouest de ce dernier figureront en permanence et sans différence notoire entre la conception du projet à la fin du XVII^e siècle

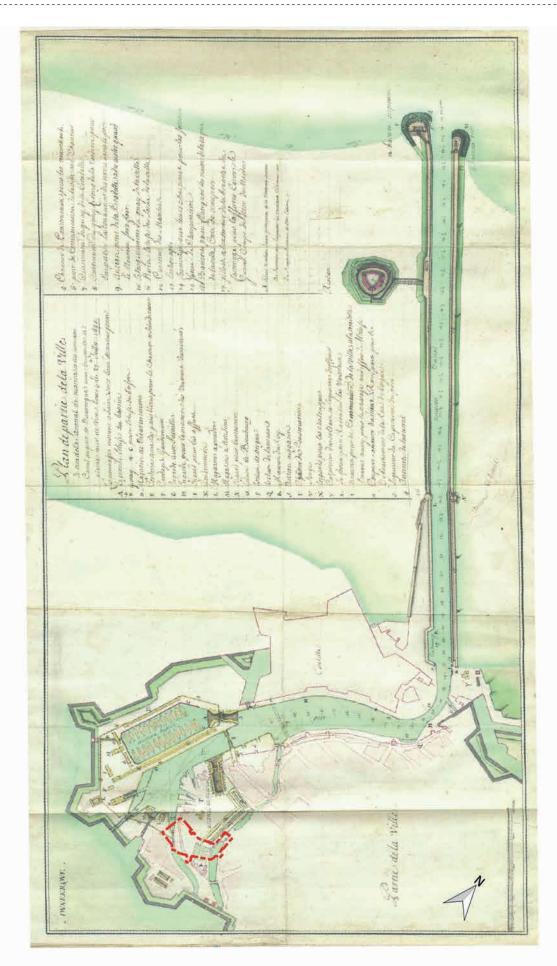


Fig. 9: « Plan de Partie de la Ville et Citadelle ; Arcenal de Marine et du nouveau Canal du Port de Dunkerque... Le 27e Juillet 1687 », Atlas de Frederik V du Danemark, BD 10, Tvl 65. © KBR Danemark
En pointillé rouge, emprise du diagnostic de la rue des Fusiliers Marins



Fig. 10 : Porte de l'arsenal de Marine, dite porte de «Berry», dernier vestige de l'ancien arsenal encore debout Cliché : ©Thierry Marcy - Inrap



 $\textbf{Fig. 11}: La \ façade \ de \ l'Hôtel \ de \ la \ Marine \ au \ début \ du \ XX^e \ siècle. \ Ce \ bâtiment \ est \ certainement \ l'Hôtel \ de$ l'Intendant de Marine, construit vers 1675

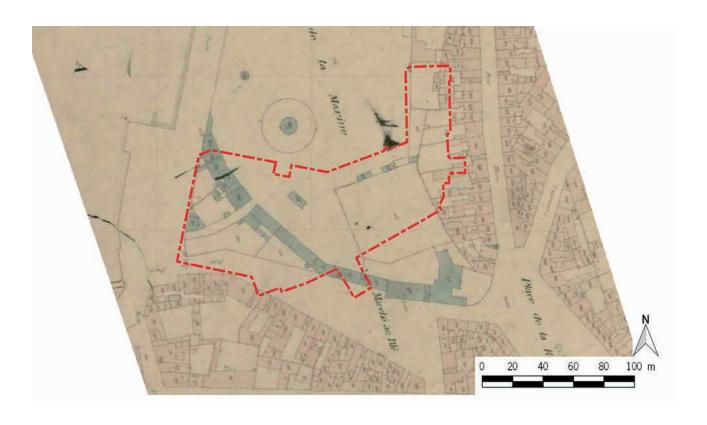


Fig. 12 : Report de l'emprise de diagnostic sur le cadastre de 1888. On remarquera que l'implantation des bâtiments de l'Intendance de Marine n'ont que peu changé depuis leur construction au XVIIe siècle Fond cadastral : © Archives du Nord, Dunkerque 1888, P31/030, section C seconde feuille (issu du site internet des Archives). Géoréferencement avec QGis 2.18.2 : © Thierry Marcy - Inrap



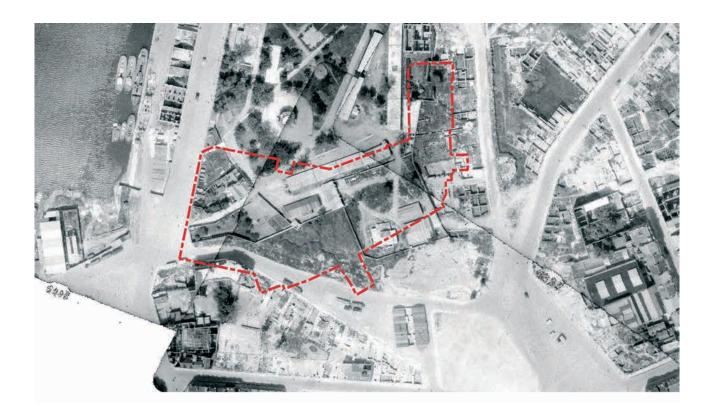
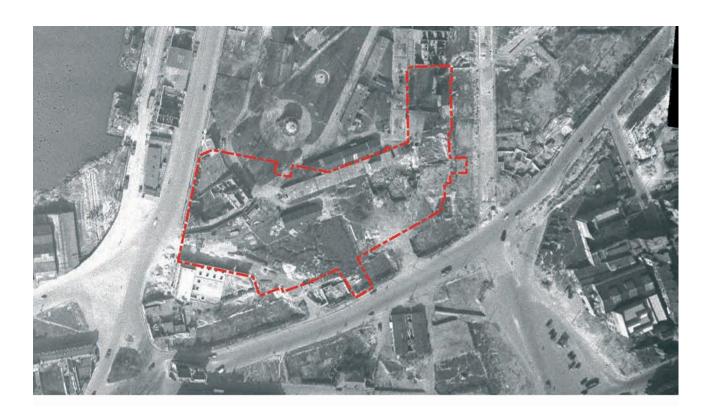


Fig. 13: Comparaison de deux photos aériennes du secteur du diagnostic, l'une en 1936 (en haut), l'autre en 1947 (en bas). On remarquera, dans ce laps de temps de dix années, la destruction des bâtiments de l'Intendance, surtout au sud, durant la seconde guerre mondiale Clichés aériens : © Institut Géographique National, issu du portail internet remonterletemps.ign.fr Géoréferencement avec QGis 2.18.2 : © Thierry Marcy - Inrap



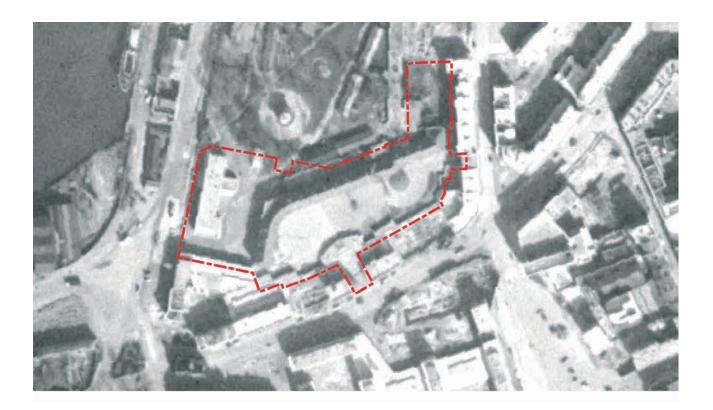


Fig. 14: En 1953 (en haut), la reconstruction a débuté ; le nouveau réseau viaire est désormais en place. En 1957 (en bas), les bâtiments sont construits ; au centre de l'emprise, l'école élémentaire du Parc de la Marine, à gauche, le bâtiment des Affaires Maritimes Clichés aériens : © Institut Géographique National, issu du portail internet remonterletemps.ign.fr Géoréferencement avec QGis 2.18.2 : © Thierry Marcy - Inrap

et les cadastres de la fin du XIXe siècle (Fig. 12). Un cliché aérien de l'Institut Géographique National d'août 1936 (Fig. 13) les montre encore debout. Les clichés postérieurs à la seconde guerre mondiale officialisent la destruction de cet ensemble d'édifices auquel le programme de reconstruction de la ville mettra définitivement fin au milieu des années 1950 (Fig. 14).

1.2.3.4 Le réseau hydrographique et les implantations antérieures à l'Arsenal

La consultation des documents, en particulier cartographiques (Fig. 15), à notre disposition avant le démarrage de l'opération nous a amené à constater la présence, sur l'emprise prescrite, de deux éléments liés au réseau hydrographique qui draine l'hinterland de la Flandre maritime française et dont l'exutoire maritime se situe dans ou à proximité de la ville.

À l'ouest de l'emprise, on trouve le canal des Moëres, qui, à la fin du XVIIe siècle, se jette dans l'arrière-port de l'Arsenal royal après avoir été connecté jusqu'à la fin du XVIe siècle au canal de la Panne qui sillonne intra-muros l'angle sud-ouest de la ville avant de se jeter dans le port de la ville au niveau de ce qui est actuellement le bassin du Commerce. Présent sur les plans jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il semble être comblé dans la première partie du XVIII^e siècle et ses eaux dérivées vers un nouveau canal qui contourne la ville par l'est, le canal de la Cunette.

À l'est de l'espace prescrit, les ouvertures du diagnostic devaient nous révéler le tracé du canal de Furnes qui, à partir de 1638, rejoindra le canal intramuros de la Panne en lieu et place de l'ancien canal des Moëres qui se jettera désormais dans l'arrière-port.

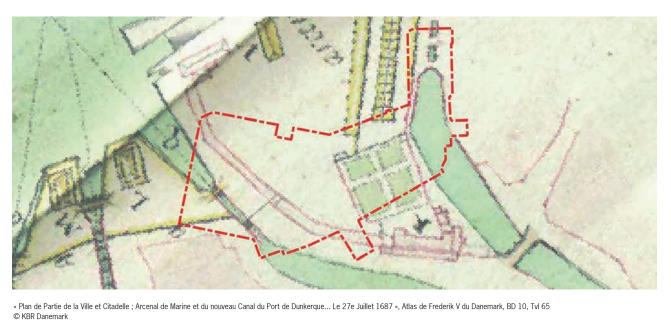
Enfin, la consultation du plan fiable le plus ancien que nous possédions sur la ville de Dunkerque (plan de Jacob de Deventer, 1560-1570) nous signalait que la surface du futur projet se situait hors de la ville enceinte par les fortifications de la période bourguignonne (Fig. 7). Toutefois, ce plan nous signalait également la présence au droit de l'emprise d'un groupe de maisons bordant le Zeegracht de l'époque, cours d'eau possiblement canalisé qui correspondrait par la suite au tracé du canal des Moëres. Cet ensemble d'habitats forme, sur le plan de Deventer, la frange ouest d'un groupe plus vaste formant un faubourg extra-muros au sud de l'enceinte urbaine.

L'un des objectifs du futur diagnostic était donc de vérifier la véracité de cette indication en tentant de démontrer la présence (ou non) dans l'emprise du diagnostic d'une occupation humaine sous forme d'un habitat construit et groupé antérieurement à l'installation de l'Arsenal de Marine de Louis XIV dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

1.3 Déroulement de l'opération

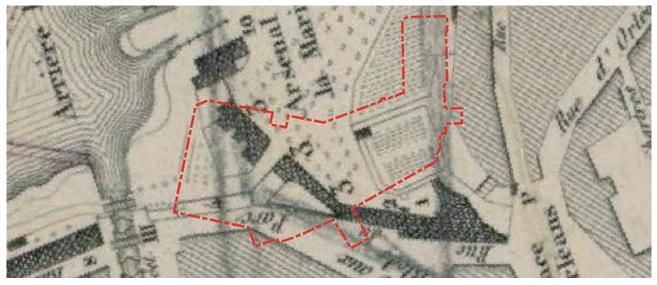
1.3.1 Les contraintes de terrain

Sur l'emprise à diagnostiquer, plusieurs espaces étaient inaccessibles de par leur position, leur nature ou les contraintes induites par le projet futur (Fig. 16). La plus importante de ces contraintes en terme de surface inaccessible tient en la présence, à l'ouest du périmètre prescrit pour le diagnostic, de l'ancien bâtiment administratif des Affaires Maritimes dont la façade donne sur la rue des Fusiliers Marins. Cet édifice, construit vers 1955 et désaffecté depuis 2012, est un des témoins de la reconstruction de la ville postérieurement à la seconde guerre mondiale. À ce titre, il sera réhabilité dans le cadre du futur projet. Toute intervention au droit de celui-ci est donc inenvisageable. Ce quadrilatère maçonné ampute donc l'aire à explorer d'environ 750 m². En parallèle de cette zone d'exclusion construite, un périmètre de non-intervention de 5 m minimum était ménagé autour du bâtiment afin que les travaux





Détail de la carte du dénombrement général des habitants de la Ville, Basse-Ville et Citadelle de Dunkerque - 1772 © Archives municipales de Dunkerque



Plan de la ville de Dunkerque et de ses environs. Dressé et dessiné par M. Bosquillon, ingénieur en chef directeur - 1831 Extrait du site internet http://m.mechain.free.fr/d-cartes.php, chapitre Les plans de Dunkerque, Les fortifications de Dunkerque après Vauban

Fig. 15: Évolution de l'hydrographie du site : en 1687 (en haut), deux canaux sillonent l'emprise, à l'est, le canal de Furnes, à l'ouest, le canal des Moëres ; en 1772 (au centre), le canal des Moëres a été rebouché ; en 1831 (en bas), l'emprise est une zone totalement asséchée

d'ouverture ne le déstabilisent pas. Cette zone de sécurité comprend l'espace séparant le bâtiment de la rue (environ 400 m²) ainsi que les espaces latéraux au nord (environ 300 m²) et au sud (environ 200 m², comprenant la parcelle cadastrale AP 10 en totalité et au moins 50 % de la parcelle AP 9).

Dans le même secteur, au sud du bâtiment décrit ci-dessus, un accès bitumé de 50 m de long sur environ 7,50 m de large (soit 375 m²) était inexploitable car encore en fonction dans le cadre des activités des commerces adjacents. Au cœur du projet, un autre édifice a pour vocation de perdurer au sein des constructions futures. Il s'agit d'une rotonde, précédemment appendice à l'ancienne école élémentaire du Parc de la Marine. Cette dernière couvre une superficie d'environ 130 m². Comme pour le précédent bâtiment, un espace de sécurité d'environ 5 m a été ménagé autour de l'édifice afin d'éviter toutes déstabilisations. Cette mesure ajoute environ 250 à 300 m² de zone inexploitable dans le cadre de l'opération archéologique.

Malgré le fait que la contrainte ne soit actuellement plus visible, un autre espace a été exclu des zones diagnosticables. Il s'agit de l'enceinte de l'ancien blockhaus datant de la seconde guerre mondiale. Ce dernier marque pour partie la limite nord au centre du périmètre prescrit et la limite avec le Parc de la Marine. D'une longueur d'environ 75 m sur environ 9 m de largeur (soit environ 675 m²), il a été démantelé entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017, puis comblé de terre. Aux dires du conducteur de pelle mécanique qui a participé à la destruction de ce vestige, sa profondeur d'enfouissement se situait entre 2 m et 2,50 m. Il faut signaler également que ce lourd ouvrage défensif servait pour partie d'appui au bâtiment de l'école élémentaire au sud, bâtiment bâti sur cave et dont les parties aériennes avaient également été détruites au début de l'année 2017, laissant une importante saignée, profonde d'environ 2 m, au centre-nord de l'emprise. Connaissant ces contraintes (position dans l'emprise, épaisseur de remblais récents à déplacer avant d'accéder à un éventuel niveau archéologique et nécessitant une ouverture large en surface pour une vision réduite en profondeur, sans compter la gestion des déblais engendrés), il a été décidé de ne pas investiguer sur cette emprise.

Sur une emprise prescrite de 13 455 m², la superficie des zones sur lesquelles le diagnostic archéologique s'est avéré impossible est donc de 2 455 m² soit 18,25 % de la surface totale. Si on ajoute à cela les 675 m² du blockhaus sur lesquels il a été décidé de ne pas effectuer de recherches dans le cadre de l'opération de diagnostic, ce pourcentage atteint 23,26 % soit près d'un quart de la surface prescrite.

1.3.2 Techniques et moyens d'intervention

Préalablement à notre intervention, de nombreuses opérations avaient déjà été effectuées sur le site prescrit. En effet, depuis la fin de l'année 2016, l'entreprise Beaussire, qui sera également notre opérateur technique, a réalisé un chantier de démolition de l'ancienne école élémentaire du Parc de la Marine ainsi que du blockhaus de la seconde guerre mondiale. Dans le cadre de cette intervention préalable, l'enrobé bitumé qui recouvrait la cour de l'école a également été enlevé. L'ensemble des gravats issus des diverses démolition avait été évacué du site. L'emprise du blockhaus a totalement été remblayée à la terre. Un merlon de terre conséquent fermait l'emprise au nord (hors des limites prescrites), ce matériau étant prévu pour le remblaiement postérieur des caves de l'école. Au niveau de ces caves, les sols du rez-de-chaussée et du fond de cave avaient été enlevés, mais pas leurs parois moulées verticales. Celles-ci formaient ainsi un blindage à cette saignée importante d'environ 10 m de large sur quelques 2 m de profondeur creusée dans les contextes sableux instables de Dunkerque.

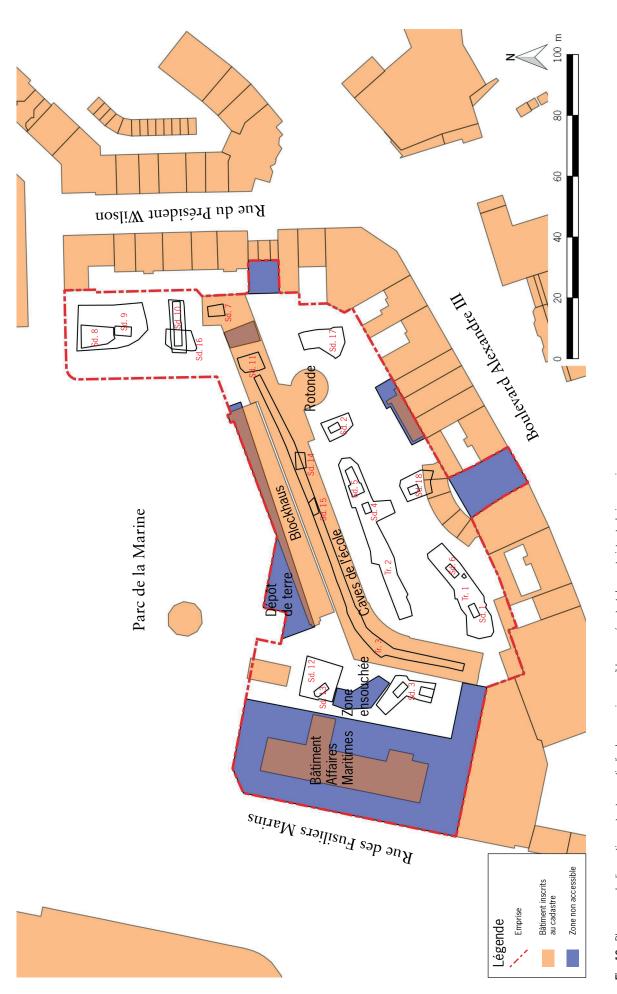


Fig. 16: Plan masse du diagnostic montrant en particulier les zones inaccessibles ou présentant des contraintes techniques majeures Extrait du plan parcellaire: Données fournies par la BD Parcellaire levé topographique des ouvertures archéologiques: © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap Mis en page et Dao: © Thierry Marcy - Inrap





Fig. 17 : Vues des façades avant (à gauche) et arrière (à droite) du bâtiment de Affaires Maritimes Clichés : ® Thierry Marcy - Inrap



Fig. 18: Vue de la Rotonde centrale Cliché: © Thierry Marcy - Inrap





Fig. 19 : Vues de la cave de l'école élémentaire après démolition du bâtiment et précédemment au diagnostic Clichés : © Thierry Marcy - Inrap

Notre intervention archéologique s'est déroulée du 12 avril au 12 mai 2017, soit un total de 20 jours ouvrés.

Dans l'emprise prescrite, et en fonction des contraintes signalées préalablement, elle a consisté en l'ouverture de trois tranchées et dix-huit sondages plus ou moins vastes répartis sur l'ensemble du projet.

Du fait de la nature instable des contextes rencontrés, la plupart des sondages ont fait l'objet de descentes en pyramide inversée par paliers de 1 m (environ) de hauteur.

Les creusements ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique à chenilles munie d'un godet de curage de 2,20 m de large monté en rétro. Les moyens mécaniques mis à disposition ont été présents sur le site tout au long des 20 jours qu'a duré le chantier.

La superficie totale des ouvertures est de 1967 m² (si on considère les ouvertures supérieures des sondages en puits), ce qui correspond à 14,62 % de la surface prescrite. Si on ne considère que les surfaces disponibles dans le cadre de l'emprise, ce taux d'ouverture atteint 18 à 19 % (selon que l'on considère l'espace du blockhaus comblé comme inaccessible ou non).

Tout au long de l'opération, les ouvertures ont été suivies par une équipe de trois à cinq agents de l'Inrap (pour un total de 91 jours/hommes), chargés, entre autres, du nettoyage, du relevé et de l'enregistrement des nombreuses coupes stratigraphiques ainsi que de la fouille de certains des faits découverts.

L'enregistrement général du site a été effectué uniquement sous forme d'unités stratigraphiques (US), positives pour les multiples couches relevées et négatives dans le cas de creusements avérés.

Les données ont été enregistrées sur support informatique (tablette durcie) directement sur le terrain à l'aide de la base de données C.A.Doc, développée sous FileMaker par Thomas Guillemard (Inrap).

Le relevé topographique des ouvertures ainsi qu'une couverture photographique verticale des découvertes majeures (et le traitement de ces dernières) ont été réalisés par des topographes de l'Inrap.

À l'issue de l'opération de terrain et compte tenu de l'aspect extrêmement positif des résultats obtenus, des précautions particulières ont été prises dans le cadre du rebouchage des ouvertures pratiquées. La plupart des maçonneries encore en élévation verticale de même que les sols construits ont été recouverts d'un géotextile et/ou d'un grillage avertisseur orange. Il en est de même pour certaines coupes sensible. Par ailleurs, les étiquettes numérotant les unités stratigraphiques *in situ* ont été laissées en place afin de faciliter une remise en contexte des éléments découverts dans le cadre d'une éventuelle réouverture de la zone.

2 Résultats archéologiques

2.1 Descriptions des tranchées et sondages

2.1.1 Tranchée 1

2.1.1.1 Situation et objectif

La Tranchée 1 a été implantée dans l'angle sud-ouest de la cour de l'ancienne école élémentaire du Parc de la Marine. De forme globalement rectangulaire, elle est orientée sud-ouest/nord-est et propose une superficie d'ouverture globale de 250,83 m² (Fig. 20). L'altitude moyenne du niveau d'ouverture de la tranchée à cet endroit est de 5,46 m NGF.

Première ouverture effectuée dans le cadre de ce diagnostic, son objectif était de donner un aperçu global des contextes directement sous-jacents à l'enrobé contemporain associé à une évaluation de la profondeur à laquelle nous pourrions les retrouver. La position de cette ouverture laissait envisager la possibilité de mettre au jour les vestiges des derniers états des bâtiments administratifs de l'Arsenal de Marine, ce qui aurait pu nous fournir un premier point d'appui pour la lecture des plans anciens.

2.1.1.2 Résultats

Le premier niveau des ouvertures pratiquées dans la cour de l'ancienne école est constitué d'un remblai ternaire très compact directement sous-jacent à l'enrobé bitumé (environ 5 cm d'épaisseur), lequel avait était enlevé préalablement à notre intervention. La suppression de ce radier, épais d'une vingtaine de centimètres, s'est systématiquement effectuée au godet à dents sur l'ensemble de l'aire prévue pour la future ouverture archéologique. C'est ce qui donne l'aspect plutôt « hachée » de cette première ouverture. Les gravats émanant de cette opération ont été stockés à l'écart des remblais sous-jacents en prévision des futurs rebouchages.

Une fois ce travail préalable de « nettoyage » mécanique de la surface réalisé, les contextes sous-jacents sont apparus. Dans la partie sud-ouest de la tranchée, un nœud important de réseaux contemporains divers (en particulier eau et électricité d'après la signalisation par grillage avertisseur mise en place par les concessionnaires) est rapidement apparu. En l'absence de plan d'implantation générale de ces réseaux et malgré le fait que l'aménageur nous ait certifié leur mise hors service, il a été décidé de passer outre cet important assemblage et de continuer le sondage dès que l'espace disponible serait suffisant. C'est pourquoi, sur les sept premiers mètres, l'excavation ne dépasse pas une trentaine de centimètres. Néanmoins, cette première entame permettait déjà de mettre en évidence une stratigraphie contemporaine qui présente à cet endroit un pavement en briques jaunes (US 26) bien agencé sous le niveau de ternaire (US 24). Le sommet de ce sol de circulation contemporain préalable au bitumage de la zone se situe à une altitude de 5,15 m NGF (Fig. 23).

Dans le second quart de la tranchée, après le nœud de réseaux, le sondage est descendu sous le dallage cité précédemment. Sous ce dernier, un niveau d'une soixantaine de centimètres de sables extrêmement mélangés (US 27) est apparu et a été percé. Il était stérile de tout élément datant.

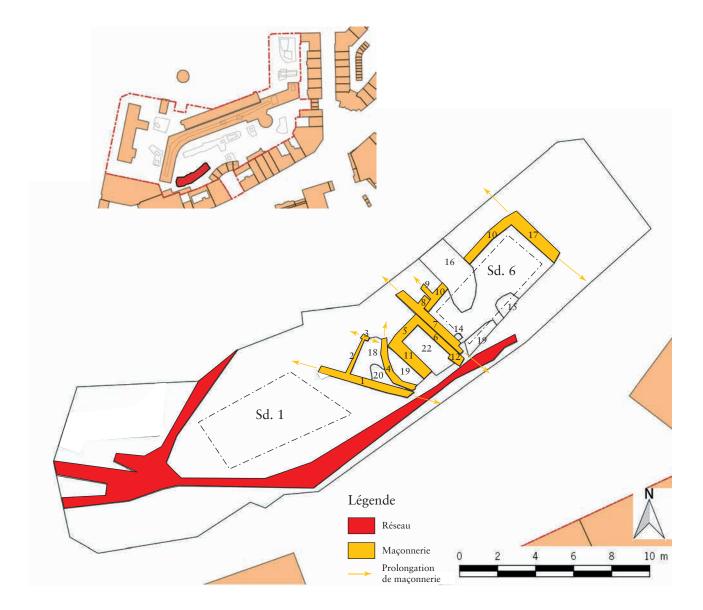


Fig. 20 : Localisation et plan de détail de la Tranchée 1 (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

Sous ce niveau de remblai sableux, à une altitude comprise entre 4,50 et 4,40 m NGF, le sommet d'un remblai de gravats (briques, tuiles...) est apparu (US 28). L'un des objectifs de la tranchée étant de reconnaître l'altitude d'apparition des potentiels vestiges anciens, il a été décidé de descendre mécaniquement dans ce niveau de gravats en pratiquant un puits sans gradins jusqu'à atteindre une éventuelle prochaine unité stratigraphique (Sd. 1). Étant donné l'instabilité générale liée à l'ouverture de ce puits (effondrements latéraux massifs), ce sondage en puits n'a pas excédé la profondeur de 3 m depuis le niveau d'ouverture de la tranchée, soit un arrêt du sondage à une altitude approximative de 2,50 à 2,40 m NGF. Dans un souci de sécurité et de consolidation des abords, ce sondage a été rebouché immédiatement. Le niveau de gravats constaté dans ce sondage n'a livré aucun matériel qui aurait permis de dater cet épais remblai. Étant donné la nature des éléments de terre cuite architecturale observés, il semblerait cependant que l'on puisse attribuer une datation extrêmement contemporaine à ce remblai.

Malgré le résultat globalement négatif de ce sondage profond, il a toutefois permis d'apercevoir, au sommet de la paroi nord-est, les premières assises d'un mur encore en place. Prolongeant le décapage de la tranchée vers le nord-est, le sommet d'un ensemble de maçonneries fut rapidement mis au jour. Elles consistaient en un mur de briques de 0,40 m de largeur globalement orienté ouest-est (US 1), en un ensemble de quatre murs de même facture (murs de briques de 0,40 à 0,60 m de largeur plaqués d'un enduit béton) formant une cuve de 1,80 m sur 3,50 m (US 5, 6, 11 et 12), et enfin, de deux murs parallèles de 0,50 m d'épaisseur orientés nord-ouest/sud-est (US 7 et 17) (Fig. 20 et 21). La dernière assise conservée de ces murs apparaît globalement à une altitude de 5 m NGF.

Un rapprochement de ces découvertes avec quelques plans du secteur datant des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles montre que ces murs appartiennent aux bâtiments de l'Intendance de Marine.

Le mur 1 est le fragment d'un mur de clôture qui sépare une partie des bâtiments de la rue, qui passe au sud en longeant l'Intendance (rue du Parc et place aux bois en 1772, rue du parc et marché au blé en 1831 et jusqu'à la fin du XIXe siècle [1888]) Cette séparation d'une partie des bâtiments de l'Intendance de l'espace public n'apparaît pas sur les plans avant le début du XIXe siècle (plan de 1831).

L'ensemble des murs formant une cellule quadrangulaire correspond à un réduit accolé (et non chaîné) aux bâtiments de l'Intendance mais dont la présence est uniquement relevée sur le cadastre de 1888. La fouille du comblement de cet espace (US 22) n'a révélé qu'un comblement de gravats divers sans livrer aucun matériel archéologique de quelque nature que ce soit. Certains éléments architecturaux sembleraient cependant signaler une couverture de cet édicule avec une voûte en berceau constituée de briques maçonnées. Le fond de la structure, parementé en béton comme l'ensemble des murs latéraux, a été atteint à une profondeur d'1,80 m sous le niveau de dernière arase du mur 7 (Fig. 22). Quelques niveaux plus organiques dans le fond de la cuve laissent cependant envisager une fonction de latrines.

Ces latrines semblent prendre place dans un espace non bâti mais comportant toutefois quelques éléments légers de structuration. Ainsi, les maçonneries 2 et 3 sont des alignements de briques faiblement liées entre elles et dont il ne subsiste qu'une à deux arases. De même, l'US 4 est un petit caniveau maçonné d'une trentaine de centimètres de largeur pour à peine sept centimètres de profondeur conservée. L'ensemble de ces petits éléments structurants est inclus dans un niveau de cendrée de couleur brun-gris (US 18) qui a livré quelques éléments mobiliers datés entre le milieu du XIXe et le premier quart du XXe siècle.

Enfin, les deux murs parallèles 7 et 17 correspondent aux murs de façade avant (mur 7) et arrière (mur 17) de l'Intendance de Marine de Louis XIV, implantés dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Aucun élément de structuration (maçonnerie et/ou structure en creux) n'étant présent entre les deux murs, il a été décidé d'effectuer un puits de sondage mécanique entre ces derniers dans le but de



Fig. 21 : Vue générale des maçonneries de la Tranchée 1 vue depuis le nord-est Cliché © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 22 : Vue des latrines après fouille du niveau de comblement Cliché © Thierry Marcy - Inrap

vérifier la présence éventuelle de niveaux de sol associés aux murs de façade. Ce puits a été nommé Sondage 6 (Fig. 23, 24 et 25). La coupe de ce sondage a été observée et dessinée jusqu'à une profondeur d'environ 1,20 m à partir du sommet du mur 7. Prolongée mécaniquement par la suite, les observations ne se sont plus faites que depuis le sommet du sondage, avec une fouille ponctuelle des remblais dans le godet de la pelle. À l'issue de ce sondage, on peut donc affirmer qu'entre les deux murs 7 et 17, marquant les façades des bâtiments de l'Intendance de Marine, aucun niveau de circulation n'est conservé. Nous sommes donc uniquement devant des maçonneries de fondation. En effet, l'ensemble de la stratigraphie, de laquelle, d'ailleurs, n'est issu aucun mobilier datant, ne reflète qu'une suite de niveaux de remblais plus ou moins épais. Outre cette constatation d'ordre architecturale, il a été possible d'atteindre les pieds de fondation de chacun des murs. Ainsi, le mur 17 (façade arrière) s'enfonce dans le sol jusqu'à une profondeur de 2 m alors que le mur de front de rue (mur 7) atteint une profondeur de 2,50 m. Enfin, le sondage mécanique a permis d'atteindre à une profondeur de 3,60 m (soit environ 1,40 m NGF) un sable gris-vert homogène dans lequel a été relevé un nombre important de coquilles marines. L'apparition de ce sable marque également l'apparition d'infiltrations d'eau. Ces infiltrations, associées à l'exiguïté du sondage, nous ont amené à arrêter les investigations à ce niveau.

La Tranchée 1 n'a pas été prolongée vers l'est au-delà du mur 17

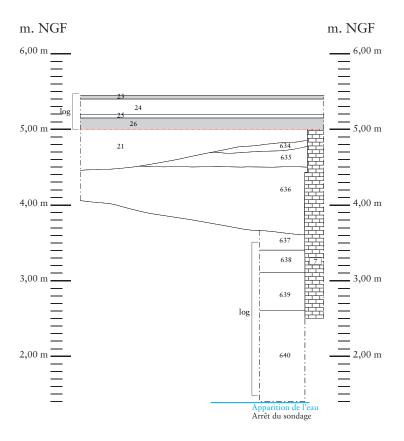


Fig. 23 : Stratigraphie de la coupe sud du Sondage 6 DAO © Dominique Favier - Inrap Mise en page © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 24 : Détail de la stratigraphie supérieure du Sondage 6 en relation avec le mur 7 Cliché @ Thierry Marcy - Inrap



Fig. 25 : Vue du fond du Sondage 6 en relation avec le mur 7 au moment de l'apparition de l'eau Cliché © Thierry Marcy - Inrap

2.1.2 Tranchée 2

2.1.2.1 Situation et objectif

La Tranchée 2 se situe au centre de la cour de l'ancienne école élémentaire du Parc de la Marine, au centre de l'emprise prescrite. De forme globalement rectangulaire, sa longueur est d'environ 56 m et sa largeur varie de 4,80 à 5 m; elle est orientée sud-ouest/nord-est. Un décapage complémentaire vers le sud, d'environ 6,50 m sur 5,50 m, complète l'ouverture initiale. L'ensemble de cette tranchée couvre une surface de 354,83 m². L'altitude moyenne du plan d'ouverture est, en moyenne, de 5,36 m NGF (Fig. 26).

L'objectif de cette tranchée était double. L'extrémité ouest devait permettre de montrer la continuité des murs de façade avant et arrière des bâtiments de l'Intendance, et ainsi de vérifier l'exactitude des plans anciens de l'Arsenal. Par ailleurs, selon la documentation connue, nous devions nous avancer vers le cœur de l'Arsenal de Marine dont dépendaient les bâtiments de l'Intendance. Les plans anciens, depuis le XVIIe siècle et l'implantation de l'Arsenal, signalaient un espace vide, sans bâtiment, sorte de vaste esplanade qui devait servir de chantier naval. Vers l'est, il était possible que nous atteignions un espace représenté sur les documents graphiques comme un jardin « à la française » et qui devait être le jardin dépendant du logis de l'Intendant de Marine de Dunkerque, haut responsable en charge de la gestion de l'ensemble de l'Arsenal. Cependant, l'intérêt de sortir ainsi des espaces construits de l'Intendance était également de vérifier les données évoquées par le plan le plus ancien en notre possession, à savoir celui de Deventer, daté de la fin du XVIe siècle. En effet, ce plan semblait signaler à cet endroit la frange ouest d'un faubourg situé hors de l'enceinte fortifiée de Dunkerque.

2.1.2.2 Résultats

L'entame de la tranchée, au sud-ouest, a rapidement révélé une maçonnerie de briques orientée nord-ouest/sud-est, large d'environ 0,70 m (US 86). L'alignement de ce dernier signalait qu'il s'agissait de la suite du mur 17 mis au jour dans la Tranchée 1, soit le vestige du mur arrière du bâtiment de l'Intendance. La distance qui sépare le mur 17 du mur 7 dans la Tranchée 1 empêchait d'espérer appréhender le mur de façade avant dans le cadre de la Tranchée 2. De facture assez solide, le mur 86 présente toutefois des bouleversements dans sa structure. En effet, il montre une rupture importante qui fait verser les briques vers le centre de la structure tout en restant alignées dans l'axe général du mur. Par ailleurs, un épandage de gravats vers le nord-est (US 112) laisse supposer un effondrement latéral dans ce sens.

Un nettoyage manuel de la zone a montré qu'un petit mur de refend interne (US 85), perpendiculaire au mur principal 86, était présent.

Le bouleversement de structure qu'a subi le mur 86 peut être induit par ce qui a été découvert lors de la suite du creusement de la tranchée. En effet, directement derrière la maçonnerie, la stratigraphie de la tranchée de diagnostic présente, sur plus de 10 m de longueur, 5 m de largeur et au moins 1,70 m de profondeur, de multiples remblais sableux montrant tous un pendage vers l'est. Malgré l'absence de limites claires, cette stratification laisse penser à celle d'une immense excavation. Étant donné ses dimensions importantes et les déstabilisations qu'elle a dû impliquer dans les contextes sédimentaires instables de Dunkerque, il n'est pas étonnant que le mur 86 ait suivi la pente générale de comblement.

À 20 m de l'entame sud-ouest de la tranchée, de nouvelles maçonneries sont apparues à une profondeur moyenne d'1,30 m sous la surface de décapage, soit à une altitude de 4,30 m NGF (Fig. 26 et 28). Ces dernières sont apparues dans un premier temps comme un mur de briques maçonnées (US 104), large d'une trentaine de centimètres et orienté globalement nord-sud. Sa longueur

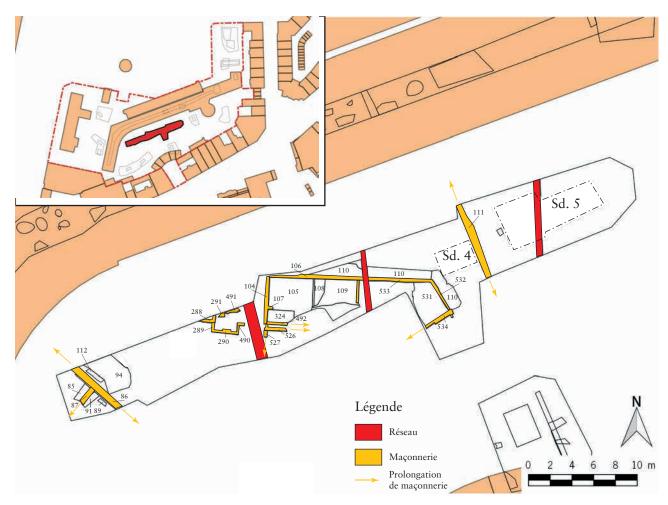


Fig. 26 : Localisation et plan de détail de la Tranchée 2 (échelle : 1/350) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 27 : Détail de l'ensemble des maçonneries 85 et 86 en Tranchée 2. Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 29 : Détail de l'espace carrelé 105 (premier plan) et du pavement de briques 108 (second plan à droite) Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

est de 4,30 m. La suite du décapage mécanique a rapidement montré, le long de la coupe nord de la tranchée, l'entame d'un autre mur (US 106), perpendiculaire au précédent et de même facture. Un léger nettoyage mécanique à l'angle des deux maçonneries a révélé, une vingtaine de centimètres plus bas (4,10 m NGF), un pavement constitué de petits carreaux en terre cuite rouge (US 105) (Fig. 29). Une attention accrue a été portée au nettoyage de la zone, qui fut réalisé en grande partie manuellement, avec une assistance mécanique pour l'enlèvement des déblais. Complétant l'ensemble, un nouveau mur maçonné (US 492) était mis au jour au sud du sol 105. Perpendiculaire au mur 104, il était parallèle au mur 106 et permettait donc d'établir la largeur du bâtiment à environ 4,70 m, murs compris. Dans cette pièce, on pouvait également constater la présence, vers le centre du mur 104, d'un espace où les carreaux de pavement étaient fortement calcinés. Cet espace devait marquer l'emplacement d'un foyer, peut-être à usage de chauffage pour la pièce. De même, dans l'angle sud-ouest de la pièce, un petit muret en briques de facture très légère délimitait une zone pavée de briques et légèrement plus basse que l'ensemble de la pièce. Cet espace, d'environ 2,50 m de long sur 1,20 m de large, devait avoir une fonction de réserve en annexe de l'activité pratiquée dans la pièce adjacente.

En poursuivant la Tranchée 2 vers l'est, avec toute l'attention à apporter étant donné les découvertes précédentes, c'est un bâtiment quasi intégral qui a été découvert. En effet, en prolongement de l'espace carrelé 105, la fouille a montré que le mur 106 se prolongeait sur une longueur de 15 m selon une orientation globalement ouest-est, avant de présenter un retour se dirigeant vers le sud-est (US 532).

Vers le sud de ce mur, et donc à l'intérieur du bâtiment, une succession d'espaces aménagés a été mis au jour. Ainsi, à la suite de l'espace 105, une nouvelle zone était découverte (US 108). Cette dernière, légèrement rehaussée par rapport au pavement situé à l'ouest, est composée de briques posées de chant et formant un motif décoratif en forme d'épis. Adossé au mur 106, la largeur de cet espace est de 0,95 m et sa longueur totale nous est inconnue. Cette zone permet toutefois de délimiter l'espace carrelé 105 auquel on peut désormais

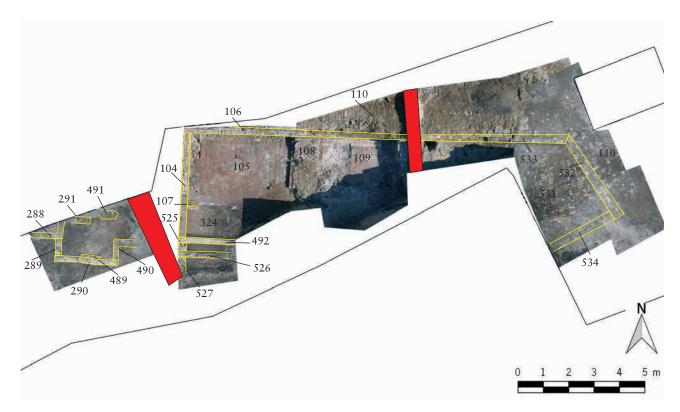


Fig. 28 : Détail de l'ensemble des maçonneries découvertes au centre de la Tranchée 2 (échelle : 1/150) Clichés et redressement : © Yves Créteur - Inrap Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 30 : Vue générale du centre de la Tranchée 2 vue depuis le nord-est Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

attribuer des dimensions minimales de 4,30 m sur 4,13 m, ce qui correspond à une pièce quasiment carrée.

À l'est de la zone 108, nous accédons à un nouvel espace carrelé (US 109) de même nature que l'espace 105. Un nouveau mur ferme cette zone à l'est, délimitant de nouveau une pièce de 3 m de large dans le sens est-ouest. Pour cette dernière, la distance nord-sud n'a pu être mesurée. Elle est toutefois au minimum de 2,30 m.

Si le mur 106 a pu être suivi vers l'est, prouvant ainsi que le bâtiment se prolonge dans cette direction, l'enlèvement des gravats qui jonchent les sols n'a pas été effectué à cet endroit et la nature des possibles sols en prolongement des pièces 105 et 109 n'a pu être déterminée.

Enfin, suite à la découverte, à l'est, d'un retour non-orthogonal du mur 106 se dirigeant vers le sud-est (US 532), une fenêtre, dépassant les limites précédentes de la Tranchée 2 vers le sud, a été ouverte afin de déterminer, si possible, la largeur du bâtiment découvert à son extrémité est. Après avoir ouvert cette fenêtre sur une distance d'environ 4 m, un nouveau mur (US 534), perpendiculaire au mur 532, a été mis au jour. Ce dernier semble donc fermer le bâtiment découvert au sud, comme précédemment le mur 492. Les deux murs formant les façades nord et sud ne sont toutefois pas parallèles à l'extrémité est du bâtiment. L'espace compris entre les trois murs (106, 532 et 534) mis au jour à cet endroit, a été nettoyé comme précédemment les espaces 105, 108 et 109. Ce nettoyage a révélé un espace pavé de briques jaunes posées à plat sans agencement particulier (US 531) (Fig. 31).

Grâce à ces découvertes, il est désormais possible d'estimer les dimensions de ce bâtiment : sa longueur, donnée par la longueur du mur 106, est de 15 m et sa largeur serait d'environ 4,20 m à l'est et 4,60 m à l'ouest. La superficie de ce bâtiment serait alors comprise entre 63 et 69 m². Trois espaces différenciés ont pu être déterminés dans cet espace, deux (pièces carrelées 105 et 109) pouvant être desservis par un espace de passage proposant un traitement de sol différent (US 108). À l'est du bâtiment, un quatrième espace enclos de murs semble attenant aux précédents. Ce dernier (US 531) propose un briquettage complet du sol. Cette différence de traitement de l'espace de circulation marque peut-



Fig. 31 : Détail du secteur est du bâtiment de la Tranchée 2. Au premier plan, le trottoir 110 ; en arrière l'espace briqueté 531. Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

être un usage dissemblable de ce dernier, à moins qu'elle ne souligne une autre chronologie que le reste de l'ensemble construit. Les résultats du diagnostic ne peuvent à l'heure actuelle répondre à ce questionnement.

À l'extérieur du bâtiment, vers le nord, les pièces sont entourées par un espace pavé (US 110) d'environ 0,95 m de largeur, constitué principalement de petits pavés de pierre bleue, mais aussi d'autres matériaux (briques, fragments de meule...) montrant certainement des phases de réparation de cet espace de circulation pouvant être assimilé à un trottoir. Cette zone ceinture le bâtiment sur ses faces nord et est mais s'interrompt à l'aplomb du mur 534. À l'ouest et au sud, les constatations de ce phénomène n'ont pu être effectuées. Au-delà du trottoir, on trouve une couche argilo-sableuse très compacte de couleur rouille (US 164). Ce niveau ressemble fortement à un niveau de circulation très induré (piétinement). Quelques éléments de mobilier céramique récolté sur le sommet de ce niveau évoquent une datation durant les XVIe-XVIIe siècles. L'ensemble des unités maçonnées ou carrelées, de même que le trottoir, étaient recouverts d'un niveau de gravats peu compact (US 221) qui marque le niveau d'abandon, de destruction et finalement de nivellement de cette unité bâtie. Le lot de mobilier céramique récolté lors de l'enlèvement de ce niveau de scellement montre que ce dernier est intervenu au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Pour compléter la vision des vestiges construits de ce secteur du diagnostic, il faut signaler qu'à l'ouest de l'ensemble décrit précédemment, un petit ensemble de briques maçonnées a également été mis au jour. Il est constitué de petites portions de murs dont l'agencement global ne peut être explicité en l'état actuel des connaissances. Il s'agit des murs 288, 290, 291, 299, 490 et 491 (Fig. 32). Près des murs de l'ensemble principal, à l'extérieur de son angle sudouest, il faut signaler la présence des murs 525, 526 et 527, observés dans un sondage restreint de 3 m² (Fig. 33). Peu de choses peuvent être dites au sujet de ces ensembles construits si ce n'est que l'orientation globale du bâtiment principal est respectée. Leur niveau d'apparition se situe à un niveau légèrement inférieur à celui du bâtiment principal (4,40 m NGF pour le sommet du mur 106; 4,20 m NGF pour le sommet du mur 288; 3,80 m NGF pour le sommet du mur 526). L'ensemble de ces données associé à une analyse fine de la structure qui lie l'ensemble permet d'établir une antériorité de l'ensemble 525-526-527 par rapport au bâtiment principal (murs 492-104-106). Le reste des maçonneries à l'ouest du corps de logis principal pourrait être associé à cet état antérieur.

Cet ensemble maçonné a fait l'objet au cours de la fouille d'une analyse par une spécialiste du bâti et des matériaux de construction. Le temps qui a été consacré à cette étude n'a actuellement permis qu'une pré-étude très succincte, mais cette dernière démontre déjà l'importance du potentiel de cet ensemble. Le rapport de cette étude est fourni dans la partie consacrée aux études complémentaires.

Suite à l'exploration de l'ensemble bâti, le creusement de la Tranchée 2 a été poursuivi vers l'est.

Environ 4 m après l'arrêt du trottoir 110, un nouveau mur est apparu (US 111). Dégagé sur l'ensemble de la largeur du sondage, soit environ 7 m, sa largeur est d'environ 0,60 m. Il est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est. Son altitude d'apparition se situe entre 4,80 m NGF au sud et 5,10 m NGF au nord de son tracé. Replacé comme pour les vestiges de la Tranchée 1 sur les divers plans anciens à notre disposition, il s'avère que ce mur correspond à la clôture ouest du jardin du logis de l'Intendant de Marine. Ce simple mur fournit donc un marqueur chronologique important puisqu'on connaît approximativement, comme pour l'ensemble des bâtiments de l'Intendance, sa date de construction située entre 1671 et 1685.

Stratigraphiquement, ce mur est inclus dans les contextes antérieurs sur une profondeur de 0,40 à 0,45 m. Son enfouissement ne dépasse pas la cote altimétrique de 4,35 m NGF. L'observation de la coupe nord de la Tranchée 2 permet de constater qu'il a été construit dans une tranchée de fondation (US 292)

qui coupe elle-même un épais niveau de remblai hétérogène (US 163) constitué, chose étonnante dans les contextes sableux dunkerquois, d'une matrice limono-argileuse dans laquelle sont inclus de nombreux blocs quadrangulaires d'argile chamarrée allant du brun clair au brun foncé. Si on suit ce niveau sur la totalité de la coupe, on se rend compte qu'il se superpose au niveau de destruction 221 qui lui-même scelle le bâtiment carrelé décrit précédemment. L'enchaînement stratigraphique de cette séquence permet de caler chronologiquement les ensembles maçonnés de la Tranchée 2. En effet, les niveaux 221 (destruction des bâtiments) et 163 (scellement et nivellement de l'endroit) doivent correspondre à l'ordre royal de destruction des îlots sud-ouest de la ville en 1670, préalable à l'édification de l'hôtel de l'Intendance à partir de l'année suivante (mur 111, mais également 86 toujours en Tranchée 2, et 7 et 17 en Tranchée 1). Le bâtiment carrelé ceint par les murs 104, 106, 532, 534 et 492 est donc l'un des derniers avatars du faubourg sud-ouest de la ville de Dunkerque situé hors des fortifications, tel que le représente Jacob de Deventer à la fin du XVI^e siècle. Il est toutefois logique que nos découvertes ne puissent pas se superposer à la représentation ancienne car un siècle d'évolution de cet espace habité les sépare de la représentation graphique.

Après la découverte du mur 111, la Tranchée 2 a été prolongée vers l'est sur une distance d'environ 15 m. Le décapage d'une première passe d'environ 1 m d'épaisseur n'a pas révélé de nouvelles unités structurantes dans le contexte qui correspondait aux jardins du logis de l'Intendant. Il existe d'ailleurs une notable dissemblance entre les coupes situées de part et d'autre de ce mur de clôture. Ainsi, par exemple, la couche 163, qui constitue une couche épaisse de 0,30 à 0,40 m à l'ouest du mur, n'existe que sous forme d'un petit lambeau tant dans ses dimensions verticales (à peine 0,05 m d'épaisseur au pied du mur 111) qu'horizontales (pas plus de 0,40 m à l'est du mur 111).



Fig. 32 : Détail des maçonneries découvertes à l'ouest du grand ensemble de la Tranchée 2 Cliché : ® Thierry Marcy - Inrap



Fig. 33: Détail des maçonneries découvertes au sud-ouest du grand ensemble de la Tranchée 2
Cliché: © Thierry Marcy - Inrap

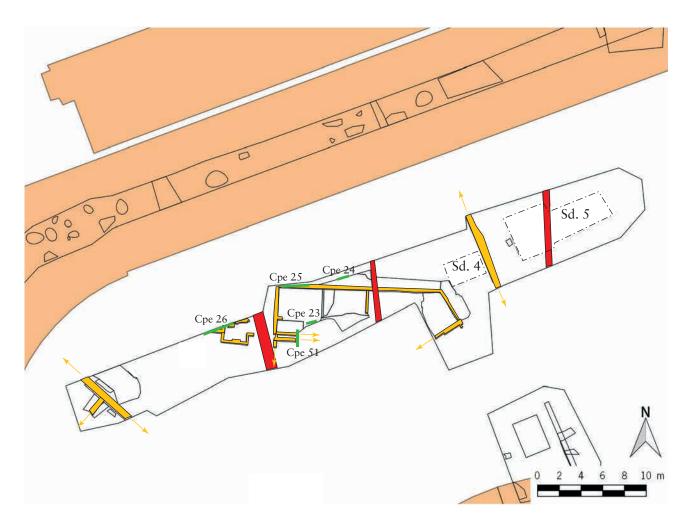


Fig. 34 : Localisation des coupes stratigraphiques relevées dans la Tranchée 2 (échelle : 1/350) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

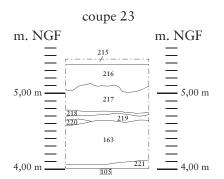




Fig. 35 : relevé et photographie de la coupe 23 en Tranchée 2 (échelle : 1/50) Minutes de terrain et cliché : © Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



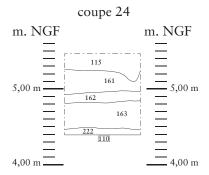


Fig. 36 : relevé et photographie de la coupe 24 en Tranchée 2 (échelle : 1/50) Minutes de terrain et cliché : © Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

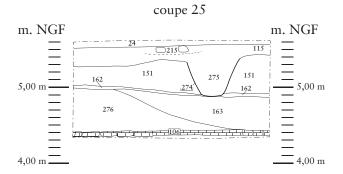




Fig. 37 : relevé et photographie de la coupe 25 en Tranchée 2 (échelle : 1/50) Minutes de terrain et cliché : © Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



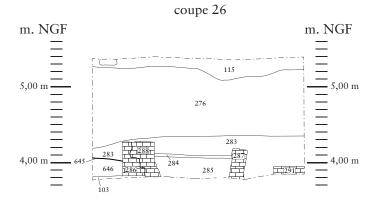


Fig. 38 : relevé et photographie de la coupe 26 en Tranchée 2 (échelle : 1/50) Minutes de terrain et cliché : © Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

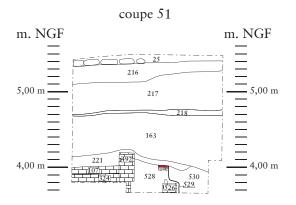




Fig. 39 : relevé et photographie de la coupe 51 en Tranchée 2 (échelle : 1/50) Minutes de terrain : © David Gaillard - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page et cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Le mur 111 est donc le marqueur d'une réelle rupture dans l'occupation du site. À partir de la fin du XVII^e siècle et durant la période d'activité de l'Arsenal de Marine, il note la séparation entre l'espace de travail des chantiers navals et le domaine privatif des jardins de l'Intendant. Mais il semble également avoir était implanté sur une rupture d'occupation antérieure entre un ancien espace construit à l'ouest et un espace vierge d'occupation (du moins au XVIIe siècle) à l'est.

2.1.3 Sondage 4

2.1.3.1 Situation et objectif

Le sondage 4 se situe dans l'espace décapé de la Tranchée 2, à l'ouest du mur 111, directement au droit de ce dernier (Fig. 40). Entamé sur le fond de décapage de la Tranchée 2, son altitude d'ouverture se situe aux alentours de 4,33 m NGF. Son ouverture mesure 3,40 m sur 2,20 m, soit une surface de 7,50 m². Il a été ouvert mécaniquement sur une profondeur d'1,10 m et un sondage manuel réduit dans l'angle nord-est a permis d'augmenter ponctuellement la hauteur de la coupe stratigraphique d'environ 0,20 m.

L'objectif de ce sondage, placé entre le grand ensemble bâti et le mur de clôture des jardins de l'Intendant, était de deux ordres. Ponctuellement, il devait permettre d'appréhender la stratigraphie sous-jacente du mur 111, de chronologie connue. Par extension, en cumulant la coupe de ce sondage à la coupe de la Tranchée 2 qui la surplombe directement, il devait permettre d'appréhender la stratigraphie à cet endroit précis entre la période contemporaine (sommet de la coupe supérieure) et, hypothétiquement, un niveau assez pur qui pourrait être considéré comme « naturel ».

2.1.3.2 Résultats

À la suite de la chrono-stratigraphie précédente, les coupes du sondage 4 (Fig. 41) ont montré une succession de niveaux de remblais sableux relativement peu épais. Si aucun niveau de sol n'a été relevé dans les niveaux supérieurs de ce sondage, trois niveaux fortement chargés en fragments de terre cuite architecturale de tous ordres marquent certainement des états de destruction plus ou moins importants de bâtiments. Il s'agit de l'US 316, repérée entre les cotes altimétriques de 4,30 m NGF et 4,47 m NGF, et qui correspond à l'état immédiatement antérieur à la pose du trottoir 110, de l'US 167, relativement plane à la cote moyenne de 4 m NGF, et de l'US 169, également plane à la cote moyenne de 3,80 m NGF.

Au sein de ces différents états, tout comme dans les niveaux intermédiaires, seul l'US 167 a fourni quelques tessons qui signalent encore une datation dans le courant du XVIIe siècle.

Le dernier niveau fouillé mécaniquement (US 173) est constitué de sable gris-brun homogène. Le sommet de ce niveau apparaît de façon relativement plane à la cote de 3,50 m NGF. La base de cette couche se situe, quant à elle, vers 3,20 m NGF. Malgré sa relative homogénéité, le sommet de la couche montre toutefois une compacité qui laisserait penser à un sol de circulation que le piétinement répété aurait durci. Quelques tessons de céramiques ont été extraits de cette couche et l'étude qui en a été faite atteste d'une datation dans le courant du XIVe siècle. La base de cette couche montrait l'apparition ponctuelle de poches de sable jaune assez fin qui laissait présager de l'arrivée d'un sable plus pur pouvant peut-être être considéré comme naturel.

La profondeur d'1 m ayant été atteinte dans l'espace restreint de ce sondage, il a été décidé de ne pas continuer d'avantage la descente.

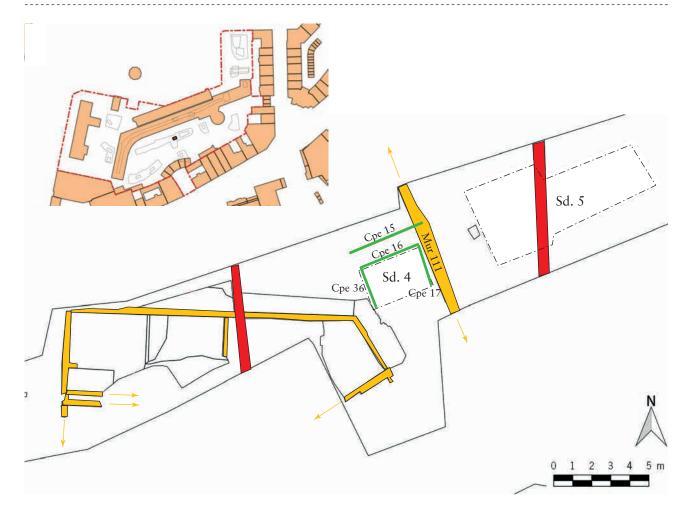


Fig. 40: Localisation du Sondage 4 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

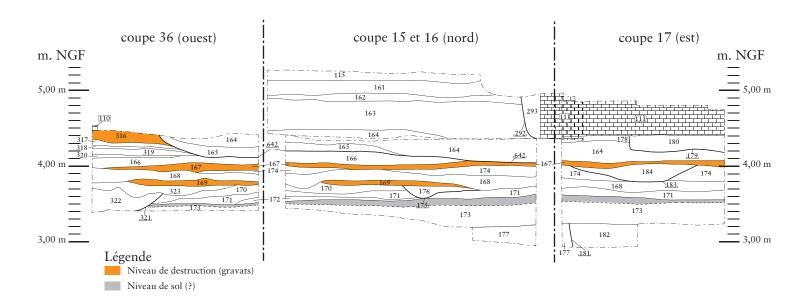


Fig. 41 : Assemblage des coupes stratigraphiques du sondage 4 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Anne-Lise Le Bayon, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

Les résultats obtenus restent toutefois importants puisque ce mètre de stratigraphie a révélé à sa base une occupation de la zone dans le courant du XIVe siècle (US 173). Cette occupation est suivie par au moins trois autres, marquées par les niveaux de destruction et d'épandage de gravats 167, 169 et 316. Ces trois états, tous antérieurs à l'ensemble bâti mis au jour plus à l'ouest dans la Tranchée 2, marquent certainement les divers états du faubourg sud-ouest signalé par J. Deventer à la fin du XVIe siècle.

2.1.4 Sondage 5

2.1.4.1 Situation et objectif

Le sondage 5 se situe, tout comme le précédent, dans l'espace décapé de la Tranchée 2, mais, cette fois, à l'est du mur 111(Fig. 42). La Tranchée 2 a été poursuivie sur une quinzaine de mètres à l'est du mur de clôture des jardins de l'Intendant et le premier mètre d'épaisseur fouillée n'a montré aucun élément structurant, l'ensemble laissant plutôt penser à des niveaux de terre de jardin. Toutefois, une réelle rupture a été notée entre les espaces bâtis antérieurs à l'Arsenal à l'ouest et des espaces plus vide à l'est.

L'objectif était donc de constater si cette rupture était également valable antérieurement au XVIIe siècle, en ouvrant un sondage qui serait parallèle au sondage 4 en terme de stratigraphie.

Pour ce faire, un sondage de 4 m sur 4 m a été ouvert à 2,50 m à l'est du mur 111. Cette largeur d'ouverture a été pratiquée en prévision d'une éventuelle descente en palier. Dans ce dernier, seules les coupes nord, ouest et sud ont été maintenues ; la coupe est a été supprimée afin de pratiquer une rampe facilitant l'accès au sondage. Préalablement prévue à proximité du mur 111, la découverte d'un plot de maçonnerie carré (US 209) en briques jaunes nous à obliger à décaler vers l'est l'ouverture de ce sondage.

2.1.4.2 Résultats

L'ouverture de ce sondage a révélé, comme pour le sondage 4, une série de couches sableuses sans qu'aucun élément structurant de type maçonnerie ou structure en creux ne soit découverts. La descente a été arrêtée lorsqu'est apparu, en fond de sondage, un sable fin et homogène jaune ne montrant aucune inclusion (US 198). L'homogénéité et la pureté de ce sable nous ont amené à le considérer comme étant naturel. Le sommet de ce niveau a été atteint à la cote de 3,20 m NGF au niveau de la coupe ouest du sondage. Toutefois, le nettoyage des coupes nord et sud a révélé que cette altitude augmentait de l'ouest vers l'est. Ainsi, à l'extrémité est du sondage, le sommet de cette couche apparaît un peu en dessous de 3,50 m NGF sur la coupe sud et 3,30 m NGF sur la coupe nord.

Le fait d'avoir entamé ce niveau de sable jaune homogène a permis d'observer en détail sa structure. Si l'homogénéité et la finesse prédominent dans les centimètres supérieurs, des micro-strates plus ou moins laminaires brunes apparaissent rapidement (Fig. 43). Ces dernières ressemblent à une formation géologique nommée « turbidite ». Les turbidites sont des roches sédimentaires détritiques meubles ou indurées, déposées par un courant de turbidité. Les courants de turbidité sont des écoulements gravitaires dans lesquels le sédiment est maintenu en suspension. Le mélange d'eau et de sédiment a une densité plus grande que celle de l'eau et se déplace vers le bas sous l'effet de la gravité²⁸. Ces dépôts laminaires peuvent être dus à un phénomène cyclique plus ou moins régulier tel que les marées. Les lamines sableuses se déposent pendant la montée ou le retrait de la mer (courants rapides) et les lamines argileuses

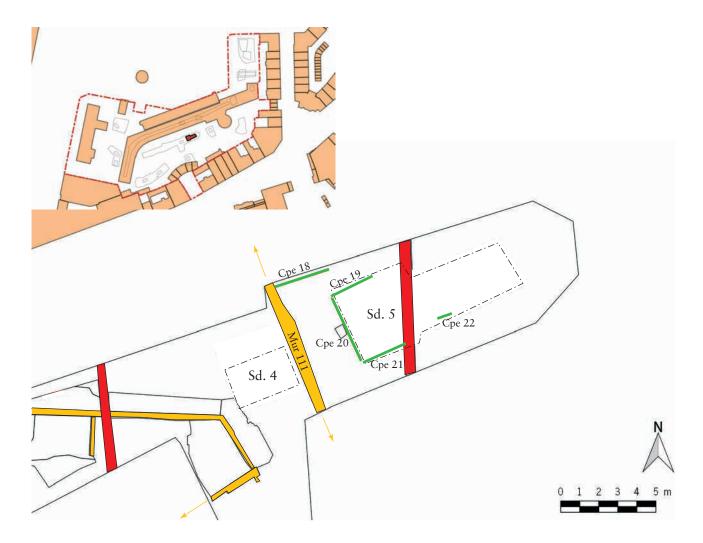


Fig. 42: Localisation du Sondage 5 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap





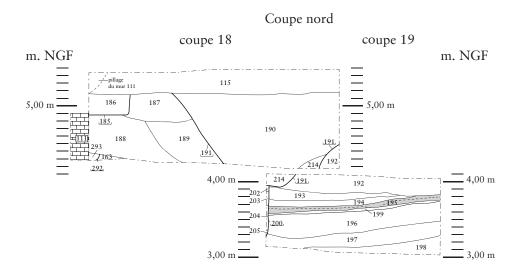
Fig. 43: Vue générale (à gauche) et de détail (à droite) des litages naturels (turbidites) observés sur l'ensemble du site

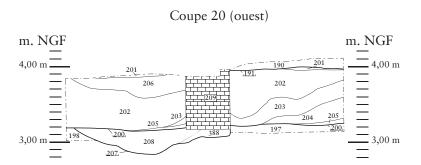
pendant les phases de calme (étal de marée haute ou basse)²⁹. L'observation de ce phénomène géologique assure donc que ce niveau de sable homogène est un milieu naturel soumis aux aléas des marées et que l'homme aura progressivement gagné sur des zones humides qui ont été, au moins jusqu'au milieu du Moyen Âge, soumis aux influences marines.

Au-dessus du niveau 198, considéré désormais à juste titre comme naturel, un niveau (US 197) de sable beige clair dans lequel se mélangent de nombreuses poches de sable jaune homogène issu de l'US 198 est présent (Fig. 44). Un niveau de sable beige clair plus homogène (US 196) lui succède. Si on considère la coupe dans sa généralité, il semblerait que ces deux couches n'en fassent en fait qu'une seule et soient le résultat de l'asséchement d'une zone anciennement humide par un apport massif de matériaux nouveaux. La couche 197 ne serait dès lors que le résultat du mélange des premiers apports de matériau avec la partie supérieure d'un milieu extrêmement meuble. Cette analyse, que seule une étude micromorphologique pourrait avaliser ou non, laisse penser que cet apport serait plutôt d'origine anthropique, le mélange, parfois en profondeur, étant le résultat d'un foulage au pied (ou par action mécanique tel qu'un premier bêchage) du milieu au début de l'assèchement de la zone. Du mobilier céramique découvert dans cette couche date cette accumulation du XIVe siècle. La couche qui surplombe le niveau 196 (US 195) est, quant à elle, constituée d'un sable gris homogène. Sa partie supérieure est beaucoup plus indurée et compacte que sa partie inférieure. Ce phénomène a permis d'interpréter cette couche comme un niveau de sol. Elle se situe à une altitude moyenne de 3,70 m NGF mais montre un léger pendage descendant de l'est vers l'ouest. Cette séquence stratigraphique n'est pas sans rappeler la séquence inférieure du sondage 4, à laquelle elle pourrait être assimilée. La chronologie des deux séquences renforce ce sentiment de similitude qui atteste donc d'une présence humaine pérenne à cet endroit dès le XIVe siècle.

Dans la moitié supérieure des coupes du sondage 5, les niveaux différenciés ne sont visiblement plus qu'une accumulation de remblais. Aucun mobilier permettant d'établir une chronologie de cette stratigraphie supérieure n'a été mis au jour.

À l'inverse de ce qui a été observé dans le sondage 4, aucun niveau de gravats n'a été observé dans les coupes du sondage 5. Cette absence continue de mettre en exergue une différence entre l'est et l'ouest du mur de clôture des jardins, lequel semblant avoir fossilisé une différence d'occupation de l'espace au bas Moyen Âge entre une zone ouest bâtie et un secteur est à l'occupation plus lâche.





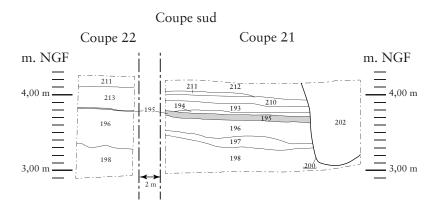


Fig. 44 : Assemblage des coupes stratigraphiques du sondage 5 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Anne-Lise Le Bayon, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.5 Sondage 2

2.1.5.1 Situation et objectif

Le sondage 2 a été ouvert à 7,50 m à l'est de la Tranchée 2. Ce sondage est volontairement limité dans l'espace car il se situe entre l'extrémité est de la Tranchée 2 et la limite de sécurité fixée afin de ne pas endommager ou déstabiliser la rotonde³⁰ présente à l'est (Fig. 45).

À la suite des découvertes déjà effectuées dans les Tranchées 1 et 2 (complétées des sondages 4 et 5), cette ouverture avait pour but de corroborer l'impression d'absence de structures entrevues dans le cadre des ouvertures précédentes (surtout en Tranchée 2, Sondage 4 et 5).

Le premier niveau d'ouverture, établi à une altitude moyenne de 5,50 m NGF, couvre une superficie de 56,50 m² prenant approximativement la forme d'un rectangle de 7 m sur 8. Cet espace a été décapé sur le premier mètre d'épaisseur afin de pouvoir par la suite établir des paliers de sécurité nécessaires à une observation des coupes profondes. Lors de l'ouverture, seules les coupes ouest, nord et est ont été préservées. Sur la face sud de ce sondage, une rampe d'accès a été aménagée afin de permettre un accès simplifié aux différents paliers de lecture des coupes.

2.1.5.2 Résultats

À l'issue du creusement, trois paliers ont été ménagés, permettant de lire une stratigraphie continue sur une épaisseur d'environ 3 m.

Les deux mètres supérieurs (approximativement de 5,50 m NGF à 3,50 m NGF) n'ont révélé qu'un empilement de strates sableuses alternant les couleurs jaunes, vertes et brunes. Ces dernières se succèdent quasi horizontalement et aucune structure en creux ne vient perturber cette succession. Cette accumulation semble donc plutôt résulter d'une volonté d'exhaussement régulier de la zone, peut-être en lien avec le caractère instable des couches sous-jacentes qui auraient une tendance certaine à se tasser en permanence.

S'il est certain que les strates supérieures datent de la période contemporaine (US 115 (Fig. 46 et 49) et murs 122 et 123 (Fig. 48)), aucun élément ne permet d'être aussi affirmatif pour le mètre intermédiaire (entre 4,50 m NGF et 3,50 m NGF).

À la lecture des coupes du palier inférieur, le contexte semble se modifier. En effet, les couches se situant globalement sous l'US de comblement 124 (base de la couche globalement constante à la cote de 3,40 m NGF) présentent un aspect différent. Si, comme précédemment, des couches de remblais sub-horizontales sont perceptibles, elles sont régulièrement perturbées par des creusements de structures. On peut ainsi noter le creusement 132 sur la coupe ouest (niveau d'ouverture : 3,40 m NGF) (Fig. 49). La coupe nord propose les creusements 134 et 623 (niveau d'ouverture : 3,20 m NGF), lesquels montrent également une chronologie relative, la structure 623 étant postérieure à 134 (Fig. 46). Enfin, la coupe est nous révèle le creusement 113 (niveau d'ouverture : 3,40 m NGF) (Fig. 48). Tous ces creusements s'intègrent dans des niveaux de remblais sous-jacents ce qui montre par là qu'ils ne marquent pas la première occupation du site à cet endroit. Observés uniquement en coupe, les creusements 132, 134 et 623 n'ont livré aucun mobilier qui puisse permettre de les attribuer avec certitude à une chronologie précise, leur présence marquant donc uniquement une activité anthropique dans le secteur.

Il n'en est pas de même pour la structure 113 mise en évidence dans la coupe est. En effet, cette structure s'est distinguée très rapidement dans le substrat dès la phase de creusement mécanique par la masse inhabituelle de mobilier qui la remplissait. En effet, cette fosse circulaire d'environ 1,50 m de diamètre, nous a permis de récolter pas moins de 699 fragments de céramiques

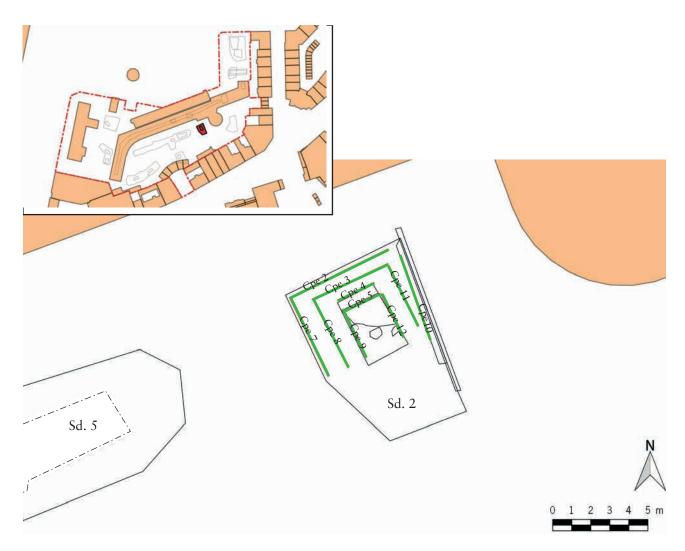


Fig. 45: Localisation du Sondage 5 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

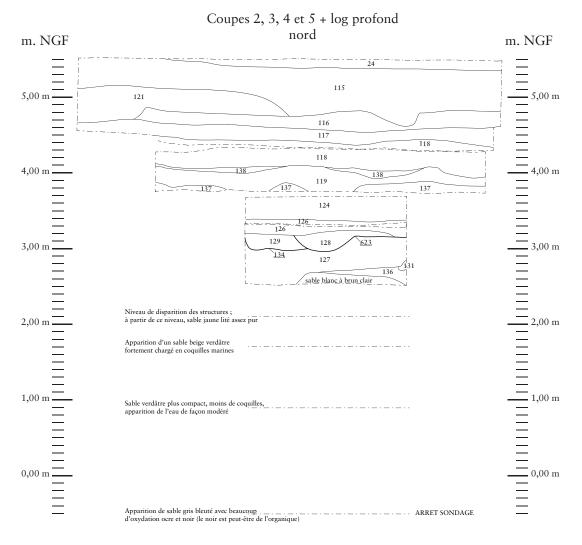


Fig. 46: Assemblage des coupes stratigraphiques de la face nord du sondage 2 (échelle : 1/50); les cotes relevées au cours du sondage profond y sont reportées Minute de terrain : © Anne-Lise Le Bayon, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 47 : Vue générale du sondage 2 depuis le sud Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

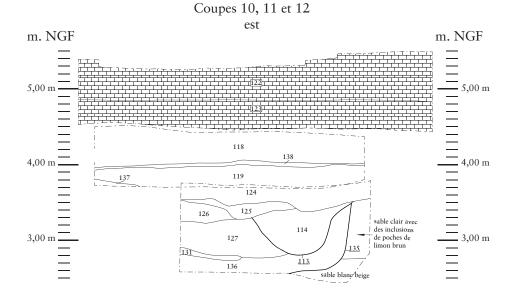


Fig. 48 : Assemblage des coupes stratigraphiques de la face est du sondage 2 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Anne-Lise Le Bayon, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

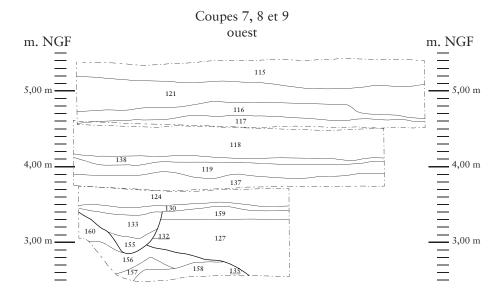


Fig. 49: Assemblage des coupes stratigraphiques de la face ouest du sondage 2 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Anne-Lise Le Bayon, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

correspondant à un minimum de 218 individus. Cet important dépôt a permis de fournir une datation très précise de l'ensemble à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles³¹. Au-delà de la datation spécifique de la structure, ce lot permet d'émettre l'hypothèse que les autres structures découvertes au même niveau stratigraphique appartiennent à un horizon chronologique similaire.

Par ailleurs, ce lot présentait des particularités découvertes au moment du premier traitement en post-fouille et qui ont rapidement montré qu'il s'agissait d'un rejet de rebuts de cuisson. Plusieurs tessons montraient en effet des déformations notoires, d'autres des fusions entre entités différentes, ou encore des coulures de glaçure sur des tranches de tessons après explosion de la céramique. Ces éléments prouvent le rejet d'une charge de four dont la température de cuisson n'a pas été maîtrisée, aboutissant à l'explosion et à la fusion de certaines pièces. Outre l'intérêt céramologique, le rejet de ce lot dans une fosse restreinte tend à prouver l'existence d'une production potière à proximité de cette fosse à la charnière des XVIe et XVIIe siècles. À ce jour, l'attestation, par ce rejet, d'une unité de production de céramique à Dunkerque est tout à fait inédite tant à l'échelle de la ville médiévale et moderne qu'au niveau régional où très peu d'ateliers de production de cette période ont pu être étudiés. La découverte de cet important lot céramique permet en outre de caler chro-

La découverte de cet important lot céramique permet en outre de caler chronologiquement les deux mètres de remblais supérieurs. Ces derniers sont en effet attribuables au XVII^e siècle et aux périodes postérieures. La multiplicité des niveaux de remblais stériles horizontaux est donc certainement à mettre en lien avec la présence à cet endroit du jardin de l'Intendant de Marine, lieu qui n'a que faiblement tendance à fournir des traces d'activité d'ampleur. Enfin, ces structures en creux des XVI^e-XVII^e siècles s'incluent toutes dans des niveaux antérieurs qui ne commencent à laisser place au sable jaune marin

niveaux antérieurs qui ne commencent à laisser place au sable jaune marin (identique à l'US 198 du sondage 5) qu'à une profondeur de 3 m (apparition ponctuelle moyenne du sable jaune : 2,65 m NGF). À cette cote, le sable « naturel » reste fortement marqué par la présence de structures en creux, le fond du sondage 2, soit une superficie d'environ 7 m², restant tenu pour au moins 50 % par le creusement de la structure 135, dont l'ensemble des limites n'a pas été observé et semble largement dépasser les limites du sondage.

Dans l'espace restreint du dernier palier (7 m² pour rappel), il devenait impossible, pour des raisons de sécurité, d'observer en direct la stratigraphie dans le cadre d'un nouveau palier. Toutefois, il a été décidé de prolonger mécaniquement le sondage afin d'appréhender les niveaux sous-jacents au sable jaune (Fig. 46). Ce creusement supplémentaire a donc montré que, dans le cadre du sondage 2, toutes traces de structures en creux (comblement de sable gris-beige facilement discernable dans un encaissant jaune) disparaissaient à la cote approximative de 2,10 m NGF. Le niveau de sable jaune marin, identique à celui déjà observé dans le sondage 5, disparaît, quant à lui, vers la cote de 1,70 m NGF, laissant la place à un niveau de sable gris-vert compact fortement chargé en coquilles marines jusqu'à la cote de 0,90 m NGF. Par la suite, ce niveau de sable verdâtre perdure mais la présence de coquilles se fait beaucoup moins ressentir. C'est dans ce niveau que les premières percolations d'eau sont perceptibles. Ce niveau de sable verdâtre n'est pas sans rappeler l'US 640 observée dans le sondage 6 (Cf. supra Fig. 23) et dont le sommet culminait approximativement à la même cote altimétrique.

Enfin, ce niveau de sable vert ponctuellement chargé en coquilles marines, assimilé à un niveau d'estran³² marin, a été percé totalement dans le cadre de ce sondage. À la cote de - 0,50 m NGF, cet épais niveau laisse apparaître le sommet d'un niveau de sable gris bleuté présentant de nombreuses traces d'oxydation ainsi que quelques blocs de tourbe noire.

Le sondage 2 a été arrêté sur ce niveau, à environ 6 m de profondeur.

^{31.} Cf. étude céramique de Vaiana Vincent (Inrap) dans le présent rapport.

^{32. «} Partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer. » Définition issue du dictionnaire Larousse en ligne.

2.1.6 Sondage 18

2.1.6.1 Situation et objectif

Afin de compléter les observations déjà effectuées dans ce secteur, un sondage a été ouvert dans le prolongement est de la Tranchée 1 et à l'aplomb sud (sudest) du sondage 4 et de l'extension latérale sud de la Tranchée 2 qui avait permis de repérer la largeur du bâtiment construit dans sa partie est (Fig. 50). L'objectif était, en se servant de la prolongation prévue du mur 111 comme axe, à l'instar des sondages 4 et 5, de vérifier la stratigraphie générale ainsi que la présence éventuelle de nouvelles maçonneries prolongeant les découvertes de la Tranchée 2.

2.1.6.2 Résultats

Ce sondage a été ouvert sur une superficie d'environ 78,50 m². L'altitude supérieure du début du percement se situe à 5,35 m NGF.

À cet endroit, le sommet du mur 111 est affleurant puisque les arases de briques ont été atteintes entre 5,10 m et 5,30 m NGF, soit dix à vingt centimètres plus haut que lors de sa découverte dans la Tranchée 2.

Le mur 111 ayant été mis au jour dans ce sondage, les stratigraphies qui seraient dès lors observées pourraient être mises en parallèle avec celles observées dans la Tranchée 2 ainsi que dans les sondages 4 et 5.

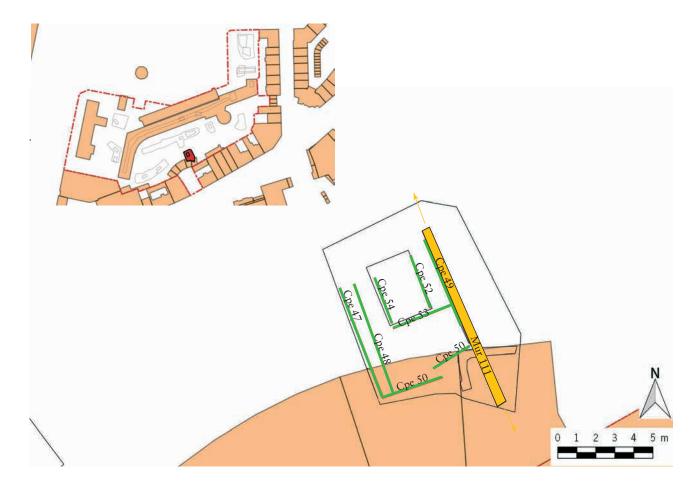


Fig. 50 : Localisation du Sondage 18 et schéma d'implantation des coupes stratigraphiques (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

Pour des raisons de gestion des déblais, il a été décidé de pratiquer le sondage uniquement en suivant la face ouest du mur de clôture du jardin de l'Intendant, lequel a été suivi sur une distance d'environ 10 m (Fig. 58). En effet, la logique d'occupation observée dans le cadre de la Tranchée 2 semblait signaler que l'occupation antérieure à la mise en place de l'Intendance de Marine se développait plutôt dans cette direction.

Dans ce cadre, le premier mètre de profondeur observé a livré, comme dans les autres ouvertures, une série de niveaux de remblai difficilement datables étant donné le manque de mobilier recueilli. Par ailleurs, l'épaisseur de ce premier palier a montré d'importants bouleversements liés à de multiples passages de réseaux contemporains. Deux réseaux (probablement des conduites d'eau, mais la possibilité d'un transport de fuel pour un réseau de chauffage n'est pas à exclure), orientés globalement est-ouest, perçaient le mur 111 (creusements 470 [1,25 m de profondeur] et 473 [0,75 m de profondeur] [Fig. 51 et 52]). Ces réseaux, en tuyau métallique, n'ont pas été enlevés. En effet, leur flexibilité a permis de les maintenir en place tout en continuant à observer les stratigraphies

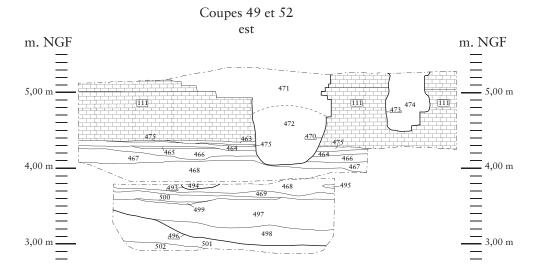


Fig. 51: Assemblage des coupes stratigraphiques de la face est du sondage 18 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Dominique Favier, David Gaillard (coupe 49), Véronique Devred, Hervé Trawka (coupe 52) - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 52 : Vue générale de la face est du sondage 18

Coupes 50 et 53 sud m. NGF m. NGF _____ 5,00 m 483 477 5,00 m 477 455 485 480 480 111 478 481 484 canalisation __ 4,00 m 4,00 m 3,00 m 454 462 497 506 666 507 3,00 m 498 501 L<u>496</u> 502 198 2,00 m

Fig. 53: Assemblage des coupes stratigraphiques de la face sud du sondage 18 (échelle : 1/50)

Minute de terrain : © Dominique Favier, David Gaillard (coupe 50), Véronique Devred, Hervé Trawka (coupe 53) - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Coupes 47, 48 et 54 ouest

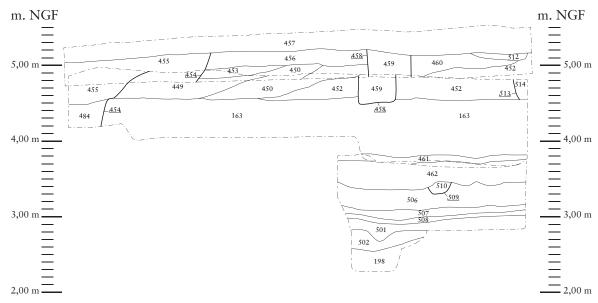


Fig. 56: Assemblage des coupes stratigraphiques de la face ouest du sondage 2 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 57 : Vue générale de la face ouest du sondage 1 Cliché: © Thierry Marcy - Inrap

en profondeur. Par contre, un autre réseau, constitué d'un tuyau en ciment de grosse section (diam. : 20 cm), et traversant le sondage en diagonale selon une orientation globalement nord-sud (visible en Fig. 53, 54 et 55). a été percé accidentellement ; l'intérieur de cette canalisation ne montrait aucun résidu. Il a donc été décidé de l'enlever dans le cadre du creusement du second palier. La stratigraphie a alors montré que cette canalisation avait été posée dans une large tranchée (creusement 454) au profil globalement en « V », large à son ouverture d'environ 2 m et profonde d'1,70 m (Fig. 53).

Malgré ces multiples perturbations, de nombreuses observations ont pu être effectuées.

Tout d'abord, sur la coupe est, le mur 111, clôture des jardins de l'Intendant, a de nouveau pu être observé. L'appareillage est similaire à celui déjà constaté dans la Tranchée 2 et la profondeur d'enfouissement est identique (Fig. 52). La technique de pose au sein d'une tranchée préalable (coupe sud, US 481) a de nouveau été constatée (Fig. 53).



Fig. 58: Vue générale du sondage 18 depuis le nord Cliché: © Thierry Marcy - Inrap

Comme dans la Tranchée 2, la tranchée de fondation de ce mur rectiligne a été creusée dans un remblai hétérogène très reconnaissable mêlant limon sableux et blocs d'argile (coupe sud, US 478) (Fig. 53). Ce même niveau est observé sur la face ouest du sondage où il reprend la numérotation attribuée dans la Tranchée 2 (coupe ouest, US 163) (Fig. 56).

Le sommet de cette couche de remblai se situe à la cote de 4,70 m NGF soit globalement à la même altitude que l'US 163 observée en Tranchée 2. Toutefois, dans ce sondage, cette couche de nivellement ne recouvre pas des niveaux maçonnés mais plutôt une série de couches de remblais antérieurs, et ce à partir de la cote approximative de 3,80 m NGF. Cette altitude de la base de la couche de remblai de nivellement de la fin du XVII^e siècle (*Ca* 1670 pour rappel) est inférieure d'au moins quarante centimètres à celle observée dans la Tranchée 2 au-dessus des espaces maçonnés. En l'absence de jonctions physiques entre les deux espaces de sondages, il est actuellement impossible de savoir si cette différence tient à un réel décalage entre les espaces construits au nord et des espaces vides légèrement au sud, ou si, à cet endroit, les maçonneries ont été supprimées préalablement à l'épandage du niveau de remblai.

Sous le niveau de remblai lié à la préparation de l'installation des bâtiments de l'Intendance, on constate, sur une épaisseur d'1 m à 1,40 m, la présence de quelques niveaux sub-horizontaux certainement liés à des phases de remblaiements/nivellements successifs. Peu de structures en creux sont à signaler dans cette épaisseur. Tout au plus, nous pouvons signaler une grande fosse (US 496) de forme ovale de plus de deux mètres de long se développant sur quelques 0,60 m de profondeur et dont le niveau d'ouverture se situe aux alentours de 3,60 m NGF (Fig. 51 et 53). Cette dernière a livré quelques éléments de mobilier céramique datés de la première moitié du XVII^e siècle. Le niveau d'ouverture de cette fosse signalerait donc les derniers niveaux de fréquentation de l'endroit préalablement à la mise en place de l'Arsenal de Marine.

Cette fosse perce une série de niveaux dont certains ont livré quelques mobiliers eux-mêmes datés du XVI^e siècle, respectant ainsi la chrono-stratigraphie observée (coupe sud, US 507, entre 3,10 et 3,30 m NGF (**Fig. 53**)).

À la base des coupes sud et ouest, on trouve une couche de sable gris-brun (US 501) qui livre du mobilier céramique datable du XIV^e siècle (**Fig. 53 et 56**). À la faveur d'un petit sondage manuel d'un demi-mètre carré pratiqué à la base de ces coupes (niveau d'ouverture à environ 2,85 m NGF qui est la cote d'arrêt du sondage mécanique pour des raisons de sécurité), il a été permis d'observer un ultime niveau de remblaiement de couleur beige (US 502), lequel surplombe le niveau de sable jaune « naturel » (US 198) dont le sommet culmine à 2,55 m NGF. La zone de contact entre le niveau « naturel » et le premier niveau de remblaiement est très floue, ce qui n'est pas sans rappeler la séquence observée à la base des coupes du sondage 5.

2.1.7 Tranchée 3

2.1.7.1 Situation et objectif

Cette ouverture a été effectuée dans l'espace des fonds de cave de l'ancien établissement scolaire. En effet, lors de la démolition de ce dernier, les parties aériennes ont été totalement rasées de même que le sol du rez-de-chaussée et le sol du fond de cave. Toutefois, afin de maintenir les niveaux sableux alentours en place, les parois moulées qui constituaient les murs de ces espaces souterrains ont été laissées en place. Une saignée d'environ 10 m de large sur 160 m de long était ainsi préservée au centre de l'espace à diagnostiquer, permettant de descendre à environ 2 m de profondeur en toute sécurité.

Afin de vérifier la présence éventuelle d'une stratigraphie archéologique à cette profondeur, une tranchée de diagnostic a été pratiquée au centre de cet espace, les bordures ménagées directement au droit des parois moulées servant au stockage des remblais (Fig. 60).

2.1.7.2 Résultats

Commencée à l'extrémité de la branche de l'ancien bâtiment orientée nord-sud, l'ouverture de la tranchée, effectuée à la cote d'environ 3 m NGF, a montré des résultats similaires à ceux qui avaient été observés dans le sondage profond pratiqué dans la Tranchée 1, à savoir un épais niveau de remblai hétérogène composé principalement de gravats de maçonnerie (briques, tuiles...). La tranchée ayant été pratiquée à environ 1 m de profondeur sur une distance d'environ 25 m sans changement notoire, il a été décidé de ne pas pousser l'exploration plus avant en profondeur.

Dans ce contexte de remblais hétéroclites, un ensemble maçonné épais a toutefois été relevé à l'extrémité sud de la tranchée (Fig. 59). En effet, une forte maçonnerie en briques (US 78) est apparue à la cote approximative d'1,95 m NGF. Large d'1,60 m, elle est orientée globalement nord-ouest/sud-est et a été observée sur une longueur de 2,80 m. Vers le nord, un gros massif de maçonnerie (US 79), également en briques et mesurant 2,80 m sur plus d'1,80 m, semble épauler le mur 78. L'ensemble des contraintes techniques de ce secteur (profondeur, exiguïté...) a empêché de pousser plus avant les investigations autour de cette maçonnerie. Toutefois, un positionnement de cette découverte sur les plans anciens par des moyens informatiques permet de constater une superposition de cette maçonnerie avec le mur de berge nord du canal des Moëres à l'extrême fin du XVIIe siècle. Cette épaisse maçonnerie pourrait donc être un fragment du dernier état de ce canal qui sera comblé dans la première moitié du XVIIIe siècle.

À la suite de cette portion, la tranchée doit obliquer vers le nord-est afin de suivre la conformité du plan des anciennes caves. À l'occasion de ce changement de direction, le contexte mis au jour a été totalement différent. En effet, l'épais remblai hétérogène laisse alors la place à un niveau sableux assez fin. À l'issue d'un premier nettoyage de surface permettant d'ôter les dernières traces de la démolition du sol de fond de cave, une tranchée profonde d'environ 0,50 m fut ouverte. Cette profondeur quasi constante permettait d'accéder à un niveau homogène qui offrait une lecture relativement claire du contexte sédimentaire constitué d'un sable jaune assez fin. L'altitude d'ouverture de la Tranchée 3 (environ 3 m NGF) et la cote globalement atteinte à l'issue de l'ouverture (environ 2,50 m NGF) permettent d'assimiler ce niveau à celui déjà observé au fond des sondages 2, 4, 5 et 18 (US 198). L'intérêt de l'ouverture de la tranchée est donc confirmé en permettant d'observer sur une vaste surface (ouverture de 2,50 m de large sur une centaine de mètres, soit environ 250 m²) un niveau défini comme « naturel » et jusque là observé uniquement dans des espaces restreints en fond de sondage.



Fig. 59: Vue des maçonneries 78 et 79, possibles fragments du mur de berge nord du canal des Moëres (fin XVIIe-début XVIIIe) Cliché: @ Thierry Marcy - Inran

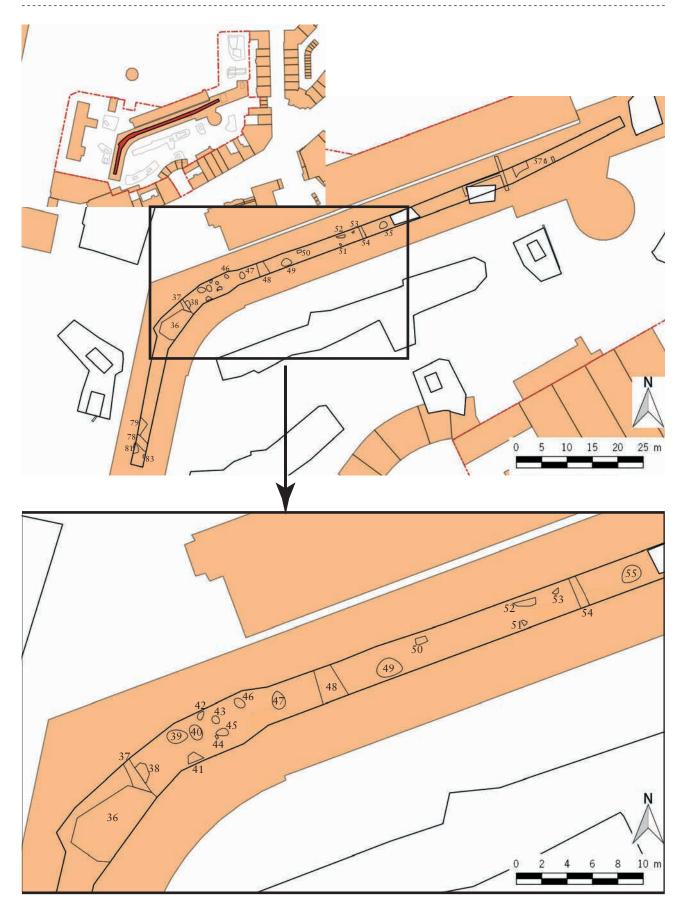
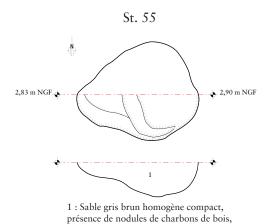


Fig. 60 : Localisation de la Tranchée 3, plan masse des structures découvertes (échelle : 1/750) et zoom sur la zone de concentration des structures en creux (échelle : 1/300) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

Les résultats obtenus à l'issue de l'ouverture de cette tranchée corroborent ce qui avait été pressenti lors de l'observation des sondages précédents, lorsque le niveau de sable jaune était fréquemment entamé par l'ouverture de structures en creux globalement datées, lorsque cela était possible, du XIVe siècle. En effet, le creusement mécanique a permis d'observer une vingtaine de structures en creux concentrées principalement dans la moitié ouest de ce second tronçon de la Tranchée 3 (Fig. 60). Elles ont pour la plupart l'aspect de fosses rondes ou ovales et leur comblement est constitué de sable beige plus ou moins foncé. La présence potentielle de sections fossoyées linéaires n'est cependant pas à exclure. Cinq de ces structures ont été fouillées et elles présentent toutes des profils irréguliers mais globalement en cuvette (Fig. 61 à 64). Aucune des profondeurs de creusement n'excède 0,40 m, mais il n'est pas exclu que cette profondeur observée soit asservie au nivellement provoqué par la construction contemporaine supérieure. Lors de l'ouverture de la tranchée, ou au cours de la fouille des quelques structures testées, du mobilier céramique, récolté en surface ou dans les comblements, date cet ensemble majoritairement du XIVe siècle, une occupation légèrement antérieure (seconde moitié du XIIIe siècle) n'étant pas à exclure. De même, des ouvertures ultérieures sont également possibles, notées par du mobilier pouvant appartenir à des horizons chronologiques du XVe siècle, voire du siècle suivant.

Malheureusement, tout comme pour la simple observation faite en début de tranchée et concernant l'éventuelle berge du canal des Moëres, les contraintes particulières qui s'y appliquent (gestion des déblais, exiguïté...) n'ont pas permis d'aller plus avant que la simple constatation de la présence de ces structures. Il n'est pas possible d'envisager, en l'état actuel des découvertes, une éventuelle cohérence d'implantation de ces structures qui semblent marquer la première occupation du site.



céramique

Fig. 61 : Plan, coupe et photographie de la structure 55, dans la Tranchée 3 (échelle : 1/50) minute de terrain et cliché : © Sébastien Van Acker - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap

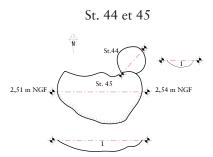
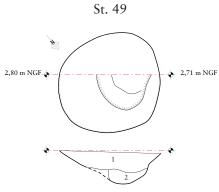


Fig. 62: Plan et coupe des structures 44 et 45, dans la Tranchée 3 (échelle 1/50) minute de terrain : © Sébastien Van Acker - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap

1 : Sable gris brun compact, présence de rares nodules de charbons de bois



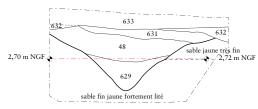
- 1 : Sable brun hétérogène compact, présence de rares nodules de charbons de bois, céramique
- 2 : Sable gris brun hétérogène très meuble, présence de rares nodules de charbons de bois, céramique



Fig. 63 : Plan, coupe et photographie de la structure 49, dans la Tranchée 3 (échelle : 1/50) minute de terrain et cliché : © Sébastien Van Acker - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap



St. 48, coupe sud



- 633 : Sable brun sombre, galets, fragments de TCA (débris des sols de cave de l'école)
- 632 : Sable blanc jaunâtre homogène très fin (Comb. final des pieux béton du fond de cave)
- 631 : Sable gris marbré de passées de sable blanc jaune (abandon d'occupation archéologique ?)
- 48 : Sable gris moyen homogène
- 629 : Sable grisfoncé homogène

Fig. 64 : Plan, coupe et photographie de la structure 48, dans la Tranchée 3 (échelle 1/50) minute de terrain et cliché : © Thierry Marcy - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap

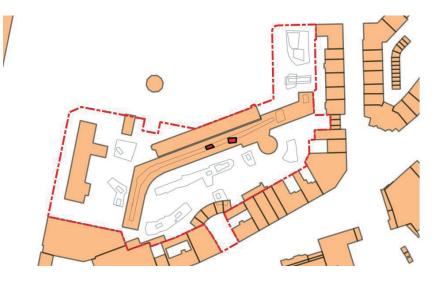
2.1.8 Sondages 14 et 15

2.1.8.1 Situation et objectif

Profitant de la possibilité d'accéder mécaniquement à des niveaux inférieurs grâce au maintien de l'accès au fond de la cave, deux sondages mécaniques profonds ont été entrepris. Ils prennent place dans l'espace de l'ouverture de la Tranchée 3, le sondage 14 globalement au nord-ouest du sondage 2, le sondage 15 au nord-ouest du sondage 5 (**Fig. 65**).

Ces deux sondages avaient pour objectif de vérifier la stratigraphie profonde du site au-delà du sable jaune (US 198) déterminé comme étant une accumulation liée à des mouvements aquatiques naturels (présence de turbidites, Cf § 3.1.4.2).

Fig. 65 : Localisation des Sondage 14 et 15 Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap



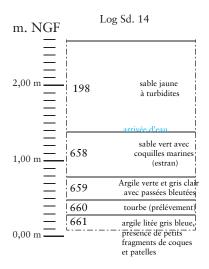


Fig. 66 : Log du sondage 14 (échelle 1/50) Relevé Terrain et DAO : © Thierry Marcy - Inrap

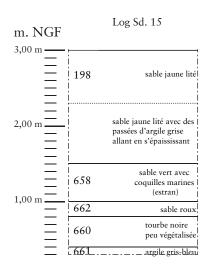


Fig. 67 : Log du sondage 15 (échelle 1/50) Relevé Terrain et DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.8.2 résultats

Chaque sondage a été ouvert jusqu'à une profondeur de 2,50 à 2,70 m. Les résultats ont été obtenus par une vision depuis le haut du sondage et une prise de cotation de profondeur depuis son niveau d'ouverture. La précision de ces cotations est donc moindre par rapport à un relevé de coupe stratigraphique classique mais ces sondages proposent toutefois des résultats homogènes et exploitables.

Globalement, la stratigraphie observée dans chaque sondage est similaire. Elle permet dans un premier temps d'observer le niveau de sable jaune lité d'origine marine sur une épaisseur d'1,20 (Sd. 14) à 1,50 m (Sd. 15). Cette légère différence d'épaisseur tient aux altitudes du niveau d'ouverture de chaque sondage, tributaire de la construction postérieure et surtout de sa démolition. La base de ce niveau de sable se trouve quant à elle sensiblement à la même altitude, comprise entre 1,35 et 1,50 m NGF.

Ce niveau de sable jaune repose, dans chaque sondage, sur un niveau de sable verdâtre fortement chargé en coquilles marines et dont la base se retrouve dans chaque ouverture aux alentours d'1 m NGF. Ce niveau, déjà observé dans le sondage 2, est assimilé à un estran marin.

Sous ce niveau, on trouve une légère différence. En effet, dans le sondage 14, l'estran repose sur une couche d'argile verte à gris clair présentant quelques passées bleutées alors que, dans le sondage 15, c'est un niveau de sable roux qui succède au niveau d'estran.

Le parallèle entre les deux ouvertures est retrouvé sous ces couches différentes sous la forme d'un niveau de tourbe peu végétalisée. Ce niveau n'est épais que d'une vingtaine de centimètres dans le sondage 14 alors qu'il semble un peu plus dilaté dans le sondage 15, avec 0,40 m observés. De même, l'altitude observée est différente : le sondage 14 laisse apparaître la tourbe à 0,45 m NGF alors qu'elle apparaît à 0,80 m NGF dans le sondage 15.

Enfin, sous le niveau de tourbe commun aux deux sondages, on trouve un niveau d'argile gris-bleu assez compact. Ce dernier apparaît à une altitude de 0,25 m NGF dans le sondage 14 et 0,40 m NGF dans le sondage 15.

Cette stratigraphie profonde montre donc un caractère strictement naturel sur l'ensemble de son épaisseur ce qui prouve l'influence marine sur le secteur jusqu'au milieu du Moyen-Âge sous la forme d'une plaine tidale correspondant à la hanse de Dunkerque.

2.1.9 Sondage 3

2.1.9.1 Situation et objectif

Le sondage 3 se situe à l'ouest de l'espace prescrit, entre la Tranchée 3 et le bâtiment des Affaires Maritimes (Fig. 68).

Ouvert sur une superficie de 124,5 m², l'objectif premier de ce sondage était éventuellement de trouver la suite de ce qui a été déterminé comme étant potentiellement la berge nord du canal des Moëres découverte à l'extrémité sud-ouest de la Tranchée 3.

Étant, d'après les plans anciens, à l'extérieur de l'espace construit des bâtiments de l'arsenal de marine, des éléments liés à l'aménagement du domaine public pouvaient également être attendus.

2.1.9.2 Résultats

Ouvert à partir de la cote altimétrique de 5,50 m NGF, le premier mètre d'épaisseur ne révéla que des remblaiements contemporains. Il faut toutefois noter la présence d'un mur en briques (US 151) relativement épais (environ 1 m de largeur) mis au jour dans l'angle nord-ouest du sondage. Ce dernier est apparu à 0,60 m sous la cote altimétrique de démarrage du sondage. Il est linéaire et suit une orientation sud-ouest/nord-est. Perpendiculaire au tracé du mur hypothétique de berge observé en Tranchée 3, rien ne permet dans l'état actuel des choses de rattacher ces deux maçonneries à un même ensemble de construction.

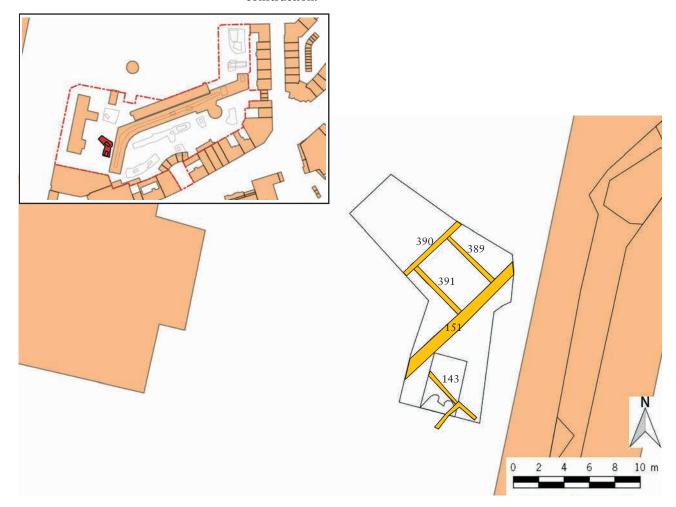


Fig. 68 : Localisation et plan des structures maçonnées du Sondage 3 (échelle : 1/300) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap

DAO: © Thierry Marcy - Inrap

Après ce premier mètre de creusement n'ayant révélé aucun élément archéologique probant, un second palier fut entamé au sud du mur 151 afin de tenter d'observer une liaison entre le mur 78 et l'espace sondé dans le cadre du sondage 3. Après un autre mètre de descente dans de nouveaux remblais sableux, une maçonnerie de briques (US 143) est de nouveau apparue (cote d'apparition : environ 3,30 m NGF). Cette dernière n'avait cependant rien à voir avec le mur 78 dont nous cherchions la suite. En effet, là où l'éventuel mur de berge proposait une maçonnerie extrêmement solide et compacte sur 1,50 m de largeur, ce nouveau mur découvert dans le sondage 3 montrait une structure beaucoup moins stable, les briques se démontant à la main sans outil, et une largeur très réduite d'à peine 0,30 m. Toutefois, l'orientation des deux murs était similaire. Apparaissant environ un mêtre plus haut que le sommet du mur 78, il pouvait s'agir d'un état postérieur qui, dans la Tranchée 3, aurait été détruit par la construction de l'école.

Étant donné l'exiguïté du percement, il a été décidé de pratiquer un sondage profond à partir du fond du second palier, les observations se faisant désormais depuis le sommet de la coupe.

Pratiqué entre le mur 151 au nord et le mur 143 au sud, le sondage profond a rapidement atteint un niveau de sable gris moyen relativement homogène. Ce niveau a été observé sans variation notoire jusqu'à l'arrêt du sondage à une profondeur approximative de 5 m pour des raisons de sécurité (effondrements latéraux).

L'autre enseignement de ce sondage concerne les différentes maçonneries observées. Tout d'abord, le mur 143 a montré que son enfouissement était très restreint puisque seules deux à quatre arases ont été notées pour l'épaisseur de ce mur. Il ne s'agit donc pas de l'aménagement supérieur d'une éventuelle suite du mur 78 qui, au demeurant, n'a pas été observée dans le cadre général de ce sondage. Par ailleurs, il est, a contrario, à noter que le pied du mur 151, qui bordait le sondage au nord, n'a pas été atteint (Fig. 69). Ce dernier est donc fondé à plus de cinq mètres de la surface actuelle de circulation. Cette profondeur d'enfouissement est la plus importante observée jusqu'alors sur le site pour une maçonnerie. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène :

- la proximité du canal des Moëres oblige à fonder profondément un bâtiment qui enjamberait ce canal, même comblé.
- la profondeur de creusement ainsi que l'épaisseur du mur se rapportent à une vocation défensive de cette construction dans le cadre de l'Arsenal de Marine royale qui a, rappelons-le, une vocation militaire.

Actuellement, les deux hypothèses peuvent se valoir puisqu'un recalage du sondage et de ses découvertes sur les plans anciens montre qu'à la fin du XVIII^e siècle, alors même que le canal des Moëres est rebouché, le mur 151 correspondrait au mur d'un grand bâtiment qui sort de l'alignement des constructions de l'Intendance et semble encadrer un accès à l'esplanade arrière depuis les bassins.

Afin de compléter la vision acquise sur la face sud-est du mur 151, le sondage 3 a été étendu vers le nord-ouest. Cette nouvelle ouverture a rapidement révélé un nouveau réseau de maçonneries arasées situées à la même altitude que le mur que nous suivions (environ 5 m NGF) (Fig. 68). Ce réseau est constitué de trois murs; deux, situés à environ 3,50 m l'un de l'autre, sont perpendiculaires au mur 151 (US 389 et 391) et s'appuient sur ce dernier sans toutefois être chaînés avec lui, un troisième (US 390) est parallèle au mur 151 à une distance d'environ 5 m. Ces trois murs sont d'une facture beaucoup plus légère que le mur 151. Montés en briques, ils ne présentent qu'une largeur de 0,30 m chacun. Après leur dégagement en plan, un puits de sondage a été pratiqué. Au cours de ce sondage, le parement de chacun des murs a été dégagé. Le niveau de remblai, globalement homogène, dans lequel s'installe les murs n'a pas livré de mobilier permettant de le dater et par là même de dater les ensembles maçonnés. Une stratigraphie relative peut toutefois être observée entre les quatre murs formant cet ensemble. En effet, le mur 151 semble être le plus ancien, puisque les deux murs 389 et 391 s'appuient sur lui sans être chaînés. La chronologie entre les trois murs plus légers est donnée au niveau des jonctions avec le mur 390. En effet, le mur 390, conservé sur une épais-



Fig. 69 : Vue du mur 151 dans le cadre du sondage profond pratiqué dans le Sondage 3 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

seur de 0,65 m, est physiquement coupé par le mur 391, qui propose encore une épaisseur de 0,80 m. De l'autre côté du sondage, le mur 389, moins bien conservé puisqu'il ne propose plus qu'une à quatre arases d'épaisseur (soit 5 à 20 cm), passe très clairement au-dessus du mur 390. Il semblerait d'ailleurs que la mise en place du mur 389 intervienne après une phase de destruction du réseau de murs dont dépend la maçonnerie 390 puisqu'une fine couche de remblai sableux sépare les deux maçonneries. Ainsi, l'historique de construction peut globalement être retracé sur 2 à 3 phases de chronologie relative :

- le mur 151, fondé très profondément, peut correspondre à la construction d'un des bâtiments de l'Intendance, construit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle alors que le canal des Moëres est rebouché à cet endroit.
- le mur 390 peut correspondre à un mur d'aménagement interne de ce bâtiment, certainement dès le premier état de construction, aucune maçonnerie sous-jacente n'ayant été observée. Cet aménagement prévoit alors des espaces parallèles au mur 151.
- Après une phase de destruction des cloisonnements internes, un nouvel aménagement est prévu, comportant cette fois des espaces perpendiculaires au mur 151, l'un d'entre eux étant marqué par les murs 389 au nord et 391 au sud.

2.1.10 Sondage 12

2.1.10.1 Situation et objectif

Comme le sondage 3, cette ouverture a été pratiquée dans les jardins situés à l'est de l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes, au nord de ces derniers. Ce sondage est donc, avec le sondage 3, le plus occidental qu'il ait été possible de pratiquer dans l'espace prescrit (Fig. 70).

Son objectif premier était de vérifier la présence ou non de vestiges anciens à cet emplacement.

Rien de particulier n'était attendu à cet endroit car, préalablement, la consultation des plans et cadastres anciens montrait que nous devions être juste à l'arrière des bâtiments de l'Intendance de Marine. Pour la période précédant l'installation de l'Arsenal, le plan de Deventer semblait également nous éloigner de la zone de concentration d'habitats périphérique à la ville.



Fig. 70 : Localisation et plan des structures maçonnées du Sondage 12. Implantation des coupes (échelle : 1/150) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO: © Thierry Marcy - Inrap

2.1.10.2 Résultats

Prévoyant une descente en palier, l'aire d'ouverture initiale a été prévue assez large. Elle occupe ainsi l'espace compris entre une zone anciennement boisée (présence de souches) du jardin au sud, l'espace creusé de l'ancienne cave de l'école élémentaire à l'est moyennant une distance d'une dizaine de mètres pour des raisons de sécurité et afin de permettre l'évolution de l'engin mécanique, et enfin, un espace bitumé à l'ouest nous séparant du bâtiment des Affaires maritimes à préserver d'environ 5 m. Au nord, l'espace libre qui nous sépare de la limite d'emprise, soit environ une quinzaine de mètres, était réservé au stockage des remblais de creusement du sondage et à l'évolution de la pelle mécanique. Ainsi défini, le sondage se présente sous la forme d'un quadrilatère assez régulier de 13 m sur 12 m, soit une superficie d'environ 150 m².

Cet espace s'est trouvé quelque peu réduit dès les premiers coups de pelle car un tuyau d'assainissement en fibro-ciment comportant certainement de l'amiante a été mis au jour. Plutôt que d'envisager un enlèvement de ce danger potentiel parfaitement identifié, il a été choisi, en accord avec l'assistant de prévention, de geler la zone de passage du tuyau par un bâchage, un recouvrement et une signalisation, et de décaler la zone d'ouverture du sondage. La fenêtre d'observation fut donc empiétée d'un espace de 12 m sur 2 m, soit 24 m² sur la marge sud de son ouverture initiale.

Dans le cadre de ce sondage, débuté à une altitude de 6 m à 6,20 m NGF, les niveaux supérieurs de la stratigraphie se révélèrent fortement perturbés par un grand nombre de réseaux anciens de diverses natures (canalisations céramiques de forte section, réseau de câbles de cuivre certainement à mettre en relation avec le blockhaus allemand proche...). Aucun de ces réseaux ne présentant de danger potentiel, il a été choisi de les éliminer, toutefois avec précaution, afin d'accéder aux niveaux inférieurs. Ces importantes perturbations empêchèrent d'ailleurs d'entrevoir une quelconque cohérence dans la succession des couches rencontrées. Ce n'est que l'étude détaillée des coupes stratigraphiques lors de leur relevé qui révéla la multiplicité de ces dernières. Au demeurant, aucun mobilier permettant d'attribuer une datation à un quelconque niveau composant les premiers décimètres du creusement de ce sondage n'a été récolté. C'est en approchant de la limite métrique qui nous obligerait à entamer l'ouverture d'un second palier qu'apparurent les premiers éléments de structuration de cet espace (Fig. 71).

En effet, à la cote approximative de 4,90 m NGF, soit un peu plus d'un mètre sous le niveau initial d'ouverture du sondage, un premier mur (US 402) est apparu, dans le quart sud-est du sondage. Celui-ci est composé de briques et est orienté est-ouest. D'une largeur de vingt centimètres, il a été suivi sur une distance de 4,40 m. Poursuivant le décapage à cette altitude, des retours orthogonaux à ce premier mur apparurent rapidement (mur 403 à l'ouest, mur 405 à l'est). Lorsque le parallélisme de ces deux derniers murs fut avéré, il fut alors certain que nous nous trouvions devant un espace de vie ceint de maçonneries dont l'une des mesures était de 4,50 m (mesure à l'intérieur des murs). Un décapage fin le long des parois de cette pièce révéla rapidement la présence entre les murs d'un espace carrelé majoritairement de petits carreaux de terre cuite (niveau d'apparition : 4,85 m NGF). Dans cette espace, quelques endroits montraient la présence de dalles en pierres bleues voire ponctuellement de carreaux vernissés unicolores, traces de possibles réfections du sol. Continuant le décapage vers le nord, un nouveau mur, perpendiculaire aux murs 403 et 411, apparut (US 404), délimitant ainsi un espace quadrangulaire d'une largeur de 4,50 m et d'une longueur de quasiment 6 m (Fig. 72). L'ensemble est carrelé sans qu'aucun espace particulier ne se détache. Toutefois, un espace semi-circulaire d'environ un mêtre de diamètre contre le mur 404 montre très clairement des traces de passage au feu du carrelage attestant la présence à cet endroit d'un foyer (Fig. 73). Ce dernier ne montre pas d'aménagement particulier, comme des piédroits par exemple, qui pourraient le caractériser en tant que cheminée à proprement parler.

Dans le cadre de l'ouverture du sondage, il a été noté que le mur 403 se prolongeait vers le nord au-delà de la jonction avec le mur 404, qui se prolonge



Fig. 71 : Vue photographique redressée du niveau d'habitat découvert dans le sondage 12 (échelle : 1/150) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap Clichés et Redressement photographique : © Yves Créteur - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 72 : Sd. 12 - Vue de l'espace carrelé Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 73 : Sd. 12 - Zone de carrelage brulée le long du mur 104 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

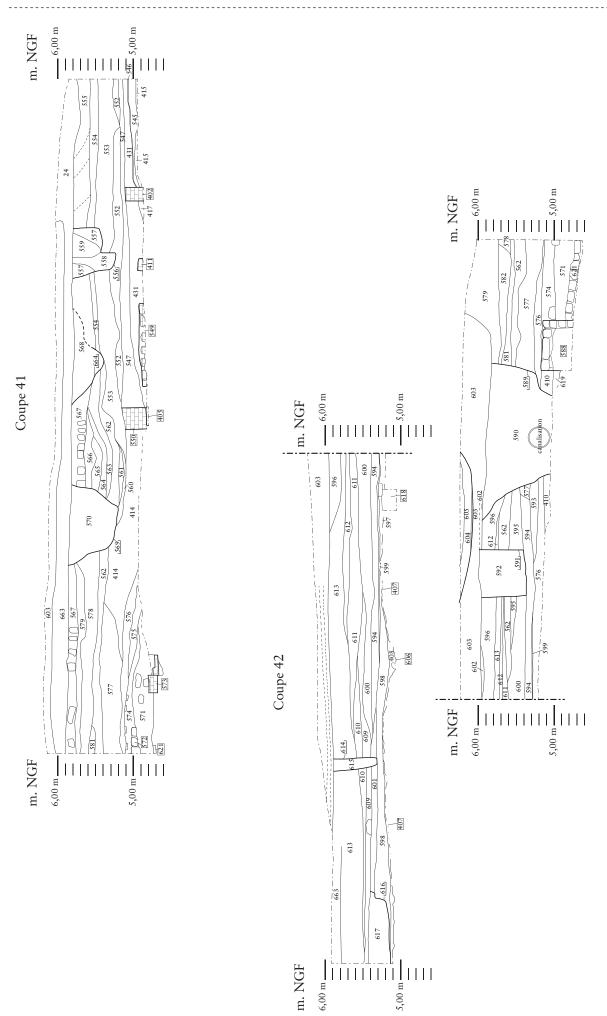


Fig. 74: Coupes stratigraphiques du sondage 12 (échelle : 1/50)
Minute de terrain : coupe 41 © Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap, coupe 42 © Dominique Favier, David Gaillard ;
DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

quant à lui vers l'est au-delà du croisement avec le mur 411. Ces prolongations de maçonneries démontrent que l'ensemble mis au jour se prolonge ainsi vers le nord et l'est de notre sondage dans des proportions que nous ne pouvons mesurer.

Dans l'angle nord-est du sondage, une vérification sur le pied de coupe amena à effectuer un petit sondage manuel. Ce dernier révéla de nouveau la présence de maçonneries mais surtout d'un couvrement de sol en briques posées de chant qui apparaît légèrement plus bas que le sol carrelé (environ 4,75 m NGF).

Ce nouveau bâtiment, dont nous possédons visiblement l'angle sud-ouest, n'est pas sans rappeler, dans sa conception, le vaste ensemble bâti mis au jour dans la Tranchée 2. Quelques pièces de mobilier céramique découvertes au contact du niveau de sol carrelé prouvent d'ailleurs une relative contemporanéité des deux ensembles dans le courant du XVIIe siècle.

Au sud de cet ensemble bâti, l'espace semble libre de toute structure. Toutefois, l'observation de la couche venant en butée sur la maçonnerie (US 433) posa quelques questions lors de son nettoyage. Cette dernière semblait en effet contenir des déchets métallurgiques de petites et moyennes tailles. Un premier test à l'aimant ayant confirmé la première impression, un prélèvement de sédiment a été effectué en vue d'un traitement par un spécialiste de la paléométallurgie lors de la post-fouille. L'étude ayant été effectuée³³, il s'avéra que ce niveau portait effectivement la trace d'une activité métallurgique de type forge, pour laquelle le spécialiste a même déterminé la possible alimentation du foyer par du charbon de terre. Malheureusement, la zone restreinte dans laquelle a été effectuée cette découverte n'a pas permis d'avancer plus avant dans la caractérisation de cet espace artisanal potentiel. Le champ d'investigation reste donc ouvert.

Par la suite, en ouvrant le sondage 12 vers l'ouest, le mur 403, suivi sur une distance de 8,50 m, s'avéra vite bordé par un pavement de petits pavés carrés. Des réfections en brique y sont ponctuellement visibles.

Restant à l'altitude de découverte (environ 4,90 m NGF), il s'est avéré qu'une vaste surface de la moitié ouest du sondage était couverte de ce pavement (Fig. 71 et 75). Seul le quart sud-ouest, fortement perturbé par le passage des multiples réseaux ainsi que par la présence, dans l'angle même, d'une épaisse maçonnerie, montrait un déficit de ce couvrement. La présence ponctuelle de quelques petits pavés fortement déstabilisés dans ce secteur assure cependant de la continuité du pavement à cet endroit.

À l'issue du décapage mécanique sur le sommet du pavement, un certain nombre de zones montrait encore une faible épaisseur de remblai très compact. Un nettoyage manuel fut alors opéré. Ce nettoyage a été l'occasion de découvrir qu'en fait, l'espace pavé se divisait en deux secteurs distincts.

À l'est, vers le centre du sondage 12 et surtout accolé au mur 403, on trouve un espace d'environ 1,70 m de large, relativement plan, à une altitude moyenne de 5,25 m NGF, sur environ 1,20 m de largeur en partant du mur 403 (de l'est vers l'ouest). Les derniers 0,60 m de largeur s'affaissent pour atteindre la cote extrême de 5,07 m NGF avant d'entamer de nouveau une élévation vers l'ouest et le second secteur pavé (Fig. 77).

Ce dernier a, quant à lui, été suivi sur une distance maximale d'environ 4 m. Après être remonté à l'altitude de 5,25 m NGF sur une distance d'une quarantaine de centimètres, ce secteur retrouve une surface relativement plane entre 5,10 et 5,20 m NGF. Le nettoyage a également révélé, sur ce second secteur pavé, la présence d'une série de fines rainures formant globalement deux axes parallèles orientés nord-sud et distants l'un de l'autre d'1,20 m (Fig. 76).

La vision globale et l'analyse de ce secteur pavé semblent montrer un système cohérent associant un espace de circulation piétonnier étroit longeant les murs à l'est et une zone plus large à l'ouest dédié au passage des véhicules à roues, ces derniers ayant laissé une série d'ornières. Ces deux lieux de passage se rejoignent en un point bas faisant office d'exutoire aux eaux de pluie afin de laisser les zones de circulation le plus au sec possible.



Fig. 75 : Sd. 12 - Vue générale du système de circulation mis au jour Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 76 : Sd. 12 - Détail des ornières laissées sur la voirie Cliché : ® Thierry Marcy - Inrap



Fig. 77 : Sd. 12 - Détail du caniveau Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Étant donné la nature générale et l'ampleur des vestiges mis au jour, il a été décidé de ne pas démanteler les ensembles découverts et de n'effectuer qu'un sondage réduit et ponctuel afin de vérifier la présence d'éventuels éléments antérieurs

2.1.11 Sondage 13

2.1.11.1 Situation et objectif

Ce sondage prend place dans l'angle sud-ouest du sondage 12.

Orienté globalement sud-est/nord-ouest, il se situe entre une épaisse maçonnerie à l'ouest et, à l'est, sa limite haute est marquée par le comblement de la tranchée de pose d'une canalisation en céramique d'un important diamètre (US 544), laquelle a démantelé le niveau de voirie pavée. Ainsi situé, ce sondage quadrangulaire mesure 2,20 m de large (soit la largeur approximative du godet de pelle mécanique) sur environ 5 m de long.

Étant donné l'exiguïté du sondage, il était évident que, quelques soient les découvertes effectuées, aucun palier ne serait effectué. La vision directe de la stratigraphie s'effectuerait donc uniquement sur le premier mètre de creusement. Si des suites étaient à donner, les observations se feraient depuis le niveau d'ouverture du sondage soit à la cote approximative de 5 m NGF.

L'objectif de ce sondage était de découvrir d'éventuels vestiges antérieurs aux ensembles mis au jour dans le sondage 12.



 $\textbf{Fig. 78:} \ Localisation \ et \ plan \ du \ Sondage \ 13. \ Implantation \ des \ coupes \ (échelle: 1/75) \ Levé \ topographique: © \ Yves \ Créteur \ et \ Marc \ Canonne - Inrap$

DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.11.2 Résultats

Tout d'abord, il faut évoquer la présence du mur qui sert de limite sud-ouest au sondage. Ce dernier, composé de briques jaunes, est orienté sud-est/nordouest (Fig. 79 et 80). Il est apparu rapidement après l'ouverture du sondage 12, à la cote de 5,70 m NGF. Il présente une largeur de 0,60 m et a pu être suivi sur une distance d'environ 3 m. Au sud-est, il présente un retour orthogonal dirigé vers le sud-ouest. Le sondage 13 ayant été pratiqué le long de sa paroi nord-est, il nous a été donné de l'observer jusqu'à sa base, 1,95 m sous le niveau d'ouverture du sondage 13, soit à la côte approximative de 3,05 m NGF. Suite à un nettoyage manuel des niveaux supérieurs de ce mur ainsi que de sa largeur en surface, il a été constaté que cet ensemble de maçonneries était en fait composé de quatre unités distinctes. La plus ancienne de ces unités, en stratigraphie relative, correspond au mur 421. C'est ce dernier qui présente les largeurs et orientations qui sont annoncées ci-dessus. Le creusement du sondage 12 a montré que cette entité était chaînée avec un mur (US 420) qui lui était associé perpendiculairement et présentant les mêmes caractéristiques. Ce mur se dirige vers le nord-est. Son nettoyage a clairement montré que cette partie de maçonnerie a fait l'objet d'un épierrement systématique quasiment jusqu'au droit du mur 421. Postérieurement, un autre mur (US 422) vient s'appuyer sur l'angle que formaient les murs 420 et 421. Dirigée vers le sud-est, cette maçonnerie 422 prolonge le mur 421 dans cette direction. Elle semble cependant moins épaisse puisqu'elle ne présente que quarante centimètres de largeur en surface. A posteriori, il apparaît enfin que l'ensemble de ces constructions est chemisé par un nouvel état de construction (US 540) qui solidarise l'ensemble 421-422 créé antérieurement. En ce qui concerne le retour orthogonal dirigé vers le sud-ouest et signalé précédemment dans la description du sondage 12, ses liens avec l'ensemble maconné 421-422 n'ont pu être observés, la jonction se situant dans l'espace délaissé contenant la canalisation amiantée détectée à l'ouverture du sondage 12.

Sans moyens particuliers de datation, c'est de nouveau le rapprochement des relevés topographiques avec les plans anciens qui suggère que cette maçonnerie correspondrait à l'angle sud-est d'un bâtiment de l'Intendance de Marine. Aucun lien direct n'a été observé, mais il semblerait toutefois que la fondation de ce dernier bâtiment ait perforé le niveau de voirie découvert lors de l'ouverture du sondage 12.

Si on observe la stratigraphie de la coupe sud-ouest du sondage 13, la tranchée de fondation de la maçonnerie 420 est clairement lisible. En effet, s'ouvrant sous le mur 422, une large tranchée (US 424) de presqu'un mètre de large pénètre quasi verticalement les niveaux antérieurs.

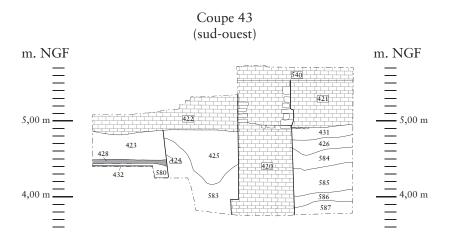


Fig. 80 : Coupe stratigraphique sud-ouest du sondage 13 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 79: Sd. 13 - vue de la coupe 43 Cliché: © Thierry Marcy - Inrap

L'ensemble de ces niveaux antérieurs à la construction des murs des bâtiments de l'Intendance montre une succession de niveaux de remblaiement succédant à des niveaux de sol.

Ainsi, à l'altitude moyenne de 4,50 m NGF, un niveau de sol (US 428) apparaît sous la forme d'un niveau sablo-argileux beige-ocre très compact (entre deux et six centimètres selon les coupes). Celui-ci repose sur un niveau compacté de gravats de terres cuites architecturales et de blocs calcaires résultant certainement de la destruction d'un niveau d'occupation antérieur.

Ce niveau antérieur est d'ailleurs noté par la découverte, à l'altitude de 4,40 m NGF, d'un nouveau niveau de sol (US 432) caractérisé par un lit de pose en mortier grisâtre ayant supporté un pavage en carreaux de terre cuite dont le module est encore lisible grâce aux empreintes laissées dans le mortier.

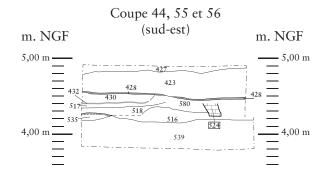


Fig. 81: Assemblage des coupes stratigraphiques sud-est du sondage 13

(échelle : 1/50)

Minute de terrain : © Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap ;

DAO: © Dominique Favier - Inrap Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

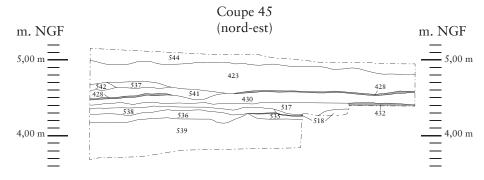


Fig. 82 : Coupe stratigraphique nord-est du sondage 13 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

Ce lit de mortier repose de nouveau sur un remblai antérieur qui recouvre une nouvelle fois un espace d'occupation (US 535). Ce niveau de sol, apparu à l'altitude de 4,30 m NGF, est, cette fois, constitué de sable induré brun-gris présentant de nombreuses oxydations de couleur rouille. Contrairement aux deux sols postérieurs, ce dernier est associé à des éléments de maçonnerie. En effet, dans l'angle sud du sondage, un petit fragment de mur, globalement orienté est-ouest, est apparu (US 524). Ce dernier, constitué de briques d'une qualité médiocre, est en très mauvaise état. Plus au nord du sondage, un ensemble maçonné, de toute aussi mauvaise facture, a également été dégagé. Orienté cette fois nord-sud, il pourrait s'agir, malgré le manque de lien physique entre les deux éléments, du retour orthogonal du mur 524. Ce dernier ensemble est constitué de deux lignes de briques parallèles (US 521 et 522) qui semblent s'achever vers le nord par deux excroissances opposées, l'une partant vers l'est, l'autre vers l'ouest. L'association de l'excroissance dirigée vers l'est avec un possible niveau de sol rubéfié pourrait faire penser que ces protubérances maçonnées seraient des piédroits de cheminées accolées de part et d'autre d'un mur mitoyen. En prolongement des murs 521 et 522, un nouveau mur, constitué de briques de mauvaise qualité, posées uniquement sur leur largeur, prolonge la première unité vers le nord.



Fig. 83: Sd. 13 - vue générale du sondage avec, au fond, une vue du sol 432, radier de pose d'un carrelage disparu



Fig. 84 : Sd. 13 - Vue générale du sondage avec, en fond, les maçonneries anciennes (US 521, 522 et 523 au premier plan ; US 524 en haut à droite) Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Le mobilier issu des niveaux de remblais qui s'intercalent entre les trois niveaux de sols signale globalement une datation dans le courant du XVII^e siècle.

Le dernier niveau de sol entrevu, associé aux éléments de maçonnerie, reposait, à une altitude comprise entre 4,15 et 4,20 m NGF, sur un niveau de sable beige assez fin (US 539). Encore observé finement sur une trentaine de centimètres, ce niveau paraissait globalement homogène. Un élément nouveau intervenait cependant grâce à la collecte de mobilier céramique qui témoignait cette fois d'une datation plus ancienne centrée sur le XIV^e siècle avec de possibles éléments datant du siècle précédent.

Parvenu à ce moment à la limite de sécurité interdisant les interventions humaines à l'intérieur du sondage, il fut décidé de le prolonger mécaniquement en observant les éventuelles variations depuis le sommet de l'ouverture. Ainsi, comme perçu précédemment, le niveau 539 se montra d'une assez grande homogénéité jusqu'à 2 m de profondeur (altitude approximative : 3,10 m NGF), ce qui lui confère une épaisseur non négligeable d'environ un mètre. À cette profondeur, un changement lent s'opère. En effet, à chaque passe de creusement, de plus en plus de poches de sable jaune apparaissaient, laissant présumer l'accès prochain au niveau de sable jaune « naturel » déjà observé dans de nombreux sondages. Cet accès ne fut pas si net qu'ailleurs, et de nombreuses taches brunes plus ou moins sombres, livrant parfois quelques mobiliers céramiques, furent longtemps observées, attestant de la présence de multiples structures anthropiques entamant le niveau naturel.

Le niveau de sable vert chargé en coquilles marines et analysé dans les autres sondages comme un estran marin fut atteint à la profondeur de 3,10 m, soit à une altitude approximative moyenne de 2 m NGF.

Le sondage, arrêté à ce niveau, a été rebouché immédiatement pour des raisons de sécurité.

2.1.12 Sondage 8

2.1.12.1 Situation et objectif

Ce sondage est implanté au nord-est de la zone prescrite, dans un petit secteur réservé du Parc de la Marine (Fig. 85).

L'objectif de ce creusement était de tenter de retrouver des vestiges correspondants à l'ancien Canal de Furnes.

Ce dernier est mentionné sur tous les plans depuis celui de Deventer au XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (**Fig. 15**). Postérieurement à cette date, nous savons, en constatant sa disparition sur les plans mais également grâce à une série d'édits municipaux, que ce canal, ainsi que sa partie urbaine plus au nord appelée canal de la Panne, est rebouché durant l'année 1808. Toutefois, il faut constater, à la lecture des plans, que le souvenir du canal reste très lisible dans la trame urbaine au moins jusque la fin du XIX^e siècle, le tracé de la berge ouest ayant en effet servi de limite cadastrale de fond de parcelle aux maisons riveraines de la rue Neuve (actuelle rue du Président Wilson). Cet état de fait tient à la méthode particulière employée pour le comblement de ce canal associé à celui de la Panne plus en aval vers le port. En effet, ce rebouchage, suite à un décret impérial de 1806, incombe à la municipalité qui n'est pas en mesure d'effectuer rapidement les travaux. Elle arrête donc que « le terrain du dit canal est cédé aux propriétaires des maisons riveraines, sur la largeur

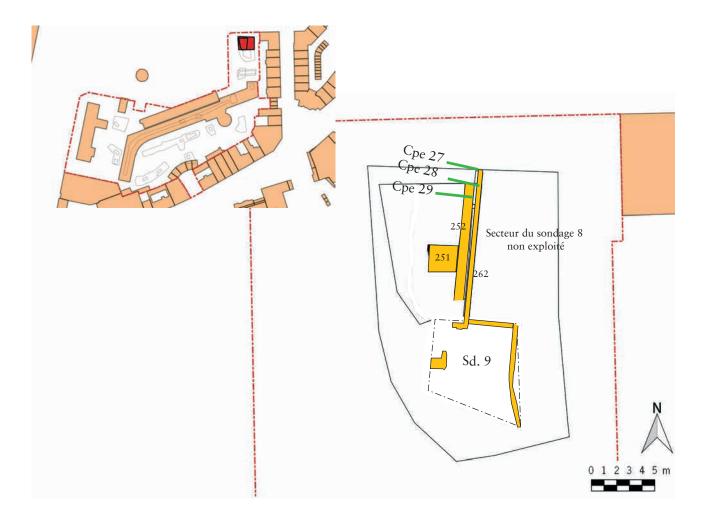


Fig. 85: Localisation et plan du Sondage 8. Implantation des coupes (échelle : 1/300) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

des façades respectives... ». La contrepartie de cette cession gracieuse est qu'il est désormais à charge des nouveaux propriétaires de reboucher les quelques mètres linéaires de canal qu'on vient de leur donner. L'arrêté signale en outre que les propriétaires doivent enclore à leur frais l'espace gagné sur le canal.³⁴ Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la berge la plus éloignée du front de rue devienne limite cadastrale après rebouchage du canal.

Outre la découverte des niveaux supérieurs de cet ancien canal de Furnes attestant de son tracé et donc de la fiabilité des plans anciens, l'objectif était également de tenter d'appréhender des niveaux anciens qui prouveraient une antériorité de ce canal au XVI^c siècle et à la vision qu'en donne Deventer.

2.1.12.2 Résultats

Prévoyant une descente en paliers, une vaste surface fut décapée (Fig. 85). L'implantation prévue formait un carré d'environ 15 m de côté soit une surface de 225 m². L'altitude d'ouverture de ce premier palier se situe entre 5,90 et 6 m NGF.

Cependant, très rapidement, sous à peine 0,20 m de remblais superficiels, un long mur orienté globalement nord-sud (US 262) est apparu quasiment au centre de l'espace à décaper. L'ensemble de la parcelle prévue ayant été décapé à l'altitude d'apparition du mur, ce dernier a pu être suivi sur une distance d'environ 12 m. À son niveau d'apparition, ce mur propose une largeur de 0,35 m. Un recalage rapide sur les plans anciens, signalait que ce mur était au droit de la berge ouest du canal que nous recherchions.

Étant donné sa position dans le sondage prévu, le choix fut fait de pratiquer une descente en paliers du côté ouest du mur. Ce choix devait permettre d'observer les niveaux dans lesquels le mur s'implantait ainsi que de juger de l'état de conservation de cette potentielle berge.

Lors de la descente mécanique, le mur apparaissant dans un excellent état de conservation, les paliers de sécurité n'ont été pratiqués que sur la coupe nord du sondage. À l'est, le mur formait un blindage résistant ne montrant aucun signe de faiblesse ou de déstabilisation. *A contrario*, à l'ouest, par mesure de sécurité, la paroi, s'ouvrant en grande partie dans un sable jaune très fin et de nature instable, a été talutée. La face sud demeura, au long du percement, dédiée aux manœuvres de l'engin mécanique. Toutefois, dans un souci permanent de sécurité, le sondage n'a pas été poursuivi au-delà de 2,70 m de profondeur.

En ce qui concerne le mur observé depuis la surface, une succession continue de maçonneries a été observée sur toute la hauteur du creusement. Deux entités majeures peuvent en être extraites.

La partie supérieure, observée depuis la surface (US 262), a été suivie en profondeur sur quasiment 2 m dans le même alignement vertical. Après nettoyage de cette face verticale, de nombreuses phases de reprises et/ou réfections ont été constatées (Fig. 87). Cependant, seule une analyse fine de cette unité construite pourrait démêler les différentes phases présentes. Cette analyse n'a pas été effectuée dans le cadre du diagnostic.

À la cote altimétrique approximative de 4 m NGF, on constate un important changement dans la structure maçonnée (Fig. 88). En effet, la verticalité, constatée sur les deux mètres supérieurs, est rompue et la maçonnerie se déporte de 0,50 m vers l'ouest (US 252). Un temps pris pour un redent de fondation du mur supérieur, un nettoyage fin de la surface montra toutefois une importante fissure entre les deux unités maçonnées. Cette rupture peut avoir plusieurs origines :

- il s'agit effectivement d'un redent de fondation mais une poussée latérale a pu désolidariser la partie haute plus étroite de la partie basse.
- les deux maçonneries sont deux unités de construction différentes, la partie haute reprenant peu ou prou le tracé de la partie inférieure avec toutefois un léger décalage vers l'est. Dans cette configuration, l'absence de chaînage



Fig. 86 : Sd. 8 - Vue d'ensemble de la coupe nord et des murs 252 (en bas) et 262, face externe de la berge ouest du Canal de Furnes Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Fig. 87: Sd. 8 - Vue panoramique des maçonneries découvertes Cliché: © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 88: Sd. 8 - Vue de l'écart de construction entre les maçonneries supérieure (mur 262) et inférieure (mur 252) Cliché: © Thierry Marcy - Inrap

entre les deux phases de construction a pu générer des mouvements dont la fissure évoquée est le résultat.

En reculant le sondage vers le sud, un imposant bloc de maçonnerie (US 251) est apparu à la cote de 3,85 m NGF. Ce dernier, de plan quadrangulaire, mesure 2,30 m sur 2 m, et a été suivi en profondeur jusqu'à la fin du sondage (3,30 m NGF) sans que sa base ne soit atteinte. Non chaîné au mur adjacent, son rôle semble être de contrebalancer par sa masse (2,50 m³ de briques maçonnées pour ce que nous avons pu en observer...) une poussée latérale exercée depuis l'intérieur du canal.

Outre les maçonneries, l'étude fine des coupes ménagées sur la face nord du sondage sont riches d'enseignement (Fig. 89).

En effet, une vision globale montre qu'en position basse, globalement entre 3,30 et 4,50 m NGF, les niveaux observés sont quasiment horizontaux. Certains de ces niveaux ont fourni quelques éléments de mobilier qui attestent que ces remblais ont été mis en place entre la seconde moitié du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe siècle. À la cote de 4,50 m NGF, l'US 244, qui fournit encore du mobilier de datation ancienne (XIIIe-XIVe siècle), est creusée par une structure profonde qui le perfore totalement. Comblée en premier lieu de l'US 243, cette structure vient s'appuyer sur la partie basse débordante du mur (US 252). Il est tentant de voir dans cette structure la trace de la tranchée de fondation de cette partie basse du mur. La mise en place de ce qui pourrait être un état ancien d'aménagement de la berge du canal de Furnes serait donc postérieure à la première moitié du XIVe siècle.

Si les deux premières unités stratigraphiques qui comblent la tranchée de fondation (US 242 et 243) montrent un important pendage, une certaine horizontalité est retrouvée au sommet de l'US 241 entre 4,90 et 5 m NGF. À partir de cette cote, environ 0,70 m de remblais s'accumulent.

Au terme de ce remblaiement, à la cote de 5,70 m NGF, les niveaux sont de nouveau perforés très profondément par une structure d'au moins 1 m de largeur (US 229). Cette tranchée entame l'ensemble des remblais jusqu'au sommet de la maçonnerie en déport (US 252), soit 1,80 m plus bas. Cette saignée importante pourrait être analysée comme étant la tranchée de fondation du mur 262 aperçu depuis la surface.

Au niveau chronologique, on relèvera que le mobilier fourni par les couches de comblement de cette tranchée de fondation, pour homogène qu'il soit dans sa datation, présente une relative incohérence par rapport à la stratigraphie globale. En effet, la plupart de ces couches ont fourni un mobilier datable du XIVe siècle, or, nous avons vu que la première tranchée de fondation avait elle-même perforé des niveaux datant de la première moitié de ce siècle. Le mobilier découvert dans la seconde tranchée de fondation démontre donc juste que ces objets ont été amenés à cet endroit au cours d'un second dépôt, suite à un prélèvement des terres destinées au remblaiement dans des couches du XIVe siècle.

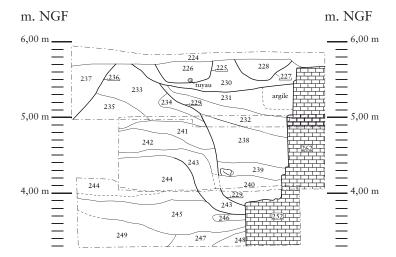


Fig. 89 : Assemblage des coupes stratigraphiques nord du sondage 8 (échelle : 1/50)

Minute de terrain : © Dominique Favier, David Gaillard - Inrap ;

DAO: © Dominique Favier - Inrap; Mise en page: © Thierry Marcy - Inrap

L'analyse de la stratigraphie répond donc en partie aux questionnements posés par la seule vision du mur. En effet, cette stratigraphie semble montrer deux phases de construction. Dans un premier temps, et postérieurement à la première moitié du XIVe siècle, un aménagement de la berge du canal est conçu (US 252). Après une phase postérieure de démolition et/ou de nettoyage dans le but d'accéder à une structure saine, un second chantier de construction intervient pour construire le mur 262 suivi depuis la surface.

Si on tente de rapprocher cette stratigraphie relative de l'histoire générale de Dunkerque et de ses ports, il est tentant de voir dans ce schéma la mise en place ou la perpétuation d'un premier aménagement de cette voie d'eau dans la seconde moitié du XIVe siècle ou le courant du XVe siècle, période de relative opulence pour la ville. L'intermède destructif pourrait être lié aux décisions du traité d'Utrecht de 1713 qui demande la mise hors service du port de Dunkerque ainsi que de tous les aménagements, dont les canaux et écluses qui amènent les eaux intérieures vers la mer et qui rendent ce havre praticable aux navires de haute mer. La phase de reconstruction tiendrait enfin à la volonté des dunkerquois, à travers tout le XVIIIe siècle, de rétablir la navigabilité du port en particulier en créant un effet de chasse grâce aux multiples canaux qui baignent les différents bassins.

Dans le cadre du sondage 8, les ouvertures de sondage n'ont été effectués que sur la partie ouest du mur, contrairement aux prévisions initiales qui envisageaient également une ouverture à l'est. Cette dernière n'a pas été réalisée afin de ne pas déstabiliser les maçonneries anciennes, leur préservation pour d'éventuelles études postérieures ayant été privilégiée.



Fig. 90 : Vue générale des sondages 8 et 9 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.13 Sondage 9

2.1.13.1 Situation et objectif

Toutefois, la possibilité d'intervenir dans les niveaux d'utilisation du canal n'était pas exclue. En effet, la préservation des maçonneries anciennes pouvait être effectuée en pratiquant un sondage du même acabit que le précédent mais positionné cette fois plus au sud en suivant la face est du mur (Fig. 91). Sans partir d'une base fixée au préalable, les limites de ce sondage furent plutôt opportunistes, le but avéré étant d'atteindre et de caractériser d'éventuels niveaux d'utilisation dans le canal désormais identifié.

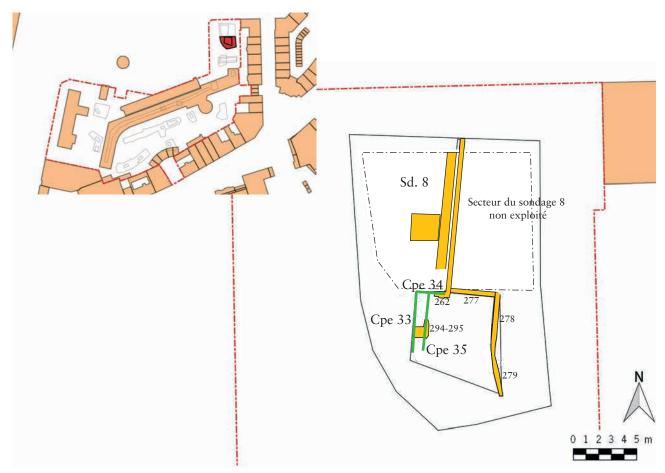


Fig. 91 : Localisation et plan du Sondage 9. Implantation des coupes (échelle : 1/300) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.13.2 Résultats

Dans un premier temps, un décapage de surface a été effectué afin d'identifier les réseaux de maçonneries.

Étonnement, le mur 262, qui avait servi d'appui à la réflexion dans le sondage 8, s'arrêta très vite. À son extrémité sud, une nouvelle maçonnerie (US 277), orthogonale, se dirigeait vers l'est. Composée de briques, cette dernière montrait une largeur de 0,30 m et a été suivi linéairement sur une distance de 3,60 m. À l'extrémité est de ce nouveau mur, une nouvelle maçonnerie (US 278) fait son apparition. D'une petite quarantaine de centimètres de large, elle se dirige vers le sud sur un peu plus de 4 m avant d'obliquer légèrement vers le sud-est sur une distance d'au moins 3,80 m. Un nouveau recalage sur les plans et cadastres anciens à notre disposition montre que l'entité 278 pourrait correspondre cette fois à la berge est du canal de Furnes.

Le creusement initial a donc pris place dans l'angle des murs 277 et 278, dans une zone visiblement resserrée à l'intérieur de l'espace d'utilisation du canal. Le creusement n'amena aucun élément stratigraphique concernant l'utilisation du canal. Malgré une descente d'environ 2 m à l'aplomb des murs, aucune des couches repérées ne présentait les caractères hydromorphes que l'on aurait pu attendre des niveaux d'utilisation d'un bras d'eau. L'ensemble des niveaux rencontrés à cet endroit, et ce au moins sur deux mètres d'épaisseur, caractérise donc plutôt les états de remblaiements postérieurs à la désaffection du canal et peuvent donc tous potentiellement être datés du XIX^e siècle ou être postérieurs. Malgré le résultat de cette entame de sondage, globalement décevant au niveau stratigraphique, l'observation des maçonneries nouvellement découvertes apporta plus de renseignements (Fig. 92). Tout d'abord, en ce qui concerne le mur 277, il s'avéra être en fait une arche en plein cintre placée en travers du cours du canal. Cette dernière est formée de deux rangs de briques posées en long qui forment l'arche à proprement parler. Ces rangs prennent appui sur les murs latéraux formant les berges du canal mais ne sont toutefois pas chaînés avec eux. Les écoinçons sont remplis de briques posées horizontalement jusqu'à récupérer l'horizontalité du mur à son sommet. L'utilité de cette arche n'est actuellement pas déterminée.



Fig. 92 : Sd. 9 - Vue panoramique de l'arche 277 et du mur 278 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap





Fig. 93 : Sd. 9 - Aménagements dans le mur 278 Clichés : © Thierry Marcy - Inrap

Le mur 278 s'avéra être beaucoup plus classique dans sa conception. Toutefois, son parement montrait un assez grand nombre d'aménagements qui pourraient avoir trait à l'utilisation du canal. Ainsi, près de l'arche 277, une saignée dans le mur propose les dimensions de 0,25 m de largeur pour une hauteur de 0,85 m (Fig. 93 gauche). Conçue dans la masse du mur lors de sa création, cette dernière a néanmoins été bouchée par des cassons de briques maçonnés ultérieurement, alors que le cours d'eau était encore ouvert. Un peu plus au sud, un ressaut dans le mur, à l'altitude approximative de 4,30 m NGF, pourrait être le départ d'une nouvelle arche d'une largeur d'1,30 m. Juste derrière cet aménagement, une profonde saignée est percée dans la masse du mur de haut en bas (Fig. 93 droite). Sa largeur est de 0,45 m et sa profondeur dans le mur d'environ 0,35 m.

Cette profonde entaille laisse imaginer la présence d'un élément, peut-être en bois, qui aurait pu coulisser verticalement pour entraver ou, au contraire, laisser passer le cours d'eau. Enfin, juste derrière cette saignée verticale, on trouve très clairement le départ d'une nouvelle arche ancrée dans le mur et traversant le bras d'eau et dont la largeur aurait été d'au moins 1,70 m.

Il demeure qu'au terme de cette ouverture, et même si l'aménagement de la berge orientale avait été découvert, de même qu'un aménagement transversal, la question du devenir de la berge occidentale se posait. Afin de tenter de répondre à cette interrogation, le sondage fut décalé légèrement vers l'ouest. Cette nouvelle ouverture montra rapidement qu'en fait le mur 262 avait été pillé à cet endroit. En effet, exactement à l'endroit où l'arche 277 s'appuie sur la berge ouest, on constate de très nettes traces d'arrachage des matériaux (Fig. 94). Plus en profondeur, à la cote approximative de 3,90 m NGF, les traces d'arrachage cessent en direction du sud et le mur semble se diriger alors vers l'ouest. L'orientation de la coupe à cet endroit n'a pas permis de suivre le tracé de cette nouvelle orientation. Il demeure toutefois que les traces d'arrachage perdurent sur les niveaux supérieurs de la maçonnerie.

En continuant cette seconde phase du sondage 9 vers le sud, un nouvel élément maçonné apparut à l'altitude de 4,80 m NGF (US 294/295) (Fig. 96 et 97). Lors de sa découverte, cette unité est apparue comme un massif de maçonnerie potentiellement carré présentant des côtés d'1,40 m de longueur. Ce massif a été suivi jusqu'au fond du sondage à une profondeur de 3,40 m NGF sans que sa base ne soit atteinte. L'observation des coupes dressées à l'occasion de ce nouveau percement ne permet pas de l'associer clairement au reste des aménagements du canal.

Par ailleurs, aucun niveau hydromorphe ne signale les niveaux d'utilisation du canal.



Fig. 94 : Sd. 9 - Détail de la coupe 34 (nord) et de l'arrachage du mur 262 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

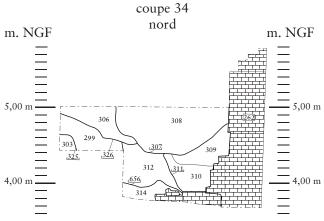


Fig. 95: Coupe stratigraphique nord du sondage 9 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Dominique Favier, David Gaillard - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

coupe 33 et 35 ouest

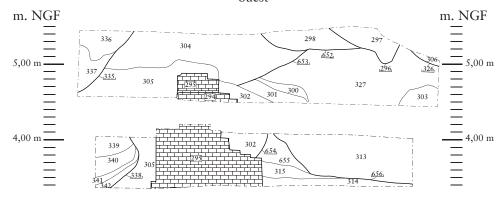


Fig. 96 : Assemblage des coupes stratigraphiques ouest du sondage 9 (échelle : 1/50) Minute de terrain : © Dominique Favier, David Gaillard - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 97 : Sd. 9 - Vue générale des coupes 33 et 35 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 98 : Vue générale du Sondage 9 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.14 Sondage 10

2.1.14.1 Situation et objectif

Ce sondage est positionné une dizaine de mètres au sud du sondage 9, à la limite entre le Parc de la Marine et le creusement des caves de l'ancienne école (Fig. 99). D'orientation est-ouest, son objectif est de tenter d'effectuer une coupe transversale entre les deux murs de berges du canal de Furnes, ce qui permettrait d'obtenir sa largeur exacte. Tout complément lié à son aménagement est également recherché. Enfin, les limites fixées de ce sondage étant les berges du canal, l'accès en cours de creusement à des niveaux de nature hydromorphe permettrait de juger de l'altitude des niveaux d'utilisation.

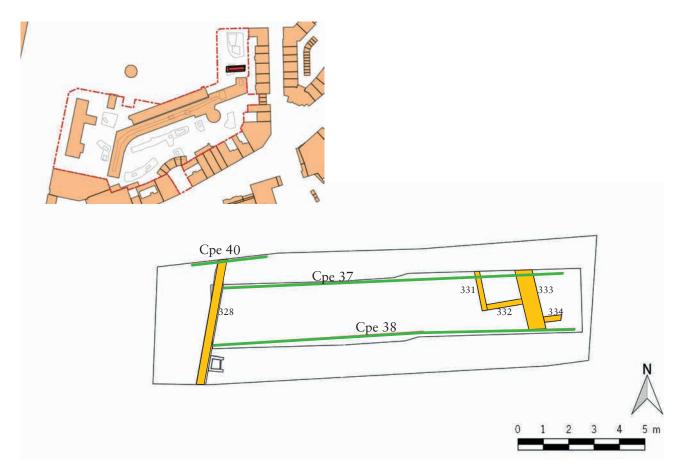


Fig. 99 : Localisation et plan du Sondage 10. Implantation des coupes (échelle : 1/150) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.14.2 Résultats

Le sondage a été commencé à l'est du parc, à un peu plus de 3 m de la limite avec les habitations adjacentes. Prévoyant une descente en paliers, la largeur d'ouverture de la tranchée a été augmentée et portée, au niveau initial d'ouverture (entre 5,85 et 6 m NGF), à environ 5 m de large (Fig. 100). Cette descente sur deux paliers devait permettre d'observer les deux murs de berges ainsi que les derniers niveaux de comblement du canal de Furnes. Afin de faciliter le travail mécanique et d'éviter une redescente de la pelle dans la tranchée à l'issue du creusement du premier palier, il a été décidé d'ouvrir les deux paliers simultanément.

Le premier palier, creusé sur une épaisseur comprise entre 0,80 et 1 m, ne révéla que des comblements contemporains. À l'extrémité est de la tranchée, le mur de berge oriental du canal n'est pas apparu alors qu'à l'ouest, le mur de berge (US 328) est apparu à environ 0,50 m sous le niveau de décapage initial (Fig. 101).



Fig. 100 : Vue générale du Sondage 10 depuis l'est Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 101 : Sd. 10 - Vue du mur 328, berge occidentale du Canal de Furnes Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 102 : Sd. 10 - Vue du mur 333 (au premier plan), berge orientale du Canal de Furnes, et des aménagements postérieurs 331 et 332 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

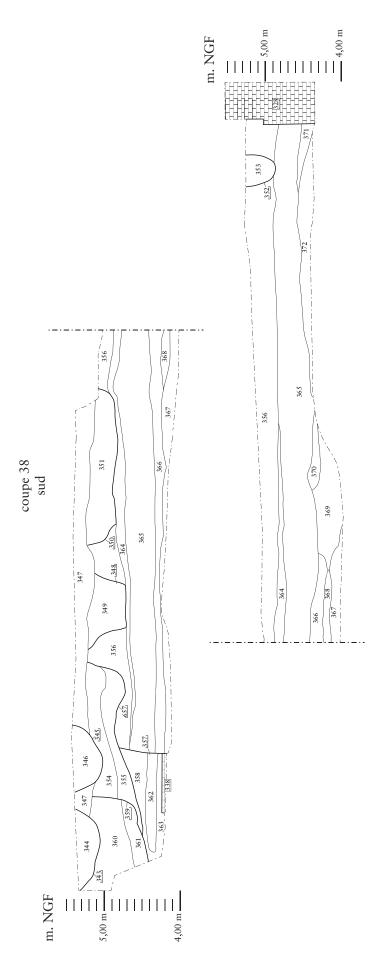


Fig. 103 : Coupe stratigraphique sud du sondage 10 ; seul le second palier est représenté (échelle : 1/50) Minute de terrain : © véronique Devred, Hervé Trawé - Inrap ; DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap Minute de terrain : © véronique Devred, Hervé Trawé roman : DAO : © Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : © Thierry Marcy - Inrap

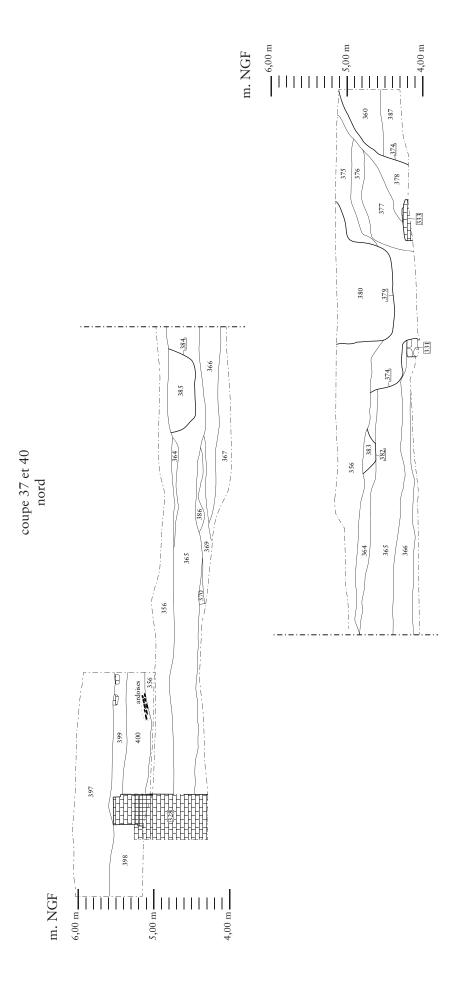


Fig. 104 : Assemblage des coupe stratigraphique nord du sondage 10 (échelle : 1/50) Minute de terrain : ® Véronique Devred, Hervé Trawka - Inrap ; DAO : ® Dominique Favier - Inrap ; Mise en page : ® Thierry Marcy - Inrap

L'ouverture du second palier révéla le mur de berge est (US 333) à une profondeur d'1,80 m (soit à l'altitude moyenne de 4,20 m NGF) (Fig. 102). Le mur ouest continu jusqu'au fond du second palier. L'observation des deux murs de berge dans le même sondage permet d'établir avec certitude la largeur de 12 m pour le canal à cet endroit précis.

En ce qui concerne la stratigraphie observée sur ce transect transversal du canal de Furnes, elle ne fournit que des niveaux de remblais relativement horizontaux (Fig. 103 et 104). Tout au plus, on peut signaler la présence d'une tranchée de pillage (US 357) présente à l'aplomb du mur de berge est, ce qui explique son apparition profonde. Aucun niveau montrant une quelconque trace d'hydromorphie n'a été observé sur les deux premiers mètres de stratigraphie.

Pour ce qui est des maçonneries, le mur de berge oriental propose une orientation nord-nord-ouest/sud-est et une largeur d'environ 0,65 m. Par extension, ce mur est dans la prolongation directe du mur 278/279 observé dans le sondage 9. Dans le sondage 10, il n'a été observé que sur la largeur de la tranchée, soit environ 2,50 m, distance qui reste toutefois suffisante pour attester de sa présence et de son orientation par association au système général formé par les divers aménagements du canal.

À l'ouest, le mur vertical composé de briques formant la berge ouest a été suivi en surface sur une distance d'environ 5 m. Contrairement à son vis-à-vis, il ne présente qu'une largeur de 0,30 m, augmentée d'environ 0,07 m par un ressaut de maçonnerie apparu environ 0,50 m sous le sommet conservé du mur, à la cote altimétrique de 5 m NGF. Ce mur ouest est orienté nord-nord-est/sud-ouest. Dans le cadre du diagnostic, aucune continuité ne peut lui être associée au nord avec les vestiges découverts dans les sondages 8 et 9. Toutefois, le recalage sur les plans anciens valide le tracé des berges découvertes, au moins pour les XVIII^e et XVIII^e siècles.

2.1.15 Sondage 16

2.1.15.1 Situation et objectif

Numéroté différemment, ce sondage n'est toutefois qu'une extension du sondage 10.

En effet, aucun niveau d'utilisation du canal n'ayant été découvert dans les trois précédents sondages, il a été décidé d'ouvrir un puits profond à l'aplomb du mur de berge ouest (US 328), à l'extrémité du sondage 10 (Fig. 105).

Afin de ne pas détériorer ce mur, la pelle a opéré depuis le sud du sondage, le creusement s'effectuant parallèlement au mur de berge.

L'objectif unique de cette ouverture était donc de définir, si possible, la cote d'apparition des niveaux d'utilisation du canal en sachant que ces niveaux apparaîtraient à plus de deux mètres de profondeur et seraient donc inexploitables dans le cadre du diagnostic.

2.1.15.2 Résultats

Le creusement à la pelle mécanique de ce puits n'a pas donné l'occasion d'observer finement la stratigraphie, laquelle avait au demeurant déjà été observée sur les deux premiers mètres d'épaisseur dans le sondage 10.

Peu de différences sont apparues dans le comblement du canal durant les quatre premiers mètres de creusement. Au cours de cette descente, les niveaux sableux relativement hétérogènes alternaient avec des couches beaucoup plus chargées en gravats composés de terre cuite architecturale.

Une réelle différence est apparue à la profondeur de 4,40 m (cote établie depuis le sommet du mur 328 soit à une altitude moyenne de 5,50 m NGF). En effet, à cette profondeur (altitude moyenne : 1,10 m NGF), des niveaux clairement hydromorphes noirs sont apparus. Des lignes de tourbes étaient présentes au

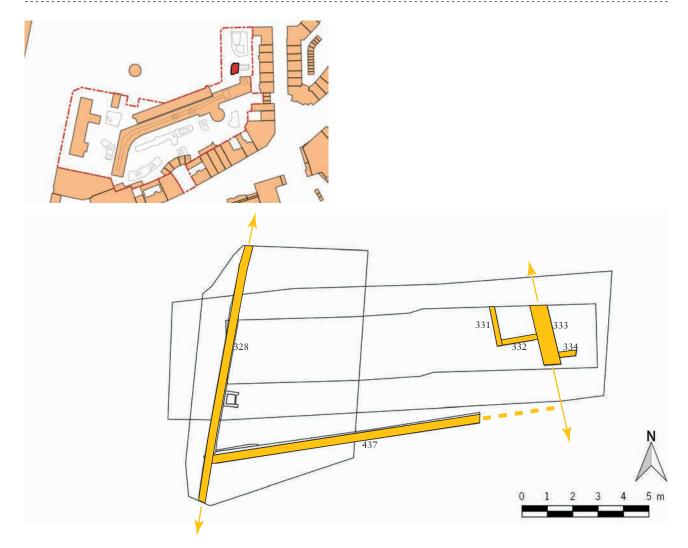


Fig. 105: Localisation et plan du Sondage 16 (échelle : 1/150) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

sein de ces couches. Il est à noter que l'apparition de ce niveau ne marque évidemment pas le niveau d'eau sur lequel circule les navires, mais bien le niveau d'envasement du fond du canal. De même, le sommet de ce niveau ne laisse en rien présumer de la puissance d'accumulation de ce dernier dans un bras d'eau dont on sait que l'obstruction par des immondices de toutes sortes à la veille de son comblement au début du XIX^e siècle posait un réel problème à la municipalité.

Le sondage a été prolongé jusqu'à la profondeur moyenne de 5 m sans qu'aucune différence notoire n'apparaisse. Toutefois, à cette profondeur (altitude approximative : 0,50 m NGF), il semblerait qu'un alignement de pieux en bois ait été observé par les archéologues en charge du suivi de la pelle. Malheureusement, les contraintes techniques et la sécurité dans un contexte extrêmement instable empêchèrent d'assurer cette observation par un cliché photographique et/ou un prélèvement de ces potentiels pieux.

Ce sondage fut arrêté à une profondeur de 5 m et rebouché immédiatement.

L'ouverture de ce sondage au droit de l'aménagement maçonné de la berge ouest fut également l'occasion de nouvelles découvertes au sein même de ces constructions.

Dans le cadre d'un nettoyage de surface préalable à la mise en œuvre du sondage, le mur 328 (berge ouest du canal) a été suivi sur une distance totale de 10 m. En profondeur, un premier ressaut de maçonnerie, déjà mentionné dans le sondage 10, était apparu 0,50 m sous le niveau d'apparition du mur (altitude approximative : 5 m NGF). Un second ressaut est signalé environ 0,80 m sous le premier soit à la cote approximative de 4,20 m NGF; à partir de ce second

ressaut, le mur a tendance à s'épaissir en descendant. Les conditions techniques du sondage ont cependant empêché de calculer le fruit de ce mur. Par ailleurs, vers le sud du tracé du mur, à l'altitude approximative du second ressaut, l'ouverture d'une nouvelle arche est apparue (Fig. 106). Contrairement à celle observée dans le sondage 9 qui barrait le canal, celle-ci s'ouvre belle et bien dans ce qui est la berge du canal. Au niveau de sa conception, il semble s'agir d'un arc surbaissé présentant une largeur d'environ 1,70 m. Cette ouverture dans la berge pose question car son utilité n'a pas été déterminée dans le cadre du diagnostic. Elle signale toutefois que le niveau d'eau devait être inférieur au sommet de l'arche. Lors de l'arrêt du sondage à une profondeur d'environ 5 m, la base du mur n'avait pas été atteinte.



Fig. 106 : Sd. 16 - Vue de l'arche incluse dans le mur de berge occidentale du Canal de Furnes Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Enfin, les multiples mouvements de terre à cet endroit ont également mis au jour une nouvelle maçonnerie transversale à l'axe du canal (US 437). Celle-ci s'appuie quasiment à l'extrémité sud du mur de la berge ouest (US 328). Nettoyé en surface, le sommet de cette maçonnerie apparaît également à l'altitude de 5,50 m NGF. Elle est orientée ouest-sud-ouest/est-nord-est et a pu être suivie sur une distance de 10,70 m depuis le mur 328. En surface, la largeur de ce mur est d'environ trente centimètres En profondeur, nous avons pu constater qu'il s'agissait d'une nouvelle arche barrant le cours du canal (Fig. 107), à l'instar de l'arche 277 dans le sondage 9. Toutefois, dans ce contexte, elle est beaucoup plus grande puisqu'elle s'arc-boute entre les deux murs de berges et a, à cet endroit, une portée d'environ 13 m. Dans sa conception, elle est très similaire à l'arche 277, présentant son arc proprement dit de deux rangs de



Fig. 107 : Sd. 16 - Vue panoramique de l'arche 437 qui barre le Canal de Furnes d'est en ouest ; en bas à droite, l'arche dans la berge occidentale Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

briques posées en long avec ses écoinçons comblés de briques horizontales. Le sommet de l'extrados de cette arche aboutit à un ressaut du mur supérieur qui est coté à l'altitude de 4,80 m NGF.

Comme pour l'arche 277 dans le sondage 9, la fonction de ces arches étroites reste indéfinie. Il peut s'agir d'éléments-supports d'un système de barrage des eaux de type écluse, ou encore des supports d'un tablier de circulation en matériaux légers type « planche ». À ce stade, ces questionnements restent en suspens.

2.1.15 Sondage 11

2.1.15.1 Situation et objectif

Ce sondage se positionne au sud-ouest du sondage 10 et à l'est de l'extrémité de la Tranchée 3 (Fig. 108). Son niveau d'ouverture se situe au niveau du fond de cave de l'ancienne école, à environ 3 m NGF.

Le positionnement du sondage dans le fond de la cave de l'école devait permettre de vérifier si le mur de la berge ouest était encore présent à cet endroit et si son tracé correspondait toujours aux indications observées sur les plans anciens.

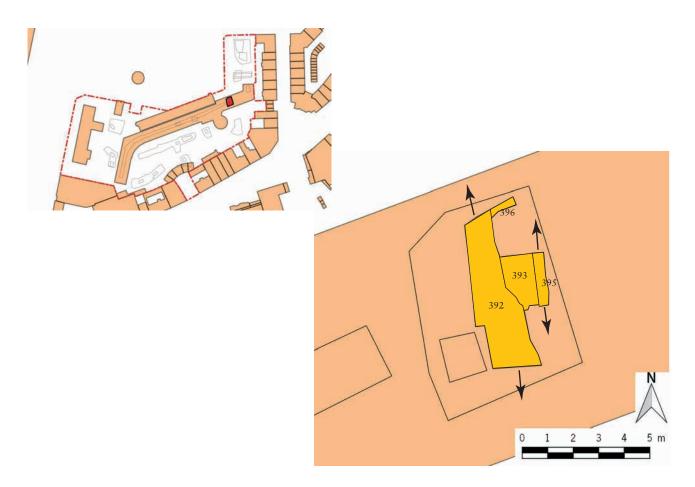


Fig. 108: Localisation et plan du Sondage 11 (échelle : 1/150) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.15.2 Résultats

L'ouverture d'un espace d'une quarantaine de m² sur une profondeur de 0,80 m a montré l'apparition d'un ensemble de maçonneries (**Fig. 109**).

La plus imposante consiste en un tracé linéaire observé sur toute la largeur du sondage, soit environ 6 m (US 392). Présentant une largeur moyenne de 1,70 m, sa face ouest semble linéaire alors que sa face est montre des traces assez importantes de démantèlement. Conçu avec des briques de gros modules liées par un mortier très compact, son agencement rappelle celui du mur découvert à l'extrémité sud de la Tranchée 3.

Cet épais mur coupe, au centre de son tracé observé, un dé de maçonnerie de briques (US 393) de 2,10 m de large. Les faces nord, est et sud sont préservées, mais le mur 392 semble avoir chevauché la face ouest de ce massif. Dans son agencement ainsi que dans les matériaux utilisés, ce massif maçonné ressemble à celui mis au jour dans le sondage 8 et qui semblait servir de contrefort à un des états du mur de berge. D'ailleurs, à l'est de ce massif, une portion linéaire (US 395) d'une quarantaine de centimètres de large mais ne dépassant pas les limites nord et sud est remarquée. Il s'agit peut-être d'un vestige du mur de berge tel que rencontré dans le sondage 8.

Les résultats de ce sondage, positionnés sur les plans anciens, signalent que l'ensemble des maçonneries découvertes à cet endroit peuvent appartenir au système de soutènement des berges du canal de Furnes. La présence de deux types de maçonnerie signalerait donc peut-être l'existence, continue ou ponctuelle, de plusieurs états de travaux (élargissement ou rétrécissement, réparation, consolidation...) sur les murs de berges.



Fig. 109 : Vue générale du sondage 11 depuis le nord

Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.16 Sondage 7

2.1.16.1 Situation et objectif

Ce sondage est positionné au sud du sondage 10 et au nord-est du sondage 11. Il se situe également à l'extrémité est des caves de l'ancien établissement scolaire (Fig. 110). Positionné à 3 m du mur d'un bâtiment encore en élévation, une vigilance accrue a été observée (risque de déstabilisation inhérent au caractère instable du sous-sol).

Placé, d'après les plans anciens, dans le cours du canal de Furnes, son objectif était d'accéder par un puits de sondage au niveau d'utilisation du canal. Si cet objectif était atteint, les résultats pourraient être mis en parallèle avec ceux obtenus dans le sondage 16.

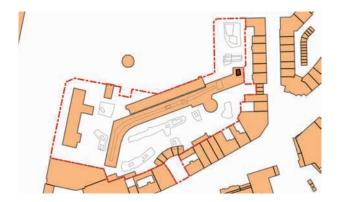


Fig. 110 : Positionnement du sondage 7 dans l'emprise du diagnostic Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.16.2 Résultats

Prévu comme un puits-test dont le seul objectif était de noter l'altitude d'apparition des niveaux d'utilisation du canal, son emprise au sol est relativement restreinte (19 m²). L'ouverture initiale a été pratiquée à partir du niveau de fond de cave soit à une cote moyenne de 4,10 m NGF.

Les premiers coups de godet ne révélèrent que des niveaux de remblais fortement chargés en gravats de construction relativement contemporains. Ainsi, à une profondeur d'1,50 m, la pelle remontait encore des blocs de béton ferré. La nature du comblement changea à la profondeur approximative de 2,60 m, soit à l'altitude de 1,50 m NGF. À cette altitude, les niveaux de remblais laissent place aux niveaux d'envasement de couleur noire très hydromorphes, identiques à ceux déjà observés dans le sondage 16 à une profondeur relativement similaire. Encore relativement perturbée par des inclusions de remblais, cette couche noire se nettoie rapidement des perturbations modernes. Au cours du percement de ce niveau, le contenu d'un godet, prélevé à la profondeur approximative de 4 m et jugé contenir une quantité « saine » des niveaux de vase, a été observé en détail. Ce niveau, loin d'être homogène, montrait en fait une multitude de litages fins, traces des dépôts, successifs et certainement relativement lents, mêlant sédiments et composants organiques constitutifs des niveaux de vase caractéristiques d'un fond de cours d'eau. L'observation du remplissage de ce godet a également livré une quantité non négligeable de mobilier de toutes natures mêlant matériaux durs tels que terre cuite architecturale, céramique ou verre mais également quelques matériaux putrescibles (bois, cuir...) ne devant leur conservation qu'au milieu anaérobie et hautement hydromorphe qui les contenait. L'étude du mobilier issu de ce prélèvement, en particulier de la céramique, donne l'image d'un ensemble extrêmement homogène datant de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Dans le cadre du sondage, la descente continua, tentant de percer ce niveau de dépôt d'envasement pour atteindre un niveau sous-jacent différent voire constater et caractériser l'apparition du fond du canal.

Malheureusement, des infiltrations latérales d'eau à partir de 4 m de profondeur (environ 0,10 m NGF) ont commencé à saper les parois du sondage. Ce dernier a été arrêté, pour des raisons évidentes de sécurité, à la profondeur de 4,50 m. À cette profondeur, la base du niveau d'envasement n'avait pas encore été atteinte.

Après l'arrêt du creusement, le sondage a été immédiatement remblayé afin de minimiser au maximum les risques de déstabilisation des éléments adjacents.

2.1.17 Sondage 17

2.1.17.1 Situation et objectif

Ce sondage est implanté au sud-ouest de l'emprise prescrite, directement au sud-est de la rotonde préservée pour le futur projet d'aménagement. Une marge de sécurité d'environ 7 m a été ménagée par rapport à ce bâtiment pour éviter tout mouvement de terrain autour de cette construction. La même marge a été laissée par rapport aux murs mitoyens situés à l'est et au sud (Fig. 111). L'objectif de cette ouverture est, de nouveau, de retrouver le tracé du mur de berge occidental du canal de Furnes dans ce secteur de l'emprise.

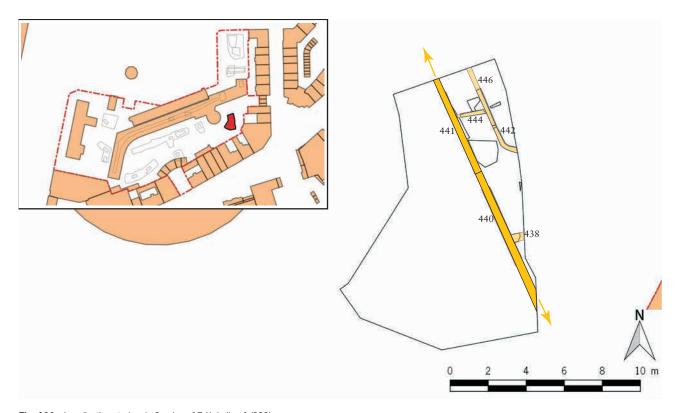


Fig. 111 : Localisation et plan du Sondage 17 (échelle : 1/200) Levé topographique : © Yves Créteur et Marc Canonne - Inrap DAO : © Thierry Marcy - Inrap

2.1.17.2 Résultats

La recherche du mur de berge amena à ouvrir une superficie assez vaste au regard du résultat escompté. Ainsi, une ouverture polygonale irrégulière a été pratiquée sur une superficie d'un peu plus de 100 m². L'altitude initiale de cette dernière se situe à la cote moyenne de 5,50 m NGF.

Dans la partie orientale du sondage, un mur linéaire (US 440), découvert sur une longueur d'environ 10 m et proposant une largeur d'une quarantaine de centimètres, a été mis au jour.



Fig. 112 : Vue générale du sondage 17 depuis le nord Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 113 : Vue de la reprise de maçonnerie sur le mur 440 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Visuellement, ce mur paraissait être dans l'alignement des portions déjà observées du mur de berge ouest. Un recalage du levé topographique de cette découverte sur les plans anciens acheva de le prouver.

Ce mur présentait deux particularités.

Tout d'abord, on remarque deux états dans sa construction, correspondant aux dernières phases d'existence de cette limite (Fig. 113). En effet, dans ses parties inférieures, à l'altitude moyenne de 4 m NGF, on trouve une structure proposant des briques orange clair liées par un mortier gris clair assez pulvérulent. Au nord de ce mur, dans une partie du tracé conservée à une altitude supérieure (4,80 à 5 m NGF), le mur se présente composé de briques de couleur rougeorangé vif liées à un mortier gris-blanc compact et solide. Cette différence de structure signale, en partie basse, l'état où cette limite était encore celle du canal de Furnes ; la maçonnerie supérieure rappelle l'obligation qu'ont eu les riverains, en 1808, en contrepartie du « don » d'une parcelle de terrain par la municipalité, de combler la portion de canal qui leur était attribuée et de clôturer la parcelle ainsi acquise.

La seconde particularité associée à ce mur est que l'on remarque une très nette différence d'occupation de l'espace entre la face est et la face ouest. En effet, la partie ouest du sondage est dénuée de toute structure alors qu'à l'est, de nombreux éléments règlent l'espace. À l'instar de ce qui a été signalé précédemment, cet état de fait rappelle que le secteur ouest était, depuis au moins l'installation de l'Arsenal de Marine et de ses bâtiments d'Intendance à la fin du XVII^e siècle, un espace vide, peut-être de circulation, compris entre la berge du canal et la clôture est du jardin de l'hôtel particulier de l'Intendant. À l'est, nous sommes dans un espace qui, après avoir été le cours du canal de Furnes, est devenu, au début du XIX^e siècle, un fond de parcelle urbain que les propriétaires peuvent investir en y plaçant un certain nombre de structures légères qui ne figureront jamais sur les cadastres généraux.

Suite à ces constatations planimétriques et altimétriques, le sondage 17 n'a pas été exploité d'avantage, en particulier en profondeur.

2.2 Études complémentaires

2.2.1 Étude céramologique

2.2.1.1. Introduction

* Présentation générale

L'opération de diagnostic menée à Dunkerque « Rue des Fusillés marins » a livré un nombre conséquent de céramiques s'élevant à 1 371 tessons et 375 individus. Le mobilier présente en plus de bonnes conditions de conservation, sans particularité notable. À cela s'ajoute un taux de fragmentation peu élevé. Ainsi, trois objets ont été découverts archéologiquement complets : une tasse dans l'US 114, un pot de fleur dans l'US 365 et une écuelle dans un des comblements du canal de Furnes (US 644). À l'inverse, trois unités stratigraphiques ont livré un mobilier très fragmenté (de l'ordre du centimètre), l'US 59 dans la structure 38, l'US 62 dans la structure 42 et l'US 63 dans la structure 43. Malgré un contexte urbain très stratifié, les lots sont homogènes et il y a très peu de problèmes d'intrusion ou de phénomènes de résidualité. Il faut cependant noter la présence de mobilier médiéval dans les niveaux modernes du sondage 18 (US 462 et 497) et au niveau de la coupe 51 dans la Tranchée 2 (US 530). De la céramique intrusive (datée du XIXe) a également été trouvée dans la couche 644 du sondage 7, mais cela s'explique aisément par le fait qu'il s'agissait d'un sondage effectué à la pelle mécanique. Plus de la moitié des couches ont livré moins de trois tessons, certaines datations sont donc plus des tendances et des indicateurs que de véritables intervalles chronologiques. Toutefois, trois gros ensembles ont permis, par leur importance, de préciser trois phases distinctes: l'US 70, comblement de la fosse 55 avec 112 fragments, l'US 114 dans le sondage 2 qui a livré 699 tessons et enfin l'US 644 du sondage 7 avec 130 restes. La surreprésentation de la céramique livrée par l'US 114 s'explique par le fait qu'il s'agisse d'un rejet très particulier : celui d'un atelier de production de céramique. Outre le surnombre de tessons qui a été un premier indice, l'ensemble du mobilier présente les stigmates d'une cuisson mal maîtrisée portée à très haute température. La pâte est très sombre et poreuse à cause d'une multitude de petites cloques présentes en surface. De très nombreux éléments présentent une tranche recouverte de glaçure. D'autres sont agglomérés et ont fusionné les uns avec les autres (Fig. 114). Enfin, les quelques formes et l'observation de certaines panses montrent de très importantes déformations. Tous les arguments sont réunis pour l'identification d'un rejet de production. Une partie de cette étude lui sera donc consacrée. L'occupation est clairement diachronique et s'étire du XIIIe au XIXe siècle. Aucun hiatus céramique n'est à noter. Cinq phases céramiques ont ainsi pu être identifiées : la première est datée du Bas Moyen Âge et semble se situer entre la seconde moitié du XIIIe et le XIVe siècle. La seconde caractérise le début de l'époque moderne avec une phase de la seconde moitié du XVIe-début XVIIe siècle, à laquelle appartient le rejet de production. Des indices plus ponctuels du XVIIe siècle identifient les rejets antérieurs à l'installation des bâtiments de l'Intendance de Marine. Les deux dernières phases correspondent aux périodes de restructuration du quartier avec la construction de l'Intendance et se subdivise entre, d'une part, le mobilier céramique fin XVII^e-début XVIII^e et, d'autre part, le mobilier contemporain des XIXe et XXe siècles.

* Méthodologie

Les lots céramiques ont été comptés par unités stratigraphiques d'après un tableau de comptage présenté en annexe, enregistré sous Excel. Celui-ci individualise les lèvres (L), panses (P), fonds (F), éléments de préhension (EP) et les éléments verseurs (EV) par catégorie. Les catégories se définissent à partir de différences techniques de l'objet (mode de cuisson, façonnage, type de décor...).



Fig. 114 : Deux panses agglomérées, avec une pâte sombre cloquée, US 114 Cliché : © Vaiana Vincent - Inrap

Ce tableau a été classé par numéro d'US, par ordre croissant. La base du comptage repose sur le nombre de reste (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI). Le NMI a été déterminé uniquement à partir des lèvres, après recollage de celles-ci³⁵. Chaque individu a ensuite été isolé et un numéro d'inventaire lui a été attribué, du type n°patriarche-code céramique (141)-n°US-1 à n. Les individus les plus représentatifs pour la typologie et la chronologie du chantier ont été dessinés. Le dessin, d'abord à l'échelle 1/1, a été ensuite vectorisé, par convention, à l'échelle 1/3. Les objets à décor particulier ou complexe sont illustrés par une photographie.

La détermination chronologique a été établie à partir d'observations technologiques, de comparaisons morphologiques et en adéquation avec les relations stratigraphiques dont sont issus les différents lots céramiques.

2.2.1.2. Détermination chronologique

2.2.1.2.a Le mobilier du Bas Moyen Âge : seconde moitié du XIIIe-XIVe siècle

Cette première phase a été déterminée à partir d'un corpus de 264 tessons pour 43 individus, ce qui représente 19,3 % du mobilier total. Ils sont issus de 26 US réparties assez uniformément dans les Tranchées 2 et 3 et les sondages 3, 4, 5, 8, 13 et 18. Il convient de préciser que les ensembles 44, 45, 48 et 55 sont à intégrer respectivement dans les US 64, 65, 68 et 70. Les premiers numéros sont en fait les négatifs des seconds, constituant les comblements. Le mobilier céramique de l'US 70 (US 55 comprise) est incontestablement l'ensemble clos le plus représentatif, avec 112 fragments.

Six catégories techniques sont ici représentées (Tab. 2). La céramique est largement dominée par la terre cuite grise (TCG) qui se caractérise par une pâte tournée, fine, cuite en mode réducteur, d'une couleur grise homogène en surface et à cœur. Cent quatre-vingt dix-neuf tessons de cette catégorie, soit 75,4 % du matériel, ont été dénombrés. Il est avéré pour la région que le mobilier à pâte grise domine les ensembles jusqu'au XVe siècle. On perçoit alors un basculement et une utilisation majoritaire des pâtes rouges et surtout une généralisation de la glaçure. Les terres cuites rouges (TCR) représentent en tout 23,5 %, les éléments glaçurés sont majoritaires à 14 %. Si on compare ces proportions avec celles observées lors des opérations de diagnostic du cœur de ville³⁶, on se rapproche des contextes du XIVe siècle découverts « Place Salengro » et disposant de 78,9 % de TCG. Les phases médiévales des tranches 1 et 2 de l'opération « Cœur de Ville », datées entre la seconde moitié du XIVe et le XVe siècle, contenaient respectivement 65 et 68 % de pâtes grises. Il est intéressant de remarquer la nuance entre ces quatre ensembles qui se justifient sans doute par un intervalle chronologique différent. Trois fragments de panse de grès peuvent être mentionnés dans l'US 55. Leur pâte très claire peut rappeler les productions de Siegburg, en revanche leur couverte assez foncée rappelle davantage les productions de Langerwehe. Même si, jusque-là, dans la région, la présence de grès intervenait toujours de façon tardive, fin XIVe à Douai³⁷ ou seconde moitié du XIVe à Arras³⁸, quelques exemples récents semblent montrer une utilisation plus précoce. Des éléments audomarois remontent au premier quart du XIVe siècle39, de même pour des individus flamands, avec l'exemple de la région d'Audenarde qui voit leur apparition dès le début du XIVe siècle40. Le

catégories	NR	% NR
grès	3	1,1%
TCG	199	75,4%
TCR	22	8,3%
TCR-gl	37	14,0%
TCR-gl/eng	2	0,8%
TCRfumé	1	0,4%
Total	264	100,0%

Tab. 2 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la phase 1 © Vaiana Vincent - Juran

^{35.} Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, p. VIII.

^{36.} Lançon 2011 a et b, Labarre 2012

^{37.} Louis 1996, p. 117

^{38.} Jacques 1996, p. 102

^{39.} Cercy en cours

^{40.} De Groote 2008, p. 369

simple fait de ne considérer que des productions de Siegburg et de Langerwehe est également un indice pour la précocité du lot, étant donné que ces deux productions apparaissent au début du XIVe siècle voire même au XIIIe siècle⁴¹.

Le répertoire morphologique est diversifié et chaque fonction (table, cuisson, préparation, stockage et vie quotidienne) est bien représentée. Cela correspond tout à fait au spectre domestique habituel. On note toutefois une légère surreprésentation de l'oule. Cette dernière sert surtout de pot à tout-faire et peut également servir à la conservation des aliments, ce qui pondère un peu le résultat. La vaisselle de table est identifiée à travers trois pichets et un gobelet (Fig. 115). Le pichet PI3, avec 2 individus, est le mieux représenté. Il se compose d'un col droit et d'une lèvre en bandeau légèrement saillante qui peut être comparée à des individus flamands de la seconde moitié XIII^e-troisième quart XIVe et à d'autres artésiens de la seconde moitié du XIVe siècle. Le gobelet est ici plus anecdotique et en général toujours plus rare. Le petit fragment observé dispose d'un col court et droit et d'une lèvre étirée vers le haut et digitée sur tout son pourtour. Cette lèvre festonnée sur un gobelet ne trouve pas de comparaison mais cette forme de contenant avec ce type de lèvre se retrouve dans des contextes du XIVe siècle à Téteghem, situé à moins de 5 km de Dunkerque à vol d'oiseau, et un autre exemple est à signaler à Saint-Omer dans un niveau daté du second quart du XIVe siècle. La céramique de cuisson est représentée principalement par des oules (avec 18 individus) et de manière plus diffuse par des poêlons (4 NMI). L'oule O2, à lèvre éversée de section triangulaire, est la mieux représentée avec six objets. On la trouve durant tout le XIII^e siècle dans l'Audomarois mais de manière préférentielle dans le second tiers de ce siècle. Il en est de même à Lille où elle caractérise le XIIIe siècle. En contexte flamand, il est possible de trouver des exemplaires identiques jusqu'au troisième quart du XIVe siècle. L'oule O3, identifiée par trois individus à lèvre à bandeau droit, trouve des occurrences dans la région du XIIIe à la seconde moitié du XIVe siècle. L'oule O1, à panse globulaire assez trapue, col rentrant et lèvre éversée, de même que l'oule O5, à col droit ou rentrant et lèvre de section quadrangulaire, dénombrent chacune trois formes. Elles trouvent principalement des comparaisons au XIIIe siècle à Téteghem, Béthune ou Saint-Omer. Le poêlon PO5, identifié par quatre formes, est constitué d'une panse oblique et d'une lèvre étirée de section quadrangulaire. Il reste tout à fait homogène par rapport au reste du corpus et trouve des comparaisons allant du XIIIe au XIVe siècle à Saint-Omer, Lille, Courtrai, Béthune, Lampernisse ou Audenarde. La céramique de préparation est également bien représentée avec douze objets répartis en tèles et terrines. La tèle T3 à lèvre en bandeau confondu (9 NMI) est caractéristique de la seconde moitié du XIIIe au XIVe siècle dans toute la région. Les terrines, plus anecdotiques, sont de deux types : TR1, à lèvre plate rabattue sur l'extérieur, et TR2 à panse évasée et lèvre légèrement infléchie. Le premier correspond bien à l'intervalle seconde moitié XIII^e-XIV^e en plaine maritime flamande et notamment à Raversijde. Le second semble plus précoce et correspond davantage à des contextes du XIIe-début XIIIe.

La corrélation des données techniques et morphologiques indique une parfaite homogénéité du matériel découvert dans ces 26 US et une datation privilégiée allant de la seconde moitié du XIIIe au troisième quart du XIVe siècle. En effet, la forte proportion de terre cuite grise associée aux quelques fragments de grès découverts nous amène davantage à considérer une période antérieure à la toute fin du XIVe siècle. Les nombreuses comparaisons balancent sans cesse entre la seconde moitié du XIIIe et le XIVe siècle, ce qui nous permet de conforter cette datation.

.

Catalogue du mobilier médiéval daté de la seconde moitié du XIIIe-XIVe siècle (Fig. 115)

158347_141_244_2 / Pichet PI3 : Pichet à col droit et lèvre à bandeau saillant. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé. Comparaison : De Groote 2008, L61A, 1250/1375 ; Verhaeghe 1987, p. 216 Fig. 3-b, 1350-1400 (Raversijde) ; Lançon en cours b, seconde moitié XIV^e

158347_141_64_2 / Gobelet G1 : Gobelet à col court et droit, lèvre étirée vers le haut et digitée sur tout son pourtour. Terre cuite grise. Diamètre 5 cm.

Comparaison : Audoly *et al.* 2015, p. 297 Fig. 19 n°3, seconde moitié XIV^e-XV^e ; Lançon en cours a, XIV^e ; Cercy en cours, second quart XIV^e (mais le tout sans lèvre festonnée)

158347_141_55_2 / Oule O1 : Oule à panse globulaire assez trapue, col rentrant et lèvre éversée. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm.

Comparaison : Ansieau *et al.* 2008, XIII^e ; Barbé *et al.* 1997 a, XIII^e ; Lançon en cours a, 2693.1, oule O11, XIII^e ; Lançon en cours b, seconde moitié XIII^e.

158347_141_55_15 / Oule O2 : Oule à lèvre éversée de section triangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm. Comparaison : Barbé *et al.* 1997 a, XIII^e ; Debs *et al.* 2006, XIII^e ; De Groote 2008, L61A et L61B, 1200-1300 / 1250-1375 ; Vanhille *et al.* 1996, second tiers XIII^e ; Cercy en cours, troisième quart XIII^e

158347_141_244_5 / Oule O3 : Oule à lèvre à bandeau droit. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé. Comparaison : Debs *et al.* 2006, XIII^e; De Groote 2008, L39B, XII^eB-XIII^eA ; Verhaeghe 1987, Fin XIII^e-1350/1375 ;

Lançon en cours b, seconde moitié XIVe

158347_141_55_6 / Oule O5 : Oule à col droit ou légèrement rentrant et lèvre de section quadrangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 16 cm.

Comparaison : Lançon en cours b, seconde moitié XIIIe.

158347_141_425_7 / Oule O6 : Oule à col oblique et lèvre de section carrée saillante et légèrement rentrante. Terre cuite grise. Diamètre 20 cm.

Comparaison : Barbé *et al.* 1997 b, Fin XII^e-XIII^e ; Debs *et al.* 2006, XIII^e ; Cercy *et al.* 2006, seconde moitié du XIII^e ; Notte 2014, Fig. 80, FLERS-MÉTRO-5, oule O1, seconde moitié XIII^e ; Lançon en cours b, seconde moitié XIII^e.

158347_141_231_4 / Poêlon PO5 : Poêlon à panse oblique et lèvre étirée de section quadrangulaire. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 32 cm.

Comparaison : Barbé *et al.* 1997 a, second tiers XIII^e ; Barbé, Barret 1995, XIV^e ou tèle du second tiers XIII^e ; Blieck 1996, XIV^e ; De Groote 2008, L80B, 1200/1300 ; Despriet 1998, 1250-1325 ; Verhaeghe 1987, p. 219 Fig. 9, fin XIII^e 1375 (Lampernisse) ; Lançon en cours b, seconde moitié XIII^e.

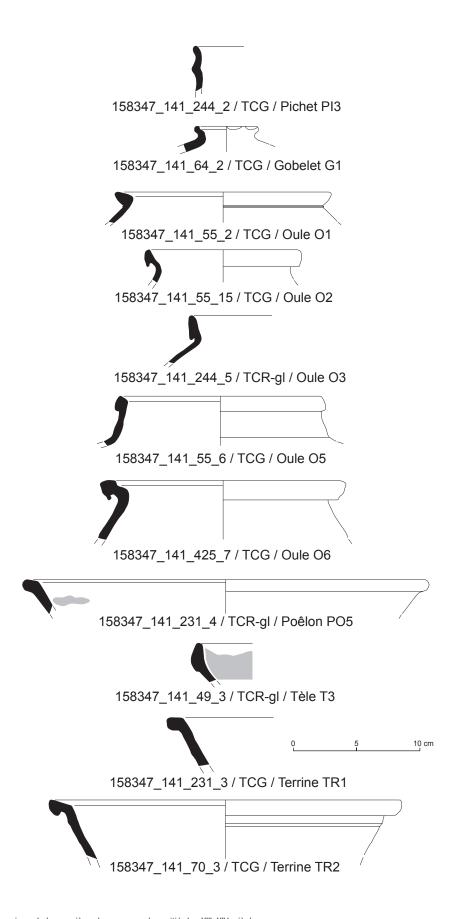
158347_141_49_3/ Tèle T3: Tèle à lèvre en bandeau confondu. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé. Comparaison: Alvey, Verhaeghe 1981, 1250-1350; Blieck 1996, XIVe; Bonvarlet 1998, fin XIVe-début XVe; Challe, Leblois 2008, fin XIVe-début XVe; De Groote 2008, 1300-1375; Pouriel 2002, seconde moitié XIVe; Verhaeghe 1987, XIVe; Desoutter 2010, seconde moitié XIVe-début XVe; Henton 2010, fin XIVe-début XVe; Faupin 2010, seconde moitié XIVe-début XVe; Lançon en cours b, seconde moitié XIVe

158347_141_231_3 / Terrine TR1 : Terrine à lèvre plate, légèrement saillante, rabattue sur l'extérieur. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé.

Comparaison : De Groote 2008, L 50, 1125-1225 ; Verhaeghe 1987, p. 218 Fig. 7, 1250-1375 (Raversijde) ; Cercy 2012, XIV^e ; Lançon en cours b, seconde moitié XIII^e.

158347_141_70_3 / Terrine TR2 : Terrine à panse évasée et lèvre éversée légèrement infléchie. Terre cuite grise. Diamètre 28 cm.

Comparaison : De Groote 2008, L53, 1125/1225 et 1200/1300 ; Geoffroy 2012, pl. V, n° 41, XII^e-début XIII^e ; Lançon en cours c, pl. XXIX, n°339, XII^e ; Lançon en cours b, seconde moitié XII^e



 $\textbf{Fig. 115}: Planche céramique de la première phase, seconde moitié des XIII^e.XIV^e siècles \\ Dessin et DAO: @ Vaiana Vincent - Inrap$

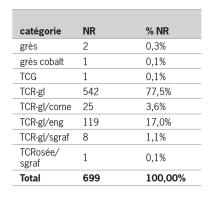
2.2.1.2.b La seconde phase : seconde moitié XVIe- début XVIIe siècle

Cette seconde phase se définit par deux contextes très distincts : un de production et un de consommation. Chaque faciès sera donc considéré individuellement.

* Le rejet de production

Le rejet de production se situe dans l'US 114, sise dans le sondage 2. Il se compose de 699 fragments et 218 individus. Le dépôt a été très vite interprété comme un rejet de production de céramiques à cause des différents arguments mentionnés en introduction. Des terres cuites architecturales, issues de ce même comblement, ont aussi pu être observées. Elles semblent être liées à l'architecture du four. Le tout est éclaté, mais il semble s'agir de carreaux de terre cuite servant soit de sole de four, soit à séparer les objets les uns des autres (Fig. 116). La deuxième proposition nous paraît la meilleure étant donné que des fragments de lèvre sont collés des deux côtés des plaques. Aucune de ces plaques n'est conservée intégralement mais les quelques fragments visibles montrent une forme plutôt rectangulaire, et une épaisseur variant entre 1,4 et 1,5 cm. La pâte est grise et surcuite, vitrifiée à cœur, la surface est le plus souvent glaçurée, sans doute à cause de la glaçure présente sur les pots. Cette dernière a coulé et a permis la fusion entre le matériel éclaté et les plaques. Quatre boules de pâte, complètement vitrifiées, déformées et éclatées peuvent quant à elles, être davantage interprétées comme de la paroi de four.

La majorité du matériel est globalement à pâte rouge et systématiquement glaçurée. Même si certains éléments ont un aspect très gris, cela est sans doute dû à une surchauffe du matériel avant son éclatement. En effet, le matériel de cette structure est assez fragmenté. Si on considère la répartition du nombre de restes par catégories (**Tab. 3**), on observe une très nette majorité des éléments à pâte rouge et glaçure (77,5 %), suivi ensuite d'éléments recouverts d'un engobe



Tab. 3 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour le rejet de production de la phase 2 © Vaiana Vincent - Inrap



 $\begin{tabular}{ll} Fig.~116: Fragments & de terres cuites architecturales provenant sans doute d'un four de potier, US 114 \\ @ Vaiana Vincent - Inrap \\ \end{tabular}$

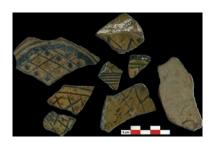


Fig. 117: Fragments de panses d'assiettes décorée a sgraffiato, US 114 © Vaiana Vincent - Inran



Fig. 118: Écuelle décorée a sgraffiato du Beauvaisis, US 114 © Vaiana Vincent - Inran

blanc avant l'apposition de la glaçure (TCR-gl/eng : 17 %). Une des particularités de cette production est la présence commune d'objets décorés a sgraffiato (1,1 %) et d'autres décorés à la corne (3,6 %). Ces deux techniques sont très bien calées dans le temps. Le sgraffiato consiste à recouvrir une céramique (le plus souvent une forme ouverte) d'un engobe, qui va être ensuite gratté afin de faire apparaître un décor en creux, décor caractéristique du XVIe siècle (Fig. 117). Le décor à la corne est, à l'inverse, un décor en relief : un engobe blanc assez épais est déposé à l'aide d'une corne de vache évidée. Ici, il vient surtout rythmer, à l'aide d'un décor en chevrons, les lèvres en bandeau des écuelles. Cette technique apparaît dès la fin du XVIe siècle mais est véritablement prépondérante durant tout le XVIIe siècle. À côté de ceux-là, la présence de grès, grès cobalt et terre cuite rosée glaçurée décorée a sgraffiato ne font en aucun cas partie de la production mais sont sans doute ici un rejet de consommation synchrone. Ils sont des indices supplémentaires pour la datation de cet ensemble. En effet, un fragment d'écuelle à pâte rosée a la particularité de disposer d'une double couche d'engobe, blanche puis rouge, en plus d'un décor a sgraffiato. Ce procédé est tout à fait typique des productions du Beauvaisis qui s'étalent de 1510 au tout début du XVIIe siècle 42 (Fig. 118). De même, la présence de grès et de grès cobalt semble nous indiquer encore une fois cette charnière entre le XVIe et le XVIIe siècle. Les grès cobalt, décorés au bleu de cobalt et à glaçure salifère apparaissent seulement à la toute fin du XVIe siècle et connaissent une utilisation exponentielle durant tout le XVIIe siècle.

Au sujet des formes produites, elles se répartissent inégalement selon les dif-
férentes fonctions rencontrées habituellement (Tab. 4). L'ensemble est dominé
par les céramiques de cuisson (45 %). Viennent ensuite les éléments de la
table avec 33 % du matériel. Les ustensiles de la vie quotidienne (comme les
lavabos, les bassins ou les pots de fleurs) sont également bien représentés avec
11,9 %. Les formes liées à la préparation des aliments ou celles du stockage
sont plus anecdotiques avec 5 % de chaque.
1

Deux types de lèvre d'assiettes sont assez équitablement représentés avec 13 et 11 individus (Fig. 119). Il s'agit respectivement des types AA1⁴³, à marli incurvé et lèvre ronde rentrante et AA2, à marli oblique et lèvre arrondie en crochet. Des exemplaires lillois, béthunois et cambrésiens apparentent ces deux types de lèvres à des productions de la seconde moitié XVI^e-première moitié XVII^e. Le service de boisson est également bien identifié avec des tasses et des pichets. Les tasses sont souvent sous-évaluées dans les comptages céramiques, du fait de leur finesse et du biais du ramassage. On y dénombre ici 15 NMI, tous à fond incurvé, panse très légèrement inclinée, lèvre confondue à bout rond et anse de section circulaire. Les pichets sont étrangement peu nombreux avec neuf formes. Cela peut s'expliquer par la place croissante qu'occupent les contenants en grès pour les liquides. Le domaine de la cuisson se partage entre

Fonction	NMI	% NMI
Table	72	33,0%
Cuisson	98	45,0%
Préparation	11	5,0%
Stockage	11	5,0%
Vie quotidienne	26	11,9%
Total	218	100.00%

Tab. 4: Tableau de répartition du nombre minimum d'individus et du pourcentage de nombre minimum d'individus par fonction pour le rejet de production de la phase 2 © Vaiana Vincent - Inrap

^{42.} Cartier 1997, p. 127

^{43.} Il convient de préciser que les formes liées à l'atelier, ont une terminologie qui commence par « A » pour atelier

Catalogue de la céramique produite à Dunkerque à la fin du XVI^e - début du XVII^e siècle (Fig. 119)

158347_141_114_27 / Assiette AA1 : Assiette à marli incurvé et lèvre ronde et rentrante. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 25 cm.

Comparaison : Lascour 2015, seconde moitié XVI^e ; Lançon en cours a, première moitié XVII^e, Decoupigny 2016, première moitié XVII^e

158347_141_114_8 / Assiette AA2 : Assiette à marli oblique et lèvre arrondie en crochet sur l'extérieur. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 22 cm.

Comparaison: Cercy 2013, XVIIe-XVIIIe

158347_141_114_10 / Tasse ATS1 : Tasse à panse très légèrement inclinée, lèvre confondue à bout rond et anse de section circulaire. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

158347_141_114_9 / Tasse ATS1 : Tasse à fond incurvé, panse très légèrement inclinée et lèvre confondue. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 10 cm.

158347_141_114_5 / Pichet API1 : Pichet à col droit, lèvre en bandeau saillante et anse de section circulaire. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 11 cm.

Comparaison: Blieck, Vadet 1986, milieu XVIe; Gubellini, Boniface 2002, seconde moitié XVIe.

158347_141_114_6 / Pichet API2 : Pichet à col incliné et rainuré et lèvre en bandeau saillant rainurée également. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 10 cm.

158347_141_114_14 / Marmite AM1 : Marmite à panse rentrante, lèvre éversée et inflexion externe, formant un léger bandeau en partie externe. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 19 cm.

Comparaison : Cercy (en cours), seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e ; De Groote *et al.* 2001, p.318 fig. 38 n°7, XVI^e ; Roy 1997 a, n°25 p.100, 1450-1525 ; Lantoine 2016, milieu XVI^e

158347_141_114_16 / Marmite AM2 : Marmite à lèvre en quart de cercle épaisse. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 26 cm.

Comparaison: Cercy 2013, XVIIe-XVIIIe

158347_141_114_17 / Marmite AM3 : Marmite à col incliné et lèvre repliée droite, formant un bandeau. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 18 cm.

Comparaison : Roy 1997b, n°25 p.100, 1450-1525 ; Cercy 2012, seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e, Cercy en cours, troisième quart XVI^e

158347_141_114_22/Tèle AT1 : Tèle à bandeau lisse saillant et rentrant. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé. Comparaison : Cercy 2012, seconde moitié XV^e-Début XVI^e ; Cercy 2006, fin XV^e-début XVI^e ; Barbé *et al.* 1997 a, 1450-1525 ; Lascour 2015, première moitié XVI^e

158347_141_114_23 / Lavabo ALV1 : Bassin à panse rentrante et lèvre en bandeau saillant, élément de préhension horizontal de section circulaire. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

158347_141_114_18 / Lavabo ALV2 : Bassin à panse droite inclinée et lèvre en Y. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 30 cm.

Comparaison: Cercy 2012, première moitié XVII^e, Cercy en cours, troisième quart XVI^e

158347_141_114_2 / Poêlon APO1 : Poêlon à lèvre en crochet saillant. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 17 cm. Comparaison : Roy, Barbé 1998, fin XV^e-début XVI^e ; Barbé *et al.* 1997 b, seconde moitié XV^e-début XVI^e ; Cercy en cours, seconde moitié XV^e

158347_141_114_29 / Pot de fleur APF1 : Pot de fleur à panse évasée et lèvre étirée vers l'extérieur. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 24 cm.

158347_141_114_24 / Pot à provision APAP1 : Pot à provision à lèvre élargie et aplatie. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 27 cm.

Comparaison: Barbé et al. 1997 a, fin XVe-début XVIe; Routier, Roy 1996, seconde moitié XIVe-seconde moitié XVe.

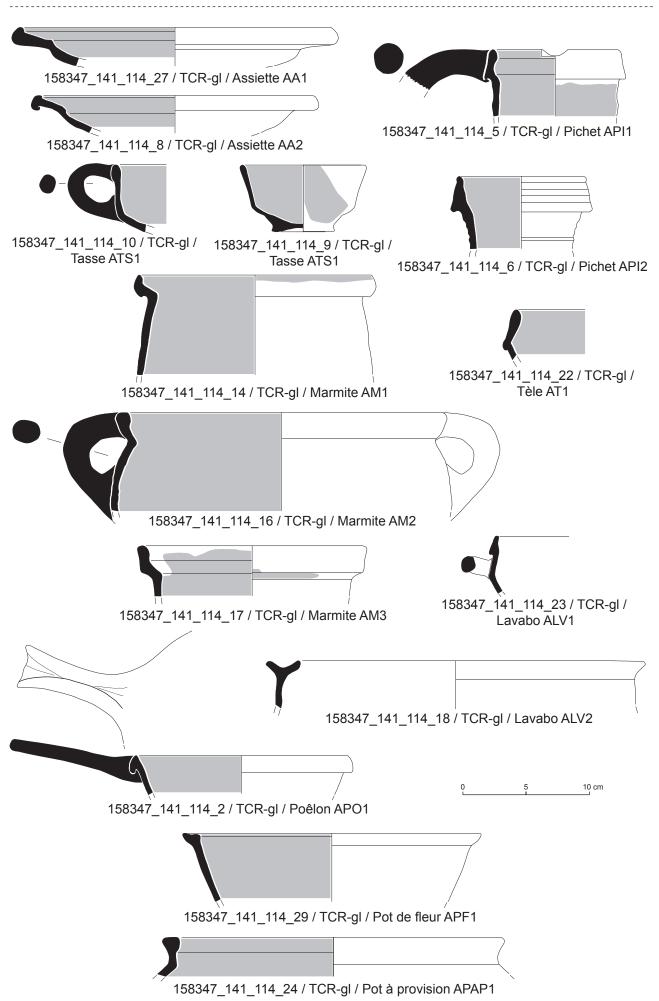


Fig. 119 : Planche céramique liée au rejet de production de la phase 2, fin XVI^e- début XVII^e siècle Dessin et DAO : © Noemie Gryspeirt, Vaiana Vincent - Inrap

marmites et poêlons, avec respectivement 66 et 32 individus. Certaines formes ont peut-être été abusivement qualifiées de marmite, mais en l'absence de traces d'usage (étant donné qu'il s'agit d'une production), les lèvres identifiées ont été automatiquement rapprochées de formes déjà connues. La marmite AM2 est l'occurrence la plus nombreuse avec 39 individus. Sa lèvre en quart de cercle rappelle des individus modernes des XVIIe-XVIIIe siècles à Cambrai notamment. À l'inverse, la marmite AM1, à panse rentrante, lèvre éversée et inflexion interne (NMI 19) semble davantage correspondre à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne avec des références de la seconde moitié XVe - fin XVIe siècle. Les poêlons à lèvre en crochet saillant semblent davantage caractéristiques de ce même intervalle chronologique, à Saint-Omer notamment. La préparation des aliments est évoquée uniquement par la présence de tèles à lait. Elles sont très homogènes et déclinées en une unique forme AT1, à bandeau lisse et rentrant. Les lavabos sont assez atypiques dans les corpus céramiques et toujours présents de manière très diffuse. Ils sont constitués ici de huit objets. Le premier type dispose d'une lèvre en bandeau saillant quasi systématiquement cranté et pouvant possiblement être rehaussé d'un décor à la corne. La seconde lèvre ALAV2, très caractéristique avec sa forme en Y, peut être comparée à des individus lillois de la première moitié du XVIIe et audomarois du troisième quart du XVIe siècle.

Ce rejet de production est tout à fait inédit. D'une part, la production de céramique n'était pas encore avérée dans la ville de Dunkerque. Seule la commune de Téteghem, située à proximité, avait recelé des indices d'activité potière du XIIe puis du XIVe siècle. Même plus largement à l'échelle régionale, les ateliers modernes sont très peu connus. Il est possible de mentionner les sites d'Hondschoote, avec une production de la seconde moitié XVIe, et Béthune, où une tessonnière datée de la première moitié du XVIIe siècle a été découverte. Mais il s'agit le plus souvent de biscuit sans traitement de surface ni glaçure, ni décor *a sgraffiato*. Ici la cuisson ratée s'est faite après la mise en place des décors. Il est donc possible de parler de productions locales pour des céramiques décorées *a sgraffiato* et à la corne. Ce corpus identifie en plus très précisément les productions en usage à Dunkerque à la fin du XVIe-début XVIIe siècle.

* La céramique de consommation

En dehors du rejet de production, plusieurs autres couches peuvent être associées à cette phase. Neuf unités stratigraphiques sont concernées, situées principalement dans l'ouest de l'emprise et en particulier dans le sondage 12. Des éléments, malheureusement hors stratigraphie, peuvent aussi être signalés au niveau du sondage 2 de la zone 2. Ce sont en tout 87 tessons et 31 individus qui ont été observés pour définir cette phase.

On note tout d'abord la disparition totale de terre cuite grise (Tab. 5). L'ensemble est dominé par les pâtes rouges glaçurées. Il n'y a ni présence de décor *a sgraffiato* ni de décor à la corne. Les importations identifiées par les grès ne représentent que 3,4 % de cet ensemble. Mise à part les productions décorées, les proportions sont assez similaires à celles de l'atelier.

Le panel de formes est assez développé et certains types sont identiques à la production moderne identifiée sur ce site de Dunkerque. On retrouve ainsi sept exemplaires de l'assiette AA2, cinq marmites AME et AM3, des pots de fleurs (APF1 et APF2), des poêlons et des tasses, codés respectivement APO1 et ATS1. Les pichets PI4 (quatre individus) et le poêlon PO8, sont aussi recensés (Fig. 120). Le pichet à col court et rentrant et lèvre en bandeau saillant cannelé rappelle des objets de la fin du XV^e - XVI^e siècle à Saint-Omer ou Tournai. Le poêlon PO8 est davantage caractéristique du plein XVIe.

catégories	NR	% NR
grès	3	3,4%
TCR	2	2,3%
TCR-gl	68	78,2%
TCR-gl/eng	13	14,9%
TCRosée-gl/eng	1	1,1%
Total	87	100.00%

Tab. 5 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique de consommation de la phase 2 © Vaiana Vincent - Inrap

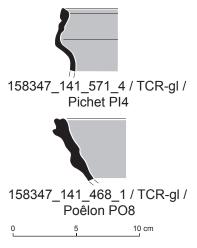


Fig. 120 : Planche céramique de consommation de la phase 2, XVIe siècle Dessin et DAO : © Vaiana Vincent - Inrap

Catalogue de la céramique moderne du XVI^e siècle (Fig. 120)

158347_141_571_4 / Pichet PI4 : Pichet à col court et rentrant et lèvre à bandeau saillant et cannelé. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

Comparaison : Barbé *et al.* 1994, fin XIV^e-début du XV^e ; Challe 2007, fin XV^e-début XVI^e, Cercy en cours, seconde moitié XV^e-XVI^e

158347_141_468_1 / Poêlon PO8 : Poêlon à panse évasée, à bourrelet extérieur au niveau du fond, lèvre confondue de section carrée avec une concavité en partie supérieure, et un pincement de la pâte au niveau de la jonction entre la panse et la lèvre. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

Comparaison: Deschodt et al. 2004, Sd. 4 Ph. 2 déblais 6, seconde moitié XVI^e; Decoupigny 2016, première moitié XVI^e

Cette seconde phase est clairement identifiée par le rejet de production. Celui-ci est bien calé chronologiquement de par son importance, la présence d'importations, les techniques de décor utilisées et les nombreuses comparaisons morphologiques du même intervalle temporel. La céramique de consommation alentour semble plus diffuse par comparaisons. Elle semble en plus être surtout centralisée dans la partie ouest du diagnostic. Sa composition reflète tout de même un spectre domestique (pichet, tasse, pot de fleur, marmite ...) mais le rejet est assez faible en proportion des autres phases.

2.2.1.2.c La céramique moderne antérieure à la construction de l'Intendance de Marine : XVIIe siècle

faïence bl / peinte	6	7,6%
grès	3	3,8%
grès cobalt	4	5,1%
TCB-gl	1	1,3%
TCB-gl/corne	4	5,1%
TCG	5	6,3%
TCR-gl	42	53,2%
TCR-gl/corne	10	12,7%
TCR-gl/eng	2	2,5%
TCRfumé-gl	1	1,3%
TCRosée-gl	1	1,3%

NR

% NR

100,00%

catégories

Total

Tab. 6 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique de la phase 3

79

* La céramique située à l'ouest du canal

Cette troisième phase, située davantage au XVII^e siècle, a été définie à partir de 79 tessons et 21 individus découverts au sein de 15 unités stratigraphiques. Celles-ci se répartissent principalement dans la moitié ouest du diagnostic. Du mobilier céramique se trouvait directement au-dessus des sols 105, 109 et 234 de la Tranchée 2. Les sondages 3, 13 et 18 en ont révélé aussi.

D'un point de vue technique, plusieurs changements peuvent être observés par rapport à la phase précédente (**Tab. 6**). D'une part, même si la terre cuite rouge glaçurée reste majoritaire à 53,2 %, il n'en demeure pas moins qu'elle est en perte de vitesse et que les importations se veulent plus nombreuses. L'argile des Flandres, dont provient sans doute la grande majorité des productions dunkerquoises, est une argile très riche en oxyde de fer, qui confère à la céramique une couleur rouge-orange ou grise (en fonction du mode de cuisson) très accentuée. Ainsi, la présence dans ce corpus de pâte blanche (TCB) ou de pâte rosée (TCRosée) indique une production non locale. À cela s'ajoute la

Fig. 121 : Fond d'assiette de faïence blanche avec décor bleu monochrome floral, US 103 © Vaiana Vincent - Inrap

très forte présence de décor à la corne qui, pâtes rouge et blanche associées, représentent 17,8 % du corpus. Il n'est pas impossible que les productions de terre cuite blanche décorée à la corne proviennent de Desvres, la pâte et les types de décor en ont tous les attributs. Les grès sont ici bien représentés avec à la fois des grès dont les attributs sont rhénans et des grès décorés au bleu cobalt, typiques du XVII^e siècle. Une autre particularité du corpus est l'apparition des premières faïences, toujours blanches et à décor monochrome bleu (Fig. 121), ce qui nous permet d'envisager également la seconde moitié du XVII^e siècle. Le panel de formes est tout à fait identique au précédent et semble provenir de rejets d'habitat (Fig. 122). Les formes ont toutefois évolué. Sans entrer dans un descriptif, il est utile de mentionner la marmite M2 à panse galbée rainurée et lèvre étirée en quart de cercle. Ces formes sont véritablement typiques du XVIIe siècle, notamment à Dunkerque. La tèle T5 dispose d'une lèvre en bandeau très fin et cannelé. Les comparaisons modernes sont encore peu nombreuses. Enfin, le pot à graisse en grès issu de l'US 153 trouve deux comparaisons à Saint-Omer, plutôt du XVIIIe siècle.

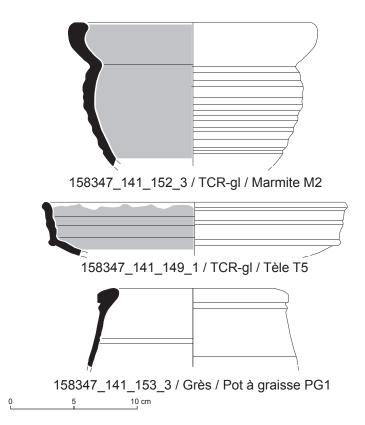


Fig. 122 : Planche céramique de consommation de la phase 3, trois premiers quarts du XVII^e siècle Dessin et DAO : © Vaiana Vincent - Inrap

Catalogue de la céramique moderne du XVII^e siècle (Fig. 122)

158347_141_152_3 / Marmite M2 : Marmite à panse galbée marquée par de nombreuses rainures externes, lèvre pincée vers l'intérieur puis étirée en quart de cercle. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 20 cm.

Comparaison : Roy 1997 b, début XVI^e ; De Groote 2008, 1450-1550 ; Roy, Barbé 1998, seconde moitié XV^e-premier quart XVI^e ; Barbé *et al.* 1997 a, seconde moitié XV^e-début XVI^e ; Cercy *et al.* 2006, début XVI^e ; Lançon 2011 a, seconde moitié XVI^e-début XVII^e ; Cercy en cours, dernier quart XVI^e

158347_149_152_3 / Tèle T5: Tèle à lèvre en bandeau cannelé. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 24 cm.

158347_141_153_3 / Pot à graisse PG1 : Pot à panse rentrante, et lèvre arrondie, très saillante, rentrante, marquée par une rainure externe sous la lèvre. Grès. Diamètre 14 cm.

Comparaison : Roy 1997 b, n°1 p.50, seconde moitié XVIIIe; Cercy en cours, XVIIIe

L'ensemble céramique de cette troisième phase montre une réelle évolution par rapport à la phase précédente. On observe ainsi l'apparition de nouveaux décors, de nouvelles techniques (avec la faïence) et la sensation même d'une véritable ouverture avec un nombre d'importations beaucoup plus important qu'à la phase 2.

* Un ensemble clos moderne : le comblement 644 du canal de Furnes

Un sondage (Sd. 7) réalisé à la pelle mécanique dans le canal de Furnes a permis la découverte d'un ensemble tout à fait homogène d'un important lot moderne. Celui-ci se compose de 130 tessons dont 36 individus ont pu être identifiés. Les deux fragments de faïence fine sont clairement ici en position intrusive et sont à écarter de l'interprétation globale.

La répartition du nombre de restes par catégorie est très surprenante (Tab. 7). En effet, plus de 30 % de ce lot est constitué d'importations. Cette surreprésentation provient sans doute du fait que nous sommes en contexte portuaire. Mais l'ensemble semble être en plus particulièrement élaboré. Le souci esthétique pour la vaisselle de table est à souligner. Les assiettes et écuelles présentent des décors à la corne assez élaborés qui représentent 12,5 % du matériel. Les pâtes sont soit rouges (productions locales), soit blanches (originaires de Desvres). Une jatte dispose dans le creux de sa panse d'un décor a sgraffiato en forme de fleur, avec en plus l'ajout d'un engobe rouge en chevron sur le plat de la lèvre. La pâte de couleur rosée est très différente des pâtes locales, son origine reste toutefois à déterminer. Les grès représentent 3,9 % mais leur aspect est très différent de ceux observés habituellement dans cette localité, provenant quasi exclusivement de la zone rhénane. Or, ceux de cette couche ont une pâte très rouge pouvant les rapprocher des productions normandes. D'autres ont une pâte claire (crème) avec une glaçure assez vitreuse parfois piquetée de teintes plus vertes dont l'origine reste pour le moment inconnue. Enfin, la dernière particularité est la présence de deux fragments de porcelaine chinoise se déclinant en coupelle et tasse. Il s'agit là indéniablement d'un marqueur social fort car réservé à « des contextes aisés voire très aisés »44. C'est un lot tout à fait atypique qui tranche absolument par son luxe et par un approvisionnement peu habituel pour le lieu concerné.

Le service de table domine littéralement cet ensemble avec 17 individus soit 47,2 % (Fig. 123). Les assiettes sont majoritaires. Trois sont en faïence blanche peinte d'un décor bleu le plus souvent simplement rehaussé d'une frise sur le bord de son marli. Trois individus sont de type A2, c'est-à-dire à panse évasée, marli incliné et lèvre rabattue sur l'extérieur qui rappelle des éléments découverts dans la motte de Quiquempoix à Villeneuve-d'Ascq (XVIIe-XVIIIe siècles). Les écuelles les mieux représentées sont celles à lèvre en bandeau et éléments de préhension horizontaux (E2), découverts dans des milieux boulonnais du XVIIe siècle. Le formes appelées jattes sont généralement décorées et doivent donc servir sur la table. Leur diamètre plus large peut sans doute les associer à des sortes de plats creux, destinés à la présentation des aliments. Les études céramiques d'ensembles modernes, malgré une pratique exponentielle, restent encore peu nombreuses et les références passant le milieu du XVIIe siècle sont encore assez rares et dépassent le plus souvent le cadre régional. Cela explique le manque de comparaisons pour les périodes à suivre.

catégories	NR	% NR
faïence bl/ peinte	13	10,2%
grès	5	3,9%
porcelaine chinoise	2	1,6%
TCB-gl	10	7,8%
TCBfine-gl	3	2,3%
TCBfine-gl/ corne	6	4,7%
TCG	2	1,6%
TCR-gl	65	50,8%
TCR-gl/corne	10	7,8%
TCR-gl/eng	8	6,3%
TCRosée-gl	1	0,8%
TCRosée-gl/ sgraf	1	0,8%
TCRosée/ eng	2	1,6%
Total	128	100,00%

Tab. 7 : Tableau de répartition du nombre de restes et du pourcentage de nombre de restes par catégorie pour la céramique du canal de Furnes de la phase 3 © Vaiana Vincent - Inrap

Catalogue de la céramique de table datée de la seconde moitié du XVIIe siècle (Fig. 123)

158347_141_644_32 / Assiette AF1 : Assiette à fond plat, panse évasée, marli incliné et lèvre confondue au marli. Faïence blanche peinte. Diamètre 23 cm.

158347_141_644_23 / Écuelle E1 : Écuelle à panse évasée, col droit, lèvre confondue et éléments de préhension horizontaux. Terre cuite rouge glaçurée décorée à la corne. Diamètre 11 cm.

158347_141_644_28 / Assiette A2 : Assiette à panse évasée, marli incliné et lèvre rabattue sur l'extérieur. Terre cuite blanche glaçurée décorée à la corne. Diamètre 35 cm.

Comparaison: Tieghem 1973, Pl. 11, XVII^e-XVIII^e, Decoupigny 2016, seconde moitié XVI^e

158347_141_644_27 / Écuelle E2 : Écuelle à lèvre en bandeau et éléments de préhension horizontaux. Terre cuite blanche glaçurée décorée à la corne. Diamètre 16 cm.

Comparaison : Cercy *et al.* 2006, Début XVII^e ; Belot, Canut 1997, XVII^e ; Lançon en cours a, milieu XVI^e ; Debs 2011, seconde moitié XVI^e-début XVII^e.

158347_141_644_6 / Assiette A1 : Assiette à marli incliné et lèvre confondue. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

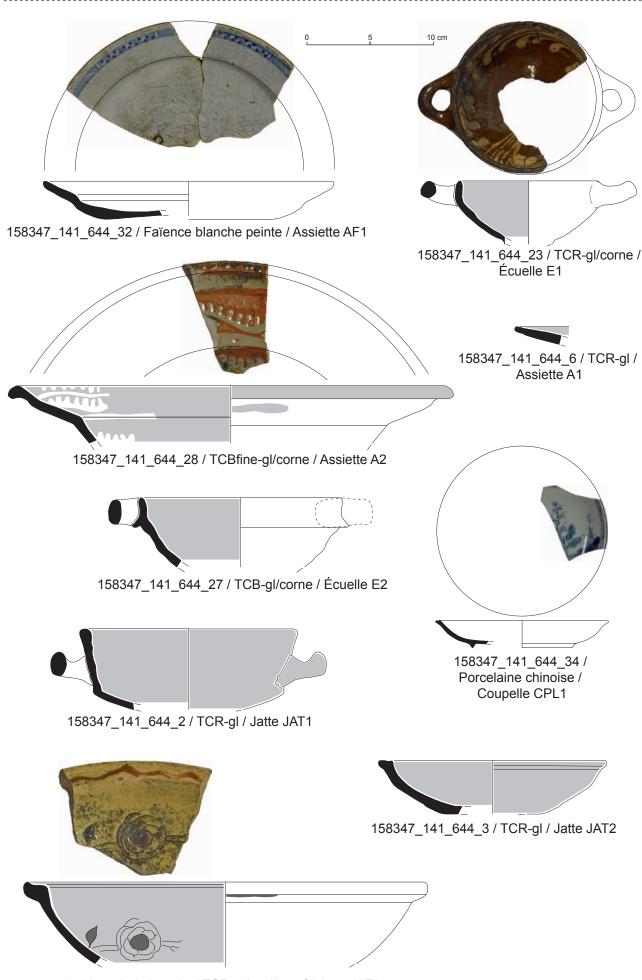
Comparaison : De Groote 2008, 1475-1525.

158347_141_644_2 / Jatte JAT1 : Jatte à fond bombé, panse inclinée et lèvre confondue à bout rond, anse horizontale de section ovale. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 17 cm.

158347_141_644_34 / Coupelle CPL1 : coupelle à fond marqué par un pied circulaire, panse évasée et lèvre confondue légèrement étirée sur l'extérieur. Porcelaine chinoise. Diamètre 14 cm.

158347_141_644_3 / Jatte JAT2 : Jatte à panse bombée, sans col et lèvre étirée vers l'extérieur à bout plat. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 18 cm.

158347_141_644_37 / Jatte JAT2 : Jatte à panse bombée, lèvre repliée sur l'extérieur puis étirée vers le haut. Terre cuite rouge glaçurée décorée *a sgraffiato*. Diamètre 32 cm.



158347_141_644_37 / TCRosée-gl/sgraf / Jatte JAT2

Fig. 123 : Planche céramique de la vaisselle de table du comblement du canal de Furnes (644) de la phase 3, seconde moitié du XVII^e siècle Dessin et DAO : © Noemie Gryspeirt, Vaiana Vincent · Inrap

Le reste du vaisselier se partage entre marmites, poêlons, tèles et bassins (**Fig. 124**). La marmite M2, déjà identifiée dans la partie précédente, est ici véritablement symptomatique des ensembles modernes, notamment du XVII^e siècle. Le poêlon PO2, à panse droite et lèvre à double inflexion peut être comparé à un individu du Valenciennois du XVIII^e siècle. Le bassin B1, composé d'une panse évasée, d'un col droit rabattu sur l'extérieur formant un crochet est mieux identifié. Il semble caractéristique dans la région entre le milieu du XVII^e et le XVIII^e siècle. Enfin, une forme indéterminée peut aussi être mentionnée car assez atypique. Il s'agit d'une panse évasée dont l'intérieur est rythmé par de fines cannelures ; la lèvre est de section quadrangulaire et saillante. De fines coulures brunes ont été observées sur le bord de la lèvre extérieure, ce qui pourrait aider à déterminer sa fonction.

Catalogue de la céramique de la seconde moitié du XVIIe siècle (Fig. 124)

158347_141_644_14 / Marmite M2 : Marmite à lèvre pincée vers l'intérieur puis étirée en quart de cercle. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 22 cm.

Comparaison : Roy 1997 b, début XVI^e ; De Groote 2008, 1450-1550 ; Roy, Barbé 1998, seconde moitié XV^e-premier quart XVI^e ; Barbé *et al.* 1997 a, seconde moitié XV^e-début XVI^e ; Cercy *et al.* 2006, début XVI^e ; Lançon 2011 a, seconde moitié XVI^e-début XVII^e ; Cercy en cours, dernier quart XVI^e

158347_141_644_18 / Marmite M3 : Marmite à col évasé et lèvre épaisse de section ovale rentrante. Terre cuite blanche glaçurée. Diamètre 18 cm.

158347_141_644_4 / Poêlon PO1 : Poêlon à panse bombée et lèvre arrondie tirée vers l'extérieur. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 35 cm.

158347_141_644_25 / Poêlon PO2 : Poêlon à panse droite et lèvre à double inflexion. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 30 cm.

Comparaison: Leriche en cours, XVIIIe

158347_141_644_7 / Tèle T1 : Tèle à panse très évasée, et lèvre épaissie en demi-cercle. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 31 cm.

158347_141_644_21 / Bassin B1 : Bassin à panse évasée, col droit et lèvre rabattue sur l'extérieur formant un crochet. Terre cuite rouge glaçurée sur engobe. Diamètre 28 cm.

Comparaison : Tieghem, Cartier 1976, XVIII^e ; Lançon 2011 b, XVIII^e ; Roy, Barbé 1998, milieu XVII^e ; Desoutter 2012, XVIII^e

158347_141_644_36 / forme indéterminée : Panse légèrement évasée, cannelée dans sa partie interne, lèvre de section quadrangulaire légèrement saillante. Terre cuite rosée glaçurée. Diamètre 13 cm.

Cet ensemble découvert dans le comblement du canal de Furnes est intéressant à plus d'un titre. Il constitue un corpus homogène pour des périodes dont les comparaisons font encore cruellement défaut. Il se compose d'un matériel abondant et très peu fragmenté. De plus, l'assemblage est tout à fait atypique de par l'importance du nombre d'importations par rapport à celles locales et de l'extrême variété et richesse de la vaisselle de table. Cela dénote un luxe certain, notamment avec la présence de porcelaine chinoise. Le dernier point est que l'approvisionnement céramique semble assez différent de ceux du reste de la ville. La présence de grès normands et, à l'inverse, l'absence de grès rhénans est tout à fait exceptionnelle pour cette zone géographique. Le tout peut être daté assez précisément de la seconde moitié du XVII^e siècle.

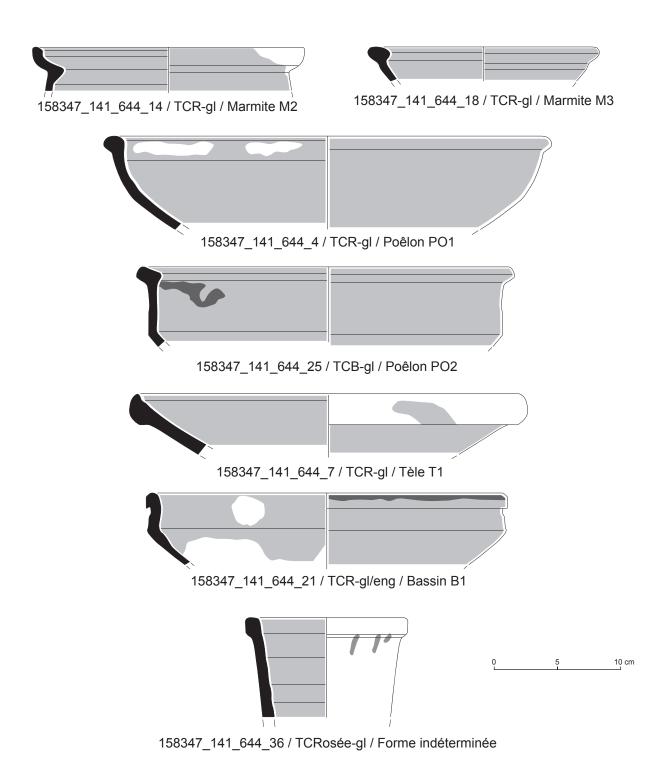


Fig. 124 : Planche céramique du comblement du canal de Furnes (644) de la phase 3, seconde moitié du XVIII° siècle Dessin et DAO : © Noemie Gryspeirt, Vaiana Vincent - Inrap

2.2.1.2.d Le matériel moderne et contemporain postérieur à l'Intendance

La céramique postérieure aux bâtiments de l'Intendance est très diffuse. Elle peut globalement être scindée en deux périodes distinctes : celle du moment de la construction située fin XVII^e-début XVIII^e et une phase plus contemporaine de la seconde moitié XIX^e-début XX^e.

* La céramique en lien avec l'installation de l'Intendance : fin XVII^e-début XVIII^e

Seulement 27 tessons et 10 individus peuvent être rattachés à cette phase. Ils proviennent de niveaux hors stratigraphie des sondages 2 et 3 mais aussi de la Tranchée 1 (US 4), de l'US 163 au-dessus du trottoir 110 dans la Tranchée 2, et des US 347 et 510, respectivement en sondage 10 et 18.

Du point de vue des productions, les faïences blanches ou peintes prennent vraiment le pas sur la céramique commune, même si la terre cuite rouge glaçurée reste dominante. On note encore la présence de grès et grès cobalt. L'ensemble est trop restreint pour aller plus en avant dans l'interprétation. Les quelques formes identifiées (assiette, bassin, marmite, pot de chambre et tèle) sont des objets appartenant à l'usage domestique, sans particularité aucune.

* <u>Un ensemble contemporain : seconde moitié XIXe-début XXe</u>

Cette toute dernière phase a surtout été définie à partir de l'US 18 de la Tranchée 1 qui a livré 44 tessons et 10 lèvres. Plusieurs nouvelles techniques ont été identifiées, au premier rang desquelles la présence de porcelaine et de porcelaine peinte, mais aussi de faïence fine qui se définit par « une poterie à pâte opaque, blanche ou ivoire, à texture fine, dense et sonore, difficilement rayable à l'acier »45. Cette production apparaît dans la seconde moitié du XVIIIe et connaît un certain succès durant tout le XIXe siècle. De plus, la présence de décor imprimé et non peint nous amène à privilégier une datation postérieure au milieu du XIX^e siècle. Deux fonds de faïence disposent en plus de marques. Sur la première, il est possible d'identifier une coupe autour de laquelle est écrit « M déposé CREIL ET MONTEREAU », cachet utilisé entre 1884 et 1920 (Fig. 125). La deuxième est un rectangle bleu dans lequel on peut lire « RONCE B. F. » faisant sans doute référence aux productions Ronce de la Royal Boch keramis, produites entre 1870 et 1920. Les dessins n'ont pu être réalisés pour cette période dans le cadre de ce diagnostic. En revanche, ils illustreraient de manière habile le vaisselier de faïences mais aussi de céramiques communes du dernier quart XIXe-début XXe siècle.

2.2.1.3. Synthèse

Ce diagnostic a livré un nombre non négligeable de céramiques qui s'étirent du XIIIe siècle au début du XXe siècle. Chaque période illustre des problématiques différentes. La première phase, pleinement médiévale, semble démontrer une première occupation de ce secteur à partir du XIIIe ou XIVe siècle. La céramique ramassée pendant le diagnostic est déjà dense et semble illustrer un rejet d'habitat. La seconde phase se caractérise en particulier par le rejet de production de céramique, très important, homogène, première mention d'une production dunkerquoise. Celle-ci, datant de l'époque moderne, est bien située entre la toute fin du XVIe et le début du XVIIe siècle. Elle a un intérêt majeur pour l'histoire de la ville, les futures reconnaissances et comparaisons céramiques et même plus largement, à l'échelle régionale voire nationale, une connaissance inédite d'un atelier de céramique moderne. La troisième phase a également une singularité d'un point de vue céramologique. Un important dépôt a été découvert dans le canal de Furnes. Celui-ci, abondant et peu fragmenté, montre un ensemble tout à fait homogène et d'un luxe certain (avec des importations à très longue distance comme de la porcelaine chinoise) et



Fig. 125 : Fond de faïence blanche avec cachet « CREIL ET MONTEREAU », US 18 © Vaiana Vincent - Inrap

un approvisionnement céramique tout à fait atypique, peu commun pour la région, dans un contexte de la seconde moitié du XVII^e siècle. La période du XVIII^e siècle est moins bien représentée. Enfin, un lot daté de la fin du XIX^e-début XX^e, comportant de nombreuses faïences fines à décor imprimé ou peint à la main et des porcelaines, présente aussi un intérêt certain pour ces périodes contemporaines. Ce diagnostic est donc très prometteur et pose, ne serait-ce qu'à travers la céramique, de nombreuses questions.

Liste des abréviations du texte

TCG: Terre cuite grise TCR: Terre cuite rouge

TCRfumé: Terre cuite rouge enfumée

TCRfumé-gl: Terre cuite rouge enfumée glaçurée

TCR-gl : Terre cuite rouge glaçurée

TCR-gl/eng: Terre cuite rouge glaçurée sur engobe

TCR-gl/sgraf : Terre cuite rouge glaçurée décorée *a sgraffiato* TCR-gl/corne : Terre cuite rouge glaçurée décorée à la corne

TCR-gl/stan : Terre cuite rouge à glaçure stannifère TCRgl/grésé : Terre cuite rouge glaçurée et grésée

TCRosée-gl: Terre cuite rosée glaçurée

TCRosée-gl/eng: Terre cuite rosée glaçurée sur engobe

TCRosée-gl/sgraf: Terre cuite rosée glaçurée décorée a sgraffiato

TCB-gl: Terre cuite blanche glaçurée

TCB-gl/corne: Terre cuite blanche glaçurée décorée à la corne

TCBfine-gl: Terre cuite blanche fine glaçurée

TCBfine-gl/corne: Terre cuite blanche fine glaçurée décorée à la corne

Faïence bl. : Faïence blanche

Faïence bl / peinte : Faïence blanche à décor peint

2.2.2 Étude du bâti civil

2.2.2.1 Méthodologie et objectifs de l'étude du bâti

Un levé topographique et une couverture photogramétrique ont été réalisés sur l'intégralité du site par Y. Créteur au GPS (Trimble Goexplorer XH avec antenne externe Zéphyr Bifréquence, en post traitement avec Pathfinder Office, de précision décimétrique) et au tachéomètre Trimble S3, repéré en coordonnées Lambert 93, altitudes exprimées en NGF IGN 69 (Logiciel de topographie : Autocad Covadis 13 et Map 2013, système géodésique RGF 93). L'enregistrement stratigraphique est inventorié en unités stratigraphiques de manière continue, qu'il s'agisse d'unités stratigraphiques construites, positives (sédiments, remblais, comblements...) ou négatives (creusements, dérasements...). Chacune des élévations est nommée de manière générique par le numéro de maçonnerie lié au massif, pour des raisons pratiques lors la désignation de celle-ci46. Un prélèvement systématique de matériaux a été effectué dans chaque strate: mortiers et terres cuites architecturales. En accord avec les problématiques soulevées par le responsable d'opération, ces prélèvements ont été réalisés de façon ciblée sur deux secteurs afin de documenter en premier lieu le faubourg puis les bâtiments d'Intendance. Les prélèvements ont été effectués par le spécialiste sur une journée de terrain, complétés par la suite par un technicien de l'équipe : H. Trawka. Les terres cuites architecturales regroupent des briques, des dalles et des tuiles. Un inventaire a été réalisé sur le logiciel tableur Excel⁴⁷ et les définit par la pâte, le module et les traitements particuliers, le cas échéant. Par convention, toutes les mesures seront données en mètres. Les modules renseignent, en premier lieu, la longueur, puis la largeur et enfin l'épaisseur. Les mortiers sont étudiés en post-fouille sous loupe binoculaire Leïca EZ4D (grossissement x 20), après broyage d'une partie du matériau. Ces mortiers ont été identifiés par leur granulométrie, leur compacité, leurs inclusions et leur couleur. Cette dernière information a été codée par souci d'homogénéisation grâce au code Munsell⁴⁸. Ce matériau de construction permet de valider et d'affiner la lecture des différentes unités stratigraphiques interprétées sur le terrain. Ainsi, des strates éloignées spatialement mais appartenant à la même séquence ont pu être regroupées alors que des différences au sein d'une couche peuvent apparaître; cette limite stratigraphique pressentie n'avait pu être validée lors de la phase terrain. Cette étude est réalisée sur une journée de terrain et deux jours-homme en post-fouille.

2.2.2.2 Terminologie

Une distinction est faite entre une reprise, une réfection et un lancis. La *trace* de reprise⁴⁹ marque un changement de campagne alors qu'une réfection⁵⁰ implique l'apport de nouveaux matériaux afin de réparer les parties dégradées. Le *lancis*⁵¹ se distinguera de la réfection par la (re) fouille de la maçonnerie afin d'ancrer profondément les matériaux de substitution.

- 46. Méthodologie inspirée de celle de Ch. Cercy afin de désigner les maçonneries
- 47. Microsoft Office Excel 2003
- 48. Munsell 1994
- 49. Reprise : « Réouverture d'un chantier de construction. Partie d'un édifice où se porte l'activité au moment de cette réouverture. La trace de reprise est la marque d'un changement de campagne. Le collage est une reprise sans raccord des éléments des parties d'époques différente, qui sont seulement jointives. » Pérouse de Montclos 2007, p. 21, colonne [8]
- 50. Réfection : « Remplacement des parties dégradées par des parties neuves et identiques. » Pérouse de Montclos 2007, p. 22, colonne [9]
- 51. Lancis : « Substitution de pierres ou de briques neuves aux matériaux détériorés en parement. Pour exécuter un lancis, on refouille la maçonnerie aussi profondément que possible de manière à faire place aux éléments nouveaux ; ceux-ci prennent eux-mêmes le nom de lancis. » Pérouse de Montclos 2007, p. 113, colonne [65]

2.2.2.3 Le bâtiment de la Tranchée 2

Le faubourg a été observé, dans le cadre de cette étude, plus particulièrement dans la Tranchée 2. Un trottoir aménagé longe une série de bâtiments mitoyens. Les pièces axées est/ouest, s'organisent probablement le long d'un espace de circulation en façade (non repéré au diagnostic). La partie dégagée correspond à la partie arrière de cet habitat ; un trottoir y dessert les pièces en enfilade. Cet ensemble a fait l'objet de plusieurs réfections ou de reprises impliquant un changement de plan.

* Le trottoir 110

Le trottoir 110 n'est pas homogène dans son édification : deux sens de pose bien distincts ont été différenciés (Fig. 126).

Au nord, le long du mur gouttereau en fond de parcelle, un premier espace de circulation présente un motif régulier. Des demi-briques sont assisées de chant avec quelques grès en calage. Ces matériaux sont transversaux au mur 533, au sud-sud-ouest, et aux briques formant l'arrêt de trottoir au nord-nord-est. Ces dernières, posées de chant, jointives sur le bout, s'alignent sur un seul rang pour ancrer le sol. Cette partie de trottoir est large de 0,95 m environ, sur une hauteur de 0,10 m. Les briques sont majoritairement des briques jaune. Seules l'épaisseur et la largeur nous permettent de renseigner le module de ces terres cuites architecturales : épaisses de 0,055 m à 0,060 m pour une largeur de 0,095 m. Une rupture franche dans l'agencement des matériaux apparaît à l'est de l'élévation de 532 et à l'angle de 532/533. Des matériaux viennent s'encastrer dans le motif régulier du trottoir. Il s'agit probablement d'un lancis postérieur. Une saignée vient fouiller les matériaux antérieurs posés de chant

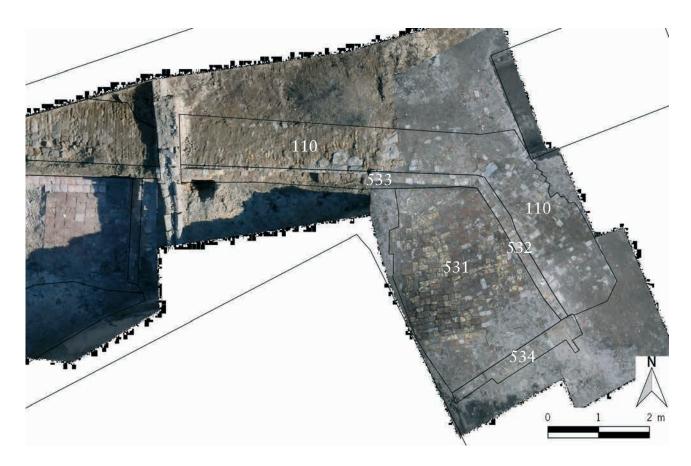


Fig. 126 : Vue du trottoir 110 et de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2 Photos et redressement : ® Yves Créteur - Inrap

afin d'ajuster ce nouvel agencement. Les briques de substitution sont à plat, sur la face. Elles sont disposées longitudinalement au mur et à l'arrêt de sol, avec quelques exceptions au niveau de la partie (re) fouillée, où le sens de pose varie pour s'adapter au plan de l'existant. Des fragments de dalle ou de pierre noire de Tournai sont assemblés par deux ou trois sur le chant pour former une arrête en épis, marquant l'arrêt du trottoir à l'est. Les matériaux mis en œuvre ne comptent que de très rares briques entières (0,20 x 0,095 à 0,10 x 0,05 à 0,055 m), la plupart sont des demi-briques en remploi. Deux sont vernissées, similaires à celles retrouvées dans la fondation 534. Cette section de trottoir postérieure est légèrement plus large. Elle mesure 1,13 m de large pour une épaisseur de 0,07 m seulement. Un gros bloc en remploi de pierre noire de Tournai se trouve à l'angle des maçonneries 532 et 533. Ce moellon taillé est engagé dans le sol et saillant sur une dizaine de centimètres. Il a pu servir de support sur sa face supérieure plane. Cependant, sa position à l'angle nous fait préférer un usage comme protection d'angle, de type chasse-roue malgré l'étroitesse du trottoir, large de 0,98 m à l'angle.

* <u>La pièce trapézoïdale (Fig. 127)</u>

Cet ensemble comprend les trois maçonneries 532, 533 et 534 ainsi que le sol 531. La pièce a subi des réfections et des reprises. Ce plan trapézoïdal n'est pas d'origine. L'élévation 532 est postérieure au deux autres maçonneries. Son plan et son axe correspondent à la portion refaite de trottoir. Aucun sondage n'a été mené dans le cadre du diagnostic. Toutefois, il semblerait que cette partie est du bâtiment ait subi une reprise complète.

Le sol 531 se compose de différentes terres cuites architecturales : des briques jaunes (0,21 à 0,23 x 0,10 à 0,105 x 0,055 m) assez fines et de modules moyens, des briques orangées (0,215 à 0,225 x 0,10 à 0,115 x 0,06 à 0,07 m) et des fragments de tuile rouge brunâtre à liseré gris-noir de 0,011 m d'épaisseur à cœur. Les briques sont assisées sur la face, liées au limon sableux, identique à la couche de préparation du sol. Le sens de pose est longitudinal par rapport au mur nord et transversal à l'est de la pièce afin de s'adapter au plan de celle-ci. L'emploi de demi-briques et de briques taillées d'encoches permet de s'ajuster à la surface à couvrir. Quelques coins en fragments de tuile ou de brique s'intercalent. Un très léger pendage d'est en ouest est à noter. Le sol vient en appui latéral contre les trois élévations de la pièce.

L'élévation 532 est orientée nord/sud et conservée sur deux assises. La majorité des briques sont disposées en boutisse sur le rang supérieur, superposé à un rang de double panneresses accolées (entières ou demi-briques). Le motif n'est pas régulier car l'appareillage ne respecte pas strictement cette alternance. Les briques sont surtout brunes orangées, d'un module moyen assez homogène : $0.20 \times 0.10 \times 0.06$ m. Quelques rares briques jaunes sont aussi mises en œuvre, mais en très faible proportion. La largeur de l'élévation correspond à une boutisse ou une double panneresse, soit 0,20 m. Un mortier sableux gris verdâtre, avec beaucoup d'inclusions sert de liant. À l'angle nord, les maçonneries 533 et 532 semblent liées au rang inférieur de la fondation. L'us 533 est scellée par 532. Cependant, au niveau des assises supérieures de l'élévation, l'angle très ouvert formé par la géométrie particulière de la pièce est colmaté par un assemblage assez grossier. Des demi-briques ont été utilisées pour combler cet espace, sans chaînage. Ces matériaux appartiennent à 532, ils sont liés au même mortier et prennent appui contre 533. Ainsi, la maçonnerie 532 vient s'adapter à ce plan trapézoïdal.

Le séquençage de 533 est donc antérieur à 532. Il s'agit du mur gouttereau de cet îlot d'habitation. L'élévation est commune à plusieurs pièces et longée par le trottoir 110. Ce dernier prend appui contre la maçonnerie 533. Localement, une concentration de grès semble marquer l'accès aux pièces. Ces blocs sont souvent de chant, bien calés contre le mur. Celui-ci est très arasé, les seuils ne sont donc pas conservés, les grès du trottoir sont les seuls indices de leur emplacement. La maçonnerie 533 est conservée sur trois assises au maximum, sur une largeur de 0,23 m. Elle est presque exclusivement composée de demibriques assisées en double panneresses, quelques briques entières disposées



Fig. 127 : Vue vers le sud de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2 Photo : © Thierry Marcy - Inrap

en boutisse viennent lier le mur. L'emploi principal de briques rouge-brun n'exclue pas l'usage de briques jaunes, en plus grande quantité que dans 532. Le module des briques est standard $(0,20 \ \text{à}\ 0,21\ \text{x}\ 0,10\ \text{x}\ 0,06\ \text{m})$. Un second module plus large a été identifié. Il correspond certainement à du remploi. Ces terres cuites architecturales sont toutefois fragmentaires : au maximum conservées sur $0,18\ \text{m}$ de long, pour une largeur de $0,12\ \text{m}$ et une épaisseur de $0,05\ \text{m}$. Le mortier est similaire à celui mis en œuvre dans 534.

L'élévation 534 clôture la pièce au sud. Elle semble comporter au moins deux états distincts. Une première section se développe à l'est, au contact de 532. Large d'une panneresse et d'une boutisse, la maçonnerie mesure 0,34 m. Une seule assise est conservée. Considérée comme la base de l'élévation, elle sert de support au mur ainsi que d'appui au sol de brique, ce qui explique sa largeur importante. Cette assise couronne au moins un second rang de briques. Il s'agit de l'assise supérieure de la fondation ; elle n'a été qu'observée. Large de trois panneresses, elle se compose surtout des demi-briques en remplois, dont une vernissée vert clair similaire à celles du trottoir susmentionnées. L'élévation se compose de briques jaunes (0,20 à 0,22 x 0,10 x 0,06 m) et de quelques briques rouge-brun. Le mortier liant ces matériaux est similaire à celui employé dans 533. Il est sableux, fin, avec peu d'inclusions et très maigre. Une rupture dans l'édification est lisible. La maçonnerie est beaucoup moins large à l'ouest. Cette section est très mal conservée mais elle ne ressemble en rien à la partie orientale. Ce transect est large de 0,20 m, sans mortier, un simple limon sableux sert de liant. Sans démontage, nous ne pourrons affirmer ou infirmer cette différenciation de séquençage, cependant les dimensions, les matériaux et la mise en œuvre sont différents et nous laissent penser à deux états.

Le lien entre 532 et 534 est difficile à interpréter et nécessiterait un démontage manuel. Les briques du niveau supérieur sont accolées, sans liant entre les deux entités. Cependant, en plan, 534 forme un angle de retour vers le sud, sur lequel 532 semble prendre appui. Les mortiers de 533 et de 534 sont similaires.

148	Inrap	· Rapport de	Diagnost

Identifiant	Us associée	Nature de l'Us	matériau associé	Localisation	comparaison	Description œil nu (couleur / compacité)	Notation Munsell®	taille grain L: limon S: sable G: graviers	Nodules de chaux (en mm)	Vacuoles (en mm)	inclusions diverses observations bino (Leica EZ4D) X20	Observations sur qualité de l'échantillon
158347_161_110_1	110	trottoir	brique	Tranchée 2 zone A briques à plat		gris foncé, friable	light gray 2.5Y/7/1	S	quelques nodules de chaux mais assez maigre	non	un peu de charbons de terre, quelques oxydes ferrugineux, grains de sable émoussés	,
158347_161_110_2	110	trottoir	brique	Tranchée 2 zone B briques de chant		jaune clair, dur	pale yellow 2.5Y/8/4	S	micro nodules de chaux	non	quartz, quelques chamottes brunes orangées, grains noirs, oxydes ferrugineux	
158347_161_532_1	532	élévation est	brique	Tranchée 2	•	jaune clair légèrement verdâtre, quelques inclusions	pale yellow 5Y/8/2	S	petits nodules	non	quelques quartz, grains noirs, chamottes foncées, oydes ferrugineux	
158347_161_533_1	533	élévation nord	brique	Tranchée 2	Similaire à 534_1	grisâtre verdâtre, très fin, meuble, maigre, peu d'inclusions	light gray 5Y/72	S	rares, maigre	non	rares chamottes, grains noirs	1
158347_161_534_1	534	élévation sud	brique	Tranchée 2	Similaire à 533_1	grisâtre verdâtre, très fin, meuble, maigre, peu d'inclusions	light gray 5Y/72	S	rares, maigre	non	rares chamottes rouge et brunes, grains noirs	

Tab. 8 : Tableau des matériaux de construction de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2 © Estelle Delmont · Inrap

Identifiant	Détermination USC	nsc	secteur	module complet 0 / N	module L (en m, max conservé)	l (en m)	e (en m)	Туре	Pâte et inclusions	traitement particulier (marques, glaçures)	remarques	품	E Z
58347_142_531_1 tuile	tuile	531	531 Tranchée 2	z		1	0,011	tuile plate	rouge brune avec liseret gris noir à cœur	ı	calage sol	-	_
58347_142_531_2 brique	brique	531	531 Tranchée 2	0	0,21	0,1	0,056	brique jaune module standart	jaune		sol	-	-
.58347_142_531_3 brique	brique	531	531 Tranchée 2	0	0,225	0,115	0,06 à 0,07	brique épaisse	rouge brun		sol	1	1
58347_142_533_1	brique	533	533 Tranchée 2	Z	0,18	0,12	0,052	brique jaune large	jaune	·		1	1
158347_142_533_2 brique	brique	533	533 Tranchée 2	0	0,21	0,1	0,06	brique module standart	jaune	•		1	1

Tab. 9 : Tableau des terres cuites architecturales de la pièce au sol briqueté, à l'est du bâtiment découvert en Tr. 2 © Estelle Delmont · Inrap

* Les pièces adjacentes, focus sur la pièce ouest

Le bâtiment se développe vers l'ouest. Une succession de quatre pièces constitue un ensemble cohérent. Il n'a pas été dégagé dans son extension totale mais une fenêtre a permis de constater qu'il se développe vers le sud. L'ensemble des sols sont pavés. Les espaces s'articulent autour de couloirs. Des cheminées arasées sont visibles dans chaque pièce. Un cellier prend place au sud-ouest de la pièce ouest. Ces aménagements témoignent d'un soin particulier apporté à l'édification du faubourg (Fig. 128).



Fig. 128 : Vue générale de la partie ouest du bâtiment découvert en Tr. 2 Photo : © Thierry Marcy - Inrap

Dans l'angle sud-ouest, un sondage manuel a permis d'observer l'interaction entre plusieurs massifs. L'élévation 492 (Fig. 129) est conservée sur sept assises, alternant de façon régulière un rang de double panneresses et un rang de boutisses. L'appareil vertical⁵² emploie des briques ocre de module standard : 0,22 x 0,10 x 0,06 m. Cependant, dans l'angle est, en limite de fouille, une rupture est lisible. Une partie de la maçonnerie est en « sape » (Fig. 130). De plus, le mortier et l'appareillage de cette section de mur sont différents. Ces deux assises de panneresses, vestige d'un état antérieur, sont englobées dans 492. La superposition générant ce renfoncement découle du changement de tracé des cloisons, où le récent s'assoit sur l'existant. Sur une petite surface, les maçonneries se succèdent rapidement. Le refend 492 vient s'adosser au pignon 104. Lui-même est accolé au muret 525, dont l'alignement est déporté à l'est par rapport aux autres maçonneries. Plus au sud, les murs 526 et 527 sont chaînés. Les briques sont liées au sable limoneux. La fondation se compose d'un simple radier de cassons de briques, lié également au sable limoneux. Ils recoupent également 525, vestige d'un état antérieur. Le mortier de la partie ancienne de 492 est similaire à celui employé dans 525. Un démontage manuel permettrait de vérifier l'articulation de ces différentes maçonneries.



Fig. 129 : Vue vers le nord du parement 492, pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap



Fig. 130 : Vue vers le nord, détail de la sape dans le parement 492, pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2 Cliché : © Thierry Marcy - Inrap

Identifiant	Us associée	Nature de l'Us	matériau associé	Localisation	comparaison	Description œil nu (couleur / compacité)	Notation Munsell®	taille grain L:limon S:sable G: graviers	Nodules de chaux (en mm)	Vacuoles (en mm)	inclusions diverses observations bino (Leica EZ4D) X20	Observations sur qualité de l'échantillon
158347_161_104_1 104	104	élévation	brique	Tranchée 2		gris jaunâtre clair, très compact, dur	light gray 2.5Y/7/2	S	paillettes à gros pérads de chaux, jusqu'à 7mm	rares micro	quelques cailloutis, grains de charbon de terre, chamottes orangées	
158347_161_492_1 492	492	élévation brique	brique	Tranchée 2		gris clair, légèrement jaunâtre, dur, fin	light gray 2.5Y/7/2	S	nombreux nodules, assez gros,jusqu'à 5mm	rares	quelques cailloutis, grains de charbon de terre, chamottes, oxydes ferrugineux	
158347_161_492_2 492	492	élévation	brique	Tranchée 2	ressemble à 525_1	gris légèrement verdâtre, compact mais aéré, dur, fin	light gray 5Y/7/2	S	nombreux nodules, de l'ordre du mm	nombreues micro rondes	quelques quartz blanchâtres, grains noirs	prélevé dans la partie en sape, mortier différent
158347_161_525_1 525	525	élévation brique	brique	Tranchée 2	ressemble à 492_2	gris légèrement verdâtre, compact, dur, fin	light gray 5Y/7/2	S	nombreux nodules, de l'ordre du mm	quelques micro rondes	grains noirs, chamottes rouge foncé	Sali par du limon sur la surface, pas à cœur

Tab. 10 : Tableau des matériaux de construction de la pièce ouest du bâtiment découvert en Tr. 2 © Estelle Delmont∙ Inrap

2.2.2.4 Un second îlot situé au nord-ouest de l'emprise

Les matériaux de construction utilisés dans le dernier état construit découvert dans le sondage 13 sont assez différents. Les mortiers sont plus aérés et plus chargés en chaux. Quant aux briques, elles sont d'un module légèrement supérieur. Cette partie semble plus ancienne de par ses matériaux, ce qui est confirmée par la stratigraphie.

2.2.2.5 Conclusion

L'architecture civile est source de remaniements et d'évolution constante ; assujettie à la restructuration des faubourgs, à des changements de fonction des pièces ou aux changements de propriétaires... Cet îlot illustre ces mutations, de nombreuses reprises sont visibles, témoins de ces étapes successives dans l'occupation des espaces. Les ouvrages sont redimensionnés, cloisonnés ou superposés à de nouvelles maçonneries. Cette étude illustre ces changements rapides sur un ensemble cohérent.

Une datation peut être proposée grâce aux terres cuites architecturales utilisées. Une corrélation entre la longueur des modules de brique et la datation a été établie dans plusieurs études portant sur les Flandres flamandes, notamment par Alexander Lehouck⁵³. Ce chercheur a dressé un inventaire de modules calés chronologiquement. Dans l'article intitulé « *Gebruik en productie van baksteen in de regio Veurne van circa* 1200 tot circa 1550 », il détaille le type d'appareillage ainsi que la couleur de la brique mise en œuvre dans différents édifices, proposant ainsi une datation pour ces terres cuites architecturales. Les constructions découvertes dans l'emprise du diagnostic, en particulier dans la Tranchée 2 et les Sondages 12 et 13, utilise un module compris entre 0,20 et 0,22 m de longueur pour une largeur de 0,095 à 0,105 m et 0,05 à 0,06 m d'épaisseur. Ce calibre est plutôt représenté dans des édifices de la fin du XV^e siècle au troisième quart du XVI^e siècle.

53. Lehouck 2008

Identifiant	Us associée	Nature de l'Us	matériau associé	Localisation	comparaison	Description œil nu (couleur / compacité)	Notation Munsell®	taille grain L : limon S : sable G : graviers	Nodules de chaux (en mm)	Vacuoles (en mm)	inclusions diverses observations bino (Leica EZ4D) X20	Observations sur qualité de l'échantillon
158347_161_430_1	430	chape	carreau	Sondage 13		gris jaunâtre, compact, très dur	pale yellow 2.5Y/7/3	S	gros pétards de chaux	rares micro	coquillages pilés, chamottes rouge	
158347_161_432_1	432	forme	carreau	Sondage 13		gris clair, légèrement verdâtre, friable, fin mis compact	pale yellow 5Y/8/2	S	0,01 max	micro rondes	charbons de terre, rares micas, rares chamottes	compact
158347_161_520_1	520	forme sole cheminée	carreau	Sondage 13	•	jaune orangé, dur mais friable, brûlé	very pale brown 10YR/8/4	S	paillettes à quelques nodules de quelques mm	nombreuses micro	nombreuses hamottes, charbon de terre, quelques quartz blanchâtres	en partie brûlé (sole de cheminée)
158347_161_520_2	520	piédroit cheminée	brique	Sondage 13	•	gris jaunâtre, assez dur	pale yellow 2.5Y/8/2	S	paillettes à quelques nodules de quelques mm	nombreuses micro	nombreuses hamottes, charbon de terre, quelques quartz blanchâtres	partie non brûlée
158347_161_522_1	522	cheminée brique	brique	Sondage 13	MB	jaune clair à grisé, mortier très dur type mortier de béton mais cassable	pale yellow 2.5Y/8/2	SG	paillettes à nodules de 1 à 3mm	non	chamottes, grains noirs, cailloutis	

Tab. 11 : Tableau des matériaux de construction prélevées dans le sondage 13 ©Estelle Delmont-Inrap

쑬 appartient au piédroit de la cheminée remarques traitement particulier (marques, glaçures...) brûlée, taillée Pâte et inclusions rouge brique Type e (en m) 90,0 l (en m) 0,11 module L (en m, max conservé) 0,23 module complet 0 / N Sondage 13 secteur nsc 522 Détermination brique 158347_142_522_1 Identifiant

Σ

Tab. 12 : Tableau des terres cuites architecturales prélevées dans le sondage 13 © Estelle Delmont · Inrap

2.2.3 Étude paléo-métallurgique

Lors du diagnostic archéologique effectué à Dunkerque pour le futur projet du « Parc de la Marine », des restes liés à l'artisanat du fer ont été mis au jour. Cette découverte a permis la mise en place d'une étude paléo-métallurgique.

2.2.3.1. Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, différentes méthodologies ont été employées afin de répondre aux différentes problématiques. On distingue celle utilisée durant la phase terrain de celle utilisée en post-fouille.

* Méthodologie de terrain

Un simple échantillonnage des déchets a été réalisé lors de ce diagnostic. Un protocole de prélèvement sédimentaire a été mis en place avec pour objectif de cerner la présence ou non de micro-restes magnétiques dans le comblement des UE à scorie, et ainsi de détecter la présence de battitures.

* Méthodologie de post-fouille

Le traitement des rebuts sidérurgiques

Les rebuts ont été lavés à l'aide d'un nettoyeur à haute pression. Leur composition permet de supporter ce mode de lavage, mais également un nettoyage plus approfondi. Une fois secs, ils ont été inventoriés selon la typologie⁵⁴ et la méthodologie actuelles⁵⁵. Elle repose principalement sur une observation macroscopique. Elle consiste à réaliser une différenciation morphologique mais également d'identifier la nature des matériaux qui les composent. Ces observations macroscopiques permettent de caractériser les gestes techniques et fonctionnels qui ont engendré la formation des déchets et ainsi de cerner les processus métallurgiques employés.

Le traitement des prélèvements sédimentaires

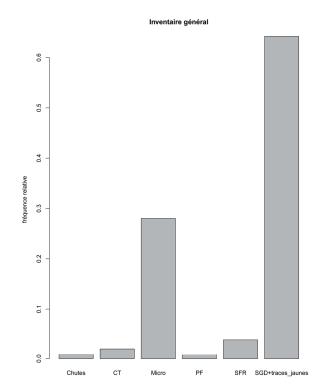
Les divers prélèvements ont été tamisés à l'aide de tamis de 2,8 et 0,5 mm. Une fois secs, les refus de tamis ont été triés à l'aide d'un aimant, afin de pouvoir séparer les micro-déchets magnétiques des autres éléments non magnétiques. Les éléments magnétiques ou non ont été par la suite pesés, et les différentes catégories de micro-déchets inventoriées.

2.2.3.2. Les résultats

Mille quatre cent vingt-huit grammes de déchets divers ont été inventoriés (Fig. 131). Ils proviennent essentiellement de la phase de post-réduction et plus particulièrement du travail de forge. On observe une forte proportion de scories en culot.

* Les scories en culot

Les scories regroupent l'ensemble des déchets tombés dans le foyer durant les différentes étapes de travail effectuées par le forgeron : métal, oxydes, ajouts siliceux, scories en inclusion, parois. Ces rebuts se forment à l'emplacement le plus chaud du foyer, situé à l'endroit où l'oxygène apporté par la ou les tuyères arrive dans la structure. Leur composition dépend de plusieurs facteurs : nature et proportion des matériaux perdus, conditions thermodynamiques, durée



Types	Poids (g)
SGD à traces jaunes	1274
SFR	77
Chutes	19
PF	17
CT	41
Micro	556
Total	1984

Fig. 131 : Tableau et graphique issu de l'inventaire général des déchets © Benjamin Jagou - Inrap

des opérations, morphologie de la structure de combustion, etc. La masse et les dimensions des scories de post-réduction sont directement dépendantes de la proportion des pertes et donc de l'intensité du travail effectué. L'étude de leur morphologie, de leurs conditions de formation, et des types de déchet qu'elles contiennent renseigne directement sur les produits transformés et sur les techniques employées. En ce qui concerne les déchets de Dunkerque, des spécificités ont été observées, qui ont entraîné des changements dans la typologie des faciès élaborée par V. Serneels⁵⁶, et généralement utilisée dans ce genre d'étude. Associées aux inclusions « classiques » en scorie grise dense (SGD) et en scorie ferreuse rouillée (SFR), on retrouve des inclusions de couleur jaune à jaune orangé. Ces dernières ont été observées lors de l'étude des sites métallurgiques de Guînes⁵⁷ (62), Fiennes⁵⁸ (62), Dunkerque⁵⁹ (fouille Benjamin Morel) ou encore Gravelines⁶⁰ (59). À Fiennes et Dunkerque, des analyses chimiques ont permis de caractériser ces inclusions jaunâtres. Il s'agit d'un sulfate hydraté de fer nommé jarosite (K+Fe3+3(OH-)6(SO42-)2). Les études récentes⁶¹ ont démontré que la présence de la jarosite dans la constitution des scories de forge est significative de l'utilisation du charbon de terre comme combustible dans le foyer de forge. Cela en fait, pour les scories, un marqueur extrinsèque permettant d'identifier de telles pratiques. À Dunkerque, nous avons observé la présence de 1274 grammes de scories SGD contenant ces traces jaunes. Plus en détail (Tab. 13), il a été observé la présence de 8 culots entiers SGD à traces jaunes (Fig. 132) pour un poids total de 1228 grammes. Leurs dimensions moyennes sont de 44 mm de long, 55 mm de large, 30 mm d'épaisseur, pour un poids moyen de 77 grammes. Le nombre restreint de culots entiers observés ne permet pas la réalisation d'une analyse statistique qui apporterait une première image sur les activités ayant engendré la formation

^{56.} Serneels 1993

^{57.} Willot 2011

^{58.} Willot 2014

^{59.} Colliou 2014

^{60.} Duvaut-Robine à paraître

^{61.} Jagou en cours

Faciès	Forme	Morphologie	Aspect	Longueur	Largeur	Epaisseur	Poids (g)	Magnétisme
SFR	Ovale Large	Plano-Convexe	Irrégulier	(mm) 28	(mm) 58	(mm) 38	60	Fort
SGD+traces jaunes	Semi-circulaire	Plano-Convexe	Irrégulier	32	42	23	23	Fort
SGD+traces jaunes	Semi-circulaire	Plano-Convexe	Irrégulier	57	64	42	167	Local
SGD+traces jaunes	Ovale Long	Aplatie	Irrégulier	71	50	20	50	Local
SGD+traces jaunes	Ovale Large avec 1 bord d'appui rectiligne	Plano-convexe tronquée	Régulier	39	78	52	160	Local
SGD+traces jaunes	Semi-circulaire	Plano-Convexe	Régulier	56	68	26	123	Local
SGD+traces jaunes	Ovale Large	Plano-Convexe	Déchiqueté	34	48	22	24	Local
SGD+traces jaunes	Ovale Large avec 1 bord d'appui rectiligne	Plano-convexe tronquée	Irrégulier	38	47	25	46	Local
SGD+traces jaunes	Semi-circulaire	Plano-Convexe	Régulier	22	40	28	21	Fort

Tab. 13: Tableau descriptif des culots SGD à traces jaunes © Benjamin Jagou - Inrap



Fig. 132 : Culots de forge à traces jaunes © Benjamin Jagou - Inrap.

de ces déchets. À l'inverse, le fort taux de fragmentation observé sur les scories à traces jaunes permet d'élaborer un nombre minimum d'individu (NMI). En divisant le poids global des fragments de scorie à traces jaunes (660 grammes) par le poids moyen des culots entiers, on obtient une valeur qui s'additionne au nombre de culots entiers observés. Pour Dunkerque, le NMI des scories à traces jaunes s'élève à 16,5.

Outre les scories à traces jaunes, il a été observé la présence d'un culot SFR parmi les déchets collectés lors du diagnostic.

* Le charbon de terre

La particularité des déchets métallurgiques de Dunkerque est d'avoir permis de mettre au jour des restes de charbon de terre associés à des scories en culot. Cette présence, même faible, de 8 fragments (Fig. 133) pour un poids total de 41 grammes, atteste les hypothèses mises en avant lors de l'observation macroscopique des culots de forge.

* Les micro-déchets magnétiques

Les prélèvements sédimentaires mis en place suite à la prospection de susceptibilité magnétique ont été tamisés à l'aide d'une colonne de 0,5 et 2,8 mm. Trois prélèvements ont été traités, ce qui représente un poids total de 3421



Fig. 133 : Fragments de charbon de terre © Benjamin Jagou - Inrap

grammes de refus de tamis (**Tab. 14**). Après passage de l'aimant, 290 grammes de micro-déchets magnétiques ont été collectés dans les refus de tamis 2,8 mm et 266 grammes dans les refus de tamis 0,5 mm. Dans le cadre du diagnostic, les micro-déchets magnétiques ont été brièvement passés sous un microscope afin de constater ou non la présence de battitures. Ces battitures proviennent d'une couche fragile d'oxydation qui s'est formée sur le métal lors de son passage dans le foyer et qui s'est brisée lors du martelage du fer sur l'enclume. Après passage sous binoculaire, la présence de battitures de morphologies diverses (**Fig. 134**) a été observée parmi le prélèvement issu de l'UE 433.

UE.	Micro-déchets magnétiques 2,8 mm (g)	Micro-déchets non magnétiques 2,8 mm (g)	Pourcentage de Micro-déchets magnétiques 2,8 mm	Micro-déchets magnétiques 0,5 mm (g)	Micro-déchets non magnétiques 0,5 mm (g)	Pourcentage de Micro-déchets magnétiques 0,5 mm	Pourcentage total de Micro-déchets magnétiques
18	35	495	7	50	425	11	8
164	30	620	5	80	625	11	8
433	225	580	28	136	120	53	34

Tab. 14: Tableau récapitulatif des poids des refus de tamis © Benjamin Jagou - Inrap



Fig. 134: Lot de battitures © Benjamin Jagou - Inrap

2.2.3.3. Interprétations

* Les restes laissés par une forge dans le sondage 12

Ce sondage a permis de détecter les restes d'un ancien sol de forge constitué de nombreux fragments de scorie, de restes de combustible et de nombreux micro-déchets magnétiques. Le prélèvement sédimentaire effectué au niveau de ce sol a, en effet, montré qu'il était constitué à 35 % d'éléments magnétiques. La présence de battitures au milieu de ces micro-restes atteste l'hypothèse qu'une activité de forge ancienne a pu avoir lieu sur cette partie du site. Il est cependant actuellement impossible de déterminer l'emplacement exact de cette activité, ni même son organisation. La quantité restreinte de culots entiers et le fort taux de fragmentation des scories ne permettent pas une véritable compréhension des activités réalisées au sein de cet atelier.

* Une forge fonctionnant au charbon de terre

Malgré les difficultés à cerner les activités de forge, il possible d'affirmer que le charbon de terre était employé comme combustible pour alimenter le ou les foyers de l'atelier. L'utilisation d'un tel charbon pour la forge avait déjà pu être observée lors de l'opération réalisée à l'emplacement de l'ancien Lycée Benjamin Morel⁶². Les découvertes et les études récentes ont démontré que l'emploi de ce combustible est une spécificité de la métallurgie régionale durant une grande partie du Moyen Âge et de l'époque moderne. Son emploi engendre des interrogations sur sa provenance. L'idée que ce charbon puisse provenir du bassin minier historique du Nord-Pas-de-Calais est à exclure car ses gisements de houille se trouvent à une profondeur trop importante. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour pouvoir les atteindre et commencer à en extraire le charbon⁶³. Plusieurs éventualités restent possibles. Une provenance « locale » de charbon issu des affleurements du bassin du Boulonnais ou une importation anglaise sont à envisager (plusieurs sources textuelles mentionnent l'arrivée de charbon britannique dans le port de Dunkerque⁶⁴).

* La datation de l'activité

Les rebuts métallurgiques ne sont malheureusement pas des éléments datants. Pour pouvoir caractériser la chronologie de l'activité il est donc indispensable de se fier à la stratigraphie et au matériel résiduel découvert avec les déchets sidérurgiques. Il est alors possible de dater l'activité de forge observée dans le sondage 12 de la fin XVI^e-début XVII^e siècle.

2.2.3.4. Perspectives

Dans le cadre d'une opération de fouille, il serait important de mettre en place une méthodologie propre à l'étude des espaces métallurgiques, associée à la présence d'un spécialiste. L'accent devrait être mis sur les problématiques d'utilisation du charbon de terre dans un contexte de forge. Ces différentes études permettraient d'apporter de nouvelles informations sur les problématiques métallurgiques spécifiques récemment mises en évidence dans cette partie de la région.

^{62.} Colliou 2014

^{63.} Mémoire sur les mines de charbon du Hainaut françois 1790

^{64.} Degryse 1992

3 Synthèse et conclusion

À l'issue de la phase de diagnostic et de la mise en relation des divers éléments collectés, il est possible de restituer dans les grandes lignes le déroulement de l'histoire de cette parcelle.

3.1 Les niveaux naturels

La réalisation de sondages mécaniques profonds a permis d'atteindre assez fréquemment les niveaux considérés comme naturels.

Les couches les plus basses atteintes dans le cadre du diagnostic l'ont été dans les sondages 14 et 15, au centre nord de l'emprise prescrite. Ces dernières se caractérisent au plus profond par une couche d'argile de couleur gris bleuté, le sommet de cette dernière culminant entre 0,25 et 0,40 m NGF à l'endroit où elle a été observée. Cette couche profonde est surmontée d'un lit de tourbe peu végétalisée mesurant au maximum une quarantaine de centimètres. Après une fine interface qui varie selon les endroits entre un nouveau lit d'argile et une couche de sable roux, un niveau assez épais de sable vert se met en place. Ce dernier, épais en moyenne d'un mètre, est chargé de coquilles marines. Cette caractéristique l'a fait analyser comme étant une zone d'estran maritime, c'est-àdire une zone humide qui est alternativement couverte et découverte au moment des marées. Le sommet de cette couche est atteint entre 1,30 et 1,50 m NGF. À cette couche très caractéristique succède un niveau non moins repérable puisqu'il propose, de nouveau sur une épaisseur d'environ 1 m, un sable jaune très fin. Ce niveau, dont le sommet est globalement atteint entre 2,60 et 3 m NGF, montre, dans ses parties inférieures, des systèmes d'accumulation particuliers, nommés turbidites, qui signalent qu'il a été déposé à l'occasion des multiples passages de courants d'eau, en particulier des courants de marées. L'ensemble des données acquises sur ces niveaux naturels montre donc qu'antérieurement à toute installation humaine, ce secteur de Dunkerque était une zone humide amplement concernée par les mouvements maritimes.

3.2 Une première occupation : seconde moitié XIIIe-XIVe siècle

Sur le niveau de sable jaune encore fortement marqué par les mouvements de marées, on observe un niveau de sable gris épais d'une cinquantaine de centimètres, et dont la formation s'est effectuée en deux étapes majeures. La partie basse, soit les quinze à vingt centimètres inférieurs, montre une zone de mélange assez importante avec le niveau sous-jacent. Par la suite, le niveau d'accumulation devient plus homogène.

Ce niveau peut être analysé comme étant un apport assez massif de matériaux dans le but d'assécher le milieu et ainsi de gagner des terres exploitables pour l'homme.

Outre cet apport, le secteur est visiblement marqué par une intense activité, notamment dans les zones centrales et ouest de l'emprise (Sd. 2, 4, 5 et 13 et secteur nord-ouest de la Tranchée 3). En effet, dans ces secteurs, chaque fois que le sondage a pu atteindre l'interface entre la couche « d'assainissement » des lieux et la zone de sable jaune maritime, des creusements de structures ont été découvert.

Ces structures en creux ont certainement était ouvertes au sein de la couche d'accumulation avec laquelle elles partagent d'ailleurs la nature du sédiment de comblement. Toutefois, leur véritable niveau d'ouverture n'a pas réellement pu être enregistré dans le cadre du diagnostic. On le considérera donc entre 3 et 3,50 m NGF.

La couche d'assainissement et les multiples structures en creux ont livré un ensemble mobilier chronologiquement homogène centré globalement sur le XIV^c siècle. Toutefois, certains éléments montrent des caractéristiques qui pourraient signaler une présence humaine dans le secteur à partir du siècle précédent. Malgré l'intense activité qui semble régner dans ce secteur gagné sur le domaine maritime, celui-ci ne semble pas encore accueillir d'établissement humain stationnaire. Aucune organisation ne semble exister au sein des multiples fosses mises au jour sur ces surfaces relativement restreintes ; aucun élément lié à l'habitation (trou de poteau, solin, possible sablière...) n'a été observé.

3.3 Un hiatus d'occupation au XVe-début XVIe siècle

Après l'intense activité qui semble avoir régné dans ce secteur au XIV^e siècle, le siècle suivant voit une rétractation de la fréquentation des lieux. En effet, seuls quelques éléments épars et diffus, souvent mélangés dans d'autres lots, signalent une présence humaine dans le secteur.

Peut-être faut-il voir dans cette désaffection l'influence des années postérieures à la guerre de Cent Ans et/ou du passage sous la férule bourguignonne. Rappelons effectivement que dans les années 1400, le nouveau pouvoir en place dans la ville fait construire un nouveau rempart qui laisse notre secteur en-dehors de son enceinte. L'activité humaine a dû alors se concentrer à l'intérieur des fortifications, laissant les zones extérieures, même assainies, libres de toute occupation.

3.4 Un faubourg actif: fin XVIe-XVIIe siècle

Cette période semble avoir était le témoin de l'explosion de l'occupation civile dans ce secteur.

Les unités stratigraphiques qui se superposent au niveau d'assainissement du XIVe siècle recèlent quasi exclusivement du mobilier datant de cette période. Au niveau de la planimétrie, on constate désormais une organisation stricte de l'occupation. Celle-ci est réglée par des bâtiments maçonnés (Tranchée 2, Sondage 12) le long desquels s'alignent des systèmes de circulation pour les piétons (trottoir en Tranchée 2, Sondage 12) ou les véhicules (chaussée pavée en Sondage 12). Outre le fait que le secteur se situe hors de l'enceinte de la ville, c'est véritablement un quartier urbain qui tend à se mettre en place. Cette période est aussi celle qui voit le réseau hydrographique du secteur être canalisé. Il est en effet fortement probable que ce soit à ce moment précis que les berges de l'ancien cours d'eau du Zeegracht ont été maçonnées permettant ainsi d'assainir encore plus le secteur. Cette entreprise de canalisation, que nous avons retrouvée à l'est de notre emprise de diagnostic (Sondages 7, 8, 9, 10, 11, 16 et 17), sera l'aboutissement du canal d'évacuation des eaux intérieures des Moëres au début du XVIIe siècle (1620), ce même cours d'eau prenant le nom de canal de la Panne en passant intra-muros. Par la suite, vers 1640, le tracé du canal devient l'exutoire des eaux provenant du canal de Furnes, les eaux du canal des Moëres étant détournées vers l'ouest par un nouveau bras d'eau aménagé et se déversant à l'arrière du port. Ce dernier a certainement également été retrouvé dans le cadre du diagnostic, à l'est de l'emprise (extrémité sud-ouest de la Tranchée 3).

On trouve dans ce faubourg situé au sud de la ville de Dunkerque, un certain nombre d'artisanats. La partie centre-est de l'emprise a livré une structure en creux (US 114 en Sondage 2) dont le comblement, contenant un grand

nombre de ratés de cuisson, signale la proximité d'une activité de production potière. À l'ouest de l'emprise, le secteur sud du sondage 12 a, quant à lui, livré, accolé au mur d'un bâtiment maçonné, un niveau contenant des éléments liés à l'artisanat métallurgique et signalant la présence à proximité d'une forge. Il reste que durant cette période, l'activité humaine a dû être très intense car on ne dénombre pas moins de deux à trois phases de construction et destruction successives tant dans la zone centrale (Tranchée 2) qu'à l'ouest du site (Sondage 12 et 13).

3.5 L'Arsenal de Marine : fin XVIIe-début XXe siècle

À la fin du XVII^e siècle, le secteur est concerné par un immense remaniement. En effet, Louis XIV, qui a acquis la ville en 1662, décide, dix années plus tard, d'y implanter l'un des cinq grands arsenaux de Marine du royaume.

En 1670, l'ordre de raser le faubourg sud-ouest de la ville est donné et les travaux de construction du futur Arsenal commencent. Sur la parcelle diagnostiquée, cette entreprise se caractérise par la ruine de toutes les habitations et le nivellement de la zone par un remblai assez épais. On constate, à l'est, la mise en place du mur de clôture des jardins de l'hôtel de l'Intendant de Marine (mur 111 dans les sondages 4 et 18) et, à l'ouest, la construction des bâtiments de l'Intendance (visibles en Tranchées 1 et 2 et dans le Sondage 12). À partir de cette période, le secteur sera figé dans son état et les aléas qui frappent le port et les différents canaux de la ville - suite au Traité d'Utrecht en 1713 et durant tous les XVIII^e et XIX^e siècles - ne changeront pas la conformité de ce secteur de l'ancien Arsenal militaire.

Ce dernier tombe cependant progressivement en désuétude puisqu'au début du XIX^e siècle, certains magasins et entrepôts sont déjà détruits. En 1870, l'esplanade à l'arrière des bâtiments administratifs est rendue à la municipalité qui en fait l'actuel Parc de la Marine. En 1896, ce sont les casernements des hommes de troupes et officiers qui sont détruits. Toutefois, les bâtiments administratifs et l'hôtel particulier de l'Intendant, qui avaient été, durant ce temps, transformés en hôtel ouvert au public, subsistent dans leur conformité du XVII^e siècle.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'ensemble architectural, ayant subi d'énormes dégâts à l'instar du reste de la ville, sera définitivement détruit dans le cadre de la reconstruction urbaine des années 1950-1960. La mise en place du bâtiment administratif des Affaires Maritimes sur le front de la rue des Fusiliers Marins au cours de cette entreprise de reconstruction fera perdurer la vocation de gestion maritime de l'endroit jusqu'à son déplacement en 2012.

3.6 Bilan et perspective

L'ensemble de l'emprise soumise au diagnostic a montré que son sous-sol recelait, de façon plus ou moins importante, des vestiges du passé historique de Dunkerque.

Ainsi, au travers d'une stratigraphie pouvant atteindre jusqu'à 3,50 m d'épaisseur (globalement entre 6 et 2,50 m NGF), on peut découvrir les premières occupations humaines du secteur entre la fin du XIIIe et le XIVe siècle, à une époque où l'endroit se situe encore hors des murs de la ville et constitue un faubourg au sud de l'enceinte urbaine; une occupation beaucoup plus structurée lui succède aux XVIe et XVIIe siècles, formée cette fois d'un îlot dans lequel se trouvent des habitats maçonnés (au moins trois états détectés en stratigraphie, sans compter les traces multiples de reprises observées sur chaque maçonnerie) et des traces d'artisanats (forge, production de céramique...). Le passage sous la férule française à la fin du XVIIe siècle verra la ruine de ce faubourg laissant place à des bâtiments de l'Intendance de l'Arsenal de Marine royale. Ce nouvel

ensemble immobilier façonnera le quartier jusqu'au milieu du XX° siècle et les phases de reconstruction postérieures à la Seconde Guerre mondiale.

Il faut signaler également que l'ensemble du secteur oriental de l'emprise garde les traces du système hydrographique local, marqué en particulier par la découverte des berges de l'ancien canal de Furnes. L'aménagement des bords de ce canal persiste encore de façon importante de la surface actuelle de circulation jusqu'à des profondeurs dépassant les 5 m. Outre ces aménagements, les niveaux d'envasement de ce bras d'eau, de par les contextes particuliers de conservation qu'ils fournissent, ont permis de constater la richesse de ce milieu en procurant des ensembles clos d'artefacts de toutes natures (céramique, verre, bois, cuir...).

L'observation de la stratigraphie profonde, préalable à l'installation humaine, serait l'occasion d'affiner les connaissances sur ce milieu humide à caractère marin formant, jusqu'au XIVe siècle, la hanse de Dunkerque.

Cette opération de grande ampleur (1,3 ha) dans l'hyper-centre dunkerquois fournit donc l'occasion d'appréhender l'occupation de cet espace sur une longue période allant du XIIIe au XXe siècle. Une opération archéologique plus poussée permettrait donc d'approfondir l'histoire de ce secteur gagné sur le domaine maritime en suivant son évolution de faubourg de la ville à centre militaire englobé, à terme, dans le centre urbain contemporain. Elle donnerait par ailleurs l'occasion d'établir des parallèles avec les importantes opérations archéologiques antérieures, « Place Salengro » (Labarre 2012) ou « Cœur d'Agglomération » (Lançon 2011) par exemple, qui, elles, fournissaient des données sur l'histoire médiévale et moderne à l'intérieur des murs de la cité de Jean Bart.

Bibliographie

Alvey, Verhaeghe 1981

ALVEY (R.-C.), VERHAEGHE (F.). - Medieval pottery from Wissant (N. France). Medieval Ceramics, 5, 1981, p. 35-43.

Ansieau et al. 2008

ANSIEAU (C.), CHALLE (S.), DE LONGUEVILLE (S.). – Fosses médiévales des 12e et 13e siècles et ancienne demeure castrale à Noirchain (Frameries). Annales du cercle d'histoire et d'archéologie de Saint–Guislain et de la région, t. XI, 2008, p. 26-57.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.). – La quantification des céramiques : conditions et protocole : Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7 - 9 avril 1998). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998. 139 p. (Bibracte ; 2).

Audoly et al. 2015

AUDOLY (M.), BARRAGUÉ–ZOUITA (L.), DEBS (L.), VINCENT (V.). – Un diagnostic au cœur de la ville médiévale d'Orchies : découverte d'un ensemble statuaire remarquable. *Revue du Nord*, t. 97, 413, 2015, p. 281-303.

Baeteman, Denys 1995

BAETEMAN (C.), DENYS (L.). – Holocene evolution of relative sea–level and local mean high water spring tides in Belgium: a first assessment, *Marine Geology*, 124, 1995, p. 1–19.

Baeteman 1999

BAETEMAN (C.). – The Holocene depositional history of the palaeovalley of the Ijzer (western Belgian coastal plain), with reference to the factors controlling the formation of intercalated peat beds, *Geologica Belgica*, 2, 1999, p. 39–72.

Baeteman et al. 2002

BAETEMAN (C.), SCOTT (D.-B.), Van STRYDONCK (M.). – Changes in coastal zone processes at a high sea–level stand: a late Holocene example from Belgium, *Journal of Quaternary Sciences*, 17, 2002, p. 547–559.

Barbé, Barret 1995

BARBÉ (H.), BARRET (M.). – Saint Omer, Ancienne maison d'arrêt rue Taviel : rapport de diagnostic archéologique. Villeneuve d'Ascq : SRA Nord-Pas-de-Calais, 1995. 42 p.

Barbé et al. 1994

BARBÉ (H.), DEBS (L.), ROY (E.). - Développements récents de l'archéologie urbaine à Lens. Gauhéria, I, 1994, p. 5-22.

Barbé et al. 1997 a

BARBÉ (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – Le site du quai des Salines à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation industrielle d'une ville médiévale : rapport de fouille. Lille : Afan, 1997. 273 p.

Barbé et al. 1997 b

BARBÉ (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – Le site des anciennes casernes d'Albret à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation d'une ville médiévale. Les abords du Vinquai : rapport de fouille. Amiens : Afan, 1997.

Bauvais 2007

BAUVAIS (S.). – Évolution de l'organisation des activités de forge dans le nord du Bassin parisien au second Age du fer. Etude pluridisciplinaire de la chaîne opératoire en métallurgie du fer, Thèse soutenue à l'UTBM, Belfort, 2007, 3 Volumes.

Beauchamp, Heneman 1991

BEAUCHAMP (Y.), HENEMAN (L.). – Le site archéologique du Bois des Forts à Coudekerque–Village, Revue de la Société Dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie, 25, 1991, p. 237–240.

Beauchamp 1992-1993

BEAUCHAMP (Y.). – *Dunkerque*, *Université Lamartine* : rapport de fouille archéologique , Dunkerque, 1992-1993, SRA Nord-Pas-de-Calais, 20p

Beauchamp 1994-1995

BEAUCHAMP (Y.). – *Dunkerque*, *rue du Maréchal French* : rapport de fouille archéologique, Dunkerque, 1994-1995, SRA Nord-Pas-de-Calais

Belot, Canut 1997

BELOT (E.), CANUT (V.). – Le cru et le cuit : dieux oubliés et pots cassés en Boulonnais. Boulogne-sur-Mer : Ville de Boulogne-sur-Mer, Service archéologique municipal, 1997. 180 p. (Éléments d'archéologie boulonnaise ; 5).

Berranger et al. 2015

BERRANGER (M.) (dir.). – La sidérurgie en Bourgogne et en Franche-Comté avant le haut fourneau. Organisation et circulation des productions. Projet collectif de recherche, Rapport d'activité, CNRS, Inrap, 2015

Blieck 199

BLIECK (G.). – Céramiques et objets divers du XIVème siècle mis au jour dans une latrine du château de Courtrai à Lille. *In La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xème-XVème siècles)* : actes du colloque de Douai (7–8 avril 1995). Berck-sur-Mer : CRADC, 1996, 183-231 (Nord-Ouest Archéologie, 7).

Blieck, Vadet 1986

BLIECK (G.), VADET (A.). – Vaisselle et nourriture du XVI^e siècle à Lille (Nord). *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1986, p. 109-129.

Bonvarlet 1998

BONVARLET (A.). – *Un habitat médiéval, rue Mongat à Douai (XIIIe–XVe siècles)*. Douai : ARKEOS / Service archéologique de Douai, 1998. 203 p.

Briquet 1930

BRIQUET (A.). - Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique, Orléans, 1930, p. 439.

Cartier 1997

CARTIER (J.). – 2000 ans de céramique en Pays de Bray. Bulletin du G.R.E.C.B, 19, 1997, p. 21-212.

Cercy en cours

CERCY (C.). – Nord-Pas-de-Calais, Saint-Omer, Rue du Saint-Sépulcre : rapport de fouille. Amiens : Inrap Nord-Picardie, en cours.

Cercy et al. 2006

CERCY (C.), MONTEMBAULT (V.), MOULHERAT (C.), GARDAIS (C.), MARCY (T.). – *Lille (59) Rue des Tanneurs – Les Tanneurs 3. Volume III – contributions. chapitre 3 : le mobilier :* rapport de fouilles achéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. 102 p.

Cercy 2012

CERCY (C.). – Nord-Pas-de-Calais, Lille, rue du Palais Rihour, square Morisson. La tour de l'Angèle et l'enceinte médiévale de Lille : rapport de fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2012. Vol. 2, 316 p. : ill.

Cercy 2013

CERCY (C.). – Nord-Pas-de-Calais, Nord, Cambrai, Rue de l'Escaut. L'enceinte urbaine, du front de Bèvres au démantèlement. Volume 2 : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2013. 117 p.

Challe 2007

CHALLE (S.). - Céramique médiévale aux Douze Césars à Tournai. Vie archéologique, n°66-67, 2007, p. 87-114.

Challe, Leblois 2008

CHALLE (S.), LEBLOIS (E.). – Étude et interprétation de la céramique médiévale et du matériel métallique mis au jour à Saint-Guislain sous le foyer Sainte-Elisabeth. *Annales du cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Guislain et de la région*, t. XI, 2008, p. 60-97.

Colliou 2014

COLLIOU (C.) (dir). – Dunkerque (Nord), Le site du lycée Benjamin Morel, le dépotoir d'un centre composite de productions artisanales : Rapport final d'opération, Arkémine, Beaumont–lès–Valence, 2014. 207p.

Curveillier 1989

CURVEILLER (S.). – Dunkerque, ville et port de Flandres, Lille, 1989, p. 374.

Curveillier 2004

CURVEILLER (S.). – Les abbayes en Flandres maritime méridionale au Moyen-Âge *In* Les religieux et la mer, actes du colloque de Lille-Baie de Somme, 21,22 et 23 septembre 2001. *Histoire médiévale et archéologie*, vol.16, C.A.H.M.E.R., Amiens, 2004, p. 27-37

De Groote et al. 2001

DE GROOTE (K.), MOENS (J.), CALUWÉ (D.), COOREMANS (B.), DEFORCE (K.), ERVYNCK (A)., LENTACKER (A.), RIJMENANTS (E.), VAN NEER (W.), VERNAEVE (W.), ZEEBROEK (I.). – De Valcke, De Slotele en de Lelye, burgerwoningen op de Grote Markt te Aalst (prov. Oost–Vlaanderen): onderzoek naar de bewoners, analyse van een vroeg 16de–eeuwse beerputvulling en de evolutie tot stadhuis. *Archeologie in Vlaanderen*, VIII, 2001, p. 281-408.

De Groote 2008

DE GROOTE (K.). – Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen: techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de regio Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de – 16de eeuw). Deel I. Brussel: Vlaams instituut voor het onroerend erfgoed, 2008. 479 p. (*Relicta Monografieën*; 1).

De Meulemeester 1992

DE MEULEMEESTER (J.). – La fortification de terre et son influence sur le développement urbain de quelques villes des Pays-Bas Méridionaux, *Revue du Nord*, t. LXXIV, n°296, 1992, p.13-28,

De Saulce dir 2004

DE SAULCE (A.) (Dir). – Les fouilles du gazoduc artère des hauts de France, *Revue du Nord*, H.S. Collection Art et Archéologie n°9, 2004, Université Charles de Gaulle, Lille III, 2004

Debs 2011

DEBS (L.). - Lille, rue de Jemmapes: rapport de diagnostic. Amiens: Inrap Nord-Picardie, 2011. 73 p.

Debs et al. 2006

DEBS (L.), CERCY (C.), GARDAIS (C.), MARCY (T.), MILLERAT (P.). – Lille, Rue des Tanneurs. Volume 2, le mobilier : rapport de fouille. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. 191 p. : ill.

Decoupigny 2016

DECOUPIGNY (V.). – Lille, rue Malpart, rue Lydéric et place Gentil Muiron : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2016. 199 p.

Degryse 1992

DEGRYSE (R.). – Les navires charbonniers de Dunkerque à Newcastle en 1513. Revue Historique de Dunkerque et du littoral, 26, pp. 9-12.

Delaunay 2012

DELAUNAY (A.). - Saint-Georges-sur l'Aa, parc des rives de l'Aa-l'Enfer, RFO, société archeopole, 2012, 270 p

Derode 1852

DERODE (V.). - Histoire de Dunkerque, Lille, 1852, 485p

Derville 1984

DERVILLE (A.). - Les origines de Gravelines et de Calais, Revue du Nord, 263, 1984, p.1051-1069.

Deschodt et al. 2004

DESCHODT (L.), DUCCEPPE-LAMARRE (F.), GUBELLINI (L.), MARCY (T.). - Lille (59), Rue de la Rivierette : Rapport d'évaluation. Lille : Service d'archéologie de la ville de Lille, 2004.

Desoutter 2010

DESOUTTER (S.). - Ardres, avenue de Calais: rapport de diagnostic. Amiens: Inrap Nord-Picardie, 2010. 30 p.

Desoutter 2012

DESOUTTER (S.). – Nord-Pas-de-Calais, Hardifort, route d'Oudezeele : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2012. 66 p.

Desoutter 2016

DESOUTTER (S.). – Loon-Plage (59) Z.A.C. de la grande Vacquerie-les jardins de la faisanderie-rue François Miterrand, RFO, Inrap Nord-Picardie, 2016

Desoutter, Routier 2007

DESOUTTER (S.), ROUTIER (J.-C.). – Craywick, Rue de l'Aven, 2007, Inrap. (Document Final de Synthèse inédit, diagnostic, SRA Nord-Pas-de-Calais)

Desoutter, Routier 2009

DESOUTTER (S.), ROUTIER (J.-C.). – Craywick, Rue de l'Aven, 2009, Inrap. (Document Final de Synthèse inédit, fouille, à paraître)

Despriet 1998

DESPRIET (P.). – Kortrijks aardewerk 1250-1325. Kortrijk : Archeologische Stichting voor Zuid-West Vlaanderen, 1998. 94 p. (Archeologische en Historische Monografieën van Zuid-West Vlaanderen; 14).

Dubois 1924

DUBOIS (G.). – Recherches sur les terrains quaternaires du Nord de la France, Mémoires de la société géologiques du Nord, VIII, I, 356 p.

Dunikowski et al. 1996

DUNIKOWSKI (C.), LEROY (M.), MERLUZZO (P.). – L'atelier de forge Gallo–Romain de Nailly (Yonne): Contribution à l'étude des déchets de production. *Revue Archéologique de l'Est*, n°47, 1996, p. 97–121.

Durin 1901

DURIN (H.). - Les fouilles sous le nouveau Minck. Bulletin de l'Union Faulconnier, Tome IV, Dunkerque 1901, p 381-393

Duvaut-Robine à paraître

DUVAUT-ROBINE (A.) (dir). – *Gravelines (Nord)*, *Rue Aupick* : Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Glisy, à paraître

Eschenlhor et al. 2007

ESCHENLHOR (L.), FRIEDLI (V.), ROBERT-CHARRUE LINDER (C.). – Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 2, Métallurgie du fer et mobilier métallique. *Cahier d'archéologie jurassienne*, 14. Porrentruy: Office de la culture: Société jurassienne d'émulation, 2007. 355p.

Faulconnier 1730

FAULCONNIER (P.). - Description historique de Dunkerque, Dunkerque, 1730, Tome I, Livre I

Faupin 2010

FAUPIN (G.). – Hondschoote, Nord, Rue Waesendaele et Rue Coppens. Une occupation du XVe–XVIe s. : habitat et artisanat potier : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2010. 189 p.

Geoffroy 2012

GEOFFROY (J.-F.). – Eperlecques, Pas-de-Calais, rue de l'Est Mont: rapport de diagnostic. Amiens: Inrap Nord-Picardie, 2012. 28 p.

Gubellini, Boniface 2002

GUBELLINI (L.), BONIFACE (X.). – Céramique et verrerie en milieu hospitalier au XVIe siècle : l'hospice Gantois à Lille. Revue du Nord, 348, 2002, p. 145-169.

Guillemé Brulon 1995

GUILLEMÉ BRULON (D.). - La faïence fine française 1750-1867. Paris : Massin, 1995. 138 p.

Hans-George 1983

HANS-GEORGE (S.). - Chapter 8. The development and production of medieval stoneware in Germany. *In Ceramics and trade: the production and distribution of later medieval pottery in north-west Europe*. Sheffield: Dept. of Prehistory and Archaeology, University Sheffield, 1983, p. 95-120.

Henton 2010

HENTON (A.). – *Raismes, rue de l'Abbaye : diagnostic au cœur de l'abbaye de Vicoigne :* rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2010. 36 p.

Herbin, Loridant 2007

HERBIN (P.), LORIDANT (F.). – Le site carolingien de Saint-Georges-sur-l'Aa, le Barreau Saint-Georges, 2007. Document Final de Synthèse inédit, diagnostic, SRA Nord-Pas-de-Calais

Jacques 1996

JACQUES (A.). – La céramique très décorée à Arras. *In La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest Xe–XVe s*. Berck-sur-Mer : Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, 1996, 95-103 (Nord-Ouest Archéologie, n°7).

Jagou en cours

JAGOU (B.). – La place du charbon de terre dans les chaînes opératoires dans le nord de la France de l'Antiquité jusqu'au second moyen âge, Thèse en cours à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction d'Anne Nissen,

Labarre 2012

LABARRE (D.). - Dunkerque, Nord, place Salengro: rapport de diagnostic. Amiens: Inrap Nord-Picardie, 2012. 50 p.

Lançon 2011 a

LANÇON (M.). – Nord-Pas-de-Calais, Dunkerque. Aménagement du cœur d'agglomération, tranche 1. Volume 1 - Textes : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. 267 p.

Lançon 2011 b

LANÇON (M.). – Dunkerque, Nord, aménagement du cœur d'agglomération, tranche 2 : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. 220 p.

Lançon en cours a

LANÇON (M.). – *Nord-Pas-de-Calais*, *Nord*, *Téteghem*, *Carlines III* : rapport de fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, en cours.

Lançon en cours b

LANÇON (M.). - Béthune, boulevard Jean Moulin: rapport de fouille. Amiens: Inrap Nord-Picardie, en cours.

Lançon en cours c

LANÇON (M.). – *Nord-Pas-de-Calais*, *Nord*, *Téteghem*, *Rue des cuisinières* : rapport de fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, en cours.

Lançon, Routier 2004

LANÇON (M.), ROUTIER (J.-C.). – *Le site de Téteghem, rue des Cuisinières*, 2004, Inrap. (Document Final de Synthèse inédit, fouille, à paraître)

Lantoine 2016

LANTOINE (J.). – Hauts-de-France, Nord, Noordpeene, Route de Zuytpeene et Rue Ronde : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2016. 59.

Lascour 2015

LASCOUR (V.). – Lille, rue Chaude Rivière, rue Dumont d'Urville : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2015. 160 p.

Lebecq 1996

LEBECQ (S.). – L'homme et le milieu marin dans le bassin des mers du Nord au début du Moyen Âge *In L'homme et la nature au Moyen Âge*, 1996, p. 180–188.

Le Carlier et al. 2007

LE CARLIER (C.), LEROY (M.), MERLUZZO (P.). – L'apport de l'analyse morphologique, microscopique et chimique des scories en forme de culot à la restitution des activités de forge. *ArchéoSciences*, no. 31. Varia, 2007. p. 23–35.

Lehouck 2008

LEHOUCK (A.). – Gebruik en productie van baksteen in de regio Veurne van circa 1200 tot circa 1550 – Ten Duinen 1138, Koksidje, 2008, p 203 à 232.

Lemaire 1976

LEMAIRE (L.). - Histoire de Dunkerque, Dunkerque, 1976

Leriche en cours

LERICHE (B.). - Famars, Rue Roger Salengro. Amiens : Inrap Nord-Picardie, en cours.

Louis 1996

LOUIS (É.). – La céramique très décorée à Douai. L'état de la question. In La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xème-XVème siècles) : actes du colloque de Douai (7–8 avril 1995). Berck-sur-Mer : CRADC, 1996, 105-120 (Nord-Ouest Archéologie, 7).

Mémoire sur les mines de charbon du Hainaut françois 1790

Mémoire sur les mines de charbon du Hainaut françois ([Reprod.]). de l'impr. de Demonville (Paris), 1790. http://gallica. bnf.fr/ark:/12148/bpt6k437620, consulté le 05 Juillet 2017.

Meurisse 2008

MEURISSE-FORT (M.). – Enregistrement haute résolution des massifs dunaires, Manche, mer du Nord et Atlantique. Le rôle des tempêtes. Publibook, Paris, 2008

Mrani-Alaoui 2006

MRANI-ALAOUI (M.). – Évolution des environnements sédimentaires holocènes de la plaine maritime flamande du nord de la France : eustatisme et processus, Dunkerque, 2006, p.194. (Thèse de doctorat inédit, Université du littoral Côte d'Opale).

Munsell 1994

MUNSELL (A.-H.). - Munsell Soil Color Charts, New Windsor, édition révisée Gretag Macbeth, 1994, 10 p.

Notte 2014

NOTTE (L.). – Nord-Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, ZAC du receuil, rue de Hem. Le recueil. Un site fossoyé du bas Moyen Âge : rapport de fouille. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2014. 175 p.

Pérouse de Montclos 2007

PEROUSE DE MONTCLOS (J.-M.). – Achitecture : méthode et vocabulaire, Paris, 2007 (6e édition), (1ère édition : 1972), 622 p.

Pouriel 2002

POURIEL (R.). – Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier. Villeneuve d'Ascq : Université Lille 3, 2002. 170 p. (Mémoire de Maîtrise).

Ravoire 2007

RAVOIRE (F.). – Mobilier céramique des XVII^e et XVIIIe siècles. Approche sociale : l'apport des fouilles archéologiques d'Île–de–France.

Rigaux 1873

RIGAUX (H.). – Etude sur la topographie de l'arrondissement de Dunkerque antérieurement au XII^e siècle, *Bulletin du Comité Flamand de France*, 6, 1873.

Roumegoux 1998

ROUMEGOUX (Y.). - Dunkerque, ruelle aux pommes : rapport de diagnostic, 1998, SRA Nord-Pas-de-Calais.

ROUTIER 2004 a

ROUTIER (J.-C.). – Le site de Brouckerque (X°s.-XIII°s.) (gazoduc) : présentation, étude des structures et du mobilier, *Revue du Nord*, 2004, p.111–134.

Routier 2004 b

ROUTIER (J.-C.). – Céramiques médiévales des X°-XI° s. en Flandre et sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais *In La céramique du haut Moyen Age dans le Nord-Ouest de l'Europe, V°-X° s*. Actes du colloque de Caen 2004, Caen, 2006, p.268–286. .

Routier, Rov 1996

ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). - Saint-Omer, les Abattoirs: rapport de fouille. Villeneuve d'Ascq: Afan, 1996.

Rov 1997 a

ROY (E.). – Études typologiques de la céramique du XIIIe au XVIIIe s. dans le nord de l'Artois. Mobilier issus d'ensembles clos provenant de Saint-Omer et Béthune. Paris : EHESS, 1997. 190 p. (Mémoire de l'EHESS).

Roy 1997 b

ROY (E.). – Calais, numéros 4,6, 8 rue Berthois : rapport de diagnostic-fouille archéologique. Villeneuve d'Ascq : Afan, 1997. 42 p.

Roy, Barbé 1998

ROY (E.), BARBÉ (H.). – Évolution typologique et rôle domestique des céramiques de Saint-Omer du XIII^e au XVIII^e siècles. *Revue du Nord*, 328, 1998, p. 69-97.

Serneels 1993

SERNEELS (V.). – Archéométrie des scories de fer : recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale. *Cahiers d'archéologie romande*, vol. 61. Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, 1993. 237p.

Sommé 1998

SOMMÉ (J.). – L'évolution de la plaine maritime de la mer du Nord et la fonction du pas de Calais, *Bulletin historique et artistique du Calaisis*,160-161-162, 1998, p. 429-441

Tieghem 1973

TIEGHEM (G.). – Villeneuve-d'Ascq, La motte de Quiquempoix : rapport de fouilles. Lille : Groupe archéologique lillois, 1973. 23 p.

Tieghem, Cartier 1976

TIEGHEM (G.), CARTIER (B.). – Évolution de la tèle à lait du XIV^e au XIX^e siècle au manoir de Quiquempois (Villeneuve d'Ascq). *Revue du Nord*, t. LVIII, n° 228, 1976, p. 113-136.

Vanhille et al. 1996

VANHILLE (G.), ROY (E.), BARRET (M.). – Saint-Omer « Esplanade » (Pas-de-Calais) : rapport de diagnostic archéologique. Villeneuve d'Ascq : SRA Nord-Pas-de-Calais, 1996. 61 p.

Verhaeghe 1987

VERHAEGHE (F.). – La céramique en Flandre (XIIIe–XVe siècle) : quelques aspects de l'évolution et de la concurrence. In La céramique (Ve–XIXe s.) : fabrication, commercialisation, utilisation. Actes du premier congrès international d'archéologie médiévale. Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 1987, p. 203-225.

Verhulst 1959

VERHULST (A.). – Historische geografie van de Vlaamse kustvlakte tot omstreeks 1200, *In* Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, 14-1,1959,p.1-37

Verhulst 1966

VERHULST (A.). – Histoire du paysage rurale en Flandre de l'époque romaine au XVIII^e siècle. Bruxelles, 1966

Verhulst, Gottschalk 1980

VERHULST (A.), GOTTSCHALK (E.) (Eds.). – Transgressies en occupatiegeschiedenis in de Kustgebieden van Nederland en België, Colloque de Gand 1978, Gand, 1980

Vos, Van Heeringen 1997

VOS (P.-C.), VAN HEERINGEN (R.-M.). – Holocene geology and occupation history of the province of Zeeland (SW Netherlands). Mededelingen Nederlands Instituut voor Toegepaste Wetenschappen TNO, 59: 5-109.

Wets 2008

WETS (Th.). – *Vroeg baksteengebruik in Jaarboek Abdijmuseum* – Ten Duinen 1138, Koksidje, 2008, p 147 à 162. (p 151 : tableau des différents appareils)

Willot 2011

WILLOT (J.-M.) (dir). - Guînes (Pas-de-Calais), RD244, Rapport final d'opération, CG 62 Arras, 2011. 347p.

Willot 2014

WILLOT (J.-M.) (dir). - Fiennes (Pas-de-Calais), « Rue du Tilleul », Rapport final d'opération, CG 62, Arras, 2014. 504p.

III. Inventaires techniques

III. Inventaires - Inrap

Inventaire des unités stratigraphiques

Dunkerque I construction d'interpretation de l'interpretation de l'interpretation de l'interpretation d'interpretation d'inte	Type Description	Relation stratigraphique Équivalence	ence Synchronisme probable	Datation Mobilier	N° minute
Construction Cons		US Us antérieure Postérieure			
fondation composée de briques scellées par du morter gris begée alanc, elasseaur fealisée par 2 paragées de briques positionimées dans le sens de la longueur. Orthogonale à 1 vers le nord-est el longueur. Orthogonale à 1 vers le nord-est ela construction Mur nord-ouest d'une latrine Mur de bâtiment de la construction Mur nord-ouest d'une latrine façade à rue (ouest) el construction Reprise orthogonale du mur 7 vers le nord-est el construction Reprise orthogonale du mur 7 vers le nord-est el construction Paragées en chrogonale du mur 7 vers le nord-est el construction Paragées en chrogonale du mur 7 vers le nord-est el construction Paragées en chrogonale du mur 7 vers le nord-est el construction Paragées en chrogonale du mur 7 vers le nord-est el es nord-est el es mus 5, 6 et 1 es nord-est el en en en en el est el e			2	19-20	
1			1,3	19 - 20	
1 6 construction Mur nord-ouest dune latrine cercle composé de briques et de morthergris gris construction Mur nord-ouest d'une latrine de construction Mur nord-ouest d'une latrine latrine latrine construction Mur nord-ouest d'une latrine nord-ouest d'une latrine latrin			2	18 - 20	
1 6 construction Mur nord-bouest d'une latrine 1 6 construction Mur nord-bouest d'une latrine 1 8 construction Mur en briques jaune. Mur de bâtiment de l'Inferndance de Marine façade à rue (buest) 1 8 construction Petite section de mur 7 vers le nord-est l'Inferndance de Marine façade à rue (buest) 1 10 construction petite section de mur 7 vers le nord-est l'Inferndance de Marine façade à rue (max : 2 arases) 1 11 construction Maconnerie en briques jaune très arasée (max : 2 arases) 1 1 construction mur sud-ouest d'une latrine formée par les murs 5, 6 et 11 construction fosse d'Implantation d'un pieu béton contemporain construction fosse d'Implantation d'un pieu béton contemporain les murs 5, 6 et 11 construction fosse d'Implantation d'un pieu béton contemporain les murs 5, 6 et 11 construction fosse d'Implantation d'un pieu béton contemporain les murs 5, 6 et 11 la semblai construction fosse d'Implantation d'un pieu béton contemporain les murs 5, 6 et 11 la le remblai des murs 5, 6 et 11 la construction resse d'Implantation d'un pieu béton contemporain les murs 5, 6 et 11 la la la construction les murs 5, 6 et 11 la la la construction les murs 6 et l'intendance centimétriques de l'intendance centimétrique aux galets. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai galets. Comblement d'une latine aux bâtimente aux bâtiments aux	caniveau décrivant un arc de cercle composé de briques et de mortier gris	18, 19, 20 24		18 Céramique	
1 6 construction Mur en briques jaune. Mur de bâtiment de construction Interdance de Marine Facade à rue (ouest) 1 8 construction Reprise orthogonale du mur 7 vers le nord-est construction petite section de mur 7 vers le nord-est construction petite section de mur 7 vers le nord-est construction petite section de mur 7 vers le nord-est construction construction mur sud-ouest d'une latrine marquant le départ d'une volte couvrant la latrine formée par les murs 5, 6 et 1 1 1 construction fosse contemporain les murs 5, 6 et 1 1 1 construction fosse contemporain les murs 5, 6 et 1 1 1 construction fosse contemporain les murs 5, 6 et 1 1 1 construction fosse contemporain les murs 5, 6 et 1 1 1 semblai Vaste fosse contemporaine bâtiments de l'intendance contemporain bâtiments de l'intendance arière des colcaires centimétriques contemporain la remblai construction construction bâtiments de l'intendance centimétriques inveau gris-buu, relativement argileux, mélange centimétriques inveau gris-buu, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 1 cemblai construction; galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance		22	6, 11, 12	fin 19 - 20	
1 6 7 construction Reprise of the diamer facade à rue (ouest) 1 8 construction Reprise orthogonale du mur 7 vers le nord-est 1 1 construction Petite section de mur 1 1 construction Parases of mur sud-ouest d'une latrine 1 1 construction mur sud-ouest d'une latrine formée par les murs 5, 6 et 1 1 1 1 construction febrat d'une voite couvrant la latrine formée par les murs 5, 6 et 1 1 1 1 construction fosse 1 1 12 construction fosse 1 1 12 construction fosse 1 1 14 occupation fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain la remblai construction bâtiments de l'intendance bâtiments de l'intendance 1 1 20 remblai sable argilieux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques inveau gris-brun avec des inclusions de argilo-sableux gris-brun avec des inclusions de la mone prun argilieux prun avec des inclusions de limon brun argilieux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai substinents de limon brun argilieux bul set la funtendance aux bâtiments de lintendance la remblai substinents de la lintendance la remblai substinents de la lintendance la remblai substinents de la l'untendance la remblai substinents de la la remblai substinents d		22	5, 11, 12	fin 19 - 20	
1 8 construction petite section de mur 7 vers le nordest 1 1 construction petite section de mur 1 2 arases) 1 1 construction 2 arases) 1 1 construction mur sud-ouest d'une latrine de marquant le départ d'une voûte couvrant la latrine formée par départ d'une voûte couvrant la latrine formée par les murs 5, 6 et 11 1 construction fosse d'inplantation d'un pieu béton contemporain 15 remblai fosse d'inplantation d'un pieu béton contemporain 15 remblai (5.6 et 11 de part d'une spaine. Facade arrière des bâtiments de l'intendance 17 construction bâtiments de l'intendance bâtiments de l'intendance argile caple argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques centimétriques centimétriques centimétriques centimétriques niveau gris-brun, relativement argileux, mélange centimétriques l'une argileux, mélange centimétriques construction? construction? que linnon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance			17, 111, 151	fin 17 - début 18	14
1 9 construction Petite section de mur Aconnerie en briques jaune très arasée (max : 2 arases) 1					
1 construction Maconnerie en briques jaune très arasée (max : 2 arases) 1 construction mur sud-ouest d'une latrine 1 construction mur sud-ouest d'une latrine formée par les murs 5, 6 et 11 1 construction fosse 1 construction fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain fosse creation fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain fosse contemporaine fosse contemporaine fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain fosse la remblai vaste fosse contemporaine fosse contemporaine fosse contemporaine fosse contemporaine fosse de calcaires contemporaine fosse la remblai construction fosse d'implantation d'un pieu béton contemporaine fosse construction fosse de fintendance argileus brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques inveau gris-brun, relativement argileux, mélange centimétriques de brunca de la funcion de brunca de brunca de la funcion					
1 construction mur sud-ouest d'une latrine 1 construction Bloc de maconnerie en briques jaune marquant le départ d'une voite couvrant la latrine formée par les murs 5, 6 et 1.1 1 construction fosse 1 construction Trou de poteau 1 termblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain le remblai tonstruction sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques de calcaires centimétriques centimétriques centimétriques de linen brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques iniveau gris-brun, relativement argileux, mélange centimétriques iniveau gris-brun, relativement argileux, mélange de linnon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, remblai galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance				18 - 20	
1 12 Construction Gépart d'une voite couvrant la latrine formée par les murs 5, 6 et 11 1 13 Construction fosse 1 14 occupation Trou de poteau 1 15 remblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain 1 16 remblai Vaste fosse contemporaine 1 17 construction Mur de briques jaune. Facade arrière des bâtiments de l'intendance 1 19 sable argileux brun avec des inclusions de nodules 1 20 remblai argile-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 20 remblai argile-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 20 remblai argile-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 21 construction remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance		22	5, 6, 12	fin 19 - 20	
1 construction fosse 1 remblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain 1 remblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain 1 forentlai fosse contemporaine 1 construction bâtinents de l'intendance 2 remblai? Sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 2 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 2 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 3 remblai composé de bimon brun argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau subericum entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'intendance		22	5, 6, 11		
1 14 occupation Trou de poteau 1 15 remblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain 1 16 remblai Vaste fosse contemporaine 1 17 construction Mur de briques jaune. Facade arrière des bâtinents de l'intendance 1 1 20 sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 1 20 remblai boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques centimétriques inveau gris-brun, relativement argileux, mélange centimétriques inveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau subérieur entre murs 7 et 17 22 remblai galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance					
1 15 remblai fosse d'implantation d'un pieu béton contemporain 1 16 remblai Vaste fosse contemporaine 1 17 construction bâtiments de l'intendance 1 18 remblai? Rable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 1 19 argilo-sableux gris brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 20 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 1 50 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 20 remblai d'implation prun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance					
1 construction Mur de briques jaune. Facade arrière des bâtiments de l'intendance 1 construction Mur de briques jaune. Facade arrière des bâtiments de l'intendance 2 sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques argileo-sableux gris brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques argileo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques iniveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance				20	
1 construction bâtiments de l'intendance 1 sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 1 argilo-sableux gris brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 2 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 1 construction? argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 1 construction? remblai composé de briques, blocs calcaires, remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance	Vaste fosse contemporaine	0		19-20	
1 sable argileux brun avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques 1 argilo-sableux gris brun avec des inclusions de nodules 2 remblai argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques 1 construction? niveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, remblai composé de briques, blocs calcaires, págiets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance			7, 86, 420, 421, 111, 151	fin 17 - début 18	
1 argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques centimétriques niveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, remblai galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance		24		Faune, Verre, Céramique	
argilo-sableux gris brun avec des inclusions de boules d'argile orange et des nodules de calcaires centimétriques niveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance					
1 6 21 construction? de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17 remblai composé de briques, blocs calcaires, bâtiments de l'Intendance					
remblai composé de briques, blocs calcaires, 1 galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance	niveau gris-brun, relativement argileux, mélange de limon brun argileux et de sable gris. Niveau supérieur entre murs 7 et 17	634, 635, 24 636			14
	remblai composé de briques, blocs calcaires, galets. Comblement d'une latrine XIX attenante aux bâtiments de l'Intendance	5, 6, 11, 12 24		20A	
Dunkerque 1 23 occupation enrobé bitume contemporain 24	enrobé bitume contemporain	4		20B	2, 39

Inventaire des unités stratigraphiques

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stra	Relation stratigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	П		24	occupation / construction	ternaire contemporain	25, 26, 115, 215, 111	23	457, 96	663	20B		2, 4, 21
Dunkerque	1		25	remblai / construction ?	radier composé d'éclats de grès liés au goudron	26, 27	24			19-20		2, 49
Dunkerque	1		26	occupation	dallage composé de briques jaunes liées par du mortier gris blanc compact	27, 28, 216	24, 25	215, 567				2, 49
Dunkerque	П		27	remblai	sable gris à jaune	28	26					2
Dunkerque			28	remblai	gravats composés de briques, sable, etc		27					2
Dunkerque	3		29	remblai	sable brun hétérogène							
Dunkerque	3		30	construction	élément quadrangulaire en pierre.	32, 76	28, 77					
Dunkerque	33		31	construction	radié compact composé blocs et fragments de silex liés avec du mortier	33	32					
Dunkerque	8		32	construction	niveau sable gris vert	31	30					
Dunkerque	3		33	construction	cuvelage béton cylindrique ou pieu béton contemporain	82	31					
Dunkerque	ю		34	remblai	sable gris brun avec des inclusions sable verdâtre hydromorphe homogène rares inclusions. Comblement final du canal des Moëres	78	81, 83			18		
Dunkerque	33		35	remblai	blocs de calcaire liés avec du mortier gris orangé friable	72	73					
Dunkerque	က		36	US de creusement	fossé ou phénomène naturel	198	58					
Dunkerque	33		37	US de creusement	fossé ou phénomène naturel	198						
Dunkerque	က		38	US de creusement	fosse allongée orientée est-ouest	198	29					
Dunkerque	ĸ		39	US de creusement	Fosse	198	09					
Dunkerque	33		40	US de creusement	Fosse	198	61					
Dunkerque	ю		41	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	8		42	US de creusement	Fosse	198	62					
Dunkerque	8		43	US de creusement	Fosse	198	63					
Dunkerque	3		44	US de creusement	Trou de poteau	198	64	979			Céramique	11
Dunkerque	8		45	US de creusement	Fosse	64	65	625			Céramique, Faune	11
Dunkerque	က		46	US de creusement	Fosse	198	99					
Dunkerque	m		47	US de creusement	Fosse	198	29					

III. Inventaires - Inrap

Inventaire des unités stratigraphiques

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	8		48	remblai	Sable gris moyen assez homogène, présence d'éclats de coquilles marines	629, 630	631, 632			13B-15	Céramique	13
Dunkerque	m		49	remblai	Sable gris-brun hétérogène meuble, nodules de charbons de bois en faible quantité	627				148	Céramique, Faune, TCA	12
Dunkerque	m		50	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	m		51	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	က		52	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	8		53	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	က		54	US de creusement	Fossé	198						
Dunkerque	3		55	US de creusement	Fosse	198	70	624			Céramique, Faune, TCA	10
Dunkerque	ю		99	US de creusement	Fosse	198						
Dunkerque	m		57	US de creusement	Fosse	198	71					
Dunkerque	т		58	remblai	sable hétérogène gris beige avec des inclusions de sable blanc et des poches argileuses brunes	36				14	Céramique, Faune	
Dunkerque	3		59	décapage	argile sableux brun avec des inclusions de sable beige, fragment d'argile rubéfié, nodules de calcaire jaune centimétrique	38				14-15	Céramique	
Dunkerque	က		09	remblai	sable argileux gris brun inclusion de sable beige, argile rubéfiée centimétrique	39				15-16	Céramique, Faune, TCA	
Dunkerque	3		61	remblai	sable argileux brun inclusion argile gris vert	40				15-16	Céramique	
Dunkerque	3		62	décapage	sable hétérogène gris orangé	42				14-15	Céramique	
Dunkerque	ю		63	décapage	sable argileux brun avec des inclusions sable beige	43				14-15	Céramique, Faune, TCA	
Dunkerque	ю		64	remblai	Sable gris-brun homogène moyennement compact, rares nodules de charbons de bois	44	45			14	Céramique	
Dunkerque	3		65	remblai	Sable gris-brun hétérogène compact avec rares nodules de charbons de bois	45				138-14	Céramique, TCA	
Dunkerque	3		99	remblai	argile sableux brun avec des inclusions de sable blanc, nodules calcaire centimétriques	46				13B - 14	Céramique, Faune, TCA	
Dunkerque	8		29	remblai	sable argileux hétérogène brun orangé, inclusion bloc de briques et pierres oxydés (calibre 5cm)	47				13B - 14	Céramique	
Dunkerque	8		89	remblai / abandon ?	Sable gris homogène	630	48	629		13B - 14	Céramique, TCA	
Dunkerque	3		69			198	627	628			Faune	
Dunkerque	m		70	décapage	Sable gris-brun homogène compact, nodules de charbons de bois en quantité moyenne, argile cuite en faible quantité, céramique, faune	55				13B - 14a	Céramique, Faune, TCA	

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence S p	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	8		71	remblai	sable gris avec des inclusions de sable blanc, nodules de calcaire millimétriques, TCA millimétriques	57				14-15	Céramique	
Dunkerque	3		72		Fosse	79	35					
Dunkerque	3		73	remblai	sable compact jaune beige homogène	35	74, 75					
Dunkerque	က		74	remblai	sable gris brun, inclusions de fragments de charbons de bois centimétriques	35, 73	75					
Dunkerque	m		75	remblai	sable gris inclusions sable blanc, blocs de pierres, briques, calcaires centimétriques	73, 74	76, 81					
Dunkerque	3		9/		fosse d'installation de cuve béton 30	75	77, 30					
Dunkerque	က		77	remblai	sable argileux gris brun, beaucoup de granules de calcaires et de TCA centimétriques, galets, pierres	92	28					
Dunkerque	က		78	construction	Forte maçonnerie correspondant à un tronçon de la berge nord-est du canal des Moeres		79,72	∞	80	17a-c		
Dunkerque	3		79	construction	Contrefort de maçonnerie adossé à 78	78	72					
Dunkerque	က		80	construction	Petite maçonnerie attenante à 78 (au nord-est), semblant prendre la forme d'un arc de cercle		28	7	78			
Dunkerque	3		81		installation plot béton 33	34, 75	82					
Dunkerque	ю		82	remblai	sable brun comportant des blocs moyens de pierre, briques, argile cuit, nodules de calcaire	81						
Dunkerque	3		83		Fosse	34	84					
Dunkerque	3		84	remblai	sable gris brun, morceaux de tuiles, pierres, briques, nodules de calcaires	83	28					
Dunkerque	2		85	construction	Maçonnerie. Partition interne orthogonale au mur de façade arrière dans les bâtiments de l'intendance	87, 91	88, 92	8	86, 111, 151, 7, 17, 420, 421	fin 17 - début 18		
Dunkerque	2		98	construction	Maconnerie de façade arrière des bâtiments de l'Intendance. Ce mur a totalement éclaté (sous une forte pression?). Il plonge dans le sens de sa longueur, mais verse également vers l'extérieur. Il peut également s'agir du sommet d'un mur sur arc de décharge (non vérifié)		112	8 4 1	85, 17, 420, 421, 111, 151, 7	fin 17 - début 18		
Dunkerque	2		87		Tranchée de fondation nord-ouest de 85, ou vaste fosse dans laquelle s'implante 85		88	91	1			
Dunkerque	2		88	construction?	sable gris avec des inclusions de boulettes d'argile et de nodules de calcaires millimétriques	85						
Dunkerque	2		89		fosse							
Dunkerque	2		06	remblai	sable brun avec des inclusions de nodules de mortier et calcaire millimétriques, petit blocs de pierre	88						
Dunkerque	2		91		Tranchée de fondation sud-est de 85, ou vaste fosse dans laquelle s'implante 85		85	87	7			
Dunkerque	2		92	construction?	argile gris orangé avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaire centimétriques, charbons de bois éparses	85						

Commine	Tranchée Sondage	SII °N	Type	Description	Relation strationanhique	ioranhique	Édilivalence	Synchronisme	Datation	Mobilier	°
								probable			minute
					US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	2	93	décapage	sable jaune beige avec des inclusions de sable blanc							
Dunkerque	2	94				95					
Dunkerque	2	92	remblai	sable argileux brun avec des inclusions de sable beige, charbonneux, tuiles, briques, blocs ce calcaire	94						
Dunkerque	2	96	occupation	ternaire	97		24, 457				
Dunkerque	2	97	remblai	sable argileux jaune orangé avec des inclusions de sable gris clair	86	96					
Dunkerque	2	86	occupation?	niveau de stabilisation organique brun	66	97					
Dunkerque	2	66	remblai	sable gris clair avec des traces d'oxydation verte et des boulettes d'argile orange éparses, coques	100, 101	86	276				
Dunkerque	2	100	remblai	sable argileux gris orangé	102	66	101				
Dunkerque	2	101	remblai	sable gris orangé avec des inclusions de sable blanc homogène	102	66	100, 646				
Dunkerque	2	102	remblai	argile gris orangé avec des inclusions de sable vert, TCA, nodules de calcaire éparses	103	100, 101					
Dunkerque	2	103	remblai	sable brun avec des inclusions de sable gris, nodules de calcaire millimétriques, TCA		283, 285, 646			17	Céramique, Faune, Métal, Terre cuite,	22
Dunkerque	2	104	construction	Mur nord-sud fermant à l'ouest une pièce carrelé de carreaux de terre cuite (105)				106, 105, 108, 109, 164, 533, 531, 110492, 324, 107, 532, 534	15d-16c		
Dunkerque	2	105	occupation	Sol carrelé en petit carreaux de terre cuite rouge entre les murs 104 et 106. Lignes de briques jaune en ajustement le long des murs	528	221		110, 104, 106, 107, 324, 492, 531, 533, 164, 108, 109, 532, 534	15d-16c		21
Dunkerque	2	106	construction	Mur composée de briques jaunes et orange liés par du mortier friable gris clair et calcaire ceinturant l'un des cotés (nord) du sol carrelé 105 et longé par le trottoir 110		163, 276	533	110, 104, 105, 107, 324, 492, 531, 533, 164, 108, 109, 532, 534			21
Dunkerque	2	107	construction	paroi légère ceinturant la pièce 324. Au nord de 107, une partie des carreaux calcinés signalerait l'emplacement possible d'une cheminée.	528	221		110, 104, 105, 106, 324, 492, 531, 533, 164, 108, 109, 532, 534	15d-16c		49
Dunkerque	2	108	occupation	zone pavée de briques placées en chevrons et séparant deux espace carrelés de carreaux de terre cuite				110, 104, 105, 106, 324, 492, 531, 533, 164, 107, 109, 532, 534	15d-16c		
Dunkerque	2	109	occupation	Pièce carrelée équivalente à 105, dallage composé d'éléments en terre cuite quadrangulaire 19cm X 19cm				110, 104, 105, 106, 324, 492, 531, 533, 164, 107, 108, 532, 534	15d-16c		

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Туре	Description	Relation stratigraphique		Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	2		110	occupation	Trottoir pavé de grès et de briques	316	222		109, 104, 105, 106, 324, 492, 531, 533, 164, 107, 108, 532, 534	15d-16c		21
Dunkerque		4, 5, 18	111	occupation / construction	Mur de briques jaune. Clôture ouest des jardins de l'Intendant de Marine	178, 180, 463, 475, 292, 481	24, 115, 161, 293, 482, 470, 473		7, 17, 85, 86, 420, 421	fin 17 - début 20		16, 17, 19, 50, 52
Dunkerque	2		112	destruction?	fondation (probablement 86) ayant subi un effondrement		ω	86?				
Dunkerque		2	113		fosse dépotoir. Possible rejet de rebut de cuisson	127	114					7
Dunkerque		2	114	remblai	argile sableux brun avec des inclusions de sable beige, matériel céramique abondant (rejet de rebut de cuisson)	113	124, 125			fin 16 - début 17	Céramique, Faune, TCA	7
Dunkerque		2, 4	115	construction	remblai composé de blocs de pierres moyen calibre, mortier	116, 121, 161, 186, 187, 190, 275, 276	24, 215					4, 5, 17, 19, 21, 22
Dunkerque		2	116	occupation	sable brun homogène, inclusions de nodules de calcaire millimétrique, terre de jardin ?	117	115, 121					4, 5
Dunkerque		2	117	occupation	sable brun gris inclusions de sable beige, nodules de calcaire millimétriques, niveau de jardin	118	116, 121					4,5
Dunkerque		2	118	occupation	sable brun gris avec des inclusions de sable beige, fraguement de tca., charbon de bois éparses, niveau de jardin	119, 138	117, 123					4, 5, 6
Dunkerque		5	119	remblai	sable brun gris moyen avec des inclusions de sable blan à beige, boulettes d'argile beige, fragment tca, briques, nodules de calcaire centimétrique	137	118, 138					4, 5, 6
Dunkerque		2	120		Fosse							
Dunkerque		2	121	remblai	sable beige mélangé à des blocs de pierre, mortier gris à beige	116	115					4, 5
Dunkerque		2	122	construction	Maçonnerie en briques rouges	123	24					9
Dunkerque		2	123	construction	semelle d'assise en rognons de silex liés par du mortier gris compact	118	122					9
Dunkerque		2	124	occupation	sableux gris brun avec des inclusions de sable blanc et beige, nodules de calcaire millimétrique	114, 125, 126, 130	119, 137					7,8
Dunkerque		2	125	remblai	poche sableuse beige avec des inclusion de sable gris et des boulettes d'argile orange	114, 126, 127	124					7
Dunkerque		2	126	occupation	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaires éparses, briques jaunes millimétriques	127, 128, 129	124,125, 130,132	159				7,8
Dunkerque		2	127	occupation	quasiment identique à 126, comporte très peu d 'inclusions	131, 136, 135	125, 126, 128, 159, 134, 132	160				7,8

			Ļ				probable			minute
					US antérieure	Us Postérieure				
Dunkerque	2	128	remblai	niveau hétérogène, mélange de sable beige et de sable gris	623	126				7
Dunkerque	2	129	remblai	sable argileux brun avec des inclusion millimétrique de calcaire, tca, charbons de bois	134	126, 623				7
Dunkerque	2	130	remblai	niveau sablo-argileux beige à jaune avec des inclusions de sable gris et d'argile beige	126, 133	124				∞
Dunkerque	2	131	remblai	sable hétérogène gris beige, inclusion de poches brunes, rares inclusions de nodules de calcaire	136	127				7
Dunkerque	2	132		Fosse	126, 160	155				8
Dunkerque	2	133	remblai	sable brun avec des inclusions de sable beige, présence de moyen blocs de pierres	155	130				∞
Dunkerque	2	134		Fosse	127	129				7
Dunkerque	2	135		fossé ou grande fosse	198	136				7,8
Dunkerque	2	136	remblai	sable brun clair avec des inclusions de sable beige, charbons de bois millimétriques, nodules de calcaires	135	127, 113				7
Dunkerque	2	137	remblai?	sable gris brun avec des inclusion de sable beige, fragment de tuiles et de briques jaunes	124	119				4, 5, 6
Dunkerque	2	138	remblai	sablo-argileux beige avec des inclusions de poches sableuses grises à brunes, probable niveau de réajustement ou de nivellement	119	118				4, 5, 6
Dunkerque	ဧ	139	remblai	sable gris beige avec des inclusions de sable blanc, rares charbons de bois	140					п
Dunkerque	æ	140	remblai	argilo-sableux gris avec des inclusions de sable blanc, présence de petits fragments pierre et de silex	141, 142, 144	139 148				1
Dunkerque	m	141	remblai / destruction	sable brun avec des inclusions de sable blanc et beige, fragments de tuiles centimétrique. Tranchée de pillage du mur 143.	142, 622, 143	140				1
Dunkerque	က	142	remblai?	sable gris beige homogène	144	140, 141, 622				
Dunkerque	က	143	occupation / construction	maçonnerie de briques rouges	622	141,149				1,3
Dunkerque	m	144	remblai	sable beige avec des inclusions de sable blanc, homogène	145	142, 622				-
Dunkerque	т	145	remblai	sable gris beige avec des inclusions d'argile orange, fragments de tuiles, nodules de calcaire centimétrique, quelques fragments de briques jaunes	150, 151	144, 149, 622				
Dunkerque	က	146	remblai?	sable compact jaune avec des trâces d'oxydation, inclusion de boulettes d'argile verte éparses	148					П
Dunkerque	က	147	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, fragments de briques jaunes, pierres	148					-
Dunkerque	က	148	remblai	sable jaune beige homogène très fin	149, 143	146, 147 140				П
Dunkerque	က	149	remblai	argilo-sableux gris vert avec des inclusions de	145, 151	148		16	Céramique	П

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		m	150	remblai	argilo-sableux très compact		145					-
Dunkerque		es.	151	construction	Mur en briques jaunesUn sondage à 5 m de profondeur n'a pas atteint le pied du mur		145, 149		7, 17, 85, 86, 420, 421, 111			1,3
Dunkerque		m	152	remblai	Comblement d'une fosse au fond du puits sud dans le sondage 3		148			17B	Céramique, Faune	m
Dunkerque		m	153	remblai	Comblement d'une fosse au fond du puits sud dans le sondage 3		148			17B	Céramique, Faune	m
Dunkerque		2	154		Comblement d'une fosse aperçue en bord de la pente d'accès au fond du sondage 2	198	135					7
Dunkerque		2	155	remblai	sable gris avec des inclusions de sable jaune	132	133					8
Dunkerque		2	156	remblai	sable hétérogène mélange de sable gris clair et de sable beige, rares charbons de bois, poches de sable jaune	157, 158	127, 135, 160, 132					∞
Dunkerque		2	157	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, charbons de bois éparses	158	156					∞
Dunkerque		2	158	terrain naturel ?	sable jaune beige avec des inclusions de sable gris avec des poches sable brun		135, 156, 157					∞
Dunkerque		2	159	occupation	sable gris brun avec des inclusions de sable jaune, tca centimétrique, rares calcaire	127		126				∞
Dunkerque		2	160	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, charbons de bois éparses, nodules de calcaires millimétriques	156	132	127				∞
Dunkerque		4	161	remblai	sable compact jaune beige	162	115,274					17, 21
Dunkerque		4	162	remblai / occupation ?	argilo-sableux hétérogène gris beige, succession de fines couches sableuses grises et beige compact, probable recharge de nivellement ou sols de circulation?	163, 276	161, 292					21
Dunkerque		4	163	remblai	sablo-argileux hétérogène, mélange de blocs d'argile multicolore (brun clair à brun foncé) et de poches sableuses jaunes beige	164, 178, 221, 222, 276, 461, 530, 106	162, 188, 218, 219, 220, 449, 450, 451, 452, 292	478	577	17d	Céramique, Faune, TCA	17, 19, 21, 49, 53
Dunkerque		4	164	remblai / occupation ?	argilo-sableux gris ocre inclusions de poches couleur rouille et de boulettes d'argile gris verdâtre	165, 166, 167, 642	163, 178, 179			178	Céramique	17, 18
Dunkerque		4	165	remblai	sable argileux gris vert compact comporte de nombreuses inclusions de nodules de calcaire, fragments de tuiles, charbons de bois éparse centimétriques	642	164					17, 18
Dunkerque		4	166	remblai	sable gris brun avec des inclusion de beige, charbon de bois épars	167	320, 642					17, 18
Dunkerque		4	167	remblai / destruction	niveau composé de nombreux fragments centimétriques de tuiles, calcaire, briques, argile beige liés par un sable grisatre	168, 174, 184	166, 642			17	Céramique, Faune	16, 17, 18
Dunkerque		4	168	remblai	sable brun avec des inclusions de nodules de calcaire millimétrique	169, 170, 171, 323	167, 174					16, 17, 18
Dunkerque	2	4	169	remblai / destruction	niveau composé de blocs de calcaire, de TCA liées par du sable brun	170, 176, 323	168					17, 18

Commune		Joinage	3	24.5			neignon su augrapinque	rdaivaience	synchronisme probable	Data		minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		4	170	remblai	sable compact g ris avec de rares inclusions de sable beige, quelques boulettes de TCA, calcaire	171	168, 169, 323, 175, 321					17, 18
Dunkerque		4	171	remblai	sable compact beige avec des inclusions de sable blanc oxydé	172, 173	168, 170, 175, 321					16, 17, 18
Dunkerque		4	172	remblai	sablo-argileux gris marron avec des inclusions de sable beige	173	171					, 18
Dunkerque		4	173	occupation ?	sable gris avec des traces d'oxydation couleur rouille, présence au niveau supérieur une fine épaisseur de sable plus brun : niveau de sol?	177, 182	171, 172 19	196, 501		14	Céramique, Faune, TCA	16, 17, 18
Dunkerque		4	174	remblai	sable beige à jaune avec des inclusions de mortier	168	166, 167, 183					16, 17, 18
Dunkerque		4	175		Fosse	170	176					17
Dunkerque	,	4	176	remblai	sablo-argileux gris brun avec des inclusions de nodule de calcaire et charbons de bois millimétrique	175	169					17
Dunkerque	•	4	177	occupation ?	sable meuble beige jaune. Base de couche fortement remaniée (perturbée) : bêchage, piétinement en milieu meuble (us 198)	198	173, 181 19	197, 502				16
Dunkerque	•	4	178	remblai	niveau composé de bloc de terre cuite et de scories de fer, fragments de tuiles centimétrique liés par du sable gris et des nodules de calcaires millimétriques, quelques charbons de bois éparse	164	111, 179, 292					16, 17
Dunkerque		4	179		Fosse à paroi verticale et fond plat	164, 178	180					16
Dunkerque	,	4	180	remblai	sable gris homogène avec des inclusions de nodules de calcaire, TCA, charbons de bois épars	179	111					16
Dunkerque	,	4	181		Fosse	177	182					16
Dunkerque	•	4	182	remblai	sable homogène gris moyen avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaire millimétriques et des charbons de bois millimétriques et centimétriques	181	173					16
Dunkerque		4	183		Fosse	174	184					16
Dunkerque		4	184	remblai	argilo-sableux gris marron avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaire millimétrique	183	167					16
Dunkerque		5	185		Fosse à paroi verticale et fond plat	187	186					19
Dunkerque		2	186	remblai	sable gris avec des inclusions de nodules, présence d'un élément en fer	185	115					19
Dunkerque		2	187	remblai	sable brun avec des inclusions de sable beige à blanc, nodules de calcaire centimétrique, charbons de bois épars, rares inclusions de TCA millimétrique	188, 189	115, 185, 191					19
Dunkerque	· ·	5	188	remblai	sable gris avec des inclusions de sable beige, présence dans sa partie supérieure de micro coquillages	163, 293	187, 189, 185					19
Dunkerque		2	189	remblai	sable gris beige avec des inclusions de sable blanc, nodules de calcaire millimétrique, bloc de pierre	188	187, 191					19

		0	} :	ıype	Description	Relation stratigraphique	atigraphique	Equivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		2	190	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, nombreux fragments de TCA, briques, blocs calcaire, câble en fer	214, 191	115			19 - 20		19, 20
Dunkerque		2	191		Fosse à paroi oblique et petit fond plat. Tranchée contemporaine d'implantation de réseau?	187, 192, 201, 209	190, 214			19 - 20		19, 20
Dunkerque		2	192	terre végétale	sable gris homogène, inclusions de sable blanc, quelques fragments de briques, terre de jardin ?	193, 194, 195	191					19
Dunkerque		22	193	remblai ?	argilo-sableux jaune vert avec des inclusions de sable beige	194	192, 210, 200					19, 20
Dunkerque		5	194	remblai?	sable beige avec des inclusions de sable blanc	195	192, 193	171				19, 20
Dunkerque		2	195	occupation	sable gris avec des inclusion de sable beige présence d'un fin niveau plus brun dans partie supérieure	196, 199	192, 194					19, 20
Dunkerque		2	196	occupation?	sable gris avec des inclusions de sable beige, terre de jardin ?	197, 198	195, 199	173, 501				19, 20
Dunkerque		2	197	occupation?	sable gris avec des poches sableuses beige rares calcaire, terre de jardin ?remaniements en base de niveau (piétinement, bêchage,)	198	196	177, 502				19, 20
Dunkerque		5, 14, 15	198	terrain naturel ?	sable homogène jaune beige avec quelques inclusions de sable gris.Multi·litages en base de niveau : traces des divers passages de marées	658	197					13, 19, 20, 54
Dunkerque		5	199	remblai	niveau beige composé de sable beige, rares calcaires et de nodules de TCA	196	195					19
Dunkerque		2	200		Fosse à paroi verticale et fond plat	192, 193, 197, 198, 212, 388, 208	202, 203, 204, 205, 191, 209					19, 20
Dunkerque		5	201	autre	liseré hétérogène composé de paquets de sable jaune et brun	202, 206	191					20
Dunkerque		22	202	remblai	niveau de remblai alternant couches de sable jaune et brun	203, 205, 200	201, 191					19, 20
Dunkerque		2	203	remblai	niveau hétérogène comportant principalement du sable fin jaune mais avec des boulette et passées de sable brun	204, 205, 200	202					19, 20
Dunkerque		5	204	remblai	niveau de sable brun homogène	205, 200	203					19, 20
Dunkerque		5	205	remblai	fin niveau mélangeant sable jaune et brun	200	203, 204					19, 20
Dunkerque		5	206	remblai	niveau de sable brun roux avec quelques graviers	202	201, 209					20
Dunkerque		5	207		Fosse en cuvette à paroi oblique	198	388, 208					20
Dunkerque	•	2	208	remblai	Sable gris homogène	388, 207	200			14	Céramique, Faune, TCA	20
Dunkerque		2	209	construction	Dé de maconnerie en briques jaune liées au mortier de sable blanc assez friable, lié à l'exploitation des jardins de l'Intendant	201, 202, 206, 388, 208	191					20
Dunkerque		2	210	remblai	niveau de sable brun foncé avec de nombreux petits charbons de bois	193	211					20
Dunkerque		വ	211	occupation?	très fin niveau de charbons de bois avec quelques traces de TCA et mortier en partie supérieure de la couche	210, 213	212					19, 20
Dunkerque		5	212	remblai	niveau de sable brun avec quelques graviers fins	210, 211	200					20

Commune	Tranchée S	Sondage	N° US	Туре	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	5		213	remblai	niveau de sable brun roux homogène -	195, 196	211					19
Dunkerque	5		214	remblai	sable gris très fin homogène	191	190					19
Dunkerque	2		215	occupation	Dallage de briques jaunes	115,216	24	26, 567				21, 22
Dunkerque	2		216	remblai	remblai hétérogène grisâtre stabilisation préalable à la pose de 215	217	215					21,49
Dunkerque	2		217	remblai	remblai sableux hétérogène	218	216					21,49
Dunkerque	2		218	construction?	niveau sableux gris comportant des résidus de mortier blanchâtre	163, 219	217					21, 49
Dunkerque	2		219	remblai	Sable gris moyen niveau de stabilisation préalable à 218?	163, 220	218					21
Dunkerque	2		220	remblai	salle blanc jaunâtre très fin	163	219					21
Dunkerque	2		221	destruction	remblai hétérogène composé de TCA (tuiles et briques) et mortier	492, 528, 530, 105, 107	163	222		17B-18A	Céramique, TCA	21, 49
Dunkerque	2		222	destruction	Fine couche de gravats recouvrant les éléments bâtis. Fragments de briques, tuiles et petits blocs de mortier	110	163	221				21
Dunkerque	∞		223	construction	partie supérieure de la maconnerie de la berge ouest du Canal de Furnes. Reprise XIX de la berge en tant que limite cadastrale?	253	230			19-20A		23, 24, 26, 27, 28, 29
Dunkerque	00		224	remblai	remblai composé de pierres moyennes et du sable	226, 228, 230, 237				20		23
Dunkerque	8		225	occupation	Tranchée de pose d'une canalisation en plomb	230	226					23
Dunkerque	80		226	remblai / construction ?	remblai hétérogène incluant un tuyau de plomb	225	224					23
Dunkerque	8		227	occupation	fosse en cuvette	230	228					23
Dunkerque	∞		228	remblai	sable brun avec des inclusions de sable beige contemporain?	227	224					23
Dunkerque	∞		229	construction	tranchée de fondation du mur 253	240, 241, 242	232, 233, 234, 239, 253	311				23
Dunkerque	80		230	remblai	sable beige avec des inclusions calcaires millimétriques, poches brunes sableuses	231, 232, 233, 223	224, 225, 227					23
Dunkerque	80		231	remblai	sable beige avec des inclusions de sable blanc, rares calcaires	232	230			13B	Céramique	23
Dunkerque	∞		232	remblai	sable beige foncé avec des inclusions de sable blanc, quelques granules de calcaire éparses, millimétriques	233, 234, 238	230, 231					23
Dunkerque	80		233	remblai	sable beige marron avec des inclusions de nodules de calcaires centimétriques éparses	235	224, 230, 234, 236					23
Dunkerque	80		234	remblai	poche de sable beige ocre homogène, inclusions de sable blanc et de boulettes d'argile gris vert	233	232					23
Dunkerque	8		235	remblai	sable beige clair avec des inclusion de sable blanc oxydé		233					23

Commune	Tranchée	Sondage	Sn .N	Type	Description	Relation stratigraphique	ıtigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		∞	236	occupation	grande fosse dépotoir à paroi oblique et fond en cuvette	233	237					23
Dunkerque		∞	237	remblai	sable brun avec du matériel contemporain pneu, etc	236	224			19-20		23
Dunkerque		∞	238	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable blanc et rares nodules de calcaires	239, 229	232			13B-14	Céramique, Faune	23
Dunkerque		∞	239	construction	niveau de mortier jaune beige avec quelques fragments de brique jaune, sable blanc	229	238					23
Dunkerque		∞	240	construction	sable brun clair avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaires, TCA millimétrique	243, 647	229			14	Céramique	23
Dunkerque		∞	241	remblai	sable gris brun homogène avec des inclusions de sable blanc, rares granule de calcaire	242	233, 235, 229					23
Dunkerque		∞	242	remblai	sable homogène gris brun quelques charbons de bois centimétriques	243	241, 229					23
Dunkerque		∞	243	remblai	sable gris hétérogène avec des inclusions de sable gris brun, nombreux fragments de mortier gris beige, quelques nodules de TCA	244, 246, 251	240, 242					23, 24
Dunkerque		∞	244	remblai	sable gris avec des inclusions de sable blanc, charbons de bois centimétrique	245	243			13B-14	Céramique, Faune	23
Dunkerque		∞	245	remblai	sable hétérogène avec de nombreuses inclusions de fragments de charbons de bois, niveau cendreux gris à beige, calcaires millimétriques	247, 249	244, 246					23
Dunkerque		∞	246	remblai	sable beige lié à du mortier jaune, inclusion de sable	245	243					23
Dunkerque		8	247	abandon	sablo-argileux gris orangé, mélange d'argile grisve e de sable beige, texture compact, hétérogène	248	245, 249					23
Dunkerque		∞	248	construction	argilo-sableux vert avec des inclusions de sable beige, compact		247					23
Dunkerque		∞	249	remblai	sable gris beige avec des inclusions de sable blanc, quelques boulettes d'argile vert	247	245			14A	Céramique	23
Dunkerque		∞	250	remblai	niveau sableux gris brun avec inclusions de sable blanc. Recouvre le plot 251, contrefort fondation 223	251	282			14A	Céramique, faune	24
Dunkerque		8	251	construction	Blocs de maçonnerie. Contrefort du mur 252?		250		252			24
Dunkerque		∞	252	construction	fondation de briques rouges liées à du mortier sableux beige probablement en relation direct avec le contrefort 251, cette fondation 252 a subi plusieurs réparations, une fissure visible est probablement due à la pression exercée par la fondation 253		254	647	251			27, 28,
Dunkerque		8	253	construction	fondation composée de briques jaunes liées par du mortier gris beige compact	229, 254	231, 232, 238, 239, 223		262			27
Dunkerque		∞	254	construction	Maçonnerie	252	253		255			27, 28, 29
Dunkerque		∞	255	construction	Bloc de maçonnerie débordant de 254 (réparation ?)				254			28

Commune	ir all cine e	Solidage	3	246			nciation strangiapindae	Lydivalence	probable	Datation	minute
						US antérieure	Us Postérieure				
Dunkerque			256	construction	mur posé entre 253 et 262, reposant sur des remblais de linon sableux	257, 258, 261, 262, 253					27, 28
Dunkerque	-	∞	257	remblai	sable gris brun homogène avec quelques fragments de briques centimétriques, rares calcaire	258, 253	256				27
Dunkerque		∞	258	remblai	sable beige vert homogène	259, 260	257, 261, 256				27, 28
Dunkerque		∞	259	remblai	sable gris brun avec des inclusions de fragments de briques	254	257, 258, 260				27, 28
Dunkerque			260	remblai	remblai composé de sable beige, mortier et de fragments briques	259	258, 261				28
Dunkerque		∞	261	remblai	sable gris brun idem 257	258, 260, 262	256				28
Dunkerque		8,9	262	construction	Maçonnerie en briques jaunes	254	223, 277	294, 328, 395, 440	253, 279, 278, 333, 437		28, 29, 31
Dunkerque		6	263	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable blanc, petit blocs calcaire	651	266				26
Dunkerque		6	264	remblai	sable brun avec des inclusions de sable beige homogène	265, 268, 270, 272					26
Dunkerque		6	265	remblai	sable gris beige, granules calcaires éparses	650	264, 649				26
Dunkerque		6	266	remblai	sable hétérogène gris avec des inclusion de sable blanc, quelques blocs de pierre, granules de calcaire, nodules de tca éparses	263, 651	649, 650				26
Dunkerque		6	267	remblai?	sable argileux beige		648				26
Dunkerque		6	268	remblai?	sable beige homogène quelques inclusions de sable blanc oxydé	649	264, 273, 269, 271				26
Dunkerque		6	269		fosse à paroi verticale et fond plat	268	270				26
Dunkerque		6	270	remblai?	sable brun avec des inclusions de sable beige, rares inclusions de charbons de bois	269	264				26
Dunkerque		6	271		fosse en cuvette	273	272				26
Dunkerque		6	272	remblai	sable brun avec quelques inclusions de granules de calcaire et charbons de bois	271	264				26
Dunkerque		6	273	remblai?	sable gris clair avec des inclusions de sable beige	268, 649	264, 271				56
Dunkerque	2		274		Fosse à paroi oblique et fond plat	161	275				21
Dunkerque	2		275	remblai	sablo-argileux brun orangé avec des inclusions de poches sableuses brune	274	24, 115, 215				21
Dunkerque	2		276	remblai	sablo-argileux hétérogène gris avec des inclusions de poches argileuses beige	283, 106	115, 162, 163	66			21, 22
Dunkerque		6	277	construction	Maconnerie en arche barrant le canal de Furnes entre les murs 262 et 278	262, 278					
Dunkerque		6	278	construction	mur de berge est du canal de Furnes		277	279, 333	437, 262, 294, 328, 395, 440		26
Dunkerque		6	279	construction	Mur de berge est du canal de Furnes		280	278, 333	437, 262, 294, 328, 395, 440		26

Commune	Tranchée	Sondage	N _° NS	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme	Datation N	Mobilier	ŝ
									probable			minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		6	280		Fosse ou Trou de Poteau	279						
Dunkerque		6	281	construction	Longrine en béton recoupant la maconnerie en arche 277	277						
Dunkerque		8	282	remblai	niveau de sable homogène contemporain	250			. 7	19-20		24
Dunkerque	2		283	remblai	remblai composé d'argile, mortier beige avec briques complètes jaunes	284, 286, 288, 291, 645, 287	276					22
Dunkerque	2		284	abandon / destruction ?	niveau de tuiles rouges horizontales, mortier beige	285	283					22
Dunkerque	2		285	remblai ?	sable compact gris brun, nodules de calcaire épars millimétriques, rares charbons de bois	103	284					22
Dunkerque	2		286	construction	fondation composée de briques jaunes orangées liées à du mortier gris blanc et des granules de calcaires centimétriques		283	288	287			22
Dunkerque	2		287	construction	fondation liées à 286, 288		283		286, 288			22
Dunkerque	2		288	construction	fondation		283	286	289			22
Dunkerque	2		289	construction	fondation				288, 290, 490			
Dunkerque	2		290	construction	fondation				289, 490			
Dunkerque	2		291	construction	fondation		283		288			22
Dunkerque		4	292	construction	Tranchée de fondation du mur 111	162, 163	293, 111	481	-	fin 17 - début 18		17, 19
Dunkerque		4	293	remblai / construction	Sable gris beige avec inclusions sable blanc. Présence de calcaire centimétriques. Cbtt de la tranchée de fondation du mur 111	111, 292	161, 188	482	}	fin 17 - début 18		17, 19
Dunkerque		6	294	construction	fondation composée de briques jaunes oranges liées par du mortier gris clair à blanc, orientée sensiblement ouest est, elle semble être conçue en gradins dans partie est, le niveau supérieur est composé de briques complètes jaunes claires		302, 295	262, 328, 395, 440, 262	333, 279, 278, 437			30
Dunkerque		6	295	construction	fondation, niv sup de la fondation 294	294	305					30
Dunkerque		6	596		Fosse	298, 327	297					30
Dunkerque		6	297	remblai	sable beige avec des poches de mortier jaune, texture friable, hétérogène	296						30
Dunkerque		6	298	remblai	sablo-argileux hétérogène gris clair avec des inclusions de poches de mortier beige jaune et de sable brun	652	596					30
Dunkerque		6	599	remblai	sable gris homogène avec quelques inclusions de granules de calcaire, TCA éparses, charbons de bois	303, 314	326	327, 312				31
Dunkerque		6	300	remblai	sable gris beige homogène	301	299					30
Dunkerque		6	301	remblai	sable gris brun , quelques inclusions de nodules de calcaire millimétrique	302	300, 653					30
Dunkerque		6	302	remblai	sable brun avec des inclusions de granules de calcaire centimétrique, TCA millimétrique, fragment de charbons de bois	295, 294, 654	301, 304					30

Commune	Iranchee	Sondage	2	ıype	Description	Kelation stratigraphique		Equivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobiller	minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	3,	6	303	remblai	sable hétérogène beige avec des inclusions de poches de sable gris clair	313	299					30, 31
Dunkerque	3,	6	304	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, tca, rares fragments de charbons de bois	305, 653	335, 652					30
Dunkerque	3,	6	305	remblai	sable beige avec des inclusions de sable gris, quelques granules de calcaire millimétrique	295, 294	304, 335, 338					30
Dunkerque	J.	6	306	remblai	sable hétérogène gris avec des poches d'argile orange à ocre	326	307					30, 31
Dunkerque	3,	6	307		Fosse	306, 309, 310, 312	308					31
Dunkerque	3.	6	308	remblai	sable gris beige hétérogène, quelques granules de calcaire centimétrique, sable beige à ocre, quelques fragments de tca	307						31
Dunkerque	<i>3.</i>	6	309	remblai	sable gris roux avec des inclusions millimétrique de TCA, calcaire, charbons de bois	310	307					31
Dunkerque	3,	6	310	remblai	sable gris foncé, granules de calcaire millimétrique, TCA millimétrique	252, 262, 311	309					31
Dunkerque	<i>3.</i>	6	311		tranchée d'installation fondation 262 ou récupération du mur 252	312, 252	310	229				31
Dunkerque	3,	6	312	remblai	sable brun avec quelques granules de calcaire, et des boulettes d'oxydation couleur rouille	314	311, 307, 326	327, 299				31
Dunkerque	3.	6	313	remblai	gros niveau de sable gris oxydé avec inclusion de sable blanc et fins litage de calcaire centimétrique de 4 à 5 cm épaisseur	314	299					30
Dunkerque	3.	6	314	remblai	niveau sablo argileux gris vert avec inclusion de boulettes d'argile verte compacte	252	299, 315, 655, 656					30, 31
Dunkerque	3.	6	315	remblai	couche hétérogène de sable gris et mortier blanc, Inclusion de TCA et boulettes d'argile vert	314	655					30
Dunkerque	,	4	316	construction?	niveau de mortier gris à blanc composé, quelques fragment de TCA , préparation de sol du trottoir 110	317	110					18
Dunkerque	7	4	317	remblai	sable gris vert, inclusion de sable blanc, fragments de charbons de bois centimétriques, granules de calcaire,	318	316					18
Dunkerque	7	4	318	remblai	niveau hétérogène brun ocre, nombreux fragments de charbons de bois, granules de calcaire, oxydation couleur rouille	319	317					18
Dunkerque	7	4	319	occupation?	niveau de stabilisation beige gris avec des inclusions de granules de calcaire, fragments de TCA, charbons de bois épars, faune	320	318					18
Dunkerque	,	4	320	remblai	fin niveau sablo. argileux gris beige avec inclusions de sable blanc oxydé, granules de calcaire et charbons de bois épars	166	319					18
Dunkerque	7	4	321		Fosse	170, 171	322					18
Dunkerque	4	4	322	remblai	sable hétérogène beige avec inclusions de sable gris, quelques boulettes d'argile verte, charbons de bois, TCA, granules de calcaire	321	323					18

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stra	Relation stratigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		4	323	remblai	sable brun avec inclusion. millimétrique charbons de bois TCA, granules calcaire, traces d'oxydation couleur rouille	170, 322	168, 169					18
Dunkerque	2		324	occupation	sol composé de briques jaunes (complète et coupé en deux) lié par un mortier friable gris clair, proximité du sol en tomettes 105	528	221		107, 492, 105, 110, 531, 106, 533, 164, 104, 108, 109, 532, 534	15d-16c		49
Dunkerque		6	325		Fosse?	313	303					31
Dunkerque		6	326		Fosse	327	306					30, 31
Dunkerque		6	327	remblai		300, 303, 314	296, 311, 307, 652, 653, 326	299, 312				30
Dunkerque		10, 16	328	construction	Maçonnerie de berge ouest du Canal de Furnes		356, 365, 371, 372, 399, 400	262, 294, 395, 440	333, 279, 278, 437			32, 34
Dunkerque		10	329	construction	Ensemble maconné quadrangulaire : puisard contemporain à l'ouest du sondage 10, détruit par sondage 16					19-20		
Dunkerque		10	330	remblai	sable brun foncé, quelques fragments de briques, et nodules de calcaire, charbons de bois	329				19-20		
Dunkerque		10	331	construction	fondation	333	365		332			35
Dunkerque		10	332	construction	Maçonnerie. S'appuie sur 333	333			331			
Dunkerque		10	333	construction	berge est du canal de Furnes		377, 378, 331, 357, 332	278, 279	437, 262, 294, 328, 395, 440			33, 35
Dunkerque		10	334	construction	Fondation s'appuyant sur 333	333						
Dunkerque		6	335		Fosse	304	337					30
Dunkerque		6	336	remblai	sablo-argileux brun orangé hétérogène, poches argile beige, sable brun	337, 335						30
Dunkerque		6	337	remblai?	sable beige oxydé avec des inclusions de sable gris clair	335	336					30
Dunkerque		6	338		fosse à profil piriforme (silo?)	305	342					30
Dunkerque		6	339	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable blanc	340						30
Dunkerque		6	340	remblai	sable gris marron avec des inclusions de granules de calcaire éparses, charbons de bois millimétrique éparses	341	339					30
Dunkerque		6	341	remblai	sable blanc à beige oxydé traces verdâtres d'oxydation	342	340					30
Dunkerque		6	342	remblai	sable gris avec des inclusions de sable blanc à gris oxydé	338	341					30
Dunkerque		6	343		fosse en cuvette	347, 360	344					33
Dunkerque		10	344	remblai	sable brun noir avec des inclusions de gravats, blocs de briques, plastique	343						33
Dunkerque		10	345		fosse en cuvette	347, 354	346					33

Commune	Tranchée S	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique Équivalence	ce Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure				
Dunkerque	, ,	10	346	remblai	sable brun avec des inclusions de sable beige, rares charbons de bois épars	345					33
Dunkerque	, ,	10	347	remblai	sableux brun hétérogène avec beaucoup de fragments de démol briques, plastique, calcaire	349, 351, 354, 360	343, 345		16?	Céramique	33
Dunkerque	. 7	10	348		Fosse à parois obliques et fond plat	356	349				33
Dunkerque		10	349	remblai	sable brun foncé, pierre, briques rouge et jaune, présence de petit blocs calcaire, faune, bioturbation, granule de calcaire, tca	348	347				33
Dunkerque		10	350		fosse large à parois sub-verticales et fond plat	356	351				33
Dunkerque	, .	10	351	remblai	sable brun foncé, pierre, briques rouge et jaune, présence de petit blocs calcaire, faune, bioturbation, granule de calcaire, tca, poches de sable jaune	350	347				33
Dunkerque	. 1	10	352		Fosse en cuvette	356	353				34
Dunkerque		10	353	remblai	sable beige avec des inclusion de calcaire avec cailloutis, présence de charbons de bois et fragments briques	352					34
Dunkerque	• •	10	354	remblai	sable gris beige oxydé fortement bioturbé, granules calcaire centimétrique et millimétrique	355	347, 345, 359				33
Dunkerque	, ,	10	355	remblai	sable gris noir foncé, granule de calcaire et granule de mortier	657	354, 359				33
Dunkerque	, .	10	356	remblai	sable brun foncé, ardoise, huître, granules de calcaire	364, 365, 381, 383, 385, 328	347, 400, 657, 348, 350, 357, 352, 379				33, 34, 35
Dunkerque	. 1	10	357	destruction	Tranchée de pillage du mur 333	356	657				33
Dunkerque	.,	10	358	remblai	sable gris avec présence de granules de calcaire et tca, fragments de coques, charbons de bois	362	657				33
Dunkerque	. 1	10	359		Grande fosse. Paroi verticale	354, 355	361				33
Dunkerque		10	360	remblai	sable gris foncé, inclusions d'argile gris, fragments de briques, mortier gris, charbons de bois, faune, niveau bioturbé	361, 387	347, 343				33, 35
Dunkerque	2 1	10	361	remblai	sable gris vert avec des inclusions d'argile vert, granules de mortier et tca	359	360				33
Dunkerque		5	362	remblai	sable fin gris clair concentration de coques	363	358				33
Dunkerque	. 1	10	363	remblai	sable gris foncé compact, présence de mortier centimétrique, et briques	333, 357	362		17	Céramique	33
Dunkerque	•	10	364	remblai	niveau horizontal, gris beige avec de sable gris, bioturbé, granule de mortier centimétrique, tca, faible présence de granules de calcaire	365	356, 382, 374				33, 34, 35
Dunkerque	, .	10	365	remblai	sable noir à brun, inclusions millimétrique et centimétrique de calcaire, briques, tca, ardoise	366, 369, 370, 371, 372, 386, 331, 328	356, 364, 400, 384		16-17	Céramique, Faune, Verre	32, 33, 34, 35
Dunkerque		10	366	remblai	sable gris vert, granules mortier et calcaire	367, 368	365				33, 34, 35

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		10	367	remblai	sable gris verdâtre avec des inclusion d'argile gris vert, présence d'oxydation orangée, faible présence de charbons de bois		366, 368, 369					33, 34, 35
Dunkerque		10	368		sable fin marin blanc beige clair, poches sableuse grises vertes avec des inclusions de tca millimétrique	367	366					33
Dunkerque		10	369	remblai	sable brun blanchâtre à foncé à clair, sable marin, présence de nombreux lithage gris vert et brun foncé, inclusions de boulettes d'argile gris vert, faible présence de coques, charbons de bois, tca	367	365, 370, 386					33, 34, 40
Dunkerque		10	370	remblai	sable fin gris vert foncé, granules calcaires éparses	369, 372	365					33, 34
Dunkerque		10	371	remblai	sable fin granuleux gris vert avec inclusions de sable gris, présence de mortier, granules de calcaire	372, 328	365					34
Dunkerque		10	372	remblai	sable fin gris vert très foncé, forte présence de mortier centimétrique, tca, charbons de bois éparses		365, 371					33, 34
Dunkerque		6	373	remblai	sable gris avec des inclusions de granules de calcaire millimétrique log coupe 3	315	313					
Dunkerque		10	374		vaste tranchée de pillage du mur 333 et d'un ensemble de maçonnerie à l'ouest (331, 332)	360, 364, 365, 331	356, 378, 381					35
Dunkerque		10	375	remblai	sable fin gris clair, granules de calcaire, bioturbation	376	379					35
Dunkerque		10	376	remblai	sable fin gris vert, granules de calcaire, fragment de coques, bioturbtion	377	375					35
Dunkerque		10	377	remblai	sable gris vert plus foncé, concentration de granules de calcaire, tca centimétrique, mortier,	378, 333	376 3	381				35
Dunkerque		10	378	remblai	sable gris vert, granules de calcaire éparses, coques	333, 374	375, 376, 377					35
Dunkerque		10	379		Fosse à parois verticales et fond plat	356, 375, 381	380					35
Dunkerque		10	380	remblai	sable brun foncé avec des inclusions de granules de calcaire, tca, charbons de bois	379						35
Dunkerque		10	381	remblai	sable verdâtre présence de granules de calcaires et de mortier, faible présence de charbons de bois et de tca millimétrique	378, 331, 333, 374	356, 376, 3	377			Faune	35
Dunkerque		10	382		fosse en cuvette	364	383					35
Dunkerque		10	383	remblai	sable brun foncé présence de mortier centimétrique et charbons de bois éparses	382	356					35
Dunkerque		10	384		Fosse à parois obliques et fond plat	365	385					34
Dunkerque		10	385	remblai	sable argileux hétérogène gris vert, coques	384	356					34
Dunkerdue		10	386	remblai	sable gris oxydé, granules de calcaire éparses	369	365					34
Dunkerque		10	387	remblai	sable gris foncé avec des inclusions de granules de calcaire, TCA centimétrique, charbons de bois éparses		360, 374			17	Céramique, Terre cuite, Verre	35
Dunkerque		2	388	remblai	sable brun avec des poches sable beige, charbons de bois éparses, TCA centimétrique	207	208			14	Céramique, Faune	20

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		m	389	construction	Maçonnerie relation avec fondation 151. Non chaine à 151. Reste 1 Arase le long de 151. Augmente progressivement jusque 4 arases au droit de 390. Passe au dessus de 390 sans s'appuyer dessus ni le couper, un coussin de remblai est présent entre les deux entités	390						47
Dunkerque		ĸ	390	construction	Maçonnerie. Perpendiculaire à 189 et 191, parallèle à environ 4 m à 151, briques jaunes. Peutetre synchrone de 151. Coupé physiquement par 391. Passe sous 389. Attention, peut-être oeuvre de reprise vers 389 car changement de mortier sur la partie superieure sous 389		389, 391					47, 48
Dunkerque		က	391	construction	Maçonnerie relation avec fondation 151, composé de briques jaunes (22cmX11cmX5cm). Non chainé à 151. Coupe physiquement 390	390						47, 48
Dunkerque		11	392	construction	Ensemble maçonné correspondant à une partie de la rive ouest du canal de Furnes	393			396			
Dunkerque		11	393	construction	Plot de maçonnerie. peut-être équivalent au plot 251 du sondage 8		392, 394		395			
Dunkerque		11	394	construction	partie supérieure du plot 393, réfection ? ou état postérieur	393, 395						
Dunkerque		11	395	construction	portion de maconnerie correspondant peut-être à un première état de la berge ouest du canal de Furnes repris postérieurement par 392		394	262, 294, 328, 440	393, 333, 279, 278, 437			
Dunkerque		11	396	construction	portion de maçonnerie perpendiculaire à 392, au nord du sondage 11				392			
Dunkerque		10	397	remblai	sable brun gris noir, poche de sable noir, briques, nodules de mortier, calcaire, gravier	398, 399						32
Dunkerque		10	398		sable argileux lithé gris noir avec des lignes de sable blanc et des poches de sable brun clair et des boulettes d'argile vert, granule de craie millimétrique, coquillage, éclats de tca	328	397					32
Dunkerque		10	399	remblai / destruction	mortier plus sable et gros fragments de briques jaunes fait lié à la fondation 328	328, 400	397					32
Dunkerque		10	400	remblai	sable noir, humifère avec de l'ardoise, TCA et granule de craie millimétrique, mortier millimétrique éparses, quelques résidus de houille, faïence contemporaine	356	399					32
Dunkerque		12	401	occupation	ensemble carrelé quadrangulaire de 5,90m x 4,35m, orienté n/s, composé de tomettes ayant plusieurs modules (15cmx15cm, 19,5cmx19,5cm, quelques réparations 418 sont observés dans l'angle nord-est, le sol comporte également quelques adelse en pierre bleu (ou grès) calibré à en moyenne 25cm x 25cm (us 416), quelques grès sont visibles dans cet angle (entrée), il faut noter dans l'angle sud est un aménagement 417 de 75cm x 2m composé de briques jaune, le sol est circonscrit par les fondations 402, 403, 404, 411, il faut remarquer la prèsence de fragments de fer figés sur ce sol:		431		404, 403, 402, 411,618, 405, 416, 417, 418, 549	fin 15 - 16 A		

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		12	402	construction	Mur sud de la pièce carrelé du Sd. 12	435	431, 436, 547		404, 403, 401, 411,618, 405, 416, 417, 418, 549	fin 15 - 16 A		41
Dunkerque		12	403	construction	Mur ouest de la pièce carrelé du Sd. 12		431, 419		404, 402, 401, 416, 417, 409, 618, 418, 549, 411, 405, 406	fin 15 - 16 A		
Dunkerque		12	404	construction	Mur nord de la pièce carrelé du Sd. 12		419		411, 402, 403, 401, 416, 417, 618, 418, 549, 405	fin 15 - 16 A		
Dunkerque		12	405	construction	Mur		551, 550		549, 411, 417, 404, 416, 402, 418, 401, 403, 618	fin 15 - 16 A		41
Dunkerque		12	406	occupation	Suite du trottoir 409. Présence de quelques gros grès qui marque certainement le seuil de la pièce carrelée		419	409	403, 407			
Dunkerque		12	407	occupation	niveau de pavés bombé. Voirie	427	408		409, 606, 406			39
Dunkerque		12	408	remblai	niveau composé de gravier et de mortier compact, beige rosé, nodules de calcaire et de sable blanc. Remblai quasi-généralisé sur l'ensemble de la voirie.	407, 409, 606	298		410, 431		TCA	
Dunkerque		12	409	occupation	niveau de pavés bombé. Trottoir		408, 597, 598, 419	406	407, 606, 403			39
Dunkerque		12	410	remblai	niveau de démolition ? composé de blocs de briques liés avec du mortier blanc gris, nodule de calcaire abondant	519, 618	929		431, 408			39
Dunkerque		12	411	construction	Mur est de la pièce carrelé du Sd. 12		431		402, 403, 404, 401, 417, 416, 549, 418, 618			41
Dunkerque		12	412	destruction	tranchée de pillage d'un mur qui aurait été synchrone de 411		413		550			
Dunkerque		12	413	remblai	sable beige avec des traces d'oxydation couleur rouille, petit gravier, et calcaire centimétrique				551	16B-17A	Céramique	
Dunkerque		12	414	remblai	sable gris vert avec des traces d'oxydation couleur rouille	976	553, 560, 562, 577, 550			16B-17A	Céramique	41
Dunkerque		12	415	remblai	sable beige avec des blocs de briques, gravier, mortier		545					41
Dunkerque		12	416	occupation	Zone au sud-ouest de l'espace carrelé 401 composé de carreaux en pierre bleue de 25x25 cm.La position face au potentiel seuil de la pièce vers l'extérieur (us 406) pourrait marquer l'entrée de la pièce à l'intérieur de celle-ci, ou simplement une réfection du pavage 401		431		401, 402, 403, 618, 418, 404, 417, 549, 411, 405	fin 15 - 16A		

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Туре	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		12	417	occupation	Zone de briques au sud-est de l'espace carrelé 401. Réfection ou marquage d'une zone particulière.		431		401, 411, 402, 405, 549, 416, 418, 404, 403, 618	fin 15 - 16A		
Dunkerque		12	418	occupation	réparation dans l'angle nord-est de 401 (2 carreaux fortement vitrífiés)		431		401, 618, 403, 404, 416, 402, 417, 549, 411, 405	fin 15 - 16A		
Dunkerque		12	419	construction	tranchée de canalisation contemporaine	410, 409, 401, 403, 404		590		19-20		
Dunkerque		13	420	construction	épais mur de fondation. Bâtiment de l'intendance de Marine. Mortier sableux gris blanchâtre, pulvérulent, quelques graviers de calcaires rares, petards de chaux, quelques vacuoles, les mortier de 422 viennent reposer sur 420, il faut noter que l'ensemble 420, 422, 421 est habiller par un fondation 540 en mortier type de mortier de béton, modules de briques jaunes : calibre 21.5 X 10.5 X 5.5cm		540, 422	421	86, 17, 111, 151	18A		43
Dunkerque		13	421	construction	épais mur de fondation. Bâtiment de l'intendance de Marine		540, 422	420	111	18A		46
Dunkerque		12	422	construction	Mur de fondation d'un bâtiment de l'Intendance de Marinebriques jaunes, oranges brunes 19.5 à 20.5 par 10.5 par 6, demi brique, mortier grisâtre très sableux dur	421, 420	540			18A		
Dunkerque		13	423	remblai	sable brun gris avec des inclusions de sable vert oxydé, granules de calcaire millimétrique, tca, rares charbons de bois	428, 537, 541, 542	427, 424, 543				TCA	43, 45, 46
Dunkerque		13	424		Fosse ou tranchée de fondation de l'ensemble de mur 420/421	423, 520, 521, 522, 524	425, 583					42
Dunkerque		13	425	remblai	sable beige à gris très clair avec des poches de sable oxydé bkanc	583, 424	420			13B-14A	Céramique	42,46
Dunkerque		13	426	remblai	sable gris avec des inclusions de sable beige, granules de calcaire centimétrique, tca millimétrique	584	999					46
Dunkerque		13	427	construction	sable jaune beige oxydé lié à l'installation du pavage 407	423	407					43
Dunkerque		13	428	occupation	sablo-argilo compact beige ocre, fragment de tca centimétrique	430, 580, 429	423, 541					43, 45, 46
Dunkerque		13	429	construction	aménagement en briques ?							
Dunkerque		13	430	construction	niveau de craie compact avec quelques fragments de tca, et blocs de calcaire	432, 517	428, 541					42, 43, 45
Dunkerque		12	431	abandon	remblai suite à abandon	426, 546, 549, 411, 401, 417, 416	547		410, 408	16B-17A	Céramique, TCA, Monnaie	41, 46

13 432 construction Rife fixes en morting gits d'un sol et carreau de 517 430	Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
13 432 construction If de posse en morter girs of un sol en carreau de la sala femblas 517 439 Remobiai Prevas Livin morter confector grobable de charbon de la sala femblas 434 Remobiai Prevas Livin morter confector grobable de charbon de la sala femblas de pravale ance de nonthereses hotasions 436 433 Remobiai Remobiai de la crace morter publishe de charbon de la construction 436 433 434 Remobiai de la crace morter publishe de charbon de la construction 436 433 434 440 436 437 434 441 440 436 441 440 439 441 440 438 441 440 438 441 440 438 441 440 438 441 440 439 441 440 438 441 440 439 441 441 440 439 441 441 440 438 441 441 440 438 441 440 439 441 440 441 441 440 441 441 441 441 441 44							US antérieure	Us Postérieure					
12	Dunkerque		13	432	construction	lit de pose en mortier gris d'un sol en carreau de terre cuite (disparu)	517	430					43, 44, 45, 46
12	Dunkerque		12	433	remblai	niveau brun noir, présence probable de charbon de terre, schiste, coulée de fer	434						38
12 436 construction Innerlies the class inclusions de sable blanc. 436, 402 12 436 rembial construction in page giv sert avec des inclusions de sable blanc. 402, 435 434 16 437 construction inclusion declaration declaration declaration avec alega void the construction in the constructio	Dunkerque		12	434	remblai	sable hétérogène avec de nombreuses inclusions de granules de craie, mortier, boulettes d'oxydation de fer, scories	436	433			16B-17A	Céramique, Faune	38
12 436 remblai ricche gate vort aver des inclusions de sable blanc, and an include gate vort aver des inclusions de sable abon. 17 438 construction Maconemier persiste ou changement dans les 441 441 440, 439 17 439 construction Maconemier persiste ou changement dans les 441 441 442 444 444 444 444 444 445 4	Dunkerque		12	435	construction	Tranchée de fondation de 402		436, 402					38
16 437 construction Incondition ared 238 441 440, 439 17 438 construction Maconimerie en relation avec 328 441 440, 439 17 439 construction mortiers et lant de la fondation 40: béton gris 441 396, 328, 333, 328, 440 17 440 construction confibrilité de la rind alor set des des la contains de la rind parcelle la rind alor set des des la contains de la rind parcelle la rind alor set postérieur à la rind parcelle la rin	Dunkerque		12	436	remblai	sable gris vert avec des inclusions de sable blanc, inclusion de nodules de calcaire, fragments de tca centimétriques, charbons de bois, scories millimétriques	402, 435	434					38
17 438 construction Maconnect expire our changement dans bes mortanes et laint de la nordation 410; beton gris 441 449, 439 441 448, 441 440, 439 441 448, 433, 332, 328, 438, 333, 332, 439, 433, 332, 439, 433, 332, 439, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 332, 433, 432, 432	Dunkerque		16	437	construction	fondation avec large voûte perpendiculaire au canal de Furnes en relation avec 328				328			
17 439 Construction Macronneric parties ou changement dans les 441 395, 328, 438, 333, 338, 4480 17 440 Construction Confinuité de la rive ouest du canal de furnes en limite parcellaire de la rive ouest du canal de furnes en limite parcellaire de la rive ouest du canal de furnes en limite parcellaire de la rive ouest du canal de furnes en limite parcelaire 440 294, 262 439, 278, 437, 17 442 Construction A44 Construction Const	Dunkerque		17	438	construction	Maçonnerie		441		440, 439			
17 440 Construction Continuité de la rive ouest du canal de furnes, état 441 395, 328, 328, 338, 333, 328, 438, 338, 338, 338, 338, 338, 338, 33	Dunkerque		17	439	construction	Maconnerie.reprise ou changement dans les mortiers et liant de la fondation 440 : béton gris compact employé		441		438, 440			
17 441 construction part unoting the pege sableur (size page sale) and unoting the legge sableur (size page sale) and unoting the pege sableur (size page sale) and unoting the pege sableur (size page sale) and unoting the parcelaire and the parcelaire sale formation and the page sale sale sale sale formation and the page sale sale sale sale sale sale sale sal	Dunkerque		17	440	construction	continuité de la rive ouest du canal de furnes, état en relation avec état de la fondation 328			395, 328, 294, 262	328, 438, 333, 279, 278, 437, 439			
tondation en briques jaunes décrivant un léger 17 442 construction de 22 cm, le liant est composé d'une brique beige au sud, la largeur est composé d'une prique la de 22 cm, le liant est composé d'une prique beige entre les fondations 441 et 442 17 444 construction reste de fondation en briques rouges 17 445 construction reste de fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier 17 446 construction rondation en briques jaunes orangées liés par du mortier 17 447 construction rondation en briques jaunes liès par du mortier 17 448 construction regard en briques jaunes enduit à l'intérieur d'une 18 449 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile 163,450, 453,456 18 450 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile a 163,450 a 453,456 18 451 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile beige à gris avec des inclusions d'argile a 163,450 a 453,456 18 451 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile a 163,456 a 449,456	Dunkerque		17	441	construction	fondation composé de briques rouges et liés par du mortier beige sableux, état postérieur à la fondation 328 et 440. Reprise XIX de la berge ouest du canal de Furnes en limite parcellaire	438, 439, 440				19-20A		
17 444 construction Fondation entre les fondations 441 et 442 17 445 construction Fondation en briques rouges 17 446 construction reste de fondation en briques sources lies par du mortier beige fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier beige fonstruction fondation en briques jaunes liés par du mortier fondation en briques jaunes liés par du mortier fondation en briques jaunes liés par du mortier fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation de beige avec des inclusions de sable beige à gris avec des inclusions d'argille le3, 450, 453, 456 18 450 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argille le3, 451 449 18 451 remblai sable blanc à beige avec des poches argilleuses le3, 452 449, 456	Dunkerque		17	442	construction	fondation en briques jaunes décrivant un léger virage au sud, la largeur est composé d'une brique de 22 cm, le liant est composé d'un mortier gris beige				446	19-20		
17 444 construction Fondation en briques rouges 17 445 construction perpendiculaire à la fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier beige fondation en briques jaunes liés par du mortier beige fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige regard en briques jaunes enduit à l'intérieur d'une fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation sable blanc beige avec des inclusions dargile le 163,450, 453,456 18 450 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile le 163,451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses le 163,451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses le 163,452 449,456	Dunkerque		17	443	occupation	niveau plat de sol, en ciment (béton) circonscrit entre les fondations 441 et 442							
reste de fondation en briques rouges 17 446 construction fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier beige mortier beige fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige selva gris beige avec des inclusions de sable fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige avec des inclusions de sable fondation 446 18 449 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile les des poches argileuses 163,451 449 18 451 remblai sable beige avec des poches argileuses 163,452 449,456	Dunkerque		17	444	construction	Fondation							
17 446 construction fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier beige fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige regard en briques jaunes liés par du mortier fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation fine couche de béton gris, accolé à la fondation 446 sable blanc beige avec des inclusions de sable de peige fonce, homogène 163,450, 453,456 abile beige à gris avec des inclusions d'argile 163,451 avec des inclusions d'argile 163,451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses 163,451 avec des poches argileuses 163,452 avec des poches argileuses 163,452 avec des poches argileuses 163,452 avec des poches argileuses 163,455 avec des poches argi	Dunkerque		17	445	construction	reste de fondation en briques rouges perpendiculaire à la fondation 441							
17 447 construction fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige regard en briques jaunes enduit à l'intérieur d'une fine couche de béton gris, accolé à la fondation 446 18 449 remblai sable blanc beige avec des inclusions de sable 451 18 450 remblai sable bigne à gris avec des inclusions d'argile 163, 450, beige, homogène 163, 451 18 451 remblai sable bigne à beige avec des poches argileuses 163, 452	Dunkerque		17	446	construction	fondation en briques jaunes orangées liés par du mortier beige				442			
regard en briques jaunes enduit à l'intérieur d'une fine couche de béton gris, accolé à la fondation 446 18 449 remblai sable blanc beige avec des inclusions de sable 451. 18 450 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile 163, 450, beige, homogène 163, 451 temblai sable blanc à beige avec des poches argileuses 163, 452 163, 452	Dunkerque		17	447	construction	fondation en briques jaunes liés par du mortier sableux gris beige							
18 449 remblai sable blanc beige avec des inclusions de sable 163, 450, beige foncé, homogène 451 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile 163, 451 beige, homogène 18 451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses 163, 452	Dunkerque		17	448	construction	regard en briques jaunes enduit à l'intérieur d'une fine couche de béton gris, accolé à la fondation 446							
18 450 remblai sable beige à gris avec des inclusions d'argile 163,451 beige, homogène 18 451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses 163,452	Dunkerque		18	449	remblai	sable blanc beige avec des inclusions de sable beige foncé, homogène	163, 450, 451	453, 456					53
18 451 remblai sable blanc à beige avec des poches argileuses 163, 452	Dunkerque		18	450	remblai	sable beige à gris avec des inclusions d'argile beige, homogène	163, 451	449					53
Orangees Orangees	Dunkerque		18	451	remblai	sable blanc à beige avec des poches argileuses orangées	163, 452	449, 456					53

Commune Tranchée	iée Sondage	20	a) he	Description		neration stratigraphique Equiva	Equivalence syncinolisme probable	Datation		minute
					US antérieure	Us Postérieure				
Dunkerque	18	452	remblai	sablo-argileux hétérogène gris orangé	163	451, 460, 511, 513				53
Dunkerque	18	453	remblai	sable gris vert avec des granules de calcaire, coques fragments	449	456				53
Dunkerque	18	454		large tranchée de pose d'une canalisation béton	456, 461, 478, 483	515		19-20		51
Dunkerque	18	455	remblai	sable gris foncé à clair, inclusions de calcaires, tca, fer	484	457				51, 53
Dunkerque	18	456	remblai	sable gris foncé, présence de fragments de briques, galets, calcaire	449, 451, 453	457, 454, 458				53
Dunkerque	18	457	construction	ternaire	455, 456, 459, 460, 483, 512, 476	24,96				51, 52, 53
Dunkerque	18	458		Tranchée de pose d'une canalisation métallique	456, 460	459 473				53
Dunkerque	18	459	remblai	sablo-argileux gris brun avec des inclusions de poches d'argile orangé, quelques granules de calcaire	458	457 474				53
Dunkerque	18	460	remblai	sable orangé avec des inclusions de sable beige	452	457, 511				53, 54
Dunkerque	18	461	remblai	sable fin induré gris vert, présence d'oxydation orangé, tca, briques	462	163, 454				53, 54
Dunkerque	18	462	remblai	sable fin brun gris foncé, céramiques, mortier centimétrique, fragments coques millimétrique	469, 503, 504, 505, 506, 510	461, 478		13B - 15	Céramique	53, 54
Dunkerque	18	463	construction	sable gris clair avec des inclusions de sable blanc, boulettes d'argile verdatre, oxydation	475	111				20
Dunkerque	18	464	occupation	niveau de sol, sabke gris foncé, nodules de charbons de bois, tca, oxydation orange foncé, objet en fer	465, 466	463, 475				50, 54
Dunkerque	18	465	abandon / occupation?	niveau de fer oxydé, schiste, scories, charbons de terre ?	466	464				20
Dunkerque	18	466	remblai	sable gris verdatre avec des granules de calcaire, poches d'oxydation rouille, présence de tca millimétrique	467	464, 465				50, 54
Dunkerque	18	467	occupation	niveau de calcaire compact damé, présence de tca et de fragments de briques centimétrique, charbons de bois	468, 503	466				50, 54
Dunkerque	18	468	remblai	sable gris vert, présence de tca, de fragments d'ardoie ou schiste ?	469, 495	467		16	Céramique	50, 54
Dunkerque	18	469	remblai ?	nuveau de fragments de schiste ou d'ardoise, charbons de terre à voir, granules de fer millimétriques	497, 500, 504	468, 503				54
Dunkerque	18	470		tranchée d'implantation réseau contemporain	111	472		19-20		50
Dunkerque	18	471	remblai	sable hétérogèné gris brun avec des fins litages	472	24		19-20		20
Dunkerque	18	472	remblai	sable hétérogène gris brun, nombreux granules de calcaire, fragments de briques, tca	470	471		19-20		20
Dunkerque	18	473		Tranchée d'implantation de réseau contemporain	111	474		19-20		50

Commune	Tranchée	Sondage	N _o US	Type	Description	Relation stra	Relation stratigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		18	474	remblai	sable gris foncé avec des inclusions de calcaires, tca	473	24	459				50
Dunkerque		18	475	occupation	sable gris vert avec des inclusions de traces d'oxydation vertes, quelques inclusions de charbons	464	463, 111					50
Dunkerque		18	476	construction	Mur contemporain en briques rouge et béton gris	480, 111, 477	457		483	19-20		52
Dunkerque		18	477	construction	Bloc de Fondation contemporaine en béton coulé	480	483, 476			20		52
Dunkerque		18	478	remblai	sable comporte beaucoup de poches d'argile, chamaré, et de blocs de tourbe en composition	462	480, 481, 454	163	577	17d		51, 52, 54
Dunkerque		18	479	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable blanc, quelques poches de sable oxydé	478, 515	484					51,54
Dunkerque		18	480	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable blanc oxydé quelques boulettes d'argile vert	478, 482, 481	483, 477, 476, 485, 454					51,52
Dunkerque		18	481		Tranchée de fondation de 111	478	482, 111	292		fin 17 - début 18		52
Dunkerque		18	482	remblai	sable beige avec des inclusions de granules calcaire et du mortie centimétrique	111, 481	480	293		fin 17 - début 18		52
Dunkerque		18	483	remblai	sable brun avec des inclusions de granules de calcaires, tca,briques millimétrique, charbons	480, 487, 477	457, 454		476			51, 52
Dunkerque		18	484	remblai	sable hétérogène beige à gris		455					51, 53
Dunkerque		18	485		Trou de poteau ?	480	486					51
Dunkerque		18	486	remblai	sable gris foncé ave des granules de tuiles, céramique	485	487					51
Dunkerque		18	487	remblai	sable gris à gris vert avec présence de fragments de coques	486	483					51
Dunkerque	2		488									
Dunkerque	2		489	construction	fondation en relation avec la fondation 290	103			290			
Dunkerque	2		490	construction	fondation nord-sud, fonctionne avec 489	103			290			
Dunkerque	2		491	construction	fondation ouest-est	103	283		291			
Dunkerque	2		492	construction	fondation		221		107, 324, 105, 110, 531, 106, 533, 164, 104, 108	15d-16c		49
Dunkerque		18	493		Fosse	468	494					54
Dunkerque		18	494	remblai	sable blanc à gris oxydé, hydromorphe	493	467					54
Dunkerque		18	495	remblai	poche de sable blanc oxydé avec des traces verdâtres							
Dunkerque		18	496		Large fosse	504	498					54
Dunkerque		18	497	remblai	sable gris beige hétérogène avec des inclusions de sable beige, tca, rares charbons de bois, tessons, briques, coques	498	469, 499, 500			17A	Céramique, Faune	54
Dunkerque		18	498	remblai	sable gris foncé avec des inclusions de sable gris beige, charbons de ois, tca, granukes de biqes	496	497			17	Céramique	54

US antérieure Postérieure Postérieure 497 500 502 508,496 196,173 14 502 508,496 196,173 14 503 604 197,177 14 504 478 16 16 505 469 16 16 506 504 16 16 507 506 16 16 506 510 178-18 452 462 178-18 513 454 479 17 518 539 518,580 17 6 518,538 430,432 17 7 517,410 17	Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence Synchronisme probable	e Datation	Mobilier	N° minute
18 4.99 accoupation Invested cs of 3 fring red brefeative de de 500 fring red brefeative de 6 pg 497 500 rembél sable pérques de sol 3 fring red brefeative de 6 pg 497 450 469 166 17.77 18 18 501 rembél sable pérgène de conference de conference de boding from unex des pondre de conference de conference de boding from the conference de conference de boding from the sport de service de service de service de boding from the service de conference de conference de conference de boding from the service de boding from the service de conference de confere							US antérieure	Us Postérieure				
18 500 rentbal stable for the individue, mortification and stable before of fragments. 499 499 499 14 18 501 rentbal stable frequency for our access powders and stable frequency and stable frequency for the contract of the body. Access the profession of the contract of the body. Access the profession of the contract of the body. Access the profession of the body. Access the body. Access the profession of the body. Access the body. Acces	Dunkerque		18	499	occupation	niveau de sol ? limon calcaire et présence de mortier	497	500				54
18 501 rembia chatching but may exceed so profiles de pelaleme de calciane grandate de calciane calciane grandate de calciane calciane calciane calciane calciane calciane calciane calciane de calciane calci	Dunkerque		18	200	remblai	sable gris foncé verdâtre, présence de fragments de briques, mortier millimétrique	497, 499	469				54
18 502 rembles questiones granules are clear porches brunes. 198 501 197,177 18 503 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 504 478 501,177 18 504 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 505 469 504 18 505 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 506 504 504 18 505 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 505 504 505 504 18 505 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 505 504 505 504 18 505 rembles carbonidades granules are clear porches brunes. 505 505 505 505 18 506 rembles carbonidades granules are clear porches granules are clear porches. 505 505 505 505 505 18 507 rembles carbonidades granules are clear porches. 505 505 505 505 505 18 508 rembles carbonidades granules are clear porches. 505 505 505 505 505 18 509 rembles carbonidades granules are clear porches. 505 505 505 505 505 18 500 rembles carbonidades granules are clear porches. 505 505 505 505 505 505 18 500 rembles carbonidades granules are clear porches. 505 50	Dunkerque		18	501	remblai	sable gris brun avec des poches de sable beige, charbons de bois, rares granules de calcaire	502		73	14	Céramique, Faune	54
18 50.3 remblai cabuleties digile vert. del conditions de grandis 50.4 478 478 18 50.4 remblai challe homogère part force inclusions de calculations de ca	Dunkerque		18	502	remblai	sable hétérogène beige avec des poches brunes, quelques granules de calcaires. Base de couche peu précis, certainement bioturbé	198		77			54
18 504 remblai sable from reging restricting executivity regrantes 505 469 469 18 505 remblai sable from regin from regin from reging vert from the presence de thandons in schole presence de plusteurs 506 504 16 18 506 remblai sable late presence de plusteurs sacciones sableuses sableu	Dunkerque		18	503	remblai	sable gris beige avec des inclusions des granules calcaires, boulettes d'agile vert	504	478				54
18 505 rembla sable give favore for factore or charbons 506 504 18 506 rembla sable brund clark of korde presence de charbons 507 462,505 18 507 rembla sable brund clark of korde presence de charbons confinent scholares belge, aver la countrie scholare confinent scholares belge, aver la countrie scholare confinent scholares belge, aver la countrie scholares belge, aver la countrie scholares belge, a favore confinent scholares belge for trageners de favore confinent scholares belge for trageners de favore confinent scholares belge for trageners de favorence per la countrie scholares planes confinent scholares belge for trageners belge a favorence per la countrie scholares belge for trageners belge a favorence per la countrie scholares de favorence la countrie scholares planes belge a favorence per la countrie scholares planes belge a favorence per la countrie scholares planes belge a favorence per la countrie scholares charben favorence per la countrie scholares charben favorence per la countrie scholares belge a favorence per la countrie scholares charben favorence belge a favorence per la countrie scholares charben favorence per la countrie charben favorence per la countrie per la c	Dunkerque		18	504	remblai	sable homogène gris foncé, inclusions de charbons, tca, briques centimétrique, granules de calcaire	505	469				54
18 506 remblai concluses successives sublements and present on the fragments of the regiments of the regiment of the regiments of the regiments of the regiments of the regiment of the regiments of the reg	Dunkerque		18	505	remblai	sable gris vert foncé faible présence de charbons de bois et briques centimétrique	506	504				54
18 507 remblai centralidative, collective facilitàre de binques concless hydromorphes begge nouches hydromorphes begge couches hydromorphes begge avec de fines couches hydromorphes begge avec de fines couches hydromorphes have concless bridges and so a soble brun fonce, pré301 serve de so dy dation burrâte, faune 501 507 507 178-18 18 510 remblai sable brun fonce, pré301 serve de transcouches begge avec des briques jaune 511 452 512 178-18 18 511 remblai sable gris avec des briques jaune 513 452 514 178-18 18 512 remblai sable apris avec des briques jaune 513 452 514 178-18 18 514 remblai cable apris avec des bridues de remediation 452 514 479 479 18 515 remblai cable pring gris avec de terre cuite 518 518,580 17 18 517 remblai calcale minimetriques et cerre cuite 518,538 430,432 17 13 518 remblai de mortier et de charborns de bois; Présence de fairque que conclemique et de criminque et de criminque et de cr	Dunkerque		18	506	remblai	sable brun clair à foncé présence de plusieurs couches successives sableuses beige, avec la présence de charbons de bois, de fragments de briques centimétrique, coques, quelques bioturbations	507	462, 505				54
18 508 remblai sable brun foncé, pré 501 sence de tra a 501 507 178-18 18 509 fosse 509 462 178-18 18 511 remblai sable gris vert avec une présence importante de fosse 509 462 178-18 18 511 remblai sable gris vert avec une présence importante de fosse 452,460 512 178-18 18 512 remblai sable gris avec des briques jaune 513 452 514 514 18 513 remblai sable agris avec des briques jaune 513 479 514 78-18 18 514 remblai sable agris avec des briques jaune 513 479 479 78-18 18 515 remblai sable de régulation nour canalisation 454 479 479 78-18 13 516 remblai contemporaline, sable gris avec des policité de rerrecuite 518,538 430,432 14A 13 517 remblai remblai re	Dunkerque		18	507	remblai	sable gris beige fin, fragments de briques centimétrique, objet en fer, charbons de bois éparses, présence de fines couches hydromorphes beige à blanc	501, 508	506		16	Céramique, Faune	54
18 509 fosse 506 510 18 510 remblai sable gris vert avec une présence importante de la focuse de fraîence 509 462 17B-18 18 511 fosse 452,460 512 17B-18 18 513 remblai sable gris avec des briques jaune 511 457 17B-18 18 514 remblai sable de régulation pour canalisation 454 479 79B 18 515 remblai sable de régulation pour canalisation 454 479 17 18 515 remblai conrage à vert sable de régulation pour canalisation 454 479 17 18 516 remblai colarisation get cremitmiques et centrembriques charbinas et centrembriques charbinas de politiques et centrembriques charbinas et centrembriques charbinas de boulets de sable beige, traces 518,538 430,432 174 13 518 remblai lemitle de sable grossie beige mélé de fragment 555,538 517 17 13 519 remblai lemitle de charbons d	Dunkerque		18	208	remblai	sable brun foncé, pré501 sence de tca millimétrique, trace d'oxydation brunâtre, faune	501	207				54
18 510 remblai sable gris vert avec une présence importante de 150 de 65 de	Dunkerque		18	509		fosse	909	510				
18 511 fosse 452,460 512 18 512 remblai sable gris avec des briques jaune 511 457 18 513 fosse 452 514 18 514 remblai sable-argileux beige avec des boulettes d'argile 513 18 514 remblai sable-argileux beige avec des boulettes d'argile 513 18 515 remblai sable de régulation pour canalisation 454 479 13 516 remblai millimétriques, petits nodules de terre cuite 539 518,580 17 13 517 remblai millimétriques et centimétriques, charbons de bois. Présence de de métal et de charbons de bois. Présence de métal et de charbons de bois. Présence de métal et de céramique 518,538 517 14A 13 518 remblai lentille de sable grossier beige mété de fragment de céramique 535,538 517 17 13 519 remblai lentille de sable prons griser beigene avec recramique 17 13 519 remblai lentille de mortie	Dunkerque		18	510	remblai	sable gris vert avec une présence importante de briques et faïence	509	462		178-18	Céramique	54
18 512 remblai sable gris avec des briques jaune 511 457 514 18 513 fosse 452 514 514 7 514 514 7 514 7 514 7 8 8 9 8 <t< td=""><td>Dunkerque</td><td></td><td>18</td><td>511</td><td></td><td>fosse</td><td>452, 460</td><td>512</td><td></td><td></td><td></td><td>53</td></t<>	Dunkerque		18	511		fosse	452, 460	512				53
18513fosse45251418514remblaisablo-argileux beige avec des boulettes d'argille513A7918515remblaisable de régulation pour canalisation contemporaine, sable gris blanc Sable brun gris, petits nodules de terre cuite45447913516remblaiSable brun gris, petits nodules de terre cuite diffus, calcaire millimétriques charbons de bois. Présence de céramique518,538430,4321713518remblailentille de sable grossier beige mêlé de fragment de mortier. Présence de mêtal et de céramique chandons de boulettes d'argille verte. Traces de chandons de de propriement d'argille d'argille verte. Traces de chandons de de pour tier.517,41017	Dunkerque		18	512	remblai	sable gris avec des briques jaune	511	457				53
18514remblaisable de régulation pour canalisation contemporaline, sable de régulation pour canalisation45447918515remblaiSable brun gris, petts nodues de terre cuite millimétriques et centimétriques et centimétriques de certainé prical sable beige, traces539518,5801713517remblaiCérramique de mortier et de charbons de bois. Présence de céramique518,538430,43214A13518remblailentille de sable grossier beige mêlé de fragment de mortier. Présence de métal et de céramique charbons de boulettes d'argile verte. Traces de517,41017	Dunkerque		18	513		fosse	452	514				53
18 515 remblai contemporaine, sable gris blanc contemporaine, sable gris blanc contemporaine, sable gris blanc contemporaine, sable gris blanc 454 479 13 516 remblai Remblai contemporaine, sable gris blanc 518,580 518,580 17 13 517 remblai ceramique sable gris avec lentilles de sable beige, traces de chamique 518,538 430,432 14A 13 518 remblai ceramique sable gris sombre hétériogène avec 535,538 517 17 13 519 remblai chamiques combre hétériogène avec sable brung gris sombre hétériogène avec 517,410 17	Dunkerque		18	514	remblai	sablo-argileux beige avec des boulettes d'argile orange à vert	513					53
Sable brun gris, petits nodules de terre cuite millimétriques et centimétriques. Sable gris avec lentilles de sable beige, traces Sable gris avec lentilles de sable beige, traces de mortier et de charbons de bois. Présence de céramique 13 517 remblai de mortier et de charbons de bois. Présence de métal et de céramique Sable brun gris sombre hétériogène avec Sable brun gris sombre hétériogène avec Sable brun gris sombre hétériogène avec Céramique Sable brun gris sombre hétériogène avec I 3 519 remblai inclusions de boulettes d'argile verte. Traces de charbons de pour de mortier de créramique de charbons de pour de charbons	Dunkerque		18	515	remblai	sable de régulation pour canalisation contemporaine, sable gris blanc	454	479				54
Sable gris avec lentilles de sable beige, traces de mortier et de charbons de bois. Présence de céramique lentille de sable grossier beige mêlé de fragment de mortier. Présence de métal et de céramique sable brun gris sombre hétérogène avec lincusions de boulettes d'argile verte. Traces de charbons de pour de charbons de charbons de charbons de pour de charbons de cha	Dunkerque		13	516	remblai		539	518, 580		17	Céramique, Faune, TCA	42, 43
13 518 remblai lentille de sable grossier beige mêlé de fragment de mortier. Présence de métal et de céramique Sable brun gris sombre hétérogène avec la 519 remblai inclusions de boulettes d'argile verte. Traces de charbons de boulettes de mortier charbons de boulettes de mortier la 517,410 la 51	Dunkerque		13	517	remblai	Sable gris avec lentilles de sable beige, traces de mortier et de charbons de bois. Présence de céramique	518, 538	430, 432		14A	Céramique	43, 45
Sable brun gris sombre hétérogène avec 13 519 remblai inclusions de boulettes d'argile verte. Traces de 517, 410 17 charbons de bois et de mortier	Dunkerque		13	518	remblai	lentille de sable grossier beige mêlé de fragment de mortier. Présence de métal et de céramique	535, 538	517		17	Céramique, Verre	43,45
	Dunkerque		13	519	remblai	Sable brun gris sombre hétérogène avec inclusions de boulettes d'argile verte. Traces de charbons de bois et de mortier		517, 410		17	Céramique, Terre cuite	39

Commune	Tranchée	Sondage	Sn _N	Type	Description	Relation stratigraphique	tigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		13	520	construction	Lit de pose en mortier gris d'un sol dallé en briques (module 24x11, disparu)	521						42
Dunkerque		13	521	construction	mur orienté nne/sso avec petit refend vers l'est englobant un petit foyerbriques orangés et jaunes formant un angle vers le sud-est. Le lit de pose 520 remonte sur les briques		520, 424		522, 523, 524			42
Dunkerque		13	522	construction	mur orienté nne/sso avec petit refend vers l'ouest. briques orangés et jaunes. Faible placage de chaux sur la partie externe		424		521, 523, 524			42
Dunkerque		13	523	construction	mur orienté nne/sso dans le prolongement de 521 et 522		430		521, 522, 524			42
Dunkerque		13	524	construction	ensemble de maçonnerie très abimée orientée globalement est/ouest.Retour orthogonale de 521/522/523?	539	424		521, 522, 523, 432			42, 43, 44
Dunkerque	2		525	construction	petite maconnerie posée dans l'écartement de 0,22 cm entre fondation 104 et 526							
Dunkerque	2		526	construction	fondation composé de briques jaunes et orangé et de fragments, pas de liant entre les briques		528		527			49
Dunkerque	2		527	construction	fondation perpendiculaire à 526, composé de moitié de briques jaunes				526			
Dunkerque	2		528	remblai	sable brun foncé très fin, présence de charbons de bois millimétrique, tca, et mortier centimétrique, tessons vernissés, objets ferreux, faune	526	221, 105			138-15	Céramique, Faune	49
Dunkerque	2		529		Fosse	528	530					49
Dunkerque	2		530	remblai	niveau de gravats, sable blanc mortier calcaire centimétrique, fragments de briques et tuiles, tessons, objet ferreux, verre, enduit blanc peint?	529	163, 221			17?	Céramique	49
Dunkerque	2		531	occupation	dallage en brique		163		532, 533, 534, 110, 492, 324, 107, 105, 106, 164	15d-16c		
Dunkerque	2		532	construction	Mur pignon est de l'ensemble bâti				533, 534, 110, 109, 108, 104, 164, 106, 492, 324	15d-16c		
Dunkerque	2		533	construction	Continuité du mur 106			106	531, 532, 534, 110, 492, 324, 107, 105, 164, 104, 108, 109	15d-16c		
Dunkerque	2		534	construction	Maçonnerie sud de l'ensemble bâti de la tranchée 2				531, 532, 533, 109, 108, 104, 164, 106, 110, 492, 324, 107, 105	15d-16c		
Dunkerque		13	535	occupation	sable induré brun gris avec de sable avec des litages d'oxydation rouille, oxyde de fer, charbons éparses	539	518, 538				Métal	42, 43, 45

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Туре	Description	Relation stra	Relation stratigraphique Éq	Équivalence Sy pr	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		13	536	remblai ?	sable brun gris avec quelques lentilles de sable vert, sable chauffé ocre, oxyde de fer, charbons ardoises pilées fragmentation importante	539	538			17A	Céramique, Faune, Métal	39, 42, 45
Dunkerque		13	537	remblai	niveau composé d'oxydation de fer couleur rouille, charbons, gravier de calcaire millimétrique	541, 542	423			17A	Céramique	45
Dunkerque		13	538	remblai	sable gris moyen avec des boulettes d'argile vert, granules de calcaire, tca millimétrique, charbons	535, 536	517					45
Dunkerque		13	539	remblai?	sable fin beige avec des inclusions de sable brun, coques, rares fragments de charbons millimétrique éparses		516, 535, 536			138-14	Céramique, Faune	43
Dunkerque		13	540	construction	fondation qui chapotte l'ensemble de fondation 420/421/422	421						43
Dunkerque		13	541	remblai	sable gris vert avec de nombreuses trace d'oxydation de fer couleur rouille, nodules de calcaire millimétrique, rares charbons de bois	428, 430	423, 537, 542					45
Dunkerque		13	542	remblai	sable gris beige inclusions sable beige, tca, charbons	541	423, 537					45
Dunkerque		13	543		Tranchée d'installation d'une canalisation en céramique grésé de gros diamètre	423, 427, 407	544	589	68			45
Dunkerque		13	544	construction	sable beige d'installation tuyau en grès contemporain	423, 407		59	590, 419			45
Dunkerque		12	545	remblai	sable gris clair à blanc, fragments de coques millimétrique, oxydé	415	546					41
Dunkerque		12	546	occupation	sable gris foncé à verdâtre, oxydation de fer éparses, tca millimétrique	545	431					41
Dunkerque		12	547	remblai	sable gris beige (nivellement?)	431,402	552, 553, 550					41
Dunkerque		12	548	remblai	sable gris foncé avec granules de calcaires millimétrique, charbons de bois		549				Céramique, Terre cuite	
Dunkerque		12	549	occupation	pavage composé de briques jaune		431	61 41 40 40	618, 403, 401, 418, 404, 416, 402, 417, 411, 405			41
Dunkerque		12	550		Tranchée d'épierrement du mur 405	414, 547	551	412	.2			41
Dunkerque		12	551	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable gris foncé à brun, oxydé	550	553	413	က			41
Dunkerque		12	552	remblai	sablo-argileux gris clair avec des inclusions de de boulettes dargile gris vert oxydé, traces d'oxydation de fer couleur rouile	547	553					41
Dunkerque		12	553	remblai	sable gris clair compact avec des inclusions de sable blanc oxydé, d'argile vert à beige clair, oxydation couleur rouille	414, 547, 551, 552	554, 562					41
Dunkerque		12	554	remblai	sable brun à gris noir, avec des inclusions de sable blanc, présence de granule de calcaires, tca, boulettes d'argile beige tous millimétrique, bloc de silex, fragments de tca	553	555, 568	562	25			

	lranchee o	Sondage	20 2	Type	Description	Relation stra	Relation stratigraphique	Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque	1	12	555	remblai	sable gris clair avec des inclusions de sable beige, présence de nodules de calcaire centimétrique	554						
Dunkerque	1	12	556		Fosse	552, 553, 554, 555	557, 558					
Dunkerque	1	12	557	remblai	couche hétérogène mélange de sable gris avec des boulettes d'argile beige, rares charbons de bois, et quelques granules de calcaires	558, 556	663					
Dunkerque	1	12	558	remblai	sable gris moyen avec des boulettes d'argile beige, charbons de bois, tca millimétrique	556	557, 559, 663					
Dunkerque	1	12	559	remblai	sable hétérogène gris orangé avec quelques inclusions de nodules de calcaire	557, 558	663					
Dunkerque		12	260	remblai	sable gris moyen avec des inclusions d'oxydation couleur rouille en liseraie	414, 553	561					41
Dunkerque	1	12	561	remblai	sable fin gris clair avec des inclusions de sable blanc, présence de manganèse	553, 560	562					41
Dunkerque	1	12	562	remblai	sable brun foncé forte concentration d'oxydation couleur rouille, tca et galet	414, 553, 561, 577, 595, 600	563, 578, 581, 596, 611, 612		554			39, 41
Dunkerque	1	12	563	remblai	sable gris vert avec des boulettes d'argile vert, rares mortier mllimétrique	562	564					41
Dunkerque	1	12	564	remblai	sable gris à gris foncé avec des boulettes d'argile vert, charbons de bois, fragments de tca, rares granules de calcaire	563	565, 566					41
Dunkerque	1	12	265	remblai	sable gris vert avec des boulettes d'argile beige vert, rares mortier mllimétrique	564	999					41
Dunkerque	1	12	999	remblai	sable brun foncé, mortier centimétrique et millimétrique, charbons de bois	564, 565	292					41
Dunkerque	1	12	267	occupation	Pavage en briques jaunes	563, 566, 579	603, 664, 569	26, 215				41
Dunkerque	1	12	568	remblai	sable brun homogène avec des inclusions de boulettes d'argile éparses, nodules de calcaire, charbons de bois millimétrique, tca centimétrique	664	603			19-20	Céramique	41
Dunkerque	1	12	569		tranchée de réseaux contemporain (triple réseau de fins fils de cuivre placé dans des tubes de plomb)	295	570					41
Dunkerque	1	12	570	remblai	sable argileux brun hétérogène, fragments de briques, tca, calcaire,	569	603					41
Dunkerque	1	12	571	remblai	sable brun comportant des blocs de briques, verre, enduit, mortier, faune, tuyau de pipe, objet ferreuxCollage céramique avec 620 (pb de mise en sac?)	573, 621	574, 572			16B	Céramique, Faune, Terre cuite, Verre	39, 41
Dunkerque	1	12	572	occupation	pavage en blocs de grès calibrés	571	574					39, 41
Dunkerque	1	12	573	construction	fondation en briques jaunes liés par un mortier gris clair sableux avec du gravier de calcaire, dans le prolongement de la fondation 404		571		621			41
Dunkerque	1	12	574	remblai	niveau de recharge composé de fragments de tuiles mortier friable	571, 573, 588, 572	575, 576					39, 41

Dunkerque 12 575 remblai Sable fing gristés clair avec des inclusions de bable 574 575 594 575 594 575 595 594 595 594 595 594 595 595 594 595	Relation stratigraphique Équivalence	Synchronisme Datation Mobilier probable	N° minute
12 575 rembálat 2. Sable fing girst és clair avec des inclusions de sable 574 576 12 576 rembálat 3. Sable girs clair avec des inclusions de boulietes 410,578, 593,594,414,577. 414,577,573,594,414,577. 12 577 rembála 1. Central de peige relat avec des inclusions de section 414,576,554,595,595. 552,578,578,578,578,578,578,578,578,578,578	érieure		
12 576 remblai sable gris clair avec des incluions de boulletes 574, 575, 593, 594, 414, 577, 1414, 577, 593, 594, 595, 594, 595 12 578 remblai reltement moins de bloc dragile cru, couleur 593 562, 578, 595 594, 594, 594, 594, 594, 594, 594, 594,	574		41
temblai charavé reservinle à 163 mais comporte 593 (62, 578, 578, 594, 595) 12 578 remblai sable blanc, présence de notules de calcinité 12 578 remblai sable blanc, présence de notules de calcinité 12 579 remblai sable blanc, présence de notules de calcinité 13 580 remblai charave de sinchision de sable 6 570, 578 (63, 589, 567, 580, 580, 580, 580, 580, 580, 580, 580	574, 575, 410, 588		39, 41
12 578 remblai sable girs à brun foncé, avec des inclusions de la facture d'anchoirs de bols, t.c.a. mortier millimétrique et couleus de calcaire. 12 579 remblai sable blanc, présence de nodules de calcaire. 13 580 remblai sable blanc, présence de nodules de 550, 578, 603, 589, 603, 589, 138 formaté, inclusion de sable propriet sable brun à gris foncé avec des inclusion de sable de calcaire tra, 652, 567, 578, 581 fagnements de coques, charbons diffus mortier. 12 581 remblai sable brun à gris foncé avec des inclusion de calcaire tra, 562 578, 582 danger sable brun à gris foncé avec des inclusion de toulettes de nacidare fra, 562 578, 582 danger sable brun gris avec des inclusion de boulettes de nacidare fra, 562 578, 582 danger sable brun gris avec des poches de sable mun lentille. 13 584 remblai de brun gris avec des lordines de calcaire. 13 585 remblai sable bigg avec des sable brun, lentille sable prun gris calcaire centimétriques, quelques sable brun gris calcaire centimétriques. 13 586 remblai sable bigg avec des sable brun, lentille sable calcaire sable migras de calcaire sable fra centimétriques, quelques sable fruit ges de sable gris foncé, alcaires centimétriques, quelques sable fruit ges de sable gris verc des poches de sable gris verc des fortiers centimétriques, charbons sable brun gris data de tra centimétriques, charbons sable brun que de tra de tra centimétriques, charbons sable brun avec des poches de sable gris verc des sable gris verc des fortiers (charbons sable brun avec des poches de sable gris verc des sable gris verc des poches de sable gris sable dris de tra centimétriques, charbons sable brun avec	414, 576, 593	163 fin 17 - début 18	39, 41
12 579 remblai sablo-argileux gris orangé, inclusion de sable calcalare sparses de calcalare sur control caracter de pois et granules de 582 578, 567 567, 578, 603, 589, 138, 138, 144, 144, 144, 144, 144, 144, 144, 14	562, 581	Faune, Terre cuite	39, 41
13 580 remblai sable gris clair avec des gros nodules de mortier, 432, 516 428 12 581 remblai sable beige, présence de nodules de calcaire tra, 562 578, 582 12 582 remblai sable beige, présence de nodules de calcaire tra, 642 578, 582 13 583 remblai d'argile beige, quedues nodules de calcaire, 678, 581 579 13 584 remblai de mortier beige, quedues sobale exable, nodules de sable nodules de calcaire, 678, 581 579 13 585 remblai de mortier beige, quedues de sable brun, lentille 13 584 remblai de mortier beige, quedues de sable brun, lentille 68 584 589 13 586 remblai sable bring exac des portes de sable brun, lentille 68 586 584 13 588 remblai gris foncé, calcaires centimétriques, tra, 68 586 584 13 589 remblai sable bring savec des portes de sable brun, lentille 68 586 584 13 589 construction Maconnerie 69 589 exable brun, lentille 586 580, 602, 603, 603, 603, 603, 603, 603, 603, 603	570, 578, 582		39, 41
12 581 rembiai sable brun à gris foncé avec des inclusion de chalcule de calcaire to, chabonato de bois millimétrique et centimétrique. 12 582 rembiai ablo-argileux gris orangé inclusion de boulettes chabonators de bois millimétrique et calcaire, d'argile beige, quelques soudiles de calcaire, 578, 581 579 579 583 rembiai d'argile beige, quelques éclats de briques sable noulles ablo-argileux gris force, calcaires centimétrique, ta., 584 rembiai de sable gris fonce, calcaires centimétrique, ta., 585 rembiai de sable gris fonce, calcaires centimétrique, calcaires centimétrique et calcaires centimétriques, quelques calcaires et calcaires centimétriques, calcaires et calcaire	432, 516	524	43, 44, 46
sable-argileux gris orangé inclusion de boulettes d'argile beige, quelques nodules de calcaire, charbons de bois sable bring pris avec des lentilles de sable, nodules de calcaire de mortier beige, quelques éclats de briques de sable bring pris avec des proches de sable prun, lentille sable bring pris fonce, calcaires entimétrique, tca, sable bring gris fonce, calcaires entimétriques de sable gris fonce, calcaires entimétriques, quelques sable bring gris fonce, calcaires entimétriques, quelques caraic centre criaic centrimétrique, tca millimétriques quelques charbons éparses charbons éparses charbons éparses charbons éparses charbons et a sable gris avec des lentilles de sable gris vert, tca sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et tca centimétriques, charbons et gros produis de craie et tca centimétriques, charbons et accide et can et calcaire et can centimétriques, charbons et accide et can et c	562		39, 41
sable brun gris avec des lentilles de sable, nodules de mortier beige, quelques éclats de briques jaunes, calcaire millimétrique, toa, sable brun gris calcaire centimétrique, toa, coquillage et un peu de fer centimétrique, toa, nodules de craie centimétrique, quelques centimétrique, quelques centimétrique, cantimétrique, charbons éparses charbons éparses centimétrique, charbons éparses centimétrique éparses, charbons éparses sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et toa centimétriques, charbons éparses construction Maconnerie Grande tranchée de pose de canalisation (évacuation d'eaux usées) en terre cuite grésée (603, 602, 603, 603, 603, 603, 603, 603, 603, 603	ttes 578, 581		39, 41
13 584 remblai de sable gris foncé, calcaires centimétrique, tca, coquilidage et un peu de fer centimétrique to de sable gris foncé, calcaires centimétrique sable lum gris clair avec des poches de sable craie centimétrique, tca millimétriques, quelques charbons éparses charbons éparses charbons éparses sable gris avec des lentilles de sable gris vert, tca centimétrique éparses, charbons éparses sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et tca centimétriques, charbons éparses sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et tca centimétriques, charbons éparses ablance franchée de pose de canalisation d'aconnerie Grande tranchée de pose de canalisation Grande tranchée de pose de canalisation avec des nodules de calcaire sable brun avec des nodules de calcaire cantimétrique, blocs de briques, TCA, charbons sable brun avec des nodules de calcaire sable brun avec des nodules de calcaire cantimétrique, blocs de briques, TCA, charbons sable brun avec des nodules de calcaire cantimétrique, blocs de briques, TCA, charbons capting sable brun avec des nodules de calcaire cantimétrique, blocs de briques, TCA, charbons capting sable brun avec des nodules de calcaire canting sable brun	425		46
sable brun gris clair avec des poches de sable gris foncé, litages de sable blanc, nodules de craie centimétrique, tra millimétriques, quelques charbons éparses charbons éparses sable gris vert, tra sable gris avec des lentilles de sable gris vert, tra sable gris avec des lentilles de sable gris vert, tra sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et tra centimétriques, charbons éparses sable un peu argileux brun foncé avec des gros nodules de craie et tra centimétriques, charbons éparses sonstruction Maconnerie Grande tranchée de pose de canalisation (évacuation d'eaux usées) en terre cuite grésée 579, 596 603 marron marron centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 589 602, 603 centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 596, 602 592 cablo arciliany gris brun avec des infances arciliany gris brun avec des ilhaces arciliany gris brun avec des libraces arciliany gris brun avec des logicus verticales et fond plat.	e 585		46
13 586 remblai sable gris avec des lentilles de sable gris vert, tca centimétrique éparses, charbons éparses 587 585 585 12 588 construction Maconnerie de canalisation 6	586 584		46
13 587 remblai nodules de craie et toa centimétriques, charbons éparses 12 588 construction Maconnerie Grande tranchée de pose de canalisation Grande tranchée de pose de produce de pose de pose de pose de pose de pos	ert, tca 587		46
12 588 construction Maconnerie 574,576 12 589 Grande tranchée de pose de canalisation (évacuation d'eaux usées) en terre cuite grésée 579,596 590,602, 603 12 590 remblai sable brun avec des nodules de calcaire centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 589 602,603 12 591 Fosse à parois verticales et fond plat. 596,602 592	SI		46
12 589 Grande tranchée de pose de canalisation (évacuation d'eaux usées) en terre cuite grésée 579, 596 603 marron 12 590 remblai sable brun avec des nodules de calcaire centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 589 602, 603 centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 596, 602 592 cablo arcillary gris brun avec des fond plat.	574, 576		39
12 590 remblai sable brun avec des nodules de calcaire 589 602, 603 centimétrique, blocs de briques, TCA, charbons 589 602, 603 Fosse à parois verticales et fond plat. 596, 602 592 cable arcillats oris brun avec des libraces arcillats	579, 596	543	39
12 591 Fosse à parois verticales et fond plat. 596, 602 cahlo arcilleux eris brun avec des litrose arcilleux	589 602, 603	Monnaie	39
cablo argilany gris hrin aver des litages argilany	596, 602		39
Dunkerque 12 592 remblai beige, quelques blocsde grès, nodules de craie 591 603 centimétrique	591		39

Commune	Tranchée	Sondage	N° US	Type	Description	Relation stratigraphique		Équivalence Synchron probable	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		12	593	remblai	sablo-argileux beige à jaune clair, rares granules de calcaire millimétrique, quelques charbons	929	577, 594					39
Dunkerque		12	594	remblai	sable beige avec des inclusion de poches d'argile vert, rares nodules de calcaire, présence de poches de sable gris clair	576, 577, 593	595, 600					39
Dunkerque		12	262	remblai	sable beige avec quelques poches de sable brun compact	577, 594, 600	562, 611					39
Dunkerque		12	596	remblai	sable gris brun avec de nombreuses inclusions de graviers de calcaire, charbons, tca, fragments de calcaire centimétique	562, 612, 613	602, 603, 591					39
Dunkerque		12	265	occupation	sable gris brun homogène, quelques charbons éparses	409	598					39
Dunkerque		12	298	occupation	sable beige orangé avec des inclusions de sable blanc, localisé au niveau de la voirie 409-407	408, 597, 409, 618	594, 599, 601, 616					39
Dunkerque		12	599	occupation	sable brun homogène avec des inclusions de poches de sable brun foncé, niveau horizontal dont l'épaisseur varie entre 1 et 2 cm	576, 598, 618	594					39
Dunkerque		12	009	remblai	chamaré, argile beige orangé compact	594	562, 595, 609, 611					39
Dunkerque		12	601	remblai	chamaré, argile beige orange foncé	598	594, 600, 609					39
Dunkerque		12	602	occupation	niveau de calcaire comportant quelques fragments de briques	590, 596	603					39
Dunkerque		12	603	terre végétale	sable argileux brun , briques, rares charbons de bois, calcaire, galets	555, 557, 558, 559, 568, 570, 579, 590, 602, 596, 615, 567	604, 605	663, 24	24	20		39
Dunkerque		12	604	occupation	niveau de calcaire comportant quelques fragments de briques	603	905					39
Dunkerque		12	909	construction	argile beige orangé	604						39
Dunkerque		12	909	occupation	Caniveau créé par la réunion des deux points bas de la voirie 407 et du trottoir 409	427	408, 607	407, 4	407, 409, 406			39
Dunkerque		12	209	remblai	sable gris foncé fortement oxydé, présence de fragments de briques	909						
Dunkerque		12	809	remblai	sable gris clair oxydé homogène	209	598					
Dunkerque		12	609	remblai	sable gris vert avec des galets petits et moyen, tca, charbons de bois, boulettes d'argile beige	600, 601, 617	610, 611					39
Dunkerque		12	610	construction?	niveau de recharge ? composé de sable gris beige avec de nombreux nodules de calcaire centimétrique, tca, briques centimétrique	609	611, 613					39
Dunkerque		12	611	remblai	sable gris brun avec des inclusions de sable beige, nodules de calcaire éparses, rares charbons, quelques fragments de tca	562, 595, 600, 609, 610	612, 613					39

		0	3	2					probable			minute
						US antérieure	Us Postérieure					
Dunkerque		12	612	occupation	sable beige avec de inclusions de sable blanc oxydé, présence de moules et huîtres	562, 611	596, 613					39
Dunkerque		12	613	remblai	sable gris beige compact, charbons de bois, nodules de calcaire éparses, tca	609, 610, 611, 612	596, 603, 663, 614					39
Dunkerque		12	614		Trou de poteau ?	601, 609, 610, 613	615					39
Dunkerque		12	615	remblai	sable brun avec des inclusions de nodules de calcaire, charbons de bois éparses	614	603					39
Dunkerque		12	616		Fosse à parois verticales et fond plat	601	617					39
Dunkerque		12	617	remblai	sable fin beige ocre homogène quelques boulettes d'argile vert éparses	616	609					39
Dunkerque		12	618	construction	mur fondation dans le prolongement de la fondation 403		598, 599, 410		409, 403, 404, 401, 418, 416, 402, 417, 549, 411, 405			39
Dunkerque		12	619	construction	niveau de mortier							39
Dunkerque		12	620	construction	niveau sable de préparation pavage 621.Collage céramique avec 571 (pb de mise en sac ?)		621			16B	Céramique, Faune, Terre cuite, TCA	
Dunkerque		12	621	occupation	pavage en briques jaunes et oranges	620	571		588, 573			39, 41
Dunkerque		e	622	construction	Tranchée de fondation du mur 143	142, 144, 145	143					-
Dunkerque		2	623		Fosse	129	128					7
Dunkerque	co		624		Fosse	198	70	55				10
Dunkerque	3		625		Fosse	198, 44	65	45				11
Dunkerque	3		979		Trou de poteau ?	198	64	44				11
Dunkerque	8		627	remblai	Sable brun hétérogène compact avec couche de sable gris clair, nodules de charbons de bois en faible quantité, faune, céramique	628	49					12
Dunkerque	3		628		Fosse	198	627	69				12
Dunkerque	3		629	remblai	Sable gris homogène	630	48	89				13
Dunkerque	3		630		Fossé? avec profil en «V»	198	629					13
Dunkerque	m		631	remblai	Sable gris marbré de passées de sable blanc jaunâtre. Abandon du site antérieur?	48	632, 633					13
Dunkerque	æ		632	occupation / construction	Sable blanc jaunâtre très fin et plus ou moins homogène. Cblt final des pieux béton qui soutenaient les caves de l'école	631	633					13
Dunkerque	æ		633	remblai ?	Sable brun sombre avec galets et fragments de TCA.Préparation des sols de fond de cave de l'école?	631, 632						13
Dunkerque		9	634	construction	Niveau jaune de mortier concassé homogène	635	21					14
Dunkerque		9	635	remblai	Sable gris homogène avec grande quantité de coquilles marines	989	21, 634					14
Dunkerque		9	989	remblai	Niveau hétérogène de sable jaune et gris, boulettes d'argile brune	637	21, 635					14

Commune	Tranchée (Sondage	N° US	Type	Description	Relation stra	Relation stratigraphique	Équivalence Synchronisme probable	ne Datation	Mobilier	N° minute
						US antérieure	Us Postérieure				
Dunkerque		9	637	remblai	Sable homogène gris avec quelques boulettes d'argile brune	638	636				14
Dunkerque		9	638	remblai	Niveau très hétérogène de gravats de briques	639	637				14
Dunkerque		9 9	639	remblai	Niveau brun hétérogène	640	638				14
Dunkerque		9 9	640	remblai	sable brun homogène	641	639				14
Dunkerque		9 9	641	terrain naturel	sable gris vert. Apparition de l'eau		640	658			14
Dunkerque		4	642	occupation?	vaste dépression ? liée à la construction des bâtiments carrelées et du trottoir 110	316	164, 165				16, 17, 18
Dunkerque		7	643	remblai	Épaisse couche de remblai de gravats. Comblement final du canal de Furnes	644					15
Dunkerque		7	644	abandon / occupation ?	Niveau de limon argilo-sableux hydromorphe. Comblement d'utilisation et/ou d'abandon du canal de Furnes (niveau progressif d'envasement)		643		178	Céramique, Faune, Terre cuite, Verre, TCA, Bois, Cuir	15
Dunkerque	2		645	remblai	liseré organique au sommet de 646	646	283				22
Dunkerque	2	•	646	remblai	Sable gris sombre avec inclusions d'argile bariolée verte et rouille	103	645	101			22
Dunkerque		8	647	occupation/ construction	Large fondation. Berge ouest du canal de Furnes		240, 223	252			23
Dunkerque		6	648	remblai	Ressemble fortement à 266. sable hétérogène gris avec des inclusion de sable blanc, quelques blocs de pierre, granules de calcaire, nodules de TCA épars	267	265				56
Dunkerque		6	649	abandon / destruction ?	Fosse ou tranchée de pillage du (des) mur(s) 223	265, 266	268, 273				56
Dunkerque		9 6	650		grande fosse irrégulière	266	265				26
Dunkerque) 6	651		Fosse	648	263				26
Dunkerque	2115	9 6	652		Fosse	304, 327	298, 296				30
Dunkerque) 6	653		Fosse	327	304				30
Dunkerque		9 6	654		Fosse	655	302				30
Dunkerque		9 6	655	remblai	niveau sableux	315	654, 656				30
Dunkerque) 6	929			314,655	313				30
Dunkerque		10 6	657		Fosse	356, 358	355				33
Dunkerque		14, 15, 2	658	terrain naturel	Sable verdâtre homogène, chargé en coques marines (niveau d'estran marin actif coquillier). Ce niveau est plus épais en sondage 2 (environ 2,00 m) mais le mètre cinquante inférieur est plus compact et moins chargé en coquilles marines	659, 662	198	641			8, 36, 37
Dunkerque		14, 2	629	terrain naturel	Niveau hétérogène mélange de poches d'argile multicolores (verte, grise, bleutée) quelques poches tourbeuses	099	658				8, 36
Dunkerque		14,15 6	099	terrain naturel	Niveau de tourbe brun foncé à noir peu végétalisé	661	659, 662				36,37
Dunkerque		14,15 (661	terrain naturel	Argile litée gris bleue. Présence résiduelle de fragments de coques et patelles		099				36, 37

Commune Tranchée Sondage N° US Type	Tranchée	Sondage	Sn .N	Туре	Description	Relation stratigraphique Équivalence Synchronisme Datation probable	que Équivalence	Synchronisme probable	Datation	Mobilier	N° minute
						US Us antérieure Postérieure	eure				
Dunkerque		15	662	terrain naturel	terrain naturel Niveau de sable roux	999 099					37
Dunkerque		12	663		ternaire supportant l'enrobé bitume dans la cour arrière de l'ancien Bâtiment des Affaires Maritimes	568, 570, 613, 567		24, 603			39, 41
Dunkerque		12	664			267 568					41
Dunkerque		13	999	remblai	remblai hétérogène avec cassons de briques	426					46
Dunkerque		18	999		fosse	466, 467, 469, 503, 462 504					

Identifiant	Туре	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	contenant
158347_133_18_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	-	15	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Contemporaine	Bac 400*300*175	11
158347_133_45_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements		95	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_49_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	29	385	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_55_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	10	100	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_58_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	П	20	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_60_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	2	15	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_63_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	5	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_66_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	20	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_68_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	9	20	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_69_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	17	155	Stable		avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	11
158347_133_70_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	5	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_103_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	7	220	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_114_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	5	165	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_152_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	cc	70	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_153_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	75	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_163_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	П	25	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_167_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	П	15	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_173_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	2	25	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_208_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	7	45	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_208_2	133 - Faune (non travaillé)	coquillages	2	96	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_238_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	2	15	Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_244_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	35	Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_250_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	20	Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_365_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	4	85	Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_381_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	2	120	Stable		avril-mai 2017	YB 27		Bac 400*300*175	11
158347_133_388_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	3	20	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	11
158347_133_434_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	20	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	11
158347_133_497_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	3	220	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_501_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	2	35	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	12
158347_133_507_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	40	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_516_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	1	135	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_528_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	4	155	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	12
158347_133_536_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	7	155	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_539_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	3	150	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	12
158347_133_571_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	18	620	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_578_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	9	255	Stable		avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	12
158347_133_620_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	7	340	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_644_1	133 - Faune (non travaillé)	ossements	34	745	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_133_644_2	133 - Faune (non travaillé)	coquillages	6	10	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	12
158347_122_55_1	122 - Lapidaire	grès taillé	1	06	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	15

Identifiant	Туре	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
158347_122_578_1	122 - Lapidaire	grès taillé		100	Stable		avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	15
158347_111_0_1	111 - Métal non ferreux	fils indéterminés en alliage cuivreux	indéterminé	50	Critique		avril-mai 2017			Boîte hermétique	14
158347_111_103_1	111 - Métal non ferreux	tige en alliage cuivreux	1	2	Instable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Boîte hermétique	14
158347_111_535_1	111 - Métal non ferreux	anneau en alliage cuivreux	1	5	Instable		avril-mai 2017	AP 303		Boîte hermétique	14
158347_111_536_1	111 - Métal non ferreux	fragment indéterminé en alliage cuivreux	1	5	Instable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	14
158347_111_536_2	111 - Métal non ferreux	agrafe en alliage cuivreux	1	10	Instable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	14
158347_113_431_1	113 - Monétaire	monnaie	1	10	Instable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	14
158347_113_590_1	113 - Monétaire	monnaie	-	10	Instable		avril-mai 2017	AP 303		Boîte hermétique	14
158347_112_644_1	112 - Métal ferreux	scories	m	810	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_620_1	112 - Métal ferreux	objets divers	5	75	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_578_1	112 - Métal ferreux	gros clou	П	85	Stable		avrilmai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	13
158347_112_571_1	112 - Métal ferreux	objets divers	7	490	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_548_1	112 - Métal ferreux	objets divers	2	45	Stable		avrilmai 2017	AP 303	Indéterminé (e)	Bac 400*300*175	13
158347_112_541_1	112 - Métal ferreux	objets divers	2	20	Stable		avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	13
158347_112_539_1	112 - Métal ferreux	clou	1	25	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_536_1	112 - Métal ferreux	clous	5	80	Stable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_530_1	112 - Métal ferreux	objets divers	4	220	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_528_1	112 - Métal ferreux	objets divers	6	645	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_518_1	112 - Métal ferreux	clous	4	110	Stable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
$158347_112_507_1$	112 - Métal ferreux	clous	2	25	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_497_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux	1	15	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_468_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux		10	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_464_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux		30	Stable		avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	13
158347_112_462_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux		20	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_425_1	112 - Métal ferreux	gros clous	က	315	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_423_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux		15	Stable		avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	13
158347_112_388_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux	1	5	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_365_1	112 - Métal ferreux	clou	1	45	Stable		avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_167_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux	1	160	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
$158347_112_114_1$	112 - Métal ferreux	clous	3	35	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_103_1	112 - Métal ferreux	clous	9	175	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	13
158347_112_68_1	112 - Métal ferreux	objet ferreux	1	10	Stable		avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_112_55_1	112 - Métal ferreux	objets divers	3	30	Stable		avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	13
158347_143_644_1	143 - Terre cuite autre	tuyaux de pipe	18	06	Stable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Boîte hermétique	16
158347_143_620_1	143 - Terre cuite autre	pille	1	2	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	16

Identifiant	Туре	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
158317 113 620 2	1/12 - Torro cuito sutro	odia ob nevnt	-	LC	Ctable	CINISABOI	7 100 icm-linuc	AD 303	Époduo Modorno	Roîto hormótiquo	16
13034/_143_020_2	143 - Terre curre aurre	rnyan ne bibe	٦	0	Stable		avi II-IIIai 2017	AF 303	Chodue Modellie	ם חוב וובנווובוולתב	10
158347_143_387_1	143 - Terre cuite autre	tuyau de pipe		2	Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Boîte hermétique	16
158347_143_548_1	143 - Terre cuite autre	tuyau et fourneau de pipe	2	15	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Indéterminé (e)	Boîte hermétique	16
158347_143_519_1	143 - Terre cuite autre	tuyau de pipe		5	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	16
158347_143_571_1	143 - Terre cuite autre	tuyau et fourneau de pipe	4	20	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Boîte hermétique	16
158347_143_103_1	143 - Terre cuite autre	tuyau de pipe	2	10	Stable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Boîte hermétique	16
158347_143_578_1	143 - Terre cuite autre	fourneau de pipe	1	10	Stable		avrilmai 2017	AP 303		Boîte hermétique	16
158347_152_644_1	152 - Verre autre	fragments de verre	80	40	Instable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_152_571_1	152 - Verre autre	fragments de verre	9	2	Instable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_152_365_1	152 - Verre autre	fragment de verre	1	15	Stable		avrilmai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_152_518_1	152 - Verre autre	fragment de verre	1	2	Instable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_152_387_1	152 - Verre autre	fragments de bouteille	9	440	Stable		avrilmai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_152_18_1	152 - Verre autre	fragments de verre	6	375	Instable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Contemporaine	Bac 400*300*118	15
158347_131_644_1	131 - Travaillé	fragments de bois	e	330	Instable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Contenant humide	18
158347_134_644_1	134 - Autre (non travaillé)	noyau de cerise		5	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*118	15
158347_131_644_2	131 - Travaillé	fragments de chaussure en cuir	ĸ	210	Instable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Contenant humide	19
158347_131_644_3	131 - Travaillé	fragments de chaussure en cuir	16	230	Instable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Contenant humide	20
158347_134_644_2	134 - Autre (non travaillé)	graines	indéterminé	indéterminé	Instable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Contenant humide	21
158347_134_644_3	134 - Autre (non travaillé)	végétaux	1	indéterminé	Instable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Contenant humide	22
158347_161_45_1	161 - Matériaux de construction autre	fragments d'enduit	2	10	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Boîte hermétique	17
158347_161_55_1	161 - Matériaux de construction autre	fragments d'enduit	7	100	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Boîte hermétique	17
158347_161_530_1	161 - Matériaux de construction autre	fragment d'enduit	45	85	Instable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Boîte hermétique	17
158347_141_644_1	141 - Céramique		75		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	1
158347_141_644_2	141 - Céramique	jatte	3		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	1
158347_141_644_3	141 - Céramique	jatte	3		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	1
158347_141_644_4	141 - Céramique	poêlon	2		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	1

Identifiant	Туре	Détermination	Nombre P d'éléments g	Poids (en g)	État Type de sanitaire préservation envisager	Date de à découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de N° contenant contenant
158347_141_644_5	141 - Céramique	jatte	1		Stable	avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_6	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_7	141 - Céramique	tèle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_8	141 - Céramique	tèle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_9	141 - Céramique	tèle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_10	141 - Céramique	tèle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_11	141 - Céramique	tèle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_12	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_13	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_14	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_15	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_16	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_17	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_18	141 - Céramique	marmite	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_19	141 - Céramique	pot à anse	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_20	141 - Céramique	bassin	3		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_21	141 - Céramique	bassin	2		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_22	141 - Céramique	bassin	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_23	141 - Céramique	écuelle	5		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_24	141 - Céramique	écuelle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_25	141 - Céramique	poêlon	2		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_26	141 - Céramique	écuelle	3		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_27	141 - Céramique	écuelle	3		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_28	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_29	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_30	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_31	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_32	141 - Céramique	assiette	2		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_33	141 - Céramique	assiette	2		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_34	141 - Céramique	conpelle	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_35	141 - Céramique	tasse	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_36	141 - Céramique	cône de raffinage	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
158347_141_644_37	141 - Céramique	jatte	1		Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 1
$158347_141_0_1$	141 - Céramique		1		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6
158347_141_0_2	141 - Céramique		2		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6
158347_141_0_3	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6
158347_141_0_4	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6
158347_141_0_5	141 - Céramique	assiette	1		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6
158347_141_0_6	141 - Céramique		41		Stable	avril-mai 2017		Époque Moderne	Bac 400*300*175 6

Inventa ≝	iire 	du	mc	bili	er	arc	néc)log	giqi	le																														
N° contenant	9	9	9	9	9	9	9	9	9	2	5	5	5	5	5	5	2	5	5	5	9	9	9	5	5	5	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Type de contenant	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175
Chronologie	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Contemporaine	Époque Contemporaine	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge	Bas Moyen-Âge									
Parcelle de découverte							YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221
Date de découverte	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017
Type de préservation à envisager																																								
État sanitaire	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable
Poids (en g)																																								
Nombre d'éléments	11		1	1	1	3	1	1	1	33	2		1	1	1			1	1	1	1	2	1	3	1	1	84	1	1	П	1	1	1	1	1	2	1	1	1	4
Détermination		tèle	bassin	marmite	bassin			assiette	pot de chambre		pot à anse	pot à anse	poêlon	assiette creuse	assiette	assiette	assiette	pot de chambre	pot de chambre	pol					pichet	tèle		onle	onle	onle	onle	onle	terrine	tèle	onle	onle	onle	onle	tèle	
Туре	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique
Identifiant	158347_141_0_7	158347_141_0_8	158347_141_0_9	$158347_141_0_10$	158347_141_0_11	158347_141_0_12	158347_141_4_1	158347_141_4_2	158347_141_4_3	158347_141_18_1	158347_141_18_2	158347_141_18_3	158347_141_18_4	158347_141_18_5	158347_141_18_6	158347_141_18_7	158347_141_18_8	158347_141_18_9	$158347_141_18_10$	158347_141_18_11	$158347_141_44_1$	158347_141_45_1	158347_141_48_1	$158347_141_49_1$	158347_141_49_2	158347_141_49_3	158347_141_55_1	158347_141_55_2	158347_141_55_3	158347_141_55_4	158347_141_55_5	158347_141_55_6	158347_141_55_7	158347_141_55_8	158347_141_55_9	158347_141_55_10	158347_141_55_11	158347_141_55_12	158347_141_55_13	158347_141_55_14

141 - Céramique oule 1 Stable 141 - Céramique 8 Stable 141 - Céramique téle 1 Stable 141 - Céramique téle 1 Stable 141 - Céramique 4 Stable 141 - Céramique 4 Stable 141 - Céramique 2 Stable 141 - Céramique 2 Stable 141 - Céramique 2 Stable 141 - Céramique 1 Stable 141 - Céramique 3 Stable 141 - Céramique 1 Stable 141 - Céramique 4 Stable 141 - Céramique 1 Stable 141 - Céramique 4 Stable 141 - Céramique 6 Stable 141 - Céramique 1 Stable 141 - Céramique 2 Stable 141 - Céramique 2 Stable 141 - Céramique 1 Stable 141 - Céramique 2 Stabl				CINISASCI					
141 - Céramique 8 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique téle 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 4 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 4 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 2 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 3 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 6 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-frais 2017 141 - Céramique 6 Stable ant-frais 2017	55_15	oule	1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 Céramique cruche 1 Stable anribuio 2017 141 Céramique téle 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 4 Stable anribuia 2017 141 Céramique 4 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 2 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 2 Stable anribuia 2017 141 Céramique 3 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 2 Stable anribuia 2017 141 Céramique 4 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017 141 Céramique 1 Stable anribuia 2017			∞	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique tèle 1 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 4 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 4 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 2 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 3 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 3 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 2 Stable ant-hrai 2017 141 - Céramique 1 Stable ant-hrai 2017 <t< td=""><td>58_2 141</td><td>cruche</td><td>-</td><td>Stable</td><td>avril-mai 2017</td><td>YB 221</td><td>Bas Moyen-Âge</td><td>Bac 400*300*175 6</td><td></td></t<>	58_2 141	cruche	-	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 Céramique 1 Stable anviturai 2017 141 Céramique 4 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 2 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 3 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 0 ule 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 0 ule 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 0 ule 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 65 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 1 Stable anviturai 2017 141 - Céramique 1	8	tèle	1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 Céremique 4 Stable avritmai 2017 141 Céremique 4 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 Céramique 6 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 6 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1			1	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 Céramique 6 Stable avritmai 2017 141 Céramique 65 Stable avritmai 2017 141 Céramique 65 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 Céramique 2			4	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 6 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - C			4	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 0 ule 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 0 ule 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 6 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai			1	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 0ule 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 0ule 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avritmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avritmai 201			2	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique			1	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 -		gobelet	1	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 -			2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141			1	Stable	avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 3 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141			3	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 0ule 1 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 8 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrihmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrihmai 2017			3	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique oule 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique terrine 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 8 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilma			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique terrine 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 8 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 65 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017	2	oule	1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 8 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 4 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 462 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 122 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 2 Stable avrilmai 2017 141 - Céramique 1 Stable avrilmai 2017 141		terrine	1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 8 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 4 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 462 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 65 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017			2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 4 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 462 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 65 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017			8	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique 462 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 65 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017	-2		4	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 6	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 65 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Cér			462	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 2 et 3	
141 - Céramique 65 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017	2		122	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 4	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 143 - Céra	m		65	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 142 - Céra	4		1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017	5		2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 142 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017	∞.		1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017	6		2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 2 Stable avril-mai 2017 141 - Céramique 1 Stable avril-mai 2017			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
141 - Céramique 141 - Céramique 141 - Céramique avril-mai 2017			2	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	
158347_14_114_19 141 - Céramique 1 Stable avril·mai 2017 YB 221			1	Stable	avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175 5	

Inventa	ııre	du	mc	IIIQ	ier	arc	nec	3010	giqi	ıe																														
N° contenant	5	5	5	5	5	5	5			5		5	5	5	5	5	5	5	9	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Type de contenant	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175
Chronologie	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Époque Moderne	Bas Moyen-Âge	Époque Moderne					
Parcelle de découverte	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	AP 303	YB 221																				
Date de découverte	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avrilmai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avrilmai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avrilmai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017
Type de préservation à envisager																																								
État sanitaire	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable
Poids (en its g)																																								
Nombre d'éléments	1				П		2	1	-	-1		6	П		2					3	2	П	1	9	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	-1	1	1	9
Détermination																			tèle		pot de chambre	terrine	pot à graisse		pichet	pot de graisse	tèle	tèle	assiette		assiette	assiette			marmite	onle		marmite	marmite	
Туре	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique	141 - Céramique
Identifiant	158347_141_114_20	158347_141_114_21 1	158347_141_114_22 1	158347_141_114_23 1	158347_141_114_24 1	158347_141_114_25 1	158347_141_114_26 1	158347_141_114_27 1	158347_141_114_28 1	158347_141_114_29 1	158347_141_114_30 1	158347_141_114_31 1	158347_141_114_32 1	158347_141_114_33 1	158347_141_114_34 1	158347_141_114_35 1	158347_141_114_36 1	158347_141_114_37 1	158347_141_149_1	158347_141_152_1	158347_141_152_2	158347_141_152_3	158347_141_152_4	158347_141_153_1	158347_141_153_2	158347_141_153_3	158347_141_163_1	158347_141_163_2	158347_141_163_3	158347_141_164_1	158347_141_164_2	158347_141_164_3	158347_141_167_1	158347_141_173_1	158347_141_173_2	158347_141_173_3	158347_141_208_1	158347_141_208_2	158347_141_208_3	158347_141_221_1

Identifiant	Туре	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
158347_141_221_2	141 - Céramique		1		Stable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_221_3	141 - Céramique	assiette	1		Stable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_221_4	141 - Céramique	assiette	1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_221_5	141 - Céramique	poêlon	1		Stable		avrilmai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_231_1	141 - Céramique		5		Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_231_2	141 - Céramique	couvre-feu			Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_231_3	141 - Céramique	terrine	1		Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_231_4	141 - Céramique	poêlon	2		Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_238_1	141 - Céramique		3		Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_240_1	141 - Céramique				Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_240_2	141 - Céramique	tèle	1		Stable		avrilmai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_244_1	141 - Céramique		15		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_244_2	141 - Céramique	pichet	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_244_3	141 - Céramique	onle	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_244_4	141 - Céramique	onle	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_244_5	141 - Céramique	onle			Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_249_1	141 - Céramique		2		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_249_2	141 - Céramique	poêlon	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_250_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_250_2	141 - Céramique	tèle	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_250_3	141 - Céramique	poêlon	1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_347_1	141 - Céramique		2		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_363_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_365_1	141 - Céramique		2		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_365_2	141 - Céramique	pot de fleur	2		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_387_1	141 - Céramique		4		Stable		avril-mai 2017	YB 27	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_388_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_388_2	141 - Céramique	pichet	1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	7
158347_141_413_1	141 - Céramique	assiette	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	7
158347_141_414_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	∞
158347_141_425_1	141 - Céramique	oule	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_431_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_434_1	141 - Céramique		3		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_462_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	yb	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_468_1	141 - Céramique	poêlon	1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_497_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_497_2	141 - Céramique	onle	1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_497_3	141 - Céramique	marmite	П		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	∞
158347_141_498_1	141 - Céramique		1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_501_1	141 - Céramique		2		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8

		Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en Eg)	<u>.e</u>	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie		contenant
158347_141_501_2	141 - Céramique		10		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_501_3	141 - Céramique	tèle	1		Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	ωu ∞
158347_141_501_4	141 - Céramique	tèle	1	0,	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_501_5	141 - Céramique	tèle		0)	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	
158347_141_501_6	141 - Céramique	onle	1	5,	Stable		avrilmai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_507_1	141 - Céramique		1	0)	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	∞
158347_141_510_1	141 - Céramique	assiette	1	0,	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	
158347_141_516_1	141 - Céramique		5	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	∞ ×
158347_141_516_2	141 - Céramique		2	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	- σ - σ
158347_141_517_1	141 - Céramique		7	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_518_1	141 - Céramique		2	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_518_2	141 - Céramique	assiette		0)	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_519_1	141 - Céramique		1	0,	Stable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_519_2	141 - Céramique	assiette			Stable		avrilmai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_528_1	141 - Céramique		5	0,	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
$158347_141_530_1$	141 - Céramique	tèle	1	57	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_530_2	141 - Céramique	onle	1	5,	Stable		avril-mai 2017	YB 221	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_536_1	141 - Céramique		4	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_536_2	141 - Céramique	assiette	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_537_1	141 - Céramique		3		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne		8
158347_141_537_2	141 - Céramique	marmite	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_537_3	141 - Céramique	marmite	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	∞
158347_141_539_1	141 - Céramique		1	0)	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_539_2	141 - Céramique		6		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_539_3	141 - Céramique	pichet	1	5,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_539_4	141 - Céramique	onle	1	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8
158347_141_539_5	141 - Céramique	terrine	1	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	∞
158347_141_548_1	141 - Céramique		2	0,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Indéterminé (e)	Bac 400*300*175	8
158347_141_568_1	141 - Céramique		1	3,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Contemporaine	Bac 400*300*175	8
158347_141_571_1	141 - Céramique	marmite	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_571_2	141 - Céramique	marmite	1	3,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_571_3	141 - Céramique		5	3,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_571_4	141 - Céramique	pichet	2	3,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_571_5	141 - Céramique	pichet	2		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_620_1	141 - Céramique		21		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_620_2	141 - Céramique	pichet	1	3,	Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_141_620_3	141 - Céramique	pot de fleur	1		Stable		avril-mai 2017	AP 303	Époque Moderne	Bac 400*300*175	8
158347_1411	141 - Céramique		3		Stable		avril-mai 2017		Bas Moyen-Âge		8
158347_1412	141 - Céramique	onle	1		Stable		avril-mai 2017		Bas Moyen-Âge	Bac 400*300*175	8

1884/3 [61,72] 104 [Abbrithmach aufweit aufwei	Identifiant	Туре	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
Construction author mortler 1 139 Stabiles of Stabilesidon avitania 2017 WB 221 10.1. Abbrituato de construction author mortler 1 145 Stabile Stabilesidon avritual 2017 YB 221 10.1. Abbrituato de construction author mortler 1 150 Stabile Stabilesidon avritual 2017 YB 221 10.1. Abbrituato de construction author mortler 1 22 Stabile Stabile Stabilesidon avritual 2017 YB 221 10.1. Abbrituato de mortler mortler 1 1.56 Stabile Stabilesidon avritual 2017 YB 221 10.1. Abbrituato de mortler 1 1.56 Stabile Stabilesidon avritual 2017 YB 2021 10.1. Abbrituato de mortler 1 1.74 Stabile Stabilesidon avritual 2017 AP 303 10.1. Abbrituato de mortler 1 1.74 Stabile Stabilesidon avritual 2017 AP 303 10.1. Abbrituato de mortler 1 1.74 Stabilesidon avritual 2017	158347_161_7_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier		221	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
145 Stable Stab	158347_161_17_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	139	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
16. Markeinunde morther 1 180 Stable Stabl	158347_161_85_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1		Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
161. Maleriaux de construction autre constructi	158347_161_86_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	180	Stable	Stabilisation	avrilmai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
ListMaderlaux de construction autre construct	158347_161_110_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	57	Stable	Stabilisation	avrilmai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
16. Materiaux de construction autre constructio		161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	22	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
Lift. Makefiaux de construction autre le mortier I D8 Stable Stablisation avritmai 2017 AP 303 161 - Makefiaux de construction autre construction autre le construction autre le construction autre le mortier 1 24 Stable Stablisation avritmai 2017 YB 221 161 - Makefiaux de construction autre mortier 1 194 Stable Stablisation avritmai 2017 AP 303 161 - Makefiaux de construction autre con	158347_161_111_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	156	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
L61-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 181-181 Stable Stabilisation avrihmai 2017 YB 221 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-181 198 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-181 194 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 171-182 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-182 15 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-182 15 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-182 1 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 161-Matchiaux de construction autre 171-182 1 Stable Stabilisation avrihmai 2017 AP 303 161-Matchiaux de construction autre 171-184 1 Stable Stabi	158347_161_151_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	108	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
16.1.Matériaux de construction autre lo construction autre construction autre construction autre lo construct	158347_161_492_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	24	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Materiaux de construction autre mortier 1 198 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre mortier 1 194 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre mortier 1 112 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre construction autre construction autre construction autre mortier 1 150 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre construction autre construction autre mortier 1 15 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre construction autre construction autre construction autre mortier 1 23 Stable Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre construction autre construction autre construction autre autre mortier 1 73 Stabilisation avritmai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre construction autre morti		161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	11	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Materiaux de construction autre mortier 1 200 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre mortier 1 194 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre construction autre mortier 1 190 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre mortier 1 167 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre mortier 1 15 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre mortier 1 15 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre 1 23 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre 1 2 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Materiaux de construction autre 1 73<	158347_161_389_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	198	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autre mortier 1 94 Stable Stablisation construction autre Stable stabilisation Stablisation avril-mai 2017 AP 303 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de mortier 1 1 167 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 17 1 23 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 162-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 173 1 22 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 162-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 173 1 73 Stable Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 173 1 86 Stabilisation avril-mai 2017 AP 303 161-Matériaux de construction autre 2017 1 86 Stabilisation avril-mai 2017 AP 303	158347_161_390_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	200	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161 - Materiaux de construction autre 1 Lowateriaux de construction autre 161 - Materiaux de construction autre 162 - Materiaux de construction autre 162 - Materiaux de construction autre 163 - Materiaux de construction autre 164 - Materiaux de construction autre 165 - Materiaux de construction autre 166 - Materiaux de construction autre 167 - Materiaux de construction autre 167 - Materiaux de construction autre 167 - Materiaux de construction autre 168 - Stable Stablisation 271 - Materiaux de construction autre 167 - Materiaux de construction autre 168 - Materiaux de construction autre 167 - Materiaux de construction autre 168 - Materiaux de construction autre 168 - Materiaux de construction autre 168 - Materiaux de construction autre 169 - Materiaux de construction autre 160 - Materiaux de cons	158347_161_390_2	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	194	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autremortier1190StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier168StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier115StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier123StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017AP 303162-Matériaux de construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier186Stabilisationavril-mai 2017AP 303	390	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1		Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Materiaux de construction autremortier1167StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier115StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier123StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier186Stabilisationavril-mai 2017AP 303161-Materiaux de construction autremortier186Stabilisationavril-mai 2017AP 303	158347_161_390_4	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	190	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autre nortiermortier168Stable StableStablisation StabilisationStablisation avril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autre construction autre nortiermortier123StableStabilisationavril-mai 2017AP 303162-Matériaux de construction autre construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autre construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017YB 221161-Matériaux de construction autre construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017YB 221161-Matériaux de construction autremortier186StableStabilisationavril-mai 2017AP 303	158347_161_391_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	167	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 	158347_161_420_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	89	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autre 161-Matériaux de construction autre 	158347_161_421_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	15	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161-Matériaux de construction autremortier155StableStabilisationavril-mai 2017AP 303162-Matériaux de construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017YB 221161-Matériaux de construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017YB 221161-Matériaux de 	158347_161_422_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	23	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
162-Matériaux de construction autremortier122StableStabilisationavril-mai 2017AP 303161-Matériaux de construction autremortier173StableStabilisationavril-mai 2017YB 221161-Matériaux de construction autremortier186StableStabilisationavril-mai 2017AP 303	158347_161_430_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	55	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161 - Matériaux de construction autremortier173StableStabilisationavril·mai 2017YB 221161 - Matériaux de construction autremortier186StableStabilisationavril·mai 2017AP 303	158348_162_432_1	162 - Matériaux de construction autre	mortier	1	22	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10
161 - Matériaux de mortier 1 86 Stable Stabilisation avril·mai 2017 AP 303 construction autre	158347_161_104_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	73	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	YB 221		Bac 400*300*175	9 et 10
	158347_161_520_1	161 - Matériaux de construction autre	mortier	1	98	Stable	Stabilisation	avril-mai 2017	AP 303		Bac 400*300*175	9 et 10

Inventa	ıre al	ı mob	ollier a	rche	ologic	que		ı					4
N° contenant	9 et 10	9 et 10	9 et 10	9 et 10	9 et 10	9 et 10	9 et 10						
Type de contenant	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175	Bac 400*300*175						
Chronologie													
Parcelle de découverte	AP 303	AP 303	YB 221	YB 221	YB 221	YB 221	AP 303	AP 303	YB 221				
Date de découverte	avrilmai 2017	avrilmai 2017	avrilmai 2017	avrilmai 2017	avrilmai 2017	avril-mai 2017	avril-mai 2017						
Type de préservation à envisager	Stabilisation	Stabilisation	Stabilisation	Stabilisation	Stabilisation	Stabilisation	Stabilisation						
État sanitaire	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable						
Poids (en g)	133	81	11	98	26	42	179	2035	95	1450	2605	899	1160
Nombre d'éléments	1	1		1	1	1			1	1	1		
Détermination	mortier	brique	tuile	brique	brique	brique	brique						
Туре	161 - Matériaux de construction autre	142 - Terre cuite architecturale											
Identifiant	158347_161_520_2	158347_161_522_1	158347_161_525_1	158347_161_532_1	158347_161_533_1	158347_161_534_1	158347_161_540_1	158347_142_522_1	158347_142_531_1	158347_142_531_2	158347_142_531_3	158347_142_533_1	158347_142_533_2

Inventaire des documents graphiques

Identifiant	Ensemble	Légende	Échelle 1/	Individu/ lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158347_222_1	Terrain	Coupes 13 et 14 dans le sondage 3	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_2	Terrain	Log du Sondage Profond 1	croquis	Individu	T. Marcy	19/04/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_222_3	Terrain	Schéma d'implantation du Sondage 3 en zone 4	croquis	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_4	Terrain	Coupe 2 et 3 du sondage 2 en zone 2	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_5	Terrain	Coupe 7 et 8 du sondage 2	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_2226	Terrain	Coupe 10 et 11 du sondage 2	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_7	Terrain	Coupe 4, 5 et 12 du sondage 2	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_2228	Terrain	Coupe 9 du sondage 2 et log du sondage profond au delà des coupes 5, 9 et 12	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	П
158347_222_9	Terrain	Schéma d'implantation des coupes dans le sondage 2	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_10	Terrain	relevé fosse 55, zone 3, coupe et plan	1/20e	Individu	S. Van Acker	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_11	Terrain	relevé fosse 45 et trou de poteau 44	1/20e	Individu	S. Van Acker	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22212	Terrain	relevé fosse 49	1/20e	Individu	S. Van Acker	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22213	Terrain	2 coupes de la st. 48 (sud et nord) de part et d'autre d'un sondage	1/20e	Individu	T. Marcy	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22214	Terrain	Log détaillé du sondage 6	1/20e	Individu	T. Marcy, S. Van Acker	19/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22215	Terrain	Log du sondage 7 (zone 5)	croquis	Individu	T. Marcy	20/04/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_22216	Terrain	Coupe 17 dans le sondage 4	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	20/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22217	Terrain	Coupe 15 et 16 du sondage 4	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	20/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_18	Terrain	Sondage 4, Coupe 36	1/20e	Individu	H. Trawka	26/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_19	Terrain	Coupe 18 et 19, sondage 5	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	20/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_20	Terrain	Sondage 5, coupes 20 et 21	1/20e	Individu	A-L. Le Bayon, H. Trawka	20/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22221	Terrain	Tranchée 2, coupes 23, 24 et 25	1/20e	Individu	H. Trawka	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22222	Terrain	Tranchée 2, coupe 26 et schéma en plan du réseau de murs au pied de la coupe 26	1/20e	Individu	H. Trawka	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22223	Terrain	Sondage 8, coupes 27, 28 et 29	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22224	Terrain	Sondage 8, coupe 30. Hypothèse de restitution de la stratigraphie surplombant le massif de maçonnerie 251	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22225	Terrain	Sondage 8. Croquis d'implantation des coupes dans le sondage	croquis	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22226	Terrain	Sondage 9, coupe 32. Cette coupe a été éliminée après relevé.	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22227	Terrain	Sondage 8, coupe 31 de la maçonnerie de berge de l'Ecluse de Furnes (1/3)	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22228	Terrain	Sondage 8, coupe 31 (2/3)	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22229	Terrain	Sondage 8, coupe 31 (3/3)	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	25/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_30	Terrain	Sondage 9, Coupes 33 et 35	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	26/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22231	Terrain	Sondage 9, coupe 34. schéma d'implantation des coupes du sondage 9	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	26/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_32	Terrain	Sondage 10, coupe 40	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	28/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_33	Terrain	Sondage 10, coupe 38 - Attention, en 2 parties	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	27/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_34	Terrain	sondage 10, coupes 38 (suite et fin) et 37	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	27/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22235	Terrain	sondage 10, coupe 37 (suite et fin)	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	28/04/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1

Inventaire des documents graphiques

Identifiant	Ensemble Légende	Légende	Échelle 1/	Individu/ lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158347_222_36	Terrain	Sondage profond réalisé dans le fond de cave. 1 prélèvement de tourbe réalisé vers 2,20 mètres de profondeur	croquis	Individu	T. Marcy	03/05/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_222_37	Terrain	Sondage profond réalisé dans le fond de cave	croquis	Individu	T. Marcy	03/05/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_222_38	Terrain	Sondage 12, coupe 46	1/20e	Individu	D. Favier	10/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_39	Terrain	Secteur 4 : sondage 12 coupe 42	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	11/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_40	Terrain	sondage 16	croquis	Individu	T. Marcy	10/05/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_222_41	Terrain	Secteur 4 : sondage 12, coupe 41	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	11/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22242	Terrain	Plan de détail du sondage 13 (2ème décapage), localisation des coupes 43 et 55	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	09/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_43	Terrain	Secteur 4 : sondage 13, coupes 44, 55 et 56	1/20e	Individu	V. Devred	10/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22244	Terrain	Plan de détail du sondage 13 (1 er décapage), localisation de la coupe 44	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	02/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_45	Terrain	Secteur 4 : sondage 13, coupe 45	1/20e	Individu	V. Devred	10/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_46	Terrain	Secteur 4 : sondage 13, coupe 43	1/20e	Individu	V. Devred	10/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_47	Terrain	Secteur 4 : sondage 3, entre les murs 151, 389, 391	croquis	Individu	T. Marcy	09/05/2017	Papier	Boîte archive A4	1
158347_22248	Terrain	Localisation des prélèvements de mortiers dans les murs 389, 390 et 391, représentation du mur 390, vue face sud-est	croquis	Individu	T. Marcy	10/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_49	Terrain	Secteur 2 : coupe 51	1/20e	Individu	Da. Gaillard	03/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_50	Terrain	Sondage 18 : coupe 49	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	04/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_51	Terrain	Sondage 18 : coupe 50 feuille 2	1/20e	Individu	Da. Gaillard	04/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_22252	Terrain	Sondage 18 : coupe 50 feuille 1	1/20e	Individu	D. Favier, Da. Gaillard	04/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_53	Terrain	Secteur 1 : sondage 18, couper 47 et 48	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	04/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158347_222_54	Terrain	Secteur 1 : sondage 18, coupe 52, 53 et 54	1/20e	Individu	V. Devred, H. Trawka	04/05/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
		Visc. 12 - 2 - 2 - 1 - 2 - 2 - 2 - 3 - 4 - 3 - 3 - 4 - 3 - 4 - 3 - 4 - 3 - 4 - 4		7,00, 10,01	noddne	contenant	
15834/_224_1_1	lerrain	Vue generale SP 1 profond vue du sud	I. Marcy	12/04/2017	Numerique	CD.rom	15834/_224_1_1.jpeg
158347_224_1_2	Terrain	Vue générale SP 1 profond vue du sud	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_1_2.jpeg
158347_224_1_3	Terrain	Vue générale SP 1 profond vue du nord	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_1_3.jpeg
158347_224_1_4	Terrain	Vue générale SP 1 profond vue du nord	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_1_4.jpeg
158347_224_1_5	Terrain	Vue générale SP 1 profond vue du nord	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_1_5.jpeg
158347_224_2_6	Terrain	Vue générale du sond.2 depuis l'est	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_6.jpeg
158347_224_2_7	Terrain	fond sondage 2, vue vers le nord.	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_7.jpeg
158347_224_2_8	Terrain	sondage 2, vue générale vers le nord (trop clair).	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_8.jpeg
158347_224_2_9	Terrain	sondage 2, angle entre coupes 5 et 12, vue de l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_9.jpeg
158347_224_2_10	Terrain	Sondage 2, coupe 5, vue vers le nord, détail	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_10.jpeg
158347_224_2_11	Terrain	Sondage 2, coupe 5, point A, inexploitable	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_11.jpeg
158347_224_2_12	Terrain	Sondage 2, coupe 5, vue vers le nord, détail	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_12.jpeg
158347_224_2_13	Terrain	Sondage 2, coupe 9, vue vers l'ouest, détail	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_13.jpeg
158347_224_2_14	Terrain	Sondage 2, coupe 9, vue vers l'ouest	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_14.jpeg
158347_224_2_15	Terrain	Sondage 2, coupe 10, vue générale vers l'est, mur 122	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_15.jpeg
158347_224_2_16	Terrain	Sondage 2, coupe 10, vue générale vers l'est, inexploitable	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_16.jpeg
158347_224_2_17	Terrain	Sondage 2, coupe 10, vue générale vers l'est, mur 122	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_17.jpeg
158347_224_2_18	Terrain	Sondage 2, coupe 10, vue générale vers l'est, mur 122	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_18.jpeg
158347_224_2_19	Terrain	Sondage 2, coupe 11, palier 2 vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_19.jpeg
158347_224_2_20	Terrain	Sondage 2, coupe 11, vers l'est, palier 2	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_20.jpeg
158347_224_2_21	Terrain	Sondage 2, coupe 11, inexploitable	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_21.jpeg
158347_224_2_22	Terrain	Sondage 2, coupe 12, vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_22.jpeg
158347_224_2_23	Terrain	Sondage 2, coupe 12, vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_23.jpeg
158347_224_2_24	Terrain	Sondage 2, coupe 12, inexploitable	A-L Le Bayon, H. Trawka	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_24.jpeg
158347_224_2_25	Terrain	Sondage 2, coupes 11 et 12, vue vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_25.jpeg
158347_224_2_26	Terrain	Sondage 2, coupes 11 et 12, vue vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_26.jpeg
158347_224_2_27	Terrain	Sondage 2, coupe 12, vue de détail vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_27.jpeg
158347_224_2_28	Terrain	Sondage 2, coupes 10 et 11, vue de détail vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_28.jpeg
158347_224_2_29	Terrain	Sondage 2, coupes 10, 11, 12, vue générale vers l'est	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_29.jpeg
158347_224_2_30	Terrain	Sondage 2, coupes 2, 3, 4 vue vers le nord	A-L Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_30.jpeg
158347_224_2_31	Terrain	Sondage 2, coupes 4 et 5 vers le nord	A-L Le Bayon, H. Trawka	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_31.jpeg
158347_224_2_32	Terrain	Sondage 2, coupes nord inexploitable	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_32.jpeg
158347_224_2_33	Terrain	Sondage 2, coupes 7, 8, 9 vers l'ouest	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_33.jpeg
158347_224_2_34	Terrain	Sondage 2, coupes 7, 8, 9 vers l'ouest	A-L Le Bayon, H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_34.jpeg
158347_224_2_35	Terrain	Sondage 2, creusement SP, apparition de sable gris et noir	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_35.jpeg
158347_224_2_36	Terrain	sondage 2, vue générale vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_36.jpeg
158347_224_2_37	Terrain	sondage 2, vue générale vers le nord	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_2_37.jpeg
158347_224_3_38	Terrain	Sondage 3, mur 390 face sud détail d'une rupture dans le mur	T. Marcy	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_38.jpeg
158347_224_3_39	Terrain	Sondage 3, protection mur 390	T. Marcy	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_39.jpeg
158347_224_3_40	Terrain	Sondage 3, puits nord mur 390 face sud	T. Marcy	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_40.jpeg
158347_224_3_41	Terrain	Sondage 3, relation entre murs 151 et 391	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_41.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
158347_224_3_42	Terrain	Sondage 3, relation entre murs 389 et 390	T. Marcy	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_42.jpeg
158347_224_3_43	Terrain	Sondage 3, relation entre murs 391 et 390	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_43.jpeg
158347_224_3_44	Terrain	Sondage 3, risque de chute du mur 391 suite à sondage profond et effondrement latéraux	T. Marcy	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_44.jpeg
158347_224_3_45	Terrain	Sondage 3, coupe 13, vue vers l'est	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_45.jpeg
158347_224_3_46	Terrain	Sondage 3, coupe 13, vue générale vers l'est	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_46.jpeg
158347_224_3_47	Terrain	Sondage 3, coupe 13, détail	T. Marcy	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_47.jpeg
158347_224_3_48	Terrain	Sondage 3, coupe 13, vue générale vers l'est	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_48.jpeg
158347_224_3_49	Terrain	Sondage 3, coupe 14, vue détail ouest	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_49.jpeg
158347_224_3_50	Terrain	Sondage 3, coupe 14, vue ouest avec le mur 143	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_50.jpeg
158347_224_3_51	Terrain	Sondage 3, coupe 14, détail US 146 et 148, vue vers l'ouest	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_51.jpeg
158347_224_3_52	Terrain	Sondage 3, coupe 14, vue détail du mur 143	T. Marcy	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_52.jpeg
158347_224_3_53	Terrain	Sondage 3, coupe 14, vue ouest avec le mur 143	T. Marcy	18/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_53.jpeg
158347_224_3_54	Terrain	Sondage 3, détail US 145 et 149	T. Marcy	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_54.jpeg
158347_224_3_55	Terrain	Sondage 3, vue du mur 151	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_3_55.jpeg
158347_224_4_56	Terrain	Sondage 4, coupe 15, vue vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_56.jpeg
158347_224_4_57	Terrain	Sondage 4, coupe 15, vue vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_57.jpeg
158347_224_4_58	Terrain	Sondage 4, coupe 15 détail vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_58.jpeg
158347_224_4_59	Terrain	Sondage 4, coupe 15 détail vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_59.jpeg
158347_224_4_60	Terrain	Sondage 4, coupe 15 et 16 vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_60.jpeg
158347_224_4_61	Terrain	Sondage 4, coupe 15 et 16 vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_61.jpeg
158347_224_4_62	Terrain	Sondage 4, coupe 16 vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_62.jpeg
158347_224_4_63	Terrain	Sondage 4, coupe 16, détail, vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_63.jpeg
158347_224_4_64	Terrain	Sondage 4, coupe 16 vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_64.jpeg
158347_224_4_65	Terrain	Sondage 4, coupe 17 vers le N-E	H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_65.jpeg
158347_224_4_66	Terrain	Sondage 4, coupe 17, détail	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_66.jpeg
158347_224_4_67	Terrain	Sondage 4, coupe 17 vers le N-E	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_67.jpeg
158347_224_4_68	Terrain	Sondage 4, coupe 36 , détail	H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_68.jpeg
158347_224_4_69	Terrain	Sondage 4, coupe 36 vers le S-0	H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_69.jpeg
158347_224_4_70	Terrain	Sondage 4, coupe 36, détail vers le S-O	H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_70.jpeg
158347_224_4_71	Terrain	Sondage 4, coupe 36, détail vers le S-O	H. Trawka	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_71.jpeg
158347_224_4_72	Terrain	Sondage 4, coupe 15 et 16 vers le N-O	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_72.jpeg
158347_224_4_73	Terrain	Sondage 4, détail angle coupes 16 et 17	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_73.jpeg
158347_224_4_74	Terrain	Sondage 4, protection avant rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_74.jpeg
158347_224_4_75	Terrain	Sondage 4, tranchée de fondation mur 111 (attention problème de numéro), us 292, 293	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_4_75.jpeg
158347_224_5_76	Terrain	Sondage 5, angle coupes 19 et 20	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_76.jpeg
158347_224_5_77	Terrain	Sondage 5, angle entre mur 111 et coupe 18	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_77.jpeg
158347_224_5_78	Terrain	Sondage 5, coupe 18, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_78.jpeg
158347_224_5_79	Terrain	Sondage 5, coupe 18, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_79.jpeg
158347_224_5_80	Terrain	Sondage 5, coupe 18, détail us 190, 191	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_80.jpeg

	Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
terrain Stondage 5, couper 18 default in 1884, 165, 165, 165, 165, 164, and works for the control of	1583A7 22A 5 81	Torrain	Condaga F course 18 vira vare la nord	H Trawita	7100/100/00	Numériana	Conteniant	1583/7 22/ F 81 ipag
Terrain Stondage 5, coage 18 detail is 188 to read of the several personal perso	136341_224_3_61	י ומווו	Solidage 3, coupe 10, vue veis le noid	II. IIawna	20/04/201/	anhiiaiiin	CD:IOIII	130341_224_3_01.jpeg
lerania Sondage 5, coupe 18, oueve see nord H Trawka 2004/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 18, oueve see nord H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 18, oue vers le nord H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 19, oue vers le nord H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 20, oue vers louest H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 20, oue vers louest H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 20, oue general read H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 20, oue general read H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 21, oue general read H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron lerania Sondage 5, coupe 21, oue general read H Trawka 20/04/2017 Numerique Coron	158347_224_5_82	Terrain	Sondage 5, coupe 18, vue vers le nord, détail	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_82.jpeg
Intrain Sandage 6, couge 18 debil st 188, use sers le nord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 18 debil st 188, 163, 165, 166, use vers le H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 19, use vers le mord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 19, use vers le mord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, use vers le mord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, use vers le mord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, parter le nord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, parter le nord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, parter le nord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don Terrini Sandage 5, couge 20, parter le nord H Trawka 2004/2017 Numerique O.Don <	158347_224_5_83	Terrain	Sondage 5, coupe 18, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_83.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 18 detal, us 188, 163, 165, toe vers le forcit in nord ferrain H Trawka 20/04/2017 Numérique Onom nord forcital O	158347_224_5_84	Terrain	Sondage 5, coupe 18 détail, us 188, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_84.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 19, we verse le mord H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 19, we verse founest H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 19, we vers founest H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 20, we vers founest H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 20, we vers founest H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 20, we vers founest H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 21, we de déal vers le sud H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 21, we vers le sud H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 21, we vers le sud H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron Terrain Sondage 5, coupe 21, we vers le sud H Trawka 20/04/2017 Numérique ODron <	158347_224_5_85	Terrain	age 5, coupe 18 détail, us 188, 163, 165, 166, vue vers	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_85.jpeg
Terrain Stondage 5, coupe 19, was verse le rond H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20, was de delatal verse le rond H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20, was verse fouest H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20, was verse fouest H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20 partie and H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20 partie and H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 20 partie and H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 21, we de defail vers le suid H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 21, we de détail vers le suid H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom Terrain Stondage 5, coupe 21, vers de détail vers le suid H Tranka 2004/2017 Numérique D.rom	158347_224_5_86	Terrain	Sondage 5, coupe 19, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_86.jpeg
Formain Sonndage 5, coupe 6 9, owe of defail wers le nord H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20, owe west fouest H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20, owe west fouest H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20 parties mord H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20 parties mord H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20 parties mord H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 20, defail mur 209 H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 21, defail H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 21, defail H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain Sonndage 5, coupe 21, defail H Trawka 2004/2017 Numérique O.Donn Ferrain	158347_224_5_87	Terrain	Sondage 5, coupe 19, vue vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_87.jpeg
Ternaln Sondage S, couge 20, was ever flowest H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 20, was general ever flowest H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 20, was general ever flowest H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 20, ever general ever flowest H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, was effected ever se saud H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, was effected ever se saud H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, was effected ever se saud H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, was effected ever se saud H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, sond editall-was le saud H Trawka 20/04/2017 Numerique CD.rom Ternaln Sondage S, couge 21, sond editall-was le saud H Trawka 20/0	158347_224_5_88	Terrain	Sondage 5, coupe 19, vue de détail vers le nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_88.jpeg
Bernalm Sondage 5, coupe 20, vau eres founest H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 20 partie end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 20 partie end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 20 partie end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 20, val ever is end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 21, val ever is end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 21, val ever is end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 21, val ever is end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 21, val ever is end H Trawka 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain Sondage 5, coupe 21, val ever is end T. Marcy 20/04/2017 Numeringe CD.rom Terrain <td>158347_224_5_89</td> <td>Terrain</td> <td>Sondage 5, coupe 20, vue vers l'ouest</td> <td>H. Trawka</td> <td>20/04/2017</td> <td>Numérique</td> <td>CD.rom</td> <td>158347_224_5_89.jpeg</td>	158347_224_5_89	Terrain	Sondage 5, coupe 20, vue vers l'ouest	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_89.jpeg
lerrain Sondage S, coupe 2D, vau geferale vers fouest H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, vau geferale vers fouest H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, defail mur 2099 H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, vave de defail vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, vave de defail vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, vave de defail vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, ver de defail vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, ver vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, ver vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numerique Oncom Terrain Sondage S, coupe 2D, parte tentrale coupe sud et mur 7 T. Marcy 20/04/2017 </td <td>158347_224_5_90</td> <td>Terrain</td> <td>Sondage 5, coupe 20, vue vers l'ouest</td> <td>H. Trawka</td> <td>20/04/2017</td> <td>Numérique</td> <td>CD.rom</td> <td>158347_224_5_90.jpeg</td>	158347_224_5_90	Terrain	Sondage 5, coupe 20, vue vers l'ouest	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_90.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 20 partie nord H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 20, default mut 209 H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, vac vers le sud H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, vac vers le sud H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, vac de defail vers le sud H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, secton est H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, secton est H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, secton est H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 5, coupe 21, secton est H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Terrain Sondage 6, coupe 21, secton est H. Trawka 20,04/2017 Numerique Oncom- Ter	158347_224_5_91	Terrain	Sondage 5, coupe 20, vue générale vers l'ouest	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_91.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 20 partie suld H. Trawka 20/04/2017 Numerique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 21, we versile suld H. Trawka 20/04/2017 Numerique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 21, we de détail vers le suld H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 21, we de détail vers le suld H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 21, ve de détail vers le suld H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 21, secton est H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 22, ve vers le suld H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 5, coupe 22, ve vers le suld H. Trawka 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique Chorn Terrain Sondage 6, mur 2 2, schn T. Marcy 20/04/2017 Numérique Chorn Terrai	158347_224_5_92	Terrain	Sondage 5, coupe 20 partie nord	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_92.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 20, detail mur 209 H. Trawka 20,04/2017 Numerique CD.onn Terrain Sondage 5, coupe 21, uve exist and soft	158347_224_5_93	Terrain	Sondage 5, coupe 20 partie sud	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_93.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 21, vue de délai vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 5, coupe 21, vue de délai vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 5, coupe 21, vue de délai vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 5, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 5, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 6, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 6, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 6, profethon avant rebouchage T. Marcy 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 6, profethon avant rebouchage T. Marcy 20/04/2017 Numérique O.Drom Terrain Sondage 6, profethon avant rebouchage T. Marcy 20/04/2017 Numérique O.Drom	158347_224_5_94	Terrain	Sondage 5, coupe 20, détail mur 209	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_94.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 21, wue de détail vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 5, coupe 21, wue générale vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 5, coupe 21, section est sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 5, coupe 21, detail H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 5, coupe 21, detail H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, coupe 21, detail H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.nom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m </td <td>158347_224_5_95</td> <td>Terrain</td> <td>Sondage 5, coupe 21, vue vers le sud</td> <td>H. Trawka</td> <td>20/04/2017</td> <td>Numérique</td> <td>CD.rom</td> <td>158347_224_5_95.jpeg</td>	158347_224_5_95	Terrain	Sondage 5, coupe 21, vue vers le sud	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_95.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 21, vue genérale vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 21, exction est H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 21, section est H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 22, vue vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 22, vue vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, mur 1 7 Lidal T. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, mur 7 à -2,40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain <	158347_224_5_96	Terrain	Sondage 5, coupe 21, vue de détail vers le sud	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_96.jpeg
Terrain Sondage 5, cuage Coupe 21 et 20 H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 21, section est H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 5, coupe 21, detended H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, coupe 22, que vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 17 I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 2 v. 240m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 7 à -3.60m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 7 à -3.60m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 7 à -3.60m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 7 I. Marcy 20/04/2017 Numérique Onom Terrain Sondage 6, nur 7 I. Marcy	158347_224_5_97	Terrain	Sondage 5, coupe 21, vue générale vers le sud	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_97.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 21, section est H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 5, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, coupe 22, vue vers le sud I. Marcy 12/05/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à 2,60m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m, détail I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à 3,60m I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 I. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 I. Marcy 20/04/2	158347_224_5_98	Terrain	Sondage 5, angle coupe 21 et 20	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_98.jpeg
Terrain Sondage 5, coupe 21, détail H. Trawka 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 5, coupe 22, use vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 5, protection avant rebouchage T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -2,40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -2,40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CDrom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy	158347_224_5_99	Terrain	Sondage 5, coupe 21, section est	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_99.jpeg
Perrain Sondage 6, coupe 22, vae vers le sud H. Trawka 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, protection avant rebouchage T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -2, 40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, coupe sud T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7	158347_224_5_100	Terrain	Sondage 5, coupe 21, détail	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_100.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 12/05/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 1 à -2, dom, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. com Terrain Sondage 8, coupe	158347_224_5_101	Terrain	Sondage 5, coupe 22, vue vers le sud	H. Trawka	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_101.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, angle coupe sud et mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, coupe sud T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy	158347_224_5_102	Terrain	Sondage 5, protection avant rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_5_102.jpeg
Terrain Sondage 6, angle coupe sud et mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, coupe sud T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est	158347_224_6_103	Terrain	Sondage 6, mur 17	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_103.jpeg
Terrain Sondage 6, coupe sud T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -2, 40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3, 60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy	158347_224_6_104	Terrain	Sondage 6, angle coupe sud et mur 7	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_104.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 7 à -2,40m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, roupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD. rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest <td< td=""><td>158347_224_6_105</td><td>Terrain</td><td>Sondage 6, coupe sud</td><td>T. Marcy</td><td>20/04/2017</td><td>Numérique</td><td>CD.rom</td><td>158347_224_6_105.jpeg</td></td<>	158347_224_6_105	Terrain	Sondage 6, coupe sud	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_105.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m 1. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 1. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 17 1. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 17 1. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est 1. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest 1. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest 1. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest 1. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest 1. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, parti	158347_224_6_106	Terrain	Sondage 6, mur 7 à -2,40m	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_106.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 7 à -3,60m T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 7, prof -3,40m environ T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, roupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 234 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28,	158347_224_6_107	Terrain	Sondage 6, mur 7 à -3,60m, détail	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_107.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 7 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, roupe 27, partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, vers le nord T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom <	158347_224_6_108	Terrain	Sondage 6, mur 7 à -3,60m	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_108.jpeg
Terrain Sondage 6, mur 17 T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 7, prof .3,40m environ T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Fosse contemporaine au sommet du sondage 8, vue de l'est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 vers le nord T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom<	158347_224_6_109	Terrain	Sondage 6, mur 7	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_109.jpeg
Terrain Sondage 7, prof -3,40m environ T. Marcy 20/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Fosse contemporaine au sommet du sondage 8, vue de l'est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 vers le nord T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_6_110	Terrain	Sondage 6, mur 17	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_6_110.jpeg
Terrain Fosse contemporaine au sommet du sondage 8, vue de l'est T. Marcy 21/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_7_111	Terrain	Sondage 7, prof -3,40m environ	T. Marcy	20/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_7_111.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_112	Terrain	Fosse contemporaine au sommet du sondage 8, vue de l'est	T. Marcy	21/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_112.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 27 partie est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, vers le nord T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_113	Terrain	Sondage 8, coupe 27 partie centrale est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_113.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 27 partie est T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, vers le nord T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_114	Terrain	Sondage 8, coupe 27 partie centrale ouest	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_114.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_115	Terrain	Sondage 8, coupe 27 partie est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_115.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 28 partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_116	Terrain	Sondage 8, coupe 27 partie ouest, us 233	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_116.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 28, partie ouest T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie est, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_117	Terrain	Sondage 8, coupe 28, vers le nord	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_117.jpeg
Terrain Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 24 T. Marcy Z4/04/2017 Numérique CD.rom Terrain Sondage 8, coupe 28, partie est, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_118	Terrain	Sondage 8, coupe 28 partie ouest	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_118.jpeg
Terrain Sondage 8, cupe 28, partie est, us 238 T. Marcy 24/04/2017 Numérique CD.rom	158347_224_8_119	Terrain	Sondage 8, coupe 28, partie centrale, us 244	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_119.jpeg
	158347_224_8_120	Terrain	Sondage 8, coupe 28, partie est, us 238	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_120.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
)			Support	contenant	
158347_224_8_121	Terrain	Sondage 8, coupe 29, vers le nord	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_121.jpeg
158347_224_8_122	Terrain	Sondage 8, coupe 29 partie centrale, us 245	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_122.jpeg
158347_224_8_123	Terrain	Sondage 8, coupe 29, vers le nord	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_123.jpeg
158347_224_8_124	Terrain	Sondage 8, coupes nord , 27, 28, 29	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_124.jpeg
158347_224_8_125	Terrain	Sondage 8, coupes nord , 27, 28, 29	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_125.jpeg
158347_224_8_126	Terrain	Sondage 8, coupes 27, 28 vers le nord	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_126.jpeg
158347_224_8_127	Terrain	Sondage 8, mur 223 vue générale	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_127.jpeg
158347_224_8_128	Terrain	Sondage 8, mur 223 vue générale	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_128.jpeg
158347_224_8_129	Terrain	Sondage 8, mur 223, fissure en pied de mur	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_129.jpeg
158347_224_8_130	Terrain	Sondage 8, mur 223, fissure en pied de mur	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_130.jpeg
158347_224_8_131	Terrain	Sondage 8, mur 223, partie centrale	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_131.jpeg
158347_224_8_132	Terrain	Sondage 8, mur 223, partie centrale , vers l'est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_132.jpeg
158347_224_8_133	Terrain	Sondage 8, mur 223, section nord vers l'est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_133.jpeg
158347_224_8_134	Terrain	Sondage 8, mur 223, section nord vers l'est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_134.jpeg
158347_224_8_135	Terrain	Sondage 8, mur 223, vue générale vers l'est	T. Marcy	24/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_135.jpeg
158347_224_8_136	Terrain	Sondage 8, protection et rebouchage	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_136.jpeg
158347_224_8_137	Terrain	Sondage 8, protection et rebouchage	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_8_137.jpeg
158347_224_9_138	Terrain	Sondage 8 et 9, vue générale	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_138.jpeg
158347_224_9_139	Terrain	Sondage 9, angle entre mur 277 et 278 vers le N-E	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_139.jpeg
158347_224_9_140	Terrain	Sondage 9, angle entre mur 277 et 278 vers le N-E	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_140.jpeg
158347_224_9_141	Terrain	Sondage 9, coupe 32 section centrale	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_141.jpeg
158347_224_9_142	Terrain	Sondage 9, coupe 32 centre droit	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_142.jpeg
158347_224_9_143	Terrain	Sondage 9, coupe 32 section centrale	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_143.jpeg
158347_224_9_144	Terrain	Sondage 9, coupe 32 coté gauche	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_144.jpeg
158347_224_9_145	Terrain	Sondage 9, coupe 32 détail partie droite	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_145.jpeg
158347_224_9_146	Terrain	Sondage 9, coupe 32, vue générale vers l'ouest	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_146.jpeg
158347_224_9_147	Terrain	Sondage 9, coupe 33, détail, us 327	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_147.jpeg
158347_224_9_148	Terrain	Sondage 9, coupe 33 détail nord partie sup	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_148.jpeg
158347_224_9_149	Terrain	Sondage 9, coupe 33 détail sud coupe sup	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_149.jpeg
158347_224_9_150	Terrain	Sondage 9, coupe 33 et 35 vers l'ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_150.jpeg
158347_224_9_151	Terrain	Sondage 9, coupe 33 et 35 vers l'ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_151.jpeg
158347_224_9_152	Terrain	Sondage 9, coupe 33 et 35 vers l'ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_152.jpeg
158347_224_9_153	Terrain	Sondage 9, coupe 34 vue vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_153.jpeg
158347_224_9_154	Terrain	Sondage 9, coupe 34 détail central	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_154.jpeg
158347_224_9_155	Terrain	Sondage 9, coupe 34 détail est mur 262	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_155.jpeg
158347_224_9_156	Terrain	Sondage 9, coupe 34 détail ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_156.jpeg
158347_224_9_157	Terrain	Sondage 9, coupe 34 vue vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_157.jpeg
158347_224_9_158	Terrain	Sondage 9, coupe 35, us 313	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_158.jpeg
158347_224_9_159	Terrain	Sondage 9, coupe 35 détail central	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_159.jpeg
158347_224_9_160	Terrain	Sondage 9, coupe 35 détail nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_160.jpeg
158347_224_9_161	Terrain	Sondage 9, coupe 35 détail sud	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_161.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
					Support	contenant	
158347_224_9_162	Terrain	Sondage 9, coupe 35 mur 294	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_162.jpeg
158347_224_9_163	Terrain	Sondage 9, mur 277, vue vers le nord	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_163.jpeg
158347_224_9_164	Terrain	Sondage 9, mur 277 , vue vers le nord	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_164.jpeg
158347_224_9_165	Terrain	Sondage 9, mur 278 , vue vers l'est	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_165.jpeg
158347_224_9_166	Terrain	Sondage 9, mur 278 détail aménagement	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_166.jpeg
158347_224_9_167	Terrain	Sondage 9, mur 278 centre	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_167.jpeg
158347_224_9_168	Terrain	Sondage 9, mur 278 détail aménagement	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_168.jpeg
158347_224_9_169	Terrain	Sondage 9, mur 278 détail aménagement	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_169.jpeg
158347_224_9_170	Terrain	Sondage 9, vue générale des coupes 33, 34 et 35	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_170.jpeg
158347_224_9_171	Terrain	Sondage 9, vue générale vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_171.jpeg
158347_224_9_172	Terrain	Sondage 9, vue générale large	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_172.jpeg
158347_224_9_173	Terrain	Sondage 9, vue large des coupes 33 et 35 vers l'ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_173.jpeg
158347_224_9_174	Terrain	Sondage 9, vue large des coupes 33 et 35 vers l'ouest	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_174.jpeg
158347_224_9_175	Terrain	Sondage 9, vue panoramique mur 277 et 278	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_9_175.jpeg
158347_224_10_176	Terrain	Protection de maçonnerie avant rebouchage	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_176.jpeg
158347_224_10_177	Terrain	Sondage 10, aménagement 329 vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_177.jpeg
158347_224_10_178	Terrain	Sondage 10, aménagement 329 vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_178.jpeg
158347_224_10_179	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_179.jpeg
158347_224_10_180	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_180.jpeg
158347_224_10_181	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_181.jpeg
158347_224_10_182	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_182.jpeg
158347_224_10_183	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_183.jpeg
158347_224_10_184	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_184.jpeg
158347_224_10_185	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_185.jpeg
158347_224_10_186	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_186.jpeg
158347_224_10_187	Terrain	Sondage 10, coupe 37 détail	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_187.jpeg
158347_224_10_188	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_188.jpeg
158347_224_10_189	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_189.jpeg
158347_224_10_190	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_190.jpeg
158347_224_10_191	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_191.jpeg
158347_224_10_192	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_192.jpeg
158347_224_10_193	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_193.jpeg
158347_224_10_194	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_194.jpeg
158347_224_10_195	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_195.jpeg
158347_224_10_196	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_196.jpeg
158347_224_10_197	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_197.jpeg
158347_224_10_198	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_198.jpeg
158347_224_10_199	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_199.jpeg
158347_224_10_200	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_200.jpeg
158347_224_10_201	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_201.jpeg
158347_224_10_202	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_202.jpeg

Identifiant	Fucemble	égende	Διποιικ	Date	Nature	Type	Nom fichier
		regarde		2	Support	contenant	
158347_224_10_203	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_203.jpeg
158347_224_10_204	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_204.jpeg
158347_224_10_205	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_205.jpeg
158347_224_10_206	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_206.jpeg
158347_224_10_207	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_207.jpeg
158347_224_10_208	Terrain	Sondage 10, coupe 38 détail ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_208.jpeg
158347_224_10_209	Terrain	Sondage 10, coupe 38, détail, vers le sud	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_209.jpeg
158347_224_10_210	Terrain	Sondage 10, coupe 40	V. Devred	27/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_210.jpeg
158347_224_10_211	Terrain	Sondage 10, coupe 40, vue générale	V. Devred	27/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_211.jpeg
158347_224_10_212	Terrain	Sondage 10, coupe 40, vue générale	V. Devred	27/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_212.jpeg
158347_224_10_213	Terrain	Sondage 10, mur 328, vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_213.jpeg
158347_224_10_214	Terrain	Sondage 10, mur 328, vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_214.jpeg
158347_224_10_215	Terrain	Sondage 10, mur 328, vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_215.jpeg
158347_224_10_216	Terrain	Sondage 10, murs 332, 333 et 334	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_216.jpeg
158347_224_10_217	Terrain	Sondage 10, vue générale	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_217.jpeg
158347_224_10_218	Terrain	Sondage 10, vue générale vers l'ouest	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_218.jpeg
158347_224_10_219	Terrain	Sondage 10, vue générale vers l'est	V. Devred	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_10_219.jpeg
158347_224_11_220	Terrain	Sondage 11, vue générale	T. Marcy	27/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_11_220.jpeg
158347_224_11_221	Terrain	Sondage 11, vue générale	T. Marcy	27/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_11_221.jpeg
158347_224_12_222	Terrain	Sondage 12, angle des coupes 41 et 42, vue vers le N-E	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_222.jpeg
158347_224_12_223	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est, début	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_223.jpeg
158347_224_12_224	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_224.jpeg
158347_224_12_225	Terrain	Sondage 12, centre coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_225.jpeg
158347_224_12_226	Terrain	Sondage 12, centre coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_226.jpeg
158347_224_12_227	Terrain	Sondage 12, centre coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_227.jpeg
158347_224_12_228	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_228.jpeg
158347_224_12_229	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_229.jpeg
158347_224_12_230	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_230.jpeg
158347_224_12_231	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_231.jpeg
158347_224_12_232	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail, vue vers l'est, fin	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_232.jpeg
158347_224_12_233	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail angle nord	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_233.jpeg
158347_224_12_234	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, creusement 556	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_234.jpeg
158347_224_12_235	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, US 431	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_235.jpeg
158347_224_12_236	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, US 553	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_236.jpeg
158347_224_12_237	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, niveau en brique, US 567	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_237.jpeg
158347_224_12_238	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, US sous le niveau en brique, US 567	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_238.jpeg
158347_224_12_239	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail des US 414, 560	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_239.jpeg
158347_224_12_240	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, niveau en brique, US 567 et US 562	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_240.jpeg
158347_224_12_241	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, creusement 569	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_241.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type	Nom fichier
158347_224_12_242	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, niveau en brique, US 567	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_242.jpeg
158347_224_12_243	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, mur 573	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_243.jpeg
158347_224_12_244	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, US 577	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_244.jpeg
158347_224_12_245	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail mur 402	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_245.jpeg
158347_224_12_246	Terrain	Sondage 12, coupe 41 détail numérotation, US 554	V. Devred	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_246.jpeg
158347_224_12_247	Terrain	Sondage 12, centre coupe 41 détail, vue vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_247.jpeg
158347_224_12_248	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_248.jpeg
158347_224_12_249	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_249.jpeg
158347_224_12_250	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_250.jpeg
158347_224_12_251	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_251.jpeg
158347_224_12_252	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail trottoir et mur, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_252.jpeg
158347_224_12_253	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail trottoir et mur, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_253.jpeg
158347_224_12_254	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail rue et trottoir, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_254.jpeg
158347_224_12_255	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail rue et ornières, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_255.jpeg
158347_224_12_256	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail rue, ornières, caniveaux, trottoir, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_256.jpeg
158347_224_12_257	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail rue, ornières, caniveaux, trottoir, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_257.jpeg
158347_224_12_258	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail rue, caniveaux, trottoir, angle du bâtiment vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_258.jpeg
158347_224_12_259	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail au-dessus du trottoir	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_259.jpeg
158347_224_12_260	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_260.jpeg
158347_224_12_261	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation, creusement 589	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_261.jpeg
158347_224_12_262	Terrain	Sondage 12, coupe 42, US 590 comblement de 589	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_262.jpeg
158347_224_12_263	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_263.jpeg
158347_224_12_264	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, US 592 comblement de 591	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_264.jpeg
158347_224_12_265	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation, US 595	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_265.jpeg
158347_224_12_266	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation, US 599	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_266.jpeg
158347_224_12_267	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation, US 594, 597, 598	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_267.jpeg
158347_224_12_268	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail numérotation, US 562	D. Gaillard	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_268.jpeg
158347_224_12_269	Terrain	Sondage 12, coupe 42 détail, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_269.jpeg
158347_224_12_270	Terrain	Sondage 12, coupe 42 vue générale, vue vers le nord	D. Gaillard	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_270.jpeg
158347_224_12_271	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_271.jpeg
158347_224_12_272	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42, vue vers le nord	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_272.jpeg
158347_224_12_273	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_273.jpeg
158347_224_12_274	Terrain	Sondage 12, detail angle coupes 41 et 42, niveau de sol en brique 621 , vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_274.jpeg
158347_224_12_275	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42 , niveau de sol en brique 621 , vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_275.jpeg
158347_224_12_276	Terrain	Sondage 12, détail coupe 41, niveau de sol en brique 621 et du mur 573, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_276.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
					Support	contenant	
158347_224_12_277	Terrain	Sondage 12, détail coupe 42, lit de pose 620, niveau de sol en brique 621, vue vers le nord	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_277.jpeg
158347_224_12_278	Terrain	Sondage 12, détail coupe 42, lit de pose 620, niveau de sol en brique 621, vue vers le nord	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_278.jpeg
158347_224_12_279	Terrain	Sondage 12, détail coupe 42, lit de pose 620, niveau de sol en brique 621, vue vers le nord	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_279.jpeg
158347_224_12_280	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_280.jpeg
158347_224_12_281	Terrain	Sondage 12, détail angle coupes 41 et 42, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_281.jpeg
158347_224_12_282	Terrain	Sondage 12, détail coupe 41, mur 573, vue vers l'est	D. Gaillard	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_282.jpeg
158347_224_12_283	Terrain	Sondage 12, vue générale de la piéce 401, vue vers le nord	T. Marcy	28/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_283.jpeg
158347_224_12_284	Terrain	Sondage 12, vue d'ensemble du sondage 12, vue vers le sud	T. Marcy	28/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_284.jpeg
158347_224_12_285	Terrain	Sondage 12, vue d'ensemble du sondage 12, vue vers le sud	T. Marcy	28/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_285.jpeg
158347_224_12_286	Terrain	Sondage 12, protection et rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_286.jpeg
158347_224_12_287	Terrain	Sondage 12, protection et rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_287.jpeg
158347_224_12_288	Terrain	Sondage 12, protection et rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_288.jpeg
158347_224_12_289	Terrain	Sondage 12, protection et rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_289.jpeg
158347_224_12_290	Terrain	Sondage 12, protection et rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_290.jpeg
158347_224_12_291	Terrain	Sondage 12, rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_291.jpeg
158347_224_12_292	Terrain	Sondage 12, signalisation canalisation Ethernit (amiante)	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_292.jpeg
158347_224_12_293	Terrain	Sondage 12, sondage 13 et vue générale voirie 407	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_293.jpeg
158347_224_12_294	Terrain	Sondage 12, vue générale voirie 407 en cour de nettoyage	T. Marcy	28/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_294.jpeg
158347_224_12_295	Terrain	Sondage 12, vue générale sondage 13, voirie 407, pièce 401, vue vers le NO	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_295.jpeg
158347_224_12_296	Terrain	Sondage 12, vue générale sondage 13, voirie 407, vue vers le nord	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_296.jpeg
158347_224_12_297	Terrain	Sondage 12, vue générale vers S-O	T. Marcy	05/05/201	Numérique	CD.rom	158347_224_12_297.jpeg
158347_224_12_298	Terrain	Sondage 12, vue d'ensemble du sondage 12, vue vers le sud	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_298.jpeg
158347_224_12_299	Terrain	Sondage 12, vue générale coupe 42, voirie 407, piéce 401	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_299.jpeg
158347_224_12_300	Terrain	Sondage 12, vue panoramique vers le N-E	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_300.jpeg
158347_224_12_301	Terrain	Sondage 12, vue panoramique vers le N-E	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_301.jpeg
158347_224_12_302	Terrain	Sondage 12, vue générale piéce 401 vers N-E	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_302.jpeg
158347_224_12_303	Terrain	Sondage 12, vue générale piéce 401 vers N-E	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_303.jpeg
158347_224_12_304	Terrain	Sondage 12, vue générale piéce 401 vers N-E	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_304.jpeg
158347_224_12_305	Terrain	Sondage 12, vue générale voirie 401 vers le N-O	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_305.jpeg
158347_224_12_306	Terrain	Sondage 12, vue générale voirie 401 vers le S-E	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_306.jpeg
158347_224_12_307	Terrain	Sondage 12, vue générale vers l'ouest	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_12_307.jpeg
158347_224_13_308	Terrain	Sondage 13, coupe 43, murs 420 et 422, vue vers le sud	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_308.jpeg
158347_224_13_309	Terrain	Sondage 13, coupe 43, murs 420 et 421, vue vers le sud	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_309.jpeg
158347_224_13_310	Terrain	Sondage 13, coupe 43, vue générale vers le sud	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_310.jpeg
158347_224_13_311	Terrain	Sondage 13, coupe 43, partie est, vue vers le sud	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_311.jpeg
158347_224_13_312	Terrain	Sondage 13, coupe 43, partie ouest, vue vers le sud	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_312.jpeg
158347_224_13_313	Terrain	Sondage 13, coupe 43, vue générale vers le sud	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_313.jpeg
158347_224_13_314	Terrain	Sondage 13, coupe 44, vue vers le S-E	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_314.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
					Support	contenant	
158347_224_13_315	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_315.jpeg
158347_224_13_316	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_316.jpeg
158347_224_13_317	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_317.jpeg
158347_224_13_318	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_318.jpeg
158347_224_13_319	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue générale vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_319.jpeg
158347_224_13_320	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue d'ensemble avec voirie, vers l'est	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_320.jpeg
158347_224_13_321	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_321.jpeg
158347_224_13_322	Terrain	Sondage 13, coupe 45, vue vers l'est	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_322.jpeg
158347_224_13_323	Terrain	Sondage 13, coupe 45, à -50 cm, vue vers l'est	V. Devred	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_323.jpeg
158347_224_13_324	Terrain	Sondage 13, coupes 44, 55 et 56, vue vers le sud	V. Devred	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_324.jpeg
158347_224_13_325	Terrain	Sondage 13, coupes 44, 55 et 56, vue vers le sud	V. Devred	09/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_325.jpeg
158347_224_13_326	Terrain	Sondage 13, murs 521, 522 et 523, vue vers le sud	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_326.jpeg
158347_224_13_327	Terrain	Sondage 13, murs 521, 522 et 523, vue vers l'ouest	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_327.jpeg
158347_224_13_328	Terrain	Sondage 13, sondage profond, apparition sable vert à coques	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_328.jpeg
158347_224_13_329	Terrain	Sondage 13, sondage profond, apparition sable vert à coques	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_329.jpeg
158347_224_13_330	Terrain	Sondage 13, sondage profond, enchevétrement de perturbations (structures)	T. Marcy	11/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_330.jpeg
158347_224_13_331	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le S-E	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_331.jpeg
158347_224_13_332	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le nord	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_332.jpeg
158347_224_13_333	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le nord	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_333.jpeg
158347_224_13_334	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le nord	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_334.jpeg
158347_224_13_335	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le S-E	T. Marcy	05/05/201	Numérique	CD.rom	158347_224_13_335.jpeg
158347_224_13_336	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le S-E	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_336.jpeg
158347_224_13_337	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le S-E	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_337.jpeg
158347_224_13_338	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le nord	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_338.jpeg
158347_224_13_339	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le nord	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_339.jpeg
158347_224_13_340	Terrain	Sondage 13, vue générale vers le S-E	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_13_340.jpeg
158347_224_14_341	Terrain	Sondage 14, détail, niveau d'argile	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_14_341.jpeg
158347_224_16_342	Terrain	Sondage 16, détail central arche 437, vue vers le sud	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_342.jpeg
158347_224_16_343	Terrain	Sondage 16, complément sur l'arche 437, vue vers le S-E	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_343.jpeg
158347_224_16_344	Terrain	Sondage 16, mur 328, vue vers le S-O	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_344.jpeg
158347_224_16_345	Terrain	Sondage 16, mur 328, détail petite arche, vue vers l'ouest	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_345.jpeg
158347_224_16_346	Terrain	Sondage 16, sondage teste au pied du mur 328, vue vers le N-O	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_346.jpeg
158347_224_16_347	Terrain	Sondage 16, sondage teste au pied du mur 328, vue vers le N-O	T. Marcy	15/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_347.jpeg
158347_224_16_348	Terrain	Sondage 16, sondage teste au pied du mur 328, vue vers le N-O	T. Marcy	15/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_348.jpeg
158347_224_16_349	Terrain	Sondage 16, sondage teste au pied du mur 328, vue vers le N-O	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_349.jpeg
158347_224_16_350	Terrain	Sondage 16, mur 328, glacis inférieur, vue vers le sud	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_350,jpeg
158347_224_16_351	Terrain	Sondage 16, vue générale, mur 437, vers le sud	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_351.jpeg
158347_224_16_352	Terrain	Sondage 16, détail angle S-O des murs 437, 328 avec leur arche, vue vers le S-O	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_352.jpeg
158347_224_16_353	Terrain	Sondage 16, vue générale, mur 437, vers le S-0	T. Marcy	02/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_353.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158347_224_16_354	Terrain	Sondage 16, rebouchage et protection du mur 328	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_354.jpeg
158347_224_16_355	Terrain	Sondage 16, vue panoramique mur 437, vue vers le sud	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_355.jpeg
158347_224_16_356	Terrain	Sondage 16, vue panoramique mur 437, vue vers le sud	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_16_356.jpeg
158347_224_17_357	Terrain	Sondage 17, vue générale, murs 445, 446, vers S-E	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_357.jpeg
158347_224_17_358	Terrain	Sondage 17, vue générale, murs 438, 440, vers S-E	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_358.jpeg
158347_224_17_359	Terrain	Sondage 17, détail reprise entre murs 440 et 441, vue vers le nord	T. Marcy	15/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_359.jpeg
158347_224_17_360	Terrain	Sondage 17, détail reprise entre murs 440 et 441, vue vers le nord	T. Marcy	15/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_360.jpeg
158347_224_17_361	Terrain	Sondage 17, mur 440 et 438, vue vers l'est	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_361.jpeg
158347_224_17_362	Terrain	Sondage 17, mur 441 et 443, vue vers l'est	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_362.jpeg
158347_224_17_363	Terrain	Sondage 17, détail reprise entre murs 440 et 441, vue vers le nord	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_363.jpeg
158347_224_17_364	Terrain	Sondage 17, mur 442, vue vers l'est	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_364.jpeg
158347_224_17_365	Terrain	Sondage 17, mur 444, vue vers le nord	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_365.jpeg
158347_224_17_366	Terrain	Sondage 17, mur 444, vue vers le sud	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_366.jpeg
158347_224_17_367	Terrain	Sondage 17, détail mur 444, vue vers le sud	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_367.jpeg
158347_224_17_368	Terrain	Sondage 17, mur 444, vue vers le nord	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_368.jpeg
158347_224_17_369	Terrain	Sondage 17, mur 447, vue vers l'est	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_369.jpeg
158347_224_17_370	Terrain	Sondage 17, vue générale, murs 445, 446, vers S-E	T. Marcy	03/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_17_370.jpeg
158347_224_18_371	Terrain	Sondage 18, coupe 49, mur 111, vue vers le N-E	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_371.jpeg
158347_224_18_372	Terrain	Sondage 18, coupe 49, mur 111 , creusement canalisation 470 , vue vers le N-E	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_372.jpeg
158347_224_18_373	Terrain	Sondage 18, coupe 49, mur 111, vue vers le N-E	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_373.jpeg
158347_224_18_374	Terrain	Sondage 18, coupe 49, mur 111, vue vers le N-E	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_374.jpeg
158347_224_18_375	Terrain	Sondage 18, coupe 49, mur 111, vue vers le N-E	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_375.jpeg
158347_224_18_376	Terrain	Sondage 18, coupe 50, vue générale vers S-0	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_376.jpeg
158347_224_18_377	Terrain	Sondage 18, coupe 50, détail est	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_377.jpeg
158347_224_18_378	Terrain	Sondage 18, coupe 50, détail ouest	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_378.jpeg
158347_224_18_379	Terrain	Sondage 18, coupe 50, vue générale vers S-0	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_379.jpeg
158347_224_18_380	Terrain	Sondage 18, coupe 52, vue générale vers l'est	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_380.jpeg
158347_224_18_381	Terrain	Sondage 18, coupe 53, vue générale vers le sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_381.jpeg
158347_224_18_382	Terrain	Sondage 18, coupe 53, vue générale vers le sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_382.jpeg
158347_224_18_383	Terrain	Sondage 18, coupe 54, vue générale vers l'ouest	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_383.jpeg
158347_224_18_384	Terrain	Sondage 18, coupes 47 et 48 détail nord	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_384.jpeg
158347_224_18_385	Terrain	Sondage 18, coupes 47 et 48 détail sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_385.jpeg
158347_224_18_386	Terrain	Sondage 18, coupes 47 et 48 détail sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_386.jpeg
158347_224_18_387	Terrain	Sondage 18, coupes 47 et 48 détail sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_387.jpeg
158347_224_18_388	Terrain	Sondage 18, coupes 47 et 48, vue générale vers l'ouest	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_388.jpeg
158347_224_18_389	Terrain	sondage 18, coupes 47, 48 et 54, vue vers l'ouest	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_389.jpeg
158347_224_18_390	Terrain	Sondage 18, coupes 49 et 52, vue générale vers l'est	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_390.jpeg
158347_224_18_391	Terrain	Sondage 18, vue générale du sondage vers le sud	D.Favier	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_18_391.jpeg
158347_224_TR1_392	Terrain	Bâtiment en zone 1 détail	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_392.jpeg
158347_224_TR1_393	Terrain	Bâtiment en zone 1 détail	T. Marcy	12/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_393.jpeg

4.0	- Idea		2400			Line	No. ide.
Tagina in the same of the same					Support	contenant	
158347_224_TR1_394	Terrain	Bâtiments en zone 1, vue générale	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_394.jpeg
158347_224_TR1_395	Terrain	Bâtiment en zone 1 détail	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_395.jpeg
158347_224_TR1_396	Terrain	Bâtiments en zone 1 détail (3)	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_396.jpeg
158347_224_TR1_397	Terrain	Caniveau zone 1		12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_397.jpeg
158347_224_TR1_398	Terrain	Cave ou latrine et caniveau zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_398.jpeg
158347_224_TR1_399	Terrain	Cave XIX	T. Marcy 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_399.jpeg
158347_224_TR1_400	Terrain	Détail maçonnerie cloture rue zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_400.jpeg
158347_224_TR1_401	Terrain	Détail mur zone 1		12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_401.jpeg
158347_224_TR1_402	Terrain	Détail mur zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_402.jpeg
158347_224_TR1_403	Terrain	Détail mur zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_403.jpeg
158347_224_TR1_404	Terrain	détail petit mur de partition zone 1	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_404.jpeg
158347_224_TR1_405	Terrain	Mur cave ou latrine zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_405.jpeg
158347_224_TR1_406	Terrain	Mur cloture coté rue en zone 1	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_406.jpeg
158347_224_TR1_407	Terrain	détail pavement le long du mur de cloture zone 1	T. Marcy 12/0	12/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_407.jpeg
158347_224_TR1_408	Terrain	Vue générale murs zone 1	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_408.jpeg
158347_224_TR1_409	Terrain	Vue générale murs zone 1		13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_409.jpeg
158347_224_TR1_410	Terrain	Vue générale murs zone 1	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_410.jpeg
158347_224_TR1_411	Terrain	vue supérieure mur cloture rue zone 1	T. Marcy 16/0	16/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR1_411.jpeg
158347_224_TR2_412	Terrain	Apparition premier mur XVI (zone 2)	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_412.jpeg
158347_224_TR2_413	Terrain	Complément bâtiment XVI est	T. Marcy	Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_413.jpeg
158347_224_TR2_414	Terrain	Complément bâtiment XVI est	T. Marcy	Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_414.jpeg
158347_224_TR2_415	Terrain	Zone 2, mur 492, complément bâtiment XVIéme, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_415.jpeg
158347_224_TR2_416	Terrain	Zone 2, vue d'ensemble, complément bâtiment XVIéme, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_416.jpeg
158347_224_TR2_417	Terrain	Zone 2, vue de détail des deux murs, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_417.jpeg
158347_224_TR2_418	Terrain	Zone 2, vue de détail des deux murs, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_418.jpeg
158347_224_TR2_419	Terrain	Zone 2, vue de détail resseaut mur 492, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_419.jpeg
158347_224_TR2_420	Terrain	Zone 2, vue d'ensemble, complément bâtiment XVIéme, vue vers le nord	D.Gaillard 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_420.jpeg
158347_224_TR2_421	Terrain	Complément Coupe 26	T. Marcy 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_421.jpeg
158347_224_TR2_422	Terrain	Complément Coupe 26	T. Marcy 05/0	05/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_422.jpeg
158347_224_TR2_423	Terrain	couloir dans bât XVI zone 2	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_423.jpeg
158347_224_TR2_424	Terrain	couloir dans bât XVI zone 2	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_424.jpeg
158347_224_TR2_425	Terrain	coupe au dessus de bâtiment XVI (zone 2)		13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_425.jpeg
158347_224_TR2_426	Terrain	détail coupe au dessus de bâtiment XVI (zone 2)	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_426.jpeg
158347_224_TR2_427	Terrain	Détail trottoir St. 110		13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_427.jpeg
158347_224_TR2_428	Terrain	Détail trottoir St. 110	T. Marcy 13/0	13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_428.jpeg
158347_224_TR2_429	Terrain	Log 1		13/04/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_429.jpeg
158347_224_TR2_430	Terrain	Log 1 détail partie inf		18/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_430.jpeg
158347_224_TR2_431	Terrain	Log 1 détail partie inf				CD.rom	158347_224_TR2_431.jpeg
158347_224_TR2_432	Terrain	Log 1 détail partie sup	T. Marcy 18/0	18/05/2017 Nun	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_432.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158347_224_TR2_433	Terrain	Log1	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_433.jpeg
158347_224_TR2_434	Terrain	Pavement US 105	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_434.jpeg
158347_224_TR2_435	Terrain	Piedroit de cheminée St.107 accolée à St.104	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_435.jpeg
158347_224_TR2_436	Terrain	Piedroit de cheminée St.107 accolée à St.104	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_436.jpeg
158347_224_TR2_437	Terrain	Protection coupe 1 en tranchée 2	T. Marcy	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_437.jpeg
158347_224_TR2_438	Terrain	St. 85	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_438.jpeg
158347_224_TR2_439	Terrain	St. 86	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_439.jpeg
158347_224_TR2_440	Terrain	St. 86	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_440.jpeg
158347_224_TR2_441	Terrain	St. 86 générale vue du nord	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_441.jpeg
158347_224_TR2_442	Terrain	St. 86	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_442.jpeg
158347_224_TR2_443	Terrain	St. 104 avec cheminée accolée	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_443.jpeg
158347_224_TR2_444	Terrain	St. 106 détail	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_444.jpeg
158347_224_TR2_445	Terrain	St. 106	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_445.jpeg
158347_224_TR2_446	Terrain	St. 108 détail (2)	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_446.jpeg
158347_224_TR2_447	Terrain	Tranchée 2, extension est de la maison à pavement	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_447.jpeg
158347_224_TR2_448	Terrain	Tranchée 2, extension est de la maison à pavement	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_448.jpeg
158347_224_TR2_449	Terrain	Tranchée 2, extension est de la maison à pavement	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_449.jpeg
158347_224_TR2_450	Terrain	Tranchée 2, maison à pavement	T. Marcy	10/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_450.jpeg
158347_224_TR2_451	Terrain	Tranchée 2, protection maison carrelée avant rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_451.jpeg
158347_224_TR2_452	Terrain	Tranchée 2, protection maison carrelée avant rebouchage	T. Marcy	12/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_452.jpeg
158347_224_TR2_453	Terrain	vue Bâtiment XVI	T. Marcy	04/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_453.jpeg
158347_224_TR2_454	Terrain	Vue couloir Bât XVI	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_454.jpeg
158347_224_TR2_455	Terrain	Vue générale Bât XVI	T. Marcy	14/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_455.jpeg
158347_224_TR2_456	Terrain	Vue générale Bât XVI	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_456.jpeg
158347_224_TR2_457	Terrain	Vue générale Bât XVI	T. Marcy	16/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_457.jpeg
158347_224_TR2_458	Terrain	Vue Log 1 en Zone 2	#REF!	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_458.jpeg
158347_224_TR2_459	Terrain	vue trottoir St. 110	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_459.jpeg
158347_224_TR2_460	Terrain	Zone 2, coupe 23, vue vers le sud	T. Marcy	21/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_460.jpeg
158347_224_TR2_461	Terrain	Zone 2, vue générale complément maçonnerie, vers nord	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_461.jpeg
158347_224_TR2_462	Terrain	Zone 2, vue générale complément maçonnerie, vers nord	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_462.jpeg
158347_224_TR2_463	Terrain	Zone 2, coupe 23	T. Marcy	21/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_463.jpeg
158347_224_TR2_464	Terrain	Zone 2, coupe 23 détail	T. Marcy	21/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_464.jpeg
158347_224_TR2_465	Terrain	Zone 2, coupe 23, vue vers le S-E	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_465.jpeg
158347_224_TR2_466	Terrain	Zone 2, coupe 24, vue vers le nord	T. Marcy	21/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_466.jpeg
158347_224_TR2_467	Terrain	Zone 2, coupe 24, vue vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_467.jpeg
158347_224_TR2_468	Terrain	Zone 2, coupe 25, vue vers le nord	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_468.jpeg
158347_224_TR2_469	Terrain	Zone 2, coupe 25, vue vers le nord	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_469.jpeg
158347_224_TR2_470	Terrain	Zone 2, détail coupe 25, vue vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_470.jpeg
158347_224_TR2_471	Terrain	Zone 2, coupe 26, vue vers le nord	T. Marcy	25/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_471.jpeg
158347_224_TR2_472	Terrain	Zone 2, coupe 26, vue vers le nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_472.jpeg

Identifiant	Ensemble	Legende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158347_224_TR2_473	Terrain	Zone 2, coupe 51, vue vers l'est	T. Marcy	05/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR2_473.jpeg
158347_224_TR3_474	Terrain	Cuve St. 30 et strati inf, vue vers S-0	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_474.jpeg
158347_224_TR3_475	Terrain	Cuve St. 30 et strati inf, vue vers S-O	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_475.jpeg
158347_224_TR3_476	Terrain	Cuve St. 30 et strati inf, détail	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_476.jpeg
158347_224_TR3_477	Terrain	Détail litage naturel autour de St 48	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_477.jpeg
158347_224_TR3_478	Terrain	Détail litage naturel autour de St 48	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_478.jpeg
158347_224_TR3_479	Terrain	Détail litage naturel autour de St 48	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_479.jpeg
158347_224_TR3_480	Terrain	Détail litage naturel autour de St 48	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_480.jpeg
158347_224_TR3_481	Terrain	fossé 48, vue générale	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_481.jpeg
158347_224_TR3_482	Terrain	fossé 48, vue générale	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_482.jpeg
158347_224_TR3_483	Terrain	Massif de maconnerie St. 79 vue vers l'ouest	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_483.jpeg
158347_224_TR3_484	Terrain	Massif de maconnerie St. 79 vue du dessus	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_484.jpeg
158347_224_TR3_485	Terrain	Massif de maconnerie St. 79 vue vers le sud	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_485.jpeg
158347_224_TR3_486	Terrain	Massif de maconnerie St. 79 vue du sud (2)	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_486.jpeg
158347_224_TR3_487	Terrain	Massif de maconnerie St. 79 vue du sud	T. Marcy	18/05/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_487.jpeg
158347_224_TR3_488	Terrain	ouverture zone 3 en fond de cave école	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_488.jpeg
158347_224_TR3_489	Terrain	ouverture zone 3 en fond de cave école	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_489.jpeg
158347_224_TR3_490	Terrain	secteur St. 78, vue générale	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_490.jpeg
158347_224_TR3_491	Terrain	Secteur St. 78 vue de l'est	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_491.jpeg
158347_224_TR3_492	Terrain	Secteur St. 78 vue du sud	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_492.jpeg
158347_224_TR3_493	Terrain	Secteur St. 78	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_493.jpeg
158347_224_TR3_494	Terrain	St. 78 et cuve 30	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_494.jpeg
158347_224_TR3_495	Terrain	St. 81	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_495.jpeg
158347_224_TR3_496	Terrain	Strati au dessus de St. 34	H. Trawka	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_496.jpeg
158347_224_TR3_497	Terrain	Strati au dessus de St. 78	H. Trawka	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_497.jpeg
158347_224_TR3_498	Terrain	Strati au dessus de St. 78	H. Trawka	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_498.jpeg
158347_224_TR3_499	Terrain	Strati sous la cuve St. 30	H. Trawka	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_499.jpeg
158347_224_TR3_500	Terrain	Us 34 et St 83, détail	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_500.jpeg
158347_224_TR3_501	Terrain	Us 34 et St 83, vue générale	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_501.jpeg
158347_224_TR3_502	Terrain	Zone 3, Fait 48, coupe nord	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_502.jpeg
158347_224_TR3_503	Terrain	Zone 3, Fait 48, coupe sud	T. Marcy	26/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_503.jpeg
158347_224_TR3_504	Terrain	Zone 3, Fait 49 après fouile, vue vers le S-E	S. Van Acker	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_504.jpeg
158347_224_TR3_505	Terrain	Zone 3, Fait 49 après fouile, vue vers le S-E	S. Van Acker	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_505.jpeg
158347_224_TR3_506	Terrain	Zone 3, Fait 49 avant fouile, vue vers le S-E	S. Van Acker	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_506.jpeg
158347_224_TR3_507	Terrain	Zone 3, St. 55, vue vers le nord	S. Van Acker	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_507.jpeg
158347_224_TR3_508	Terrain	Zone 3, St. 55, vue vers le nord	S. Van Acker	19/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_TR3_508.jpeg
158347_224_avant diag_509	Terrain	Ancienne cour d'école avant travaux	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_509.jpeg
158347_224_avant diag_510	Terrain	Arrière AffMar depuis cours d'école	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_510.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature	Type	Nom fichier
158347_224_avant diag_511	Terrain	Cave école orientée est-ouest vue de l'ouest	T. Marcy	05/04/2017	Support Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_511.jpeg
158347_224_avant diag_512	Terrain	Cave école orientée est-ouest vue de l'ouest	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_512.jpeg
158347_224_avant diag_513	Terrain	Cave école orientée nord-sud vue du nord	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_513.jpeg
158347_224_avant diag_514	Terrain	Facade AffMar rue des fusilliers Marins	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_514.jpeg
158347_224_avant diag_515	Terrain	Facade Bât AffMar rue des Fusilliers Marins	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_515.jpeg
158347_224_avant diag_516	Terrain	Fond de cave école axe nord-sud	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_516.jpeg
158347_224_avant diag_517	Terrain	Fond de cave école axe nord-sud	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_517.jpeg
158347_224_avant diag_518	Terrain	Jardin arrière AffMar vue du sud	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_518.jpeg
158347_224_avant diag_519	Terrain	Jardin arrière Bât AffMar vue du nord	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_519.jpeg
158347_224_avant diag_520	Terrain	Jardin arrière Bât AffMar vue du sud	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_520.jpeg
158347_224_avant diag_521	Terrain	Jardin derrière AffMar vue du nord	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_521.jpeg
158347_224_avant diag_522	Terrain	Rotonde école restant en place dans projet	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_522.jpeg
158347_224_avant diag_523	Terrain	Vue ancien parc avant travaux	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_523.jpeg
158347_224_avant diag_524	Terrain	Vue cave école est-ouest depuis l'est	T. Marcy	13/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_524.jpeg
158347_224_avant diag_525	Terrain	Vue cave école	T. Marcy	05/04/2017	Numérique	CD.rom	158347_224_avant diag_525.jpeg

Inventaire des prélèvements

ldentifiant	Туре	UE	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g) ou litre	Traitement (réalisé si détruit ou à réaliser si conservé)	Mouvement	Numéro contenant	Type de contenant	Lieu de conservation
158347_134_660_1	134 - Autre (non travaillé)	660	Sédiment, tourbe	1	115	datation_ C14	Stockage - stockage provisoire	1	Sac «minigrip»	Achicourt
158347_134_195_1	134 - Autre (non travaillé)	195	Sédiment	1		Études - micromorphologie	Stockage - stockage provisoire	1	Rail	Achicourt

Inventaire des documents numériques

Identifiant	Ensemble	Légende	Format	Nature support	Conditionnement final	N° contenant final	Nom Fichier
158347_211_1	Autre	Dossier avec copie des arrêtés de prescription et désignation et du PSI (format PDF et JPEG)	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_211_1
158347_224_1	Autre	Dossier avec les clichés archivés	.jpeg	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_224_1
158347_225_1	Cartographie	Dossier de levée topo	Export topo*	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_225_1
158347_241_1	Autre	RFO	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_241_1
158347_230_1	Autre	Dossier des inventaires	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_230_1
158347_251_1	Autre	Notice BSR	.doc	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158347_251_1

Inventaire de la documentation écrite

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Nature	Type de	Numéro	Nom Fichier
				support	contenant	contenant	
158347_2111	Autre	Arrêté de prescription (copie)	SRA	Papier	Boîte archive A4	1	158347_211_1
158347_2112	Autre	Arrêté de désignation (copie)	Préfecture de Région	Papier	Boîte archive A4	1	158347_224_1
158347_2113	Autre	Projet scientifique d'intervention	Inrap	Papier	Boîte archive A4	1	158347_225_1
158347_2211	Répertoire UE, US	Inventaire des UE, Us et relations	Thierry MARCY	Papier millimétré	Boîte archive A4	1	158347_241_1
158347_2411	Autre	RFO non relié	Thierry MARCY	Papier	Boîte archive A4	1	158347_230_1



ministère de la Culture et de la Communication ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Hauts-de-France, Nord, Dunkerque, Rue des Fusiliers Marins - Boulevard Alexandre III le « Projet Parc Marine » : un faubourg sud de Dunkerque aux périodes médiévale et moderne

Chronologie

Moyen-Âge, époques Moderne et contemporaine

Sujets et thèmes

habitat, hydrographie, bâtiment militaire

Mobilier

céramique, terre cuite architecturale, faune

Sur prescription du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) a procédé au diagnostic d'une parcelle d'1,3 ha dans le centre-ville de Dunkerque.

Cette parcelle est destinée à recevoir un nouvel espace commercial ouvert qui fera la jonction entre une des grandes artères de la ville desservant le centre de la cité (Boulevard Alexandre III) et l'un des plus grand espace vert de la commune (Parc de la Marine). Cet espace permettra également de faire le lien avec la rue des Fusiliers marins qui longe les bassins de plaisance.

Au terme de l'opération, l'ensemble de l'emprise soumise au diagnostic a montré que son sous-sol recelait, de façon plus ou moins importante, des vestiges du passé historique de Dunkerque.

Ainsi, au travers d'une stratigraphie pouvant atteindre jusqu'à 3,50 m d'épaisseur (globalement entre 6 et 2,50 m NGF), on peut découvrir les premières occupations humaines du secteur entre la fin du XIIIe et le XIVe siècle, à une époque où l'endroit se situe encore hors des murs de la ville et constitue un faubourg au sud de l'enceinte urbaine ; une occupation beaucoup plus structurée lui succède aux XVIe et XVIIe siècles, formée cette fois d'un îlot dans lequel se trouvent des habitats maçonnés (au moins trois états détectés en stratigraphie, sans compter les traces multiples de reprises observées sur chaque maçonnerie) et des traces d'artisanats (forge, production de céramique...). Le passage sous la férule française à la fin du XVIIe siècle verra la ruine de ce faubourg laissant place à des bâtiments de l'Intendance de l'Arsenal de Marine royale. Ce nouvel ensemble immobilier façonnera le quartier jusqu'au milieu du XXe siècle et les phases de reconstruction postérieures à la Seconde Guerre mondiale.

Il faut signaler également que l'ensemble du secteur oriental de l'emprise garde les traces du système hydrographique local, marqué en particulier par la découverte des berges de l'ancien canal de Furnes. L'aménagement des bords de ce canal persiste encore de façon importante de la surface actuelle de circulation jusqu'à des profondeurs dépassant les 5 m. Outre ces aménagements, les niveaux d'envasement de ce bras d'eau, de par les contextes particuliers de conservation qu'ils fournissent, ont permis de constater la richesse de ce milieu en procurant des ensembles clos d'artefacts de toutes natures (céramique, verre, bois, cuir...). L'observation de la stratigraphie profonde, préalable à l'installation humaine, serait l'occasion d'affiner les connaissances sur ce milieu humide à caractère marin formant, jusqu'au XIV^e siècle, la hanse de Dunkerque.

Cette opération de grande ampleur (1,3 ha) dans l'hyper-centre dunkerquois fournit donc l'occasion d'appréhender l'occupation de cet espace sur une longue période allant du XIIIe au XXe siècle. Une opération archéologique plus pous-sée permettrait donc d'approfondir l'histoire de ce secteur gagné sur le domaine maritime en suivant son évolution de faubourg de la ville à centre militaire englobé, à terme, dans le centre urbain contemporain. Elle donnerait par ailleurs l'occasion d'établir des parallèles avec les importantes opérations archéologiques antérieures, « Place Salengro » (Labarre 2012) ou « Cœur d'Agglomération » (Lançon 2011) par exemple, qui, elles, fournissaient des données sur l'histoire médiévale et moderne à l'intérieur des murs de la cité de Jean Bart.

Inrap Hauts-de-France, 32 avenue de l'Étoil

32 avenue de l'Étoile du Sud 80440 Glisy Tél. 03 22 33 50 30 nord-picardie@inrap.fr